L'agriculture est la base de toute prospérité publique comme la force vive des sociétés :: :: :: :: ::

La Patrie

EDITION HEBDOMADAIRE (LE CULTIVATEUR)

Le plus bel éloge de l'agriculture est fait par les cultivateurs qui savent attacher à la terre l'âme de leurs enfants.

51e ANNEE—No. 16— MONTREAL, JEUDI 22 FEVRIER 1923 LE NUMERO: TROIS CENTINS.

KEMAL PACHA EMANCIPERA LES HAREMS

La femme turque ne doit plus être recluse, dit-il.

EGALE DE L'HOMME

CONSTANTINOPLE, 22.. — (Presse Associée). — Mustapha Kemal Pacha, qui a récemment épousé la fille d'un riche notable de Smyrne, a prononcé une remarquable déclaration en faveur de l'émancipation de la femme turque. Il a déclaré devant l'Association des instituteurs à Brousse que la Turquie ne parviendrait à atteindre son idéal que si la femme turque s'instruisait à l'égal de l'homme et prenait une part active aux affaires de la nation.

Kémal a attribué la réclusion actuelle de la femme en Turquie à l'influence perse, et déclare qu'elle n'est pas obligatoire d'après les préceptes de la religion musulmane.

Il a rappelé le vieux temps où la femme turque faisait la guerre à côté de son mari et montait sur le trône des sultans.

L'épouse de Kemal Pacha s'appelle Latife Hanoum. Elle lui a aporté une dot de 1,000,000 de livres turques, soit près de $650,000. au taux actuel du change.

La cérémonie du mariage a eu lieu suivant le rite turc. Les deux époux se sont présentés au mufti et Kemal a prononcé ces simples paroles: "J'ai résolu d'épouser Latife Hanoum. Daignez accomplir les cérémonies nécessaires".

Le mufti s'adressa alors à l'épouse et lui demanda: "Acceptez-vous comme époux Ghazi Mustapha Kemal Pacha en retour d'un cadeau de dix drachmes d'argent de sa part et à la condition d'une indemnité nuptiale arrêtée entre vous au cas de séparation?"

Une réponse affirmative termina la cérémonie.

GRAVE INCENDIE RUE S.-JEAN A QUEBEC

QUEBEC, 22. (Spécial à la "Patrie"). — Une maison de pension de trois étages tenue par un nommé James Woods a été incendiée hier soir sur la rue Saint-Jean. Le feu a pris naissance en arrière du deuxième étage qui a été complètement brûlé de même que l'étage supérieur. Une vingtaine de pensionnaires ont perdu à peu près toute leur lingerie. Les occupants de la maison purent s'échapper facilement, car il n'était que 9.30 heures, et tout le monde était encore debout. Le rez-de-chaussé occupé par le magasin d'ornements d'église de M. Cernichiaro a été endommagé par l'eau et la fumée. Les magasins et résidences voisines ont aussi souffert un peu de la fumée. Les pertes se chiffrent à $30,000.

LES PRESIDENTS DES COMITES

OTTAWA 22. (Spécial à la "Patrie"). — Les comités permanents de la Chambre des Communes sont prêts maintenant à se mettre au travail. Ils ont fait, mardi, l'élection de leurs présidents. Privilèges et élections, M. Joseph Archambault; Chemins de fer, Canaux et Télégraphes, M. F.-S. Cahill; Bills Privés, M. H.-B. McGiverin; Ordres permanents, M. Geo. Parent; Comptes publics, M. Thos. Vien; Banques et Commerce, l'hon. A.-K. McLean; Impressions, M. C.-A. Gauvreau; Agriculture et Colonisation M. W.-F. Kay; Marine et Pecheries M. Wm. Duff; Mines et Minéraux, M. W.-F. Carroll; Forets, Cours d'eau et forces hydrauliques, M. P. Michaud; Débats de la Chambre, M. G.-H. Bolvin.

UN ENFANT EST BRULE A MORT, A S.-JEAN

S.-JEAN, 22. (Spécial à la "Patrie").—Une fillette âgée de quatre ans, du nom de A. Boudreau, est morte hier après-midi, des brûlures qu'elle a reçues quand elle est tombée dans un bassin d'eau bouillante, samedi dernier. Les parents de l'enfant demeurent près de Saint-Jean. Sa mère était à laver le plancher et elle venait justement de remplir le bassin quand la petite fille, alors que sa maman lui tournait le dos, glissa et y tomba. Elle fut transportée à l'hôpital, mais ses blessures étaient si graves qu'elle en est morte.

M. PIERRE TRAHAN MAIRE DE S.-JEAN

SAINT-JEAN, 22.— MM. Pierre Trahan, John Prescott et Philippe Cloutier ont été élus par acclamation hier l'après-midi respectivement maire et échevins de la municipalité. Le Dr Bouthillier, nouveau député du comté, de même que les deux adversaires des échevins MM. Joseph-Hébert et L.-O. Perrier, se sont retirés à la dernière minute. L'ancien maire de Saint-Jean ne voulant garder que son mandat de député.

L'AMNISTIE A ETE BIEN ACCUEILLIE

Plusieurs colonnes d'insurgés seraient sur le point de se rendre.

DES INCENDIES

DUBLIN, 22. (Presse Associée.) L'offre d'amnistie du gouvernement a été bien accueillie. On affirme que deux colonnes comptant environ 500 irréguliers sont sur le point de se rendre dans le district de Tralee et que l'on profite en grand nombre de l'amnistie en d'autres districts. Ces rumeurs ne sont pas encore confirmées, cependant. Les incendies n'en continuent pas moins.

A Dublin, on en a enrégistré plusieurs, notamment contre la résidence de Mme Eamon Kent, dont le mari a été exécuté pour complicité dans la rébellion de la semaine de Pâques, et celle de Mme Hyild, dont le mari est un chaud partisan de de Valera.

INCENDIAIRES A L'OEUVRE

DUBLIN, 20 (Presse Associée).— Downhill House, maison appartenant à John Garvey, ancien procureur de la couronne à Ballina, a été incendiée par une bande d'individus armés, hier soir. Les malfaiteurs braquèrent un revolver sous le nez de M. Garvey et de son fils et lui donnèrent cinq minutes pour quitter la maison. Ils ont déclaré que c'était en représailles contre l'exécution d'irréguliers par l'Etat Libre.

PORTS ISOLES PAR LE FROID

La glace est entièrement solidifiée du Maine au Rhode Island.

BOSTON, 22. (Presse Canadienne).—Plusieurs cités de la côte de la Nouvelle-Angleterre se trouvent en ce moment isolées par la glace qui s'y est accumulée. La vague de froid de ces jours derniers a solidifié la glace de toutes les petites rades du Maine à l'état du Rhode-Island.

A Boston même, la situation est la pire qui se soit vue depuis cinq ans. Les baies de Dorchester et de Quincy sont obstruées par la glace ainsi que le chenal de Fort Point. Le quai dit de la marée est inabordable et les quais et jetées de Boston-Est sont obstrués par d'épaisses couches de glaçons. Les glaces descendues des rivières Charles et Mystic se sont accumulées dans Broad Sound et les canaux qui aboutissent à la rade et l'on se croirait transporté à Terreneuve à la vue de cette mer de glace.

L'isolement de la côte du Maine est presque aussi complet. Les centres isolés des îles et les bourgs de la côte sont en bien des cas isolés du monde extérieur depuis plusieurs semaines. Le charbon est épuisé en plusieurs endroits et les provisions tirent à leur fin dans la plupart des endroits. Le garde-côte "Ossipee" tient la mer depuis déjà quinze jours et voit au ravitaillement des centres qui ont le plus à souffrir.

Sur la rive nord du Massachusetts, la situation serait presque aussi grave n'était le fait que le combustible et les denrées peuvent y parvenir par voie ferrée. Salem demande l'envoi d'un brise-glaces qui puisse pratiquer une percée dans les glaces qui se sont formées à l'entrée de sa rade. Beverly et Marble Head se trouvent également environnées par les glaces. Au sud de Boston, la glace est prise solidement dans la baie de Hull et le trois-mâts anglais est retenu au centre de la baie.

Le canal du cap Cod est encore ouvert mais le transport "Delaware" n'a pu le franchir entièrement hier.

DISPUTE POUR UNE SOMME IMPORTANTE

QUEBEC 22 (Du correspondant de la "Patrie"). — Un gros procès est commencé ce matin, en cour Supérieure dans lequel la Corporation des Obligations Municipales réclame de la Canada Steamships Lines la somme de $101,003 pour l'annulation d'un contrat qui avait été passé entre elles et en vertu duquel la demanderesse avait été chargée de vendre une émission d'obligations au montant de $3,609,209. Le contrat devait expirer le 1er juin 1922, mais la Canada Steamship Lines y a mis fin avant son expiration et la compagnie demanderesse prétend avoir perdu de ce chef la somme qu'elle réclame.

MORT DE M. MELANSON

MONCTON, N.-B., (Presse Canadienne). — Edgar Melançon, fils de l'hon. O.-M. Melançon, est décédé, ce matin, à Moncton. Il souffrait de pneumonie depuis trois jours.

ON VIOLE L'EFFIGIE D'UNE SAINTE

Terrible sacrilège dans la paroisse de Sainte-Philomène de Rosemont.

VOLS COMMIS

Les bijoux dont était revêtue l'image de la sainte sont enlevés.

TOUT UN EMOI

Un effroyable sacrilège vient d'être commis dans la paroisse de Sainte-Philomène, dont l'église est située à l'angle de la cinquième avenue et de la rue Masson, à Rosemont.

L'abbé J.-E. Brien est le curé de cette paroisse. Un vol a été perpétré et a eu pour théâtre l'effigie de sainte Philomène. L'effigie qui est en cire est sous la table du maître-autel. La statue de la sainte est complètement enfermée dans une montre en verre. On ne peut l'ouvrir que par les portes latérales.

Les vandales pour ouvrir les portes durent nécessairement se servir de clefs, et c'est d'ailleurs l'opinion de M. le curé Brien.

Il serait difficile de préciser à quelle date eut lieu ce vol sacrilège, mais d'après la version de personnes bien renseignées et qui avaient charge de la surveillance de la nef, il appert que le vol aurait été commis vers le 10 février dernier.

Sainte-Philomène est la patronne des malades. Nombreux sont les fidèles qui font des neuvaines pour une guérison. En reconnaissance des dons obtenus, on offre à cette sainte différents cadeaux, dont on orne la statue.

Les voleurs se sont emparés de trois bagues dont une était sertie de diamants, et de deux bracelets. Le vol aurait été commis en plein jour.

Ce qui paraît étrange, c'est que sur la poitrine de la sainte était déposé un coeur en or que les sacrilèges ont épargné.

CE VANDALISME

L'on se demande si réellement les vandales craignant d'être surpris, n'auraient pas eu le temps de dépouiller la sainte de ce bijoux précieux. A tout événement, les vitres du tombeau n'ont pas été brisées.

On ne peut s'expliquer le mobile du vol. Bien que les bijoux fussent évalués à plus de deux cent cinquante dollars, on peut difficilement s'expliquer de quelle manière ont pu s'introduire les brigands.

L'église de Sainte-Philomène est fermée à clefs pendant toute la journée. Elle n'est ouverte que pour les offices religieux.

Ce vol sacrilège a causé un grand émoi dans cette paroisse.

Les sergents-détectives Ouimet et Western s'occupent activement de la cause. On a de bons indices.

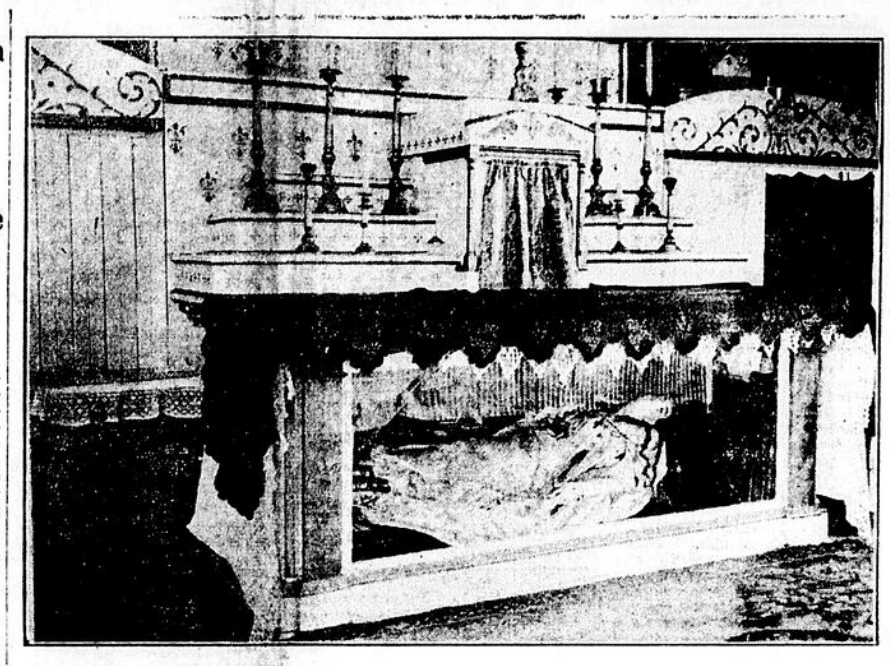

Cette vignette représente Sainte-Philomène dans son tombeau, que des sacrilèges ont dépouillée de ses bijoux ces jours derniers, dans l'église située à l'encoignure de la cinquième avenue et de la rue Masson, Rosémont. Le tombeau est placé sous la table du maitre-autel. On remarque que sur la poitrine de la sainte est déposé un coeur en or, que les vandales ont épargné. On a ouvert les portes latérales du tombeau au moyen de fausses clefs. (Cliché du photographe de la PATRIE).

LE GOUVERNEMENT VIENT DE SIGNER LE CONTRAT DU PALAIS

QUEBEC, 20. — (Du correspondant de la Patrie). — Le contrat de la construction de l'annexe du palais de justice de Montréal a été accordé, samedi, par l'honorable M. Gahpeault, ministre des travaux publics et du travail. Le gouvernement a accordé séparement les contrats pour l'entreprise générale, la plomberie et l'installation électrique. L'entreprise dans son ensemble va coûter $2,184,447.

Le contrat pour l'entreprise générale a été accordé conjointement à M. Alphonse Gratton et à la "Atlas Construction Company" pour la somme de $1,943,900, le contrat pour la plomberie à M. James Ballantyne, pour la somme de $210,987 et le contrat pour l'installation électrique à "Canadian Comstock Company", pour la somme de $21,900. Tous les entrepreneurs sont de Montréal.

Les travaux vont commencer immediatement et on estime qu'il faudra un an et demi à deux ans pour compléter le vaste édifice, qui est l'une des plus grandes entreprises lancées par le gouvernement provincial depuis quelques années. En y ajoutant la structure métallique, qui est déjà faite, le cout total du palais de justice de Montreal atteindra trois millions. L'Honorable M. Gahpeault a déclaré qu'il espérait que ces travaux aideront à la population ouvrière de la Metropole en assurant du travail aux ouvriers qui n'en ont pas.

L'ESPAGNE PERD UN GRAND MAITRE

MADRID, 22. (Presse Associée). — Geronimo Jimenez, un des principaux compositeurs espagnols, est décédé aujourd'hui. Il était membre de l'Académie San Fernando.

DES COURSES DE CHIENS A QUEBEC

QUEBEC, 22. (Presse Canadienne).—Les courses de chiens commenceront jeudi, 22 février, et dureront jusqu'au samedi. La piste englobera presque tous les villages des Laurentides dans un rayon de 25 milles. Des attelages de chiens arrivent de toutes les parties de la province et des Etats de la Nouvelle-Angleterre. Le départ des courses s'effectuera tous les jours en face de la Caserne.

UN BATIMENT INTROUVABLE

Les recherches du "Tampa" pour retrouver le "Moncenisio" sont inutiles.

AUTRES ACCIDENTS

BOSTON, 20. — (Presse Associée). — Le garde-côte "Tampa" mande par radio qu'il n'a pu trouver trace du vapeur italien "Moncenisio", qu'il cherche depuis que ce navire a fait savoir jeudi soir dernier qu'il coulait près de la côte de la Virginie.

Le garde-côte "Acushnet" mande que la goélette "Frederick J. Lorati", immobilisée dans la glace dans le district de Nantucket, est à la remorque du "Paoli". Plusieurs bouées se sont dépalcées dans les détroits de Nantucket et de Vineyard et la plupart sont couvertes d'une épaisse couche de glace.

TORPILLEURS EN PANNE

SAN DIEGO, Californie, 20. — (Presse Associée). — Un radio du navire amiral "californie" de la flotte du Pacifique, apprend que les torpilleurs "S.P. Lee" et "Nicholas" sont en panne à 113 milles au sud de San-Diego et que le "Guyano" les remorque dans la direction de Salina Cruz.

C'est le quatrième accident qui arrive à la flotte des torpilleurs depuis qu'elle est partie le 6 février, pour Panama.

M. DIONNE PRESIDENT DE L'ASSOCIATION DES FONCTIONNAIRES CIVILS

QUEBEC, 22. (Spécial à la Patrie). — L'association des fonctionnaires civils a son assemblée annuelle, tenue hier soir, a décidé d'offrir un banquet au colonel O.-E. Talbot, à l'occasion de sa nomination comme commissaire des chemins de fer canadiens. M. J.-R. Dionne a été élu président de l'association. M. N.-A. Santerre, vice-président; M. E. Trudel, deuxième vice-président; M. J.-E. Beauchamp, secrétaire et M. A. Montminy trésorier.

L'ELECTION DE M. JOHNSON ANNULEE

OTTAWA, 20. (Spécial à la "Patrie"). — M. R.-M. Johnson, député progressiste de Moose-Jaw, est disqualifié et son élection annulée. Tel est le jugement rendu ce matin par la cour Suprême du Canada qui a rejeté l'appel de ce député. Le premier jugement a été maintenu. Aussitôt que le parlement sera informé de ce jugement final, le siège de M. Johnson sera déclaré vacant et les brefs seront émis pour l'élection partielle.

STATISTIQUES ELECTORALES

QUEBEC, 20. (Spécial à la Patrie). — Le greffier de la couronne en chancellerie, M. L.-P. Geoffrion, a reçu jusqu'à ce jour 31 rapports d'élections, sur les 78 qui ont été tenues dans la province. Ces trente et un comtés donnent aux libéraux 60,568 votes et aux conservateurs 56,902, soit une majorité ministérielle de 3,665. En 1916, la majorité libérale dans ces mêmes comtés se chiffrait à 33,000 voix. Il reste encore 47 rapports à venir.

LE FRERE ANDRE EST SOUFFRANT

Nous apprenons ce matin que le Frère André, de l'Oratoire Saint-Joseph, souffre depuis quelques jours d'une violente attaque de grippe. Il doit garder la chambre et le médecin ne lui permet pas de vaquer à ses occupations. Par bonheur, il semble que la maladie soit enrayée ce matin et l'on nous dit qu'il pourra, d'ici peu de jours, reprendre graduellement le cours de ses travaux.

UN SURPLUS TRES ELEVE

Tel aurait été le bilan des chemins de fer nationaux.

CE DEFICIT

OTTAWA, 20. (Spécial à la "Patrie".) — Les directeurs des chemins de fer nationaux siègent à Ottawa depuis hier, sous la présidence de sir Henry Thornton pour la réorganisation du personnel. On a commencé par le bureau du trésorier et du comptable. Voici les nominations faites jusqu'à présent, sauf il en reste d'autres à nommer: D.-E. Brown, de Toronto, premier assistant du vice-président financier; T.-H. Cooper, de Montréal, assistant du vice-président; C.-B. Cowie, de Toronto, autre assistant du vice-président; J.-M. Rosevear, de Montréal, contrôleur général; C.-E. Friend, de Toronto, assistant-contrôleur général; J.-A. Yates, de Montréal, trésorier général; H.-G. Foreman, de Toronto, assistant trésorier général. Tous ces officiers auront leurs bureaux à Montréal. J.-B. McLaren, de Montréal, auditeur général de la division du centre; F. Buller, de Toronto, trésorier de cette division. Ces officiers auront leurs bureaux à Toronto. A.-C. Egan, de Toronto, contrôleur de la division de l'ouest; W.-L.-B. Ross, de Winnipeg, trésorier de la division de l'ouest. Leurs bureau xseront à Winnipeg. A.-E. Plant, de Portland, Maine, contrôleur de la division de l'est; F.-E. Wheipley, de Monston, N.B., trésorier de cette division. Leurs bureaux seront à Moncton. Tous ces officiers sont depuis longtemps à l'emploi des différents chemins de fer qui forment aujourd'hui le réseau des chemins de fer nationaux. M. S.-L. Shannon, contrôleur et trésorier de l'Intercolonial depuis seize ans, prendra sa retraite, après un congé de 6 mois. Sir Henry Thornton annonce aussi que les opérations de 1922 ne se sont pas terminées par un déficit de $1,500,000 mais par un surplus de trois millions de dollars. Il s'agit des revenus et des dépenses ordinaires. Le déficit, dont le chiffre exact n'est pas encore connu, est causé par les charges fixes du National.

DERAILLEMENT QUI FAIT SIX VICTIMES

ALMIRA, N.-Y., 20. — (Presse Associée). — Un train du Lehigh Valley a déraillé, ce matin, à Rummorfield, Pennsylvanie, soit à une dizaine de milles au sud de Towanda, Pennsylvanie et on apprend que six personnes ont été tuées. Les victimes sont des employés du train.

GUERRE A LA CONTREBANDE

Moscou cherche vainement à empêcher la vente de la vodka.

PERQUISITIONS

MOSCOU, 20. (Presse Associée.) —Le gouvernement russe a déclaré la guerre aux contrebandiers et aux fabricants de spiritueux illicites. La campagne ressemble beaucoup à celle livrée en plusieurs provinces "sèches" du Canada.

Il est permis de vendre du vin et de la bière en Russie, mais le gouvernement soviétique a continué le régime de guerre établi au commencement de 1915 interdisant la vente de la vodka et des autres spiritueux. On fabrique ces boissons clandestinement et en grandes quantités. Presque tous les nouveaux riches de Moscou ont leur source d'approvisionnement privée.

Durant les trois derniers mois de 1922, d'après les statistiques publiées par les autorités, la police a exécuté 5,807 perquisitions et saisi près de 3,000 alambics. Il existe des sociétés organisées pour la fabrication en grand de la vodka. Des brandies et des boissons fortes ont été saisies dans les restaurants. Certains clients qui avaient apporté leurs consommations ont été arrêtés.

Au prix actuel du grain, on peut fabriquer à Moscou un gallon d'alcool pour le même prix qu'une bouteille de vin faible d'une pinte ou deux bouteilles de bière.

UN TIMBRE ITALIEN A L'EFFIGIE DU CHRIST

ROME, 17. — Les postes italiennes émettaient vers la dernière Noël, un timbre représentant le Christ au milieu de ses disciples. Ce timbre est en commémoration du troisième centenaire de la Prorogation de la Foi, fondée par le pape Grégoire XV, en 1862. Le timbre porte les armes des quatre grands ordres religieux : Franciscains, Dominicains, Carmélites et Jésuites. C'est le premier timbre à l'effigie du Sauveur.

Elections municipales à Saint-Jean

S.-JEAN, P.Q., 22. — (Spécial à la "Patrie"). — La nomination des candidats aux élections municipales a eu lieu à 11 hrs de l'avant-midi, la votation aura lieu le 26 février. A la mairie: candidats, Dr A. Bouthillier, M.P.P., ancien maire sortant de charge et Pierre Trahan, entrepreneur; conseillers, siège No 1, John Prescott, contremaître à la "Singer Co.", ancien conseiller sortant de charge et Joseph Hébert, rentier, ancien conseiller sortant de charge, siège No 2, L.-O. Perrier, propriétaire-gérant du journal le "Canada-Français" et Philippe Cloutier, préposé au bagage du Pacifique-Canadien.

OTTAWA, 22. (Spécial à la "Patrie"). — Le conseil du comté de Carleton a décidé de dépenser $339,000 cette année pour l'amélioration de ses routes.

M. POINCARE DIT CE QUI A ETE FAIT

Il accuse l'Allemagne d'avoir désorganisé les services de la Ruhr.

CRIMES A CHATIER

PARIS, 22. (Presse Associée.)— M. Raymond Poincaré, président du Conseil des ministres, a communiqué quelques statistiques à la commission des relations étrangères de la Chambre des députés

Il a annoncé que les expulsions de hauts fonctionnaires allemands de la région occupée formaient le total de 338, dont 55 fonctionaires de Rhénanie. Soixante trains par jour sont en marche dans la Ruhr, au lieu de 1,205 avant l'occupation, autant pour les marchandises que pour les voyageurs.

Le président du Conseil a attribué la diminution du service au "Désordre produit par les instructions de Berlin". Il y a 9,640 cheminots français dans la Ruhr. Mille vingt-six wagons de houille ont été envoyés en France et en Belgique. Le rendement annuel du district occupé est évalué à 90,000,000 de tonnes.

M. Poincaré a affirmé que la France et la Belgique occupaient dans le moment, 2,800 kilomètres carrés du bassin de la Ruhr, soit la totalité du territoire de la vallée à l'exception de 500 kilomètres carrés. Seulement 300 sur les 14,500 fours à coke de la Ruhr n'ont pas été requisitionnés.

SUPPLIQUE DES CHEMINOTS

LONDRES, 20 — (Presse Associée) — Une dépêche de Dusseldorf au "Daily Mail" mande que mille cheminots ont demandé de l'ouvrage aux Français à Dusseldorf, hier, et que sept cents d'entre eux ont été immédiatement réinstallés.

GRAVE DESOBEISSANCE

LONDRES, 20— (Presse Associée) — Les dépêches de la Ruhr aux journaux locaux font croire que les ministres du gouvernement allemands continuent à visiter la région occupée, malgré la défense qui leur en a été faite dernièrement par un décret franco-belge rédigé à Paris. On affirme que Herr Severing, ministre de l'intérieur et Herr Groener, ministre du transport, s'y sont rendus secemment. Le "Times" apprend que les Belges ont occupé les gares de Holsterhausen et de Herlvest, au delà de la Lippe près de Dorsten.

WIRTH PREVOIT DES POURPARLERS

BERLIN, 20—(Presse Associée) — Selon le "Vossische Zeitung", l'ancien chancelier Wirth aurait dit à une réunion des membres du parti centriste, à Ulm, que la résistance dans la Ruhr vise à faire entamer des pourparlers. Le gouvernement devra avoir soin, a-t-il ajouté, de ne pas manquer le moment où les négociations deviendront possibles.

Le ministre des finances discute avec les banquiers les perspectives d'un emprunt domestique de 200,000,000,000 de marks-or, à courte échéance. Les souscriptions se paieraient en monnaie étrangère et l'emprunt serait remboursable soit en or, soit en papier-monnaie, mais au taux de l'or.

ACTES ENERGIQUES

MAYENCE, 20 — (Presse Associée) — Les autorités françaises ont expulsé, hier, le préfet de la région et le préfet de police de Wiesbaden.

Le conseil de guerre a condamné le président du tribunal des prud'hommes, Dr Kreusnach à deux semaines de prison pour avoir refusé de convaincre des personnes arrêtées par les Français.

ACERBE PROTESTATION

BERLIN, 20 —(Presse Associée) — Le gouvernement allemand a adressé une note aux gouvernements de France, d'Angleterre et de Belgique, ainsi qu'à la commission inter-alliée à Coblence, pour protester avec vigueur contre l'expulsion des fonctionnaires allemands des territoires occupés. La note contient aussi une protestation contre la manière raide dont se font les expulsions.

VILES CALOMNIES

BERLIN, 20—(Presse Associée) — Un article paru dans la "Boersen Zeitung", sous la signature du Dr Gruetzner, président de la Prusse rhénane, accuse la France de s'être préparée, il y a un an, à occuper la Ruhr et à s'annexer la région du Rhin.

"Le chat est sorti du sac" écrit en terminant le Dr Gruetzner, qui cite des documents et rapporte des paroles pour établir qu'au commencement de 1922 Herr Smith, chef du groupe séparatiste, de la région du Rhin, a mené des négociations directes avec les Français, à Dusseldorf. Le ministre des affaires étrangères de France se serait fait représenter à ces conférences.

LA GRIPPE Y A FAIT SON APPARITION

CONTRECOEUR, 20. — (Spécial à la "Patrie"). — La grippe a fait son apparition en ce village et on nous signale déjà un très grand nombre de cas.

UN HEROS DE LA MEDECINE A L'HONNEUR

Le Prof. Charles Vaillant reçoit la cravate de la Légion d'honneur.

UN MARTYR

PARIS, 22. (Presse Associée.) —Le Dr Charles Vaillant, le célèbre médecin de l'hôpital La Riboisière, a reçu, hier, à l'hôtel de ville, en compensation de deux bras qu'il a perdus dans ses expériences sur les rayons X la cravate de la Légion d'Honneur, une distinction qui se confère rarement à un civil autre qu'un chef d'Etat ou un diplomate. Il a été décoré de plus de la médaille d'or de la ville de Paris.

C'est le général Dubail, grand chancelier de la légion d'honneur, qui a remis la cravate au Dr Vaillant.

M. Myron-T. Herrick, ambassadeur américain à Paris, a épinglé la médaille Carnegie à la poitrine de l'héroïque médecin.

La médaille de Paris, qui se confère très rarement, a été présentée au médecin par le président du conseil municipal.

Le Dr Vaillant qui a travaillé presque sans répit, pendant 25 ans, à l'hôpital La Riboisière et qui fut l'un des premiers médecins français à se consacrer exclusivement à l'étude des Rayons-X, perdit le petit doigt de la main droite en 1919.

On l'avertit à ce moment que s'il ne cessait pas ses expériences il perdrait toute la main. Il resta fidèle à son oeuvre. Il a subi depuis treize opérations, perdant successivement les doigts de la main droite, la main droite elle-même, les doigts de la main gauche, puis le bras droit jusqu'à l'épaule et finalement le bras gauche jusqu'au coude.

Il est certain de perdre le bras gauche plus tard puis le cancer produit par les rayons-X se fera un chemin directement jusqu'au coeur.

QUEBEC A ENFIN SES TRAMWAYS

QUEBEC 22. (Du correspondant de la "Patrie"). —La population de Québec a poussé un soupir de soulagement, samedi midi lorsque, après plusieurs jours de désorganisation complète, durant lesquels la neige et le froid se sont mis de la partie, le service du tramway a été repris d'une façon régulière.

Le raccordement nécessaire entre les usines du "Quebec Railway" et celles de la "Public Service Corporation of Quebec" pour permettre à cette dernière de venir à la rescousse de sa concurrente en lui fournissant son énergie électrique pour actionner les chars urbains, a été complété dans la matinée de samedi, et entre midi et deux heures, comme l'avait annoncé le gérant du "Quebec Railway", M. Lynch, les tramways ont repris leur circulation normale. Il paraît même que, dans la journée d'hier, le pouvoir était si fort qu'il a causé beaucoup d'ennuis aux garde-moteurs. Quoiqu'il en soit les québecois ont de nouveau leur tramway et s'il se fait encore attendre un peu, ce qui a toujours été son habitude, il ne met pas moins fin à une situation qui a provoqué bien des critiques et causé bien des commentaires. Il est probable que le Quebec Railway va prendre des mesures cet été pour éviter la répétition de ce contretemps.

INAUGURER LA ROUTE BANFF-WINDERMERE

OTTAWA, Ont., 22. Le ministre de l'Intérieur a fixé au samedi, 30 juin prochain la date d'inauguration de la route d'automobilisme Banff-Windermere, qui traverse les montagnes Rocheuses. La cérémonie officielle aura lieu vers midi au col Vermillion situé à mi-chemin entre Banff, Alberta et Windermere (Colombie-Britannique). Les automobilistes venant de l'est et de l'ouest devront quitter leurs points de départ respectifs assez tôt dans la matinée pour se rencontrer à midi au col Vermillon et assister à la cérémonie.

La nouvelle route, qui constitue le dernier chainon du "Grand circuit de tourisme" de 6,000 milles traversant l'ouest du Canada et des Etats-Unis, a été terminée l'automne dernier, et les ingénieurs comptent que tout sera prêt vers la fin de juin pour l'inauguration.

Sur le parcours de cette route se trouvent les paysages les plus pittoresques des Rocheuses; sur une distance de soixante-treize milles, elle traverse des forêts vierges et des régions montagneuses dont quelques-uns des pics n'ont pas encore été escaladés. L'une des caractéristiques de la route est qu'elle franchit deux cols: la chaine des Rocheuses au col Vermillion (5,600 pieds d'altitude) et la chaine des montagnes Brisco au col Sinclair (4,950 pieds d'altitude.) Cependant, les pentes sont faciles, la dénivellation moyenne étant de 3 pieds par cent pieds. La plus forte pente n'est que de 9 pieds par 100 pieds et elle ne se produit qu'à un seul endroit, sur une longueur d'environ 400 pieds.

SUR LA SCENE FEDERALE

OTTAWA 22. (Spécial à la "Patrie".) La Chambre des Communes a refusé d'accepter le principe de la représentation proportionnelle et le vote sur ce sujet a donné un résultat étrange, à cause de la liberté laissée aux députés de voter suivant leur opinion sans tenir compte des exigences de parti, qui pour le moment n'existaient pas. On a donc vu le premier ministre, les honorables MM. Fielding, Lapointe, Murdock, Motherwell, King, Stewart et Robb voter avec les progressistes ainsi que MM. Papineau, D'Anjou, Savard, Morin, Gervais, Gauvreau et Kyte, ce dernier whip en chef du parti libéral.

Sir Lomer Gouin et la députation presque solide de Québec se sont joints aux conservateurs contre les progressistes pour défaire la résolution de M. Good, de Brant, qui demandait la représentation proportionnelle. La nouvelle coalition eut gain de cause par une majorité de 18. Le vote fut le suivant:

Pour la résolution....72
Contre.................90

Le seul conservateur qui a approuvé la résolution est M. W.-F. MacLean, de York, qui faisait sa première apparition de la session. M. MacLean était malade à Toronto.

L'honorable M. Fielding au cours du débat a admis qu'il aimerait à voir les conservateurs de sa province, la Nouvelle-Ecosse, représentés aux Communes.

Cette opinion n'est pas celle de son collègue, l'honorable D.-D. MacKenzie, qui a voté contre la résolution.

A part quelques interpellations, ce sujet fut le seul à l'étude.

ENCOMBREMENT A LA COMMISSION DU PORT DE MONTREAL

Le docteur Deslauriers demande s'il est vrai qu'en août 1921 il y a eu 1,800 à 2,000 fourgons de blé qui sont restés chargés pendant des semaines dans le port de Montréal.

L'honorable M. Lapointe dit que cet encombrement n'a jamais duré des semaines, six à sept jours au plus. Le prix actuel du transport du blé, par chemin de fer, de Port Arthur à Montréal est de 34 1-2 cents par 100 livres.

LE DERNIER EMPRUNT DOMESTIQUE.

M. Good apprend que le total de la somme convertie, de l'emprunt domestique échu l'automne dernier, a été de $114,449,250. Les dépenses ont été de $322,635 dont $117,828 pour annonces.

DEMISSION DE Mlle BOULAY

M. Baxter a fait adopter un ordre de la chambre lui accordant copie de toute la correspondance concernant la démission de Mlle Adrienne Boulay, maîtresse de poste de Sayabec et la nomination de sa remplaçante.

POSITION DE $6,000.

L'honorable M. Motherwell annonce que M. Duncan Marshall, commissaire de l'agriculture, est à l'emploi du gouvernement fédéral depuis le 15 janvier 1922 à un salaire de $6,000 par année. M. Marshall est un candidat libéral défait aux élections fédérales de 1921. Il a partagé le sort de beaucoup d'hommes capables, remarque le ministre. Ce dernier ajoute qu'il ne sait pas que M. Marshall s'est mêlé de politique active depuis qu'il est devenu fonctionnaire de l'Etat tel que le prétend M. Sutherland, député conservateur d'Oxford. Jusqu'à date, M. Marshall a reçu en salaire et dépenses de voyages $8,852. M. Marshall est un expert dans l'élevage du bétail de race.

RESERVE INDIENNE DE KITSILANO

L'honorable M. Stewart dit que le gouvernement de la Colombie Britannique demande $300,000 pour la réserve indienne Kitsilano nécessaire à la commission du port de Vancouver. Le gouvernement fédéral n'a pas encore accepté cette offre.

REPRESENTATION PROPORTIONNELLE

M. Good, député progressiste de Brant, propose la résolution suivante:"Attendu que le comité spécial de la représentation proportionnelle, nommée au cours de la session dernière du dernier parlement, a fait un rapport favorable à l'adoption du mode électoral par vote cumulatif dans toutes les circonscriptions uninominales où plus de deux candidats briguent les suffrages, et qu'il a aussi trouvé quelque mérite au régime de représentation proportionnelle; et

Attendu que les élections générales récentes ont pleinement démontré les anomalies graves et nombreuses du régime électoral actuel; et

Attendu que la question a été discutée à la dernière session du Parlement actuel, mais n'a pas été décidée par le vote; et

Attendu que le gouvernement a promis de soumettre un projet de loi sur la redistribution au cours de la session actuelle; et

Attendu qu'il est important que toute réforme électorale désirable soit adoptée en même temps que la redistribution.

Il est résolu que, de l'avis de la Chambre, le mode de vote cumulatif devrait être adopté pour les prochaines élections aux Communes, dans toutes les circonscriptions où plus de deux candidats briguent les suffrages."

Le député remarque que le sujet a été étudié par un comité parlementaire en 1921 et approuvé. Le gouvernement l'a également accepté à la dernière session.

L'honorable M. Fielding admet que le premier ministre a exprimé les vues du gouvernement l'année dernière. La résolution en question ayant été acceptée l'année dernière, il n'y a pas de raison de la refuser cette année.

La résolution est adoptée. A la suite de ce premier succès, M. Good présenta la résolution suivante touchant le même sujet:

"Il est résolu que, de l'avis de la Chambre, pour démontrer le fonctionnement de la véritable représentation proportionnelle, la législation sur la redistribution devrait constituer une ou plusieurs circonscriptions à représentation plurinominale, dans lesquelles on pourrait appliquer ce régime lors des prochaines élections fédérales."

M. Good dit qu'aux dernières élections il y avait 140 comtés sur 235 qui comptaient de trois à cinq candidats,et c'est surtout dans ces conditions que la représentation proportionnelle aurait du bon. Bien souvent le résultat d'une élection ne représente pas les vrais sentiments du peuple.

M. Neill, député indépendant de Comox-Alberni, ne croit pas qu'une méthode de ce genre soit pratique dans la Colombie Anglaise, car les candidats ruraux auront à faire leur campagne dans les trois quarts de la province. Une telle besogne exigerait deux ans.

M. Anderson, conservateur de Halton, dit que la

REPRESENTATION PROPORTIONNELLE N'A QU'UN BUT,

donner une meilleure représentation aux minorités. Il s'y oppose car cela est contraire à la méthode démocratique actuelle qui veut que ce soit la majorité qui gouverne. On cherche, dit-il, à y substituer le gouvernement de groupe, comme celui qui existe dans Ontario. Quelques fois ces minorités sont tellement faibles, qu'elles n'ont pas le droit d'être représentées.

M. Woodsworth, travailliste de Winnipeg, dit que cette ville a fait l'expérience de la représentation proportionnelle, aux élections municipales et provinciales. On ne voudrait pas maintenant retourner à l'ancienne méthode. La majorité ne continuera pas moins à gouverner tandis que les minorités seront mieux représentées. Pourquoi chaque groupe politique ou autre qui existe au pays n'aurait-il pas son députés au Parlement fédéral? Les intérêts des hommes d'affaires de Toronto ne sont pas ceux des hommes d'affaires des Provinces Maritimes; cacun de ces groupes devrait avoir ses représentants. Si l'on nie aux groupes le droit de s'exprimer par la voie constitutionnelle, il est à craindre qu'ils cherchent à atteindre leur but par des moyens inconstitutionnels.

M. McQuarrie dit que la Colombie Britannique n'a pas été satisfaite de son expérience de la représentation proportionnelle.

M. Brown croit que si le gouvernement fédéral se décide à en faire l'expérience, les comtés devraient être désignés par le comité parlementaire et non par le gouvernement.

M. McMASTER,

député libéral de Brome, se raille encore une fois aux idées du parti progressiste et appuie la résolution Good. Les conservateurs, dit-il, qui s'opposent à la résolution, ne croient-ils pas que les conservateurs de la Nouvelle-Ecosse ont le droit d'être représentés au Parlement? Cependant ils ne le sont pas. C'est une preuve que la méthode actuelle ne donne plus satisfaction. La représentation proportionnelle devrait être mise à l'essai dans les grandes villes du Canada.

M. McMurray, libéral de Winnipeg, est opposé à la résolution. La représentation proportionnelle a déjà été essayée dans son comté, sans succès. Le bulletin de votation, dit-il, sur lequel figuraient les noms de 43 candidats, ressemblait aux affiches d'un cirque.

L'honorable Arthur Meighen se déclare surpris de constater le silence du gouvernement. A-t-il une politique sur ce sujet? Son attitude est sans précédent. S'il s'agissait d'une affaire locale, on pourrait croire que le gouvernement s'en désintéresse, mais le sujet concerne tout le pays, affecte toute la méthode électorale canadienne. Le devoir du gouvernement est certainement de dire ce qu'il en pense. M. Meighen déclare que personnellement il est opposé à la représentation proportionnelle; la politique du parti conservateur demande le progrès tandis que celle des libéraux est réactionnaire. Il est opposé au projet Good parce qu'il augmenterait les groupes politiques tandis que la

MEILLEURE METHODE PARLEMENTAIRE EST CELLE DU GOUVERNEMENT DE PARTI.

La représentation proportionnelle coûterait trop cher au pays, en faisant disparaître des avantages qui sont liés à notre système politique et qu'on déplorerait bientôt la disparition. La représentation proportionnelle dont on a fait l'essai dans le Manitoba n'a pas été à l'avantage d'aucun parti. A cause de cette expérience peu satisfaisante il y est opposé.

L'honorable M. Fielding déclare qu'il votera pour la résolution parce qu'une grande partie de la minorité de sa province n'a pas de représentant à la chambre des communes.

M. Irvine remarque que des fois ce sont les minorités qui font élire des candidats au détriment de la majorité. La nouvelle méthode serait plus juste.

M. H.-H. Stevens s'y oppose. Les conservateurs ne se plaignent pas au sujet de ce qui s'est passé à la Nouvelle-Ecosse. Cette province désirait un gouvernement libéral et non conservateur.

M. Maclean, de York-Sud, favorise une enquête sur tout notre système électoral, non seulement pour la représentation proportionnelle mais aussi pour la représentation par population. Dans certains comtés il y a un député pour 60,000 électeurs et dans d'autres le nombre des votants est beaucoup moindre.

L'honorable Mackenzie King dit qu'il approuve les deux méthodes, le vote cumulatif et la représentation proportionnelle; il approuve également la représentation par population. Le premier ministre admet qu'il tient à ce que la plus grande justice soit rendue à tous les partis et il constate que M. Good a agi sagement en séparant ses résolutions. Il nie que la représentation proportionnelle soit anti-britannique, car elle existe dans plusieurs parties de la Grande-Bretagne. M. King annonce qu'il votera pour la résolution.

Ceux qui parlent contre sont MM. Black, du Yukon, J.-J. Hughes, de l'Ile du Prince-Edouard, T.-L. Church, de Toronto.

M. White, conservateur de London, propose d'envoyer la résolution à un comité spécial, mais il ne trouve personne pour l'appuyer et retire sa demande.

M. Good a terminé le débat. Sa résolution fut rejetée par un vote de 90 à 72.

Aujourd'hui la Chambre étudiera le traité de commerce avec la France.

OTTAWA, 2.. (Spécial à la "Patrie").—Les députés se sont enfin mis au vote des crédits, c'est le ministre de l'Agriculture qui a été le premier à soumettre les besoins financiers de son ministère. Il reste moins de six semaines pour commencer le prochain exercice fiscal; le gouvernement n'a pas de temps à perdre s'il ne veut pas être forcé de demander encore une fois à la députation de voter en bloc quelques millions pour les dépenses fédérales en 1923.

Le traité franco-canadien a été discuté. Tel qu'on s'y attendait aucune objection sérieuse n'a été faite par l'opposition qui cependant a fait observer que la nouvelle convention de commerce n'aidera pas à réduire le coût de la vie s'appliquant surtout à des marchandises de luxe qui ne sont d'aucune nécessité à la classe ouvrière.

Le gouvernement a annoncé qu'il ne paiera plus un tiers des déboursés faits par les provinces et les municipalités pour secours aux sans-travail, excepté pour les soldats de retour du front. Les municipalités, surtout les provinces, devront s'occuper de leurs chômeurs.

Les demandes de divorce continuent à affluer au Parlement. Les dernières reçues à la Chambre des Communes sont les suivantes: M. Charles-Herbert Pick, ingénieur civil, de Westmount; M. Charles-Auguste Brosseau, comptable de Montréal; madame H.-Marguerite Watt, épouse de M. John Black, comptable, de Montréal.

L'affaire Johnson fait le sujet de toutes les conversations à la Chambre des Communes. La question que tout le monde se pose est celle-ci: M. Johnson, député de Moose Jaw, est-il déqualifié? Ce point est encore obscur mais la majorité est d'opinion que la déqualification qui existait croit-on, dans le premier jugement persiste, puisque l'appel de M. Johnson est refusé par la Cour Suprême. Il est admis que M. Johnson n'avait aucunement l'intention de faire un faux rapport des dépenses de ses élections, personne ne met sa bonne foi en doute, mais la loi électorale est sévère et les candidats ne sont pas censés l'ignorer. Cette importante question devra être tranchée par le colonel O.-M. Biggar, directeur des élections et l'honorable Rodolphe Lemieux, président de la Chambre des Communes. Le premier jugement, sur lequel on se base pour dire que M. Johnson est déqualifié est vague et est loin d'être un modèle de jurisprudence. C'est pour cette raison que la Cour Suprême ne s'est pas prononcée sur ce point. La situation est probablement sans précédent. En attendant une décision finale les amis de M. Johnson espèrent qu'il pourra être candidat de nouveau. Lui-même ne le sait pas.

La seule chose certaine dans cette affaire, c'est qu'il y a une vacance à remplir à Moose Jaw.

L'honorable Rodolphe Lemieux inaugurera demain une série de déjeuners à la Présidence des Communes. Au nombre de ses invités demain sont les ministres, les chefs des deux partis de l'opposition et les courriéristes parlementaires.

L'honorable M. Meighen parlant sur le traité franco-canadien relève une observation du ministre des Finances à l'adresse de sir Charles Tupper, lequel déclarait dans le temps que d'après un projet de tarif préférentiel de M. Fielding, il serait obligé de réduire le tarif pour de nombreux pays jouissant de l'article des nations favorisées. C'était tellement le cas, dit-il, que les libéraux ont maintenu le tarif de 1878 au lieu de suivre leur programme de 1893. Il croit aussi qu'il aurait pu avoir ce qu'ont obtenu les Etats-Unis sans payer aussi cher. Pourquoi ce pays est-il mieux traité que le Canada par la France? Si la situation avait été mieux présentée à la France, le traité aurait été plus avantageux.

Il prétend aussi que les concessions obtenues par la France diminuent les avantages de la préférence britannique.

M. McMaster félicite les ministres de leur succès en France et croit que les fermiers bénéficieront du nouveau traité.

Au cours de la discussion sur les crédits de l'Agriculture, l'honorable M. Motherwell a fait l'éloge des cultivateurs de la province de Québec. On accuse, dans certains milieux, cette province de n'être pas progressiste, au sens réel et non politique du mot, remarque le ministre, mais après l'avoir visitée il est convaincu du contraire. De plus le bonheur et le contentement existent dans la classe agricole du Québec.

LA LOI DES COMPAGNIES MINIERES

M. German a présenté un bill permettant aux compagnies minières de payer des dividendes à même le capital. A première vue, dit-il, le bill semble étrange mais il est accepté par ceux qui l'ont examiné. Une compagnie avant de payer de tels dividendes serait obligée de donner la preuve qu'elle peut le faire sans nuire à la garantie de tout son passif.

Le bill est lu une première fois.

MONUMENT BAKER

Le comité nommé chaque session pour s'occuper du monument Baker a de nouveau été formé. Les députés qui en feront partie sont MM. George Boivin, W.-F. Kay, les généraux S.-C. Mewburn et A.-E. Ross. Le Sénat a aussi nommé des représentants dans ce comité qui verra au monument que l'on doit ériger à la mémoire du colonel Baker, député de Brome, mort au champ d'honneur.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

Madame J.-A. Stewart, veuve de l'ancien ministre des chemins de fer et député de Lanark, a envoyé une lettre de remerciements pour la résolution de condoléances adoptée par la chambre des Communes, à la mort de son mari.

CARNET MONDAIN

—Partie de cartes et thé chez Mme Cyplhot, de Sainte-Anne de Bellevue. Le thé et les glaces furent servis par Miles V. D'Aoust, Jeanne D'Aoust, A. D'Aoust, C. De Repentigny, A. Leduc, Gaby D'Aoust et Cécile Cyplhot. Les invités étaient: Mmes Carrière, Hunter, J. Guénette, J. D'Aoust, Hamel, Brown Kent De Repentigny, Rousseau, Flynn Maufette, Véroneau Bezner, L.-A. Rent, madame Merrizi Berthiaume, J. Meek, Théo. Cyplhot, U. Lalonde, L. Duffy, H. Morin, Raoul Daoust, Duguay, Bellenare, Sebetagnes, Scott, L. Leroux, mesdemoiselles L. Leroux, Hortense Robitaille, Damour, Irène Dandurand, Jeanne Lamarre, Gertrude Ra..., Lucienne Leblanc, A. Lapalme, Antoinette Daoust, M.-A. Guérin, S. Onge, A. Leduc, M. Martin, mesdemoiselles Bonhomme, B. Lafond, C. De Repentigny, Veraneau, Jeanne et Gaby Daoust, A. Vinet. Les prix furent gagnés par madame Bellemarre et mademoiselle Bonhomme madame Théo. Cyplhot et mademoiselle L. Leroux.

—Mademoiselle Irène Lalonde, de Vaudreuil, recevait dimanche dernier. Parmi les invités on remarquait: Miles Marie-Ange S.-Amant, Lucrèce Brasseur, (de Montréal) Irène Laflèche, Géraldine Saint-Denis, Thérès Légaré (de l'Abord à Plouffe); Anna Lalonde, Emélie Ahern, Juliette Valois, Juliette Wathier, Adrienne Lalonde, Aline Denis, Aline Saint-Amour, Berthe Thauvette, Eugénie Pilon, Jeannette Lalonde Aline Valois, Flore Denis, Rollande Dutrisac, Dutrisac, Lucienne Pilon, Katy William, Ela Valois, Antonia Thauvette, Thérèse Saint-Amour, Suzanne Pilon, Jeanne Mayer, Liliane Castonguay, Irène Valois,

M. et Mme Elie Desmarais, de North Stukely, qui ont célébré récemment le cinquantième anniversaire de leur mariage.

Gabrielle Lalonde, Aline Boileau, Rollande Campeau, Annette Besner, Simonne Valois, Simonne Robillard, Jeanne Giroux Thérèse Lefebvre, Gilberte Valois, Edith Brasseur, Germaine Besner, Berthe Boileau, Marie-Claire Lalonde, Emélina Besner, Germaine Lefebvre, Léonie Mayer, Blanche Valois, Yvonne Boileau, Marie-Jeanne Lalonde, Marie-Jeanne Besner, Henriette Valois, Antoinette Boyer, le docteur Louis Saint-Denis, le docteur Rochette, messieurs Ubald Lauzon, Aimé Roy, Sharles-Auguste Larivée, Anatole Valois, Luc Castonguay, Roméo Saint-Amour, Paul Wathier, Anatole Larivée, Arthur Valois, Jacques Castonguay, Raymond Saint-Amour, Hector Marore, Aldéric Dutrisac, Raymond Constant, Uldé Valois, Didace Madore, Gérard Castonguay, Raymond Valois, André Castonguay, Jean Mallard, Emile Chevrier, Pacifique Madore, Henri Valois, Henri Robillard, Ferdinand Robillard, Emilien Denis, Lotbinière Robillard, Léopold Séguin, René Brasseur, Albert Robillard, Laurent Lalonde, Jean Valois, Elis Durocher, Charles-Auguste Boileau, Robert Pilon, Charles-Auguste Boyer, Noël Boileau, Paul Campeau, Philippe Pilon, Jean Besner, Victor Valois, Albert Cousineau, Lucien Lalonde, Alcides Besner, Raoul Lagacé, Rolland Robillard, Vaudreuil Lalonde, Edgard Besner, Gabriel Besner, et autres.

Miles Jeanne et Irène Gaudet, de Nicolet, ont reçu lundi après-midi les membres du Cercle Youville.

...ton, est en promenade à Laconia, N.H., chez des amis.

Mardi dernier fut célébré en l'église paroissiale de Grand'Mère le mariage de Mlle Marie-Laura Lambert avec M. Joseph-Arthur Bruneau. Les nouveaux époux sont partis pour voyage immédiatement après la cérémonie.

—Mercredi dernier a été béni en l'église Saint-Paul l'union de Mlle Mathilda Marcoux avec M. Jos.-Albert-Rosario Demers. Les nouveaux époux sont prtis le même jour en voyage de noces.

—M. l'abbé Roland Belcourt, vicaire à Saint-Zéphirin, qui avait dû prendre une vacance de quelques semaines, est de retour en cette paroisse.

—Mme Albert Précourt, de Manchester,é Etats-Unis, et Mlle Alexandrine Martin, de Nicolet, sont à Saint-Zéphirin, chez M. Xavier Laberge.

—M. Georges Rousseau et Mme Edmond Rousseau, de Saint-Zéphirin, sont revenus d'une courte promenade à Sainte-Perpétue de Nicolet.

—M. et Mme Alcide Beaudet, de Sorel, sont partis aujourd'hui de New-York, à bord du "Mauretania", pour une croisière de soixante-six jours dans la Méditerranée. M. et Mme Beaudet visiteront Alger, où une des soeurs de M. Beaudet est religieuse, ainsi que la Terre Sainte et Constantinople. A leur retour, ils arrêteront à Rome, Nice, Paris et Londres.

—M. Alphonse Duval, de cette ville, est à Saint-Tite, comté de Champlain.

—M. le notaire Philippe Germain et Mme Germain, de Saint-Tite, Champlain, sont revenus de leur voyage de noces.

—M. Borromée Duval, de Domrémy, Saskatchewan, est en promenade à Saint-Tite de Champlain, chez son frère, M. Pierre Duval et chez Mme Xavier Germain.

—M. le chanoine Grenier, curé de Saint-Tite, a quitté notre ville où il était venu subir un traitement pour rentrer à son presbytère.

—Miles Lucinda et Marguerite Bourgeois, de Trois-Rivières, sont en promenade à Saint-Tite chez des parents et amis.

—Mlle Juliette L'Heureux, de Saint-Tite de Champlain, a donné ces jours derniers un euchre, Remarqué parmi les invités: Miles Lucinda et Marguerite Bourgeois, Julia et Berthe Desaulniers; MM. Laurent MacKenzie, Armand Gignac, Adrien Auger, Antoine L'Heureux, Dr Findlay Bourgeois, Alphonse Damphouse, Ovide Laversière.

—M. le curé Brosseau, de Saint-Jérôme, est en voyage aux Etats-Unis pour quelque temps.

—M. Michel Laforce, de Québec, est revenu de Saint-Jérôme où il a fait une brève promenade chez M. Ernest Sigouin.

—M. et Mme François Alain, de Chicoutimi, étaient à Saint-Jérôme à la fin de la semaine dernière.

—M. Roméo Grégoire, de Québec, a passé la fin de semaine chez son père, M. Antoine Grégoire.

—MM. Charles Baillargeon et Irénée Nadeau, de Thetford Mines, sont revenus de Sherbrooke.

—M. Georges Provencher, de Saint-Pierre-Baptiste, sont revenus d'une courte promenade à Sherbrooke.

—M. W.-J. Johnston, de cette ville, est à Thetford Mines.

—M. et Mme J.-O. Gagné, de Coleraine, ont passé le dimanche à Thetford Mines, chez M. L.-H. Huard.

—Mlle Fernande Lemieux, de Weedon, est à Thetford Mines, chez M. J.-E. Deveau.

—M. J.-Paul Lemieux, de Vimy, est revenu de Thetford Mines, où il a passé la fin de semaine chez son père, M. Edmond Lemieux.

—Mlle B. Besner, de Valleyfield, a donné une réception, ces jours derniers, en l'honneur de Miles Gagné et Ouellette, de Westmount.

—M. et Mme Parfait Remillard, de Lacolle, ont célébré ces jours derniers leurs noces d'argent. A cette occasion, les jubilaires offraient le dîner et le souper à de nombreux parents et amis. Remarqué parmi les invités: M. et Mme Hector Remillard, de Saint-Jean, et leurs filles, Mmes Alfred Remillard, de Saint-Valentin; Frederic Blais, de Saint-Blaise; J. Henri Thibodeau, des Etats-Unis; Mme Joseph Boissonneault, de Saint-Valentin, M. et Mme Joseph Langlois, de Saint-Valentin; M. David Guay, père, M. David Guay, fils, de Champlain, N.Y.; M. et Mme Joseph Coache, de Saint-Blaise; M. et Mme Joseph Coache, de cette ville; Mme Patenaude et ses deux filles, de cette ville, M. et Mme Zéphir Dupuis, M. Pierre Denault, M. et Mme Wilfrid Girard, M. et Mme Elie Richard, M. et Mme Ulrick Racine, M. et Mme François Landry, M. et Mme Roméo Richard, M. et Mme W.-A. Laroche, M. et Mme Albert Laroche, M. et Mme Cléophas Denault, M. Calixte Poulin, M. et Mme Alexis Fournier, M. et Mme Rémi Girard, M. et Mme Boyer, M. Joseph Dupuis et beaucoup d'autres dont les noms nous échappent. A minuit une adresse fut lue aux jubilaires par Mlle Laurette Remillard, leur petite-fille. La soirée se termina par du chant, des déclamations et de la danse.

—M. Edgar Pouliot, de Joliette, est revenu de Saint-Jérôme, où il a fait un bref voyage la semaine dernière.

—M. Ernest Lesage, de cette ville, est revenu de Saint-Jérôme.

—Mlle Valentine Charbonneau, de Saint-Jérôme, a quitté notre ville pour rentrer à son foyer.

—MM. H. Aubert et J. Grenier, de cette ville, sont actuellement à Saint-Jérôme.

—Dernièrement avait lieu à Manseau le mariage de Mlle Lévina Fleury avec M. Raynaldo Letendre, de Drummondville. Les nouveaux époux sont partis pour un voyage aux Etats-Unis.

—M. et Mme Benjamin Presseault, de Sainte-Scholastique, ont célébré le 12 février dernier le cinquante et unième anniversaire de leur amriage. A cette occasion une grand'messe fut célébrée le matin en l'église paroissiale. A l'issue de la cérémonie un grand banquet eut lieu, chez les jubilaires au cours duquel il y eut lecture d'adresse par M. Arthur Presseault et présentation de cadeaux. Un joli programme de chant et de danse fut exécuté. Parmi les personnes qui prirent part à cette belle fête de famille mentionnons, outre les vénérés époux: MM. et Mmes Wilfrid Presseault, Edmond Presseault, Xavier Graton, Basile Girard, Eugène Presseault, Mme Raoul Lalande, MM. et Mmes Olivas Leclerc, Arthur Presseault, Horace Lalande, Gustave Lalande, Jean Graton, Rodrigue Presseault, M. Ovila Pressault, Mmes Antonio Bouchard, Cléophas Desosiers, Miles Oliva Lefèvre, Gertrude Lalande, MM. Mathieu, Jean-Paul, Germain Lalande, Arthur, Fortunat Girard.

M. et Mme Hormisdas Pilon, de Saint-Télésphore, recevaient lundi dernier pour leurs enfants. Au cours de la soirée il y eut chant, musique et danse. Les invités étaient: M. et Mme H. Pilon, M. et Mme Aldéric Charlebois, M. Wilfrid Claude Mme E. Doucet, Miles Clara Monpetit, de Lancaster, Ont., Alice Pilon, Bibiane Lalonde, Pomélia Pilon, Marie-Anne Bourque, Yvonne Bourbonnais, Irma Lalonde, Théodora Claude, Simonne Bourgon Berthe Campeau, Bernadette Pilon, Rosa Pilon, Blanche Pilon, MM. Napoléon Pilon, Albert Poirier, Achille Bourgon, Joseph Vincent, Alfred Hémond, Médard Monpetit de Lancaster, Ont. Alfred Sauvé Achille Levac, Wilfrid Bourbonnais, Victorin-J.-Bte Sauvé, Raoul Bériault, Lionel Claude, Georges Bourgon, Jean-Bruneau Sauvé, Henri Marleau, Aurèle Bertrand, Lorenzo Bourgon, Léonide Pilon, Léo-

—Une charmante réunion avait lieu le samedi 10 fév. dernier chez M. et Mme Joseph Auclair, de Saint-Hilaire en l'honneur de M. Auclair, pro-maire de ce village, à l'occasion de son septième anniversaire comme conseiller municipal. Au cours de la soirée il y eut chant, musique et danse. A minuit un réveillon fut servi. Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Ludger Guertin, M. et Mme Oscar Desautels, M. Phillibert Auclair, M. et Mme Ludger Auclair, M. et Mme Louis Guertin, M. et Mme Charles Guertin, M. et Mme J.-Baptiste Guertin, M. et Mme Elphège Guertin, de Saint-Jean-Baptiste, M. et Mme Henri Auclair, Mme Arsène Auclair, M. et Mme Henri Denis, M. et Mme Fry Mlle Annie Fry, Mlle Clark, de Saint-Hilaire, M. et Mme Adrien Benoit, M. et Mme Ernest Benoit, M. et Mme François Blanchard, M. et Mme Adrien Guertin, M. et Mme Calixte Bienvenue, de Saint-Jean-Baptiste, Mme V.-Auguste Gravel, M. et Mme Aquilas Saint-Georges, de Beloeil; MM. Damase Chicoine, Adélard Brodeur, Télesphore Caty, Lucien Boucher, M. Georges Duclos, Miles Mable et Alice Auclair, MM. Irénée et Albert Cardinal, Clodomir Brodeur et Charles Viens, Miles Graziella, Françoise et Guertin, de Saint-Jean Baptiste, MM. Maurice Siméon, Germain Auclair, Miles Madeleine Gravel, Laurette Auclair, Marie-Rose Duclos, M. Léopold Guertin de Saint-Jean-Baptiste.

—M. et Mme L.-P. Godbout et leur fillette Marguerite, de Valleyfield, sont revenus d'Ottawa où ils ont passé quelques jours.

—Mme Jeanne Archambault set à Joliette, l'invitée de son père, M. S. Boulet.

—M. et Mme Hervé Martel, de New Bedford, Mass., sont à Farnham chez M. Adélard Gingras.

—M. et Mme N.-H. Gilbert, de Coaticook, sont revenus d'Auburn, Maine, où ils ont passé une quinzaine chez Mme Odilon Bernatchez.

—Mlle Laetitia Danjou, de Québec, est revenue d'Auburn, Maine, où elle était en promenade depuis trois mois chez Mlle Joséphine Côté.

—M. et Mme Amédée Mondor, de Saint-Damien, sont revenus d'une brève promenade à Saint-Gabriel de Brandon chez M. A. Brault.

—M. le notaire Côté, du comté de Beauce, a fait une courte promenade à Saint-Gabriel de Brandon, chez M. le notaire Gadoury.

—Ces jours derniers fut célébré en l'église Saint-Alphonse de Thetford Mines le mariage de Mlle Yvonne Chamberland, fille de M. Hubert Chamberland, avec M. Réal Paquet, fils de M. Ant. Paquet.

—M. Lauréat Lapierre, M.P.P., de Thetford Mines, est revenu d'un court voyage d'affaires à Québec.

—MM. A. Drapeau et E. Deslauriers, de Contrecoeur, sont revenus des Etats-Unis où ils ont séjourné quelques mois.

—Mme Anita Toupin, de Saint-Jérôme, qui était de passage en notre ville ces jours derniers, est rentrée à son foyer.

—M. A. Roy, de cette ville, est revenu de Saint-Jérôme où il s'était rendu pour affaires au commencement de la semaine.

—Mlle A. Leroc, du Lac Sainte-Marie, est revenue d'une promenade à Saint-Bernardin et autres endroits.

—Naissance. M. et Mme Eugène Vandry, de Saint-Jérôme, un fils, Joseph-Emile-Rosario. Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Guérard, oncle et tante de l'enfant.

—MM. T. Baribeau, B. Sage et M. Shehen, du Lac Sainte-Marie, sont revenus de Hull.

—M. et Mme E. Poirier, du Lac Sainte-Marie, sont revenus de Wright-Ville où ils ont assisté aux funérailles d'un parent.

—Le major Laporrière et M. le Dr Isabelle, de Hull, étaient au Lac Sainte-Marie dimanche. Durant l'après-midi, ils ont été reçus chez M. Alphonse Legault. Remarqué parmi les assistants: MM. C. Beaudoin, P. Henri, H. Tréépanier, J. Emond, F. Dubeau et autres.

RHUMATISME DYSPEPSIE

LE FAMEUX purificateur du sang fera disparaître votre grippe. J'ai un très bon sirop pour la toux. Points aux poumons, eczéma, rhumatisme dyspepsie, rifle, catarrhe, faiblesse générale. Attention spéciale aux gens de la campagne. Ces remèdes sont faits de racines. Mme Bruneau, 1465 Hôtel de Ville, Montréal.

MUSEE QU'ON NE LAVE PAS A MONTREAL

Il est temps qu'on fasse quelque chose pour le château Ramesay

DIT L'HON. M. DAVID

"Nous n'avons qu'un seul musée à Montréal et il tombe en ruines. On ne l'a pas lavé depuis dix ans, et l'on y trouve, chose stupéfiante, une boîte de contributions dans laquelle les visiteurs laissent tomber de menues monnaies, variant de dix, vingt sous, à un dollar pour entretien. Ceux qui en ont la charge ne peuvent faire mieux et ils ont déjà fait de lourds sacrifices personnels. Il est temps que quelqu'un fasse quelque chose pour sauver de la ruine et du danger de la destruction par l'incendie le local dans lequel j'ai trouvé pas plus tard que ce matin, tant de trésors et de belles choses."

C'est ainsi que nous parlait l'honorable Athanase David, le secrétaire de la province, alors qu'il venait de visiter le Château Ramesay en compagnie de M. Ludger Gravel, l'un des plus dévoués membres de la Société des Numismates et antiquaires.

—Et, quels sont les projets du gouvernement provincial à ce sujet, province ?

—Je ne sais pas encore, nous répondit le ministre, mais je dis pour le moment qu'il est temps que quelqu'un fasse quelque chose pour venir en aide à ce musée dont nous devrions être fiers à cause des richesses qu'il contient. Savez-vous par exemple qu'il passe 100,000 visiteurs par année au Château Ramesay ? Et, je me suis demandé combien de Montréalais n'avaient pas encore visité ce souvenir de notre passé ? Il est vrai du reste que dans toutes les grandes villes, ce ne sont pas toujours les résidents qui connaissent le mieux leur Cité.

Nous parlons ensuite de choses et d'autres et le secrétaire de la province, sans nous faire de confidences au sujet des projets qu'il rêve de réaliser à brève échéance, nous laisse entendre que le gouvernement a bien l'intention de continuer son encouragement aux arts et à l'enseignement.

M. J.-A. LAMARCHE c.r. DEVIENDRAIT JUGE

OTTAWA, 21. — (Spécial à "La Patrie.") — Le nom de M. J.-A. Lamarche, c.r., de Montréal, est mentionné en rapport avec la nomination de juge à Montréal, que le gouvernement devra faire sous peu.

OTTAWA, 20—(Presse Canadienne) —Un incendie a détruit les étables de la "Ottawa Brick Mfg Company", sur le chemin de Prescott, aux petites heures, ce matin. Onze chevaux ont péri. Les dégâts s'élèvent à $10,000.

MAISONS RECOMMANDABLES
AUX LECTEURS DE
La Patrie
HEBDOMADAIRE

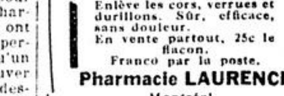

L'Antikor Laurence
Enlève les cors, verrues et durillons. Sûr, efficace, sans douleur.
En vente partout, 25c le flacon.
Franco par la poste.
Pharmacie LAURENCE
Montréal.
1-jno

Un de nos Grands Feux
pour bois dur, cuiront vos tartes et gâteaux à la Kerhulu
Placez votre commande de suite
Notre prix, 30 jours $15.00 à $92.00
J. & P. Davignon
LIMITEE
1030 Ontario Est. Coin Dorion
7-jno

Pourquoi Aller Ailleurs ?
Lorsque vous trouvez TOUT MIEUX, MEILLEUR MARCHE pour l'ameublement de votre maison à
Amherst Furniture Co.
183, RUE AMHERST.
Tél. Est 1080 40-jno

Grand choix de lunettes et pince nez des plus modernes. Consultations et examen de la vue gratis avec commande.
RAOUL THIBAULT
SPECIALISTE OPTICIEN, OPTOMETRISTE
Gradué en 1904
425, RUE AMHERST - MONTREAL
en face de l'église Ste-Catherine.
12-jno

GRATIS
MAGNIFIQUE SET EN CRISTAL
13 MORCEAUX
DONNES GRATIS AVEC LE THE
MIKADO
Vert ou Noir
Demandez-le à votre épicier.
GLOBE TEA CO.
309 Notre-Dame Ouest
Tél. Main 5036. Montréal.
34-j.n.o.

L'Acidité de l'Estomac

Soulagée le mieux en mâchant une Pastille de Stuart contre la dyspepsie. — Pas besoin d'eau. Portez-les en vrac dans votre poche.

Ce dont la moyenne des gens ont besoin actuellement et toujours c'est un bon émollient de l'estomac qu'on peut prendre en tout temps, en tout endroit et être soulagés immédiatement. On peut obtenir cet effet avec une ou deux pastilles de Stuart contre la dyspepsie. Peu importe ce que vous mangez ou buvez, si l'estomac surit, devient rempli de gaz, semble gonflé et presser sur le coeur, si l'éructation et la cardialgie vous rendent misérable, essayez ces pastilles. Dès qu'elles atteignent l'estomac, elles neutralisent les acides, elles donnent à l'estomac l'effet alcalin qu'il réclame et ainsi vous vous sentez bientôt mieux, l'estomac est réglé et les inconvénients de l'indigestion sont aussi enlevés. Vous pouvez vraiment manger du pâté, du fromage, de la saucisse, des marinades, si vous achetez aujourd'hui une boîte de Pastilles de Stuart contre la dyspepsie de 60c chez tout pharmaciens. 288

Que de Temps Perdu !
La toilette fait perdre un temps précieux. Elle a valu au beau sexe d'injustes calomnies! Mais en somme que dire d'un produit qui est tout à la fois un parfum délicieux, une exquise poudre de toilette et un remède efficace aux disgrâces du visage; taches de rousseur, masque, rides, pustules, petits boutons noirs, peau huileuse.
LE LAIT DES DAMES ROMAINES jouit de ces propriétés remarquables. Elles vous sont garanties par une épreuve de 20 ans de services auprès du public qui lui garde sa faveur. Faites-en un essai loyal dès aujourd'hui. En vente partout en paquets artistiques valant $1.00 au prix de 50c. Bouteille gratis à quiconque pourra démentir cette valeur. Echantillon envoyé gratis sur réception de 10c pour frais de poste.
COOPER & CO'Y. Dépt. E3
155 des Commissaires Ouest.

Demandez Bengué pour mal de gorge
Débarrassez votre gorge des irritations en frictionnant à l'extérieur avec
BAUME BENGUÉ
Soulage aussi — les rhumes de cerveau et d'estomac.
Ayez-en toujours un tube sous la main Chez tous les pharmaciens.
The Leeming Miles Co. Limited, agents, Montréal
Servez-vous du véritable Baume Français
Soulage rapidement toute douleur aiguë

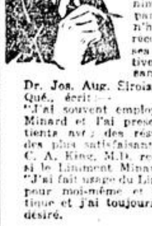

Le Médecin Le Sait
Les médecins qui connaissent le Liniment Minard par son efficacité n'hésitent pas à le recommander pour ses qualités curatives et adoucissantes.
Dr. Jos. Aug. Sirois, de St-Isidore, Qué., écrit :—
"J'ai souvent employé le Liniment Minard et l'ai prescrit à mes patients avec des résultats toujours des plus satisfaisants.
C. A. King, M.D. recommande aussi le Liniment Minard.
"J'ai fait usage du Liniment Minard pour moi-même et dans ma pratique et j'ai toujours obtenu l'effet désiré.
27F
LINIMENT TRIOMPHE DE LA DOULEUR MINARD

FEMOL La Mission Sublime de la Femme
ne peut s'accomplir si la femme n'éprouve un soulagement à ses constantes souffrances. Un homme de science, le spécialiste Cazo a fait passer cette vérité dans le domaine pratique, en découvrant le remède efficace, après des années de laborieuses recherches.
FEMOL ainsi qu'on l'appelle, est par excellence le spécifique du beau mal, des pertes, des périodes douloureuses, etc. L'Europe entière l'emploie déjà. L'efficacité de ce remède n'a de comparable que la modicité de son prix. Envoyez 10c pour frais de poste et nous vous enverrons assez de Femol pour vous prouver son infaillibilité.
En vente à toutes les pharmacies $1.00 le traitement de 10 jours.
Adressez Institut CAZO, Dépt. E-3 Place Royale, Montréal

MARS VERRA 7 ELECTIONS PARTIELLES

Elles sont nécessitées par des remaniements ministériels et des nominations.

DANS QUEBEC

QUEBEC, 22. — (Spécial à la Patrie). — Sept élections partielles auront probablement lieu après le retour du premier ministre des Etats-Unis où il est allé se reposer des fatigues de la dernière campagne.

Ces élections seraient nécessaires par la nomination de quelques députés récemment élus, au conseil législatif ou a des charges publiques et par des changements ministériels.

On assure que trois députés passeront à la Chambre-Haute. Ces nouveaux conseillers législatifs seraient : MM. Tourville, de Maskinongé, Ouellet de Yamaska et Bullock, de Shefford.

M. F. Bugeaud, député de Bonaventure, sera aussi nommé, dit-on, juge de la cour du magistrat du comté de Matapédia qui vient d'être réorganisée par le cabinet provincial. A ces quatre élections, il faut ajouter celle de Richmond, nécessitée par la mort de M. Denault, et celle de l'Abitibi qui deviendra vacant, lorsque l'hon. M. Perrault, élu en même temps dans Arthabaska, optera pour ce dernier comté.

Enfin, il est généralement admis que l'hon. M. Francoeur sera appelé à succéder à l'hon. M. Perron, comme ministre de la voirie et devra subir une réélection dans Lotbinière.

Le successeur de M. Francoeur à la présidence de la Chambre serait M. Hector Laferté, député de Drummond. La présence d'une forte opposition au parlement induirait le gouvernement à appeler un homme de loi à diriger les délibérations de l'Assemblée législative, au lieu du Dr Lemieux, le vice-président actuel.

On croit que les élections partielles auront lieu à la même date, qui sera probablement vers la fin du mois de mars ou le commencement d'avril.

POUR NOUS LA PART DU LION

Le lieutenant-colonel Talbot n'entend pas nuire à Montréal.

OEUVRE DE TACT

QUEBEC 22 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le lieutenant-colonel O.-E. Talbot, nommé récemment représentant du district de Québec, dans la commission des chemins de fer nationaux, a fait la déclaration suivante au sujet de la réorganisation du réseau et de la ligne de conduite qu'il entend suivre dans l'accomplissement de ses nouvelles fonctions.

"Après avoir été avisé de ma nomination, dit-il, j'ai eu la visite du commissaire nommé pour Montréal, M. Ernest Décary. Nous avons assez longuement conversé ensemble. Je lui ai franchement exprimé mon opinion qu'il ne me plaisait pas que Québec fut obligé de s'adresser à Toronto ou à Moncton pour un détail administratif qui concernait notre région.

"Il m'a semblé approuver mes vues, mais nous avons parfaitement compris tous deux que l'intérêt général devait l'emporter sur l'intérêt particulier, et que, pour le moment, mieux valait accepter l'état de choses existant, sauf à opérer les modifications utiles en temps opportun.

"Il ne s'agit pas de mettre la province de Québec en hostilité avec les autres provinces, mais de considérer les besoins de toutes les parties du pays et d'y apporter un remède efficace. C'est une oeuvre de tact et de longue haleine.

"Quant aux problèmes qui regardent plus spécialement Montréal et Québec, j'ai dit que je lui laisserais la part du lion à condition que Québec fut considéré comme un lionceau qui a déjà fait ses dents, et dont la force augmente tous les jours.

"La province de Québec n'est déjà pas si mal partagée. C'est la seule province qui jouit du privilège d'être représenté par deux commissaires, et le choix de Montréal comme siège de l'administration générale de tout le système ferroviaire de l'état n'est pas pour diminuer l'importance de notre vieille province."

HULL SE CHERCHE UN PROTONOTAIRE

OTTAWA, 22. (Spécial à la "Patrie".) — M. A.-A. Legault, maire et avocat de Maniwaki, nommé protonotaire conjoint de Hull, en remplacement de feu Tancrède Gronlin, a refusé la position à cause du salaire qui n'est que de $2,400 par année. M. Legault demande $3,000 de traitement que le gouvernement de Québec ne veut pas donner. M. R. Beauparlant, avocat de Hull, dont le nom était mentionné pour la position, ne veut pas non plus l'accepter. Le Barreau de Hull se réunira la semaine prochaine pour se chercher un protonotaire, et son candidat sera sans doute accepté par Québec.

LA MISERE LES POUSSE AU CRIME

Parents accusés d'avoir fait mourir leur enfant de deux mois.

DANS UN TAUDIS

SHERBROOKE, 22. (Spécial à la Patrie.) Une cause sensationnelle a été soumise vendredi au magistrat Lemay. Zoël Lamontagne, 43 ans, de Black Lake, et sa femme, 19 ans, ont subi leur enquête préliminaire sous l'accusation d'avoir causé la mort de leur bébé âgé de deux mois en l'exposant au froid et en le privant de manger.

C'est un cas de misère bien pitoyable, les accusés sont des ouvriers que la pauvreté et le manque de ressources forcèrent à se réfugier dans le grenier de leur maison où le froid et la faim les assaillaient.

Des voisins ayant remarqué la grande misère qui régnait dans cette maison avaient pris temporairement soin du bébé. Les parents allèrent ensuite le chercher et l'emportèrent dans leur gîte.

Il y a quelques jours, on trouva le bébé mort et gelé sur une chaise, il était nu. Après examen du cadavre, les médecins déclarèrent qu'il était mort de faim et de froid. Il n'y avait pas un morceau de bois dans la maison où régnait une température glaciale.

Après l'audition des témoins à l'enquête préliminaire, le magistrat Lemay condamna les deux accusés à subir leur procès au prochain terme des assises criminelles à Arthabaska. On demandera aussi au gouvernement de faire subir aux accusés un examen mental.

UNE HECATOMBE DANS UN ASILE

Vingt-deux aliénés ont été brûlés vifs à New-York.

NEW-YORK, 22. (Presse Associée.) — Le feu a détruit hier d'un des édifices du Manhattan State Asylum, pour les aliénés sur l'Ile Ward. Vingt-deux aliénés et trois gardes sont morts et près de 1,800 aliénés ont été jetés hors de leurs cellules, alors que le froid était très vif.

La plupart des sinistrés ont été brûlés dans leurs cellules.

Des centaines furent conduits en lieu sûr pendant que la terreur régnait parmi le reste des 7,000 pensionnaires de l'île.

Le feu a été allumé par une explosion provoquée par des dragueurs samedi soir, dans Heilgate, vis-à-vis de l'hôpital. L'explosion causa, croit-on, un court circuit.

Le feu a été découvert à 5.05 heures par Michel Campbell, garde. Son travail héroïque et celui de James Hill, garde en charge à ce moment, ont empêché l'hécatombe d'être beaucoup plus considérable.

Campbell manoeuvra un boyau à incendie pendant que les autres gardes dirigés par Hill parcoururent le corridor supérieur en éveillant les patients avec l'ordre habituel:

"Tous debout pour le déjeuner."

Aussitôt que les fous, furent sortis de leurs cellules ils furent conduits loin du théâtre de l'incendie.

Soixante-dix des quatre-vingt-douze pensionnaires du quartier No. 43 avaient été conduits en sûreté, quand un grand réservoir d'eau s'écroula, passa à travers du plafond, et ferma le corridor qui permettait de s'échapper.

Les pompiers de la ville sauvèrent plusieurs fous qui se débattaient en criant et plusieurs autres qui avaient été suffoqués par la fumée. La plupart des morts furent trouvés dans le corridor et les cellules au-delà du réservoir. Plusieurs ont été ensevelis sous les débris quand le plancher s'effondra.

On a retrouvé les corps de dix-sept pensionnaires et celui d'un garde, plus quelques ossements carbonisés.

Parmi les cinq cadavres qui ont été identifiés hier soir, se trouvent ceux de trois vétérans de la grande guerre.

TERRIBLE VENGEANCE DE CONTREBANDIERS

CLEVELAND, Ohio, 19. (Presse Canadienne). — Carl Metta, 34 ans, ex-agent de prohibition, était appelé à la porte de sa demeure ce matin. Comme il approchait un individu tira sur lui trois balles, deux à la tête et une au poumon. Metta est mort instantanément.

Le contrat de la construction de la "Bâtisse du Palais"

QUEBEC, 22.— (Du correspondant de la "Patrie"). — Le conseil des ministres aura probablement une réunion spéciale la semaine prochaine pour accorder le contrat de l'annexe du palais de justice de Montréal. La question a été retardée pour permettre au département des travaux publics de régler certaines questions de détails en rapport avec cette entreprise considérable. On rapporte que le nombre des soumissions reçues est de seize outre cinq pour les travaux de plomberie et quatre pour le système d'éclairage. Le prix de l'entreprise serait de près de $2,000,000.

LES COMITES MILITAIRES A L'ENQUETE SUR LES PENSIONS

TOUTES LES ASSOCIATIONS DE VETERANS DU CANADA SONT REPRESENTEES A L'ENQUETE ROYALE sur les pensions militaires qui s'est ouverte jeudi à Montréal. En voici les délégués: De gauche à droite, première rangée, V.-J. Lockie, S. Hind, le major Laviolette, représentant la succursale Ville-Marie, Me Bernard Rose, conseil pour les vétérans, Edward Kingsland, succursale de Magog, D. Cunningham, G.-H. Abbott, succursale de Verdun, R.-L. Baldock, A.-L. Kaufman, et le major Fellows, W. Thomson, délégué du comité central des vétérans. (Cliché du photographe de la PATRIE).

EST-CE UNE FUMISTERIE?

Le chef Gravel fait une enquête approfondie sur la lettre des K. K. K.

Le chef Gravel, de la police de Saint-Lambert, est venu à Montréal jeudi dernier pour consulter le chef Lorrain, de la police provinciale, au sujet d'une lettre de menaces qu'il a reçue portant les initiales K.K.K.

Cette lettre, libellée au crayon, se lit comme suit: "Chef Gravel.—K.O.C. & St-Michel next." On croit comprendre par là que le signataire menace d'incendier l'immeuble des Chevalier de Colomb (Knights of Columbus) et l'académie Saint-Michel. Cette lettre, adressée au chef Gravel le lendemain de l'incendie qui a détruit l'église Old Trinity achetée récemment par les Syriens catholiques, a mis toute la police sur pied. Le conseil municipal de Saint-Lambert a été saisi de l'affaire à sa dernière réunion.

Le chef Gravel, tout en étant porté à croire que c'est là l'oeuvre d'un fumiste, a pris des mesures spéciales pour protéger ces deux immeubles. Des agents de police sont de faction jour et nuit aux abords des deux institutions.

Le chef Gravel est bien décidé à tirer l'affaire au clair. Si farceur il y a, il sera sévèrement puni.

La lettre a été mise à la poste à Montréal mais, chose curieuse, le sceau du bureau de poste ne porte pas de date. On n'y voit pas non plus l'heure à laquelle la missive aurait été reçue au bureau de poste. Le nom de Montréal apparaît au haut et les initiales P.Q. apparaissent au bas, mais le centre est blanc. Le chef Gravel se rendra au bureau de poste cet après-midi pour éclaircir cette affaire.

Si l'on découvre que le K.K.K. est réellement au fond de l'affaire, des mesures extraordinaires seront prises pour traduire les coupables devant les tribunaux.

RAPPORT OFFICIEL DE L'ELECTION DANS RICHELIEU (QUE.)

S.-OURS, 22. (Spécial à la "Patrie")—Le résultat définitif du vote du 5 février dans le comté de Richelieu vient d'être publié. Nous le publions "in extenso" pour l'information de nos lecteurs:

	Arpin	Lafrenière
Cité de Sorel	594	979
S.-Joseph Village	96	177
S.-Joseph paroisse	26	67
S.-Roch	61	115
S.-Ours Ville	75	63
S.-Ours Paroisse	122	85
Ste-Victoire	180	50
Massueville	80	56
S.-Aimé	69	76
S.-Louis	65	72
S.-Robert	97	122
S.-Marcel	60	57
S.-Pierre	48	33
Ste-Anne	86	89
Total	1659	2041

Majorité pour Lafrenière: 382.

L'ELECTION DE RICHMOND

ASBESTOS, 22. — Les citoyens d'Asbestos, qui étaient heureux qu'un des leurs eût été élu député du comté, ressentent, outre le regret que leur cause la mort de M. Deneau, un vif désappointement. Ils expriment l'espoir que les autres municipalités de Richmond leur laisseront l'occasion de détenir à leur tour la représentation du comté, et ils se proposent d'offrir la candidature à M. Ulric Bruneau, marchand-tailleur, établi à Asbestos depuis l'érection de cette paroisse et qui y a rempli les fonctions de président de la commission scolaire et de maire.

PROGRES DE L'ELEVAGE

TORONTO 22 (Presse canadienne). — M. John Garhouse, président de l'association des éleveurs ontariens, a déclaré au banquet annuel de l'association, hier, qu'en dépit de la dépression de l'an dernier, l'élevage avait accompli des progrès considérables au Canada et que les éleveurs pouvaient envisager l'avenir avec confiance.

IL EST MORT ELECTROCUTE

Wilbrod Bélanger, de Trois Rivières, a une mort affreuse.

TROIS-RIVIERES, 22.— (Presse canadienne). — Wilbrod Bélanger, un jeune homme à l'emploi du Journal "Le Nouvelliste" a été électrocuté à 1 heure samedi dans les ateliers du journal. Voulant ouvrir un commutateur électrique à trois branches, il empoigna par mégarde la tige métallique du centre et la main droite lui demeura attachée au commutateur. Ses compagnons de travail s'élancèrent aussitôt et l'arrachèrent de sa position, mais la mort avait déjà fait son oeuvre.

L'ABBE A. DUVAL EST DECEDE A RIMOUSKI

QUEBEC, 22. (Du correspondant de la "Patrie").—M. l'abbé Augustin Duval, ancien curé de Saint-Joseph de Lepage, comté de Rimouski, est décédé jeudi, à l'âge de 81 ans, au couvent des SS. de la Cha-

L'ABBE A. DUVAL, ancien curé de S.-Joseph de Lepage qui vient de mourir à l'âge de 81 ans à Rimouski.

rité de Rimouski où il était retiré depuis 1899. Le défunt qui était l'un des plus vieux prêtres de la région de Québec, a été successivement curé de Sainte-Françoise, de Sainte-Angèle, Sainte-Blandine, Saint-Donat, Saint-Damase et Saint-Joseph de Lepage, de Rimouski. Ses funérailles auront lieu à Rimouski.

De faux policiers armés de revolvers attaquent un passant

M. Joseph Basovitch, épicier, 372 avenue de l'Epée, passait en automobile à l'angle des rues Bernard et Durocher, samedi soir, vers 11 heures 30, avec son commis, lorsque deux individus dont l'un était armé d'un revolver lui ordonnèrent d'arrêter sa voiture. Un des individus lui montra une prétendue insigne de policier. "Nous sommes informés, dit-il, que vous avez des liqueurs dans cette automobile. Vous allez venir vous expliquer au poste central."

M. Basovitch protesta, disant qu'il n'avait pas de liqueurs. Se doutant qu'il avait affaire tout au moins à de mauvais plaisants il dirigea son automobile du côté du poste No. 20. Rencontrant le constable Charron il lui dit que deux individus voulaient le dévaliser. A ces mots les deux individus qui étaient montés dans l'auto sautèrent en bas de la voiture et prirent la fuite. Charron réussit en en arrêter un et à le conduire au poste à deux pas de là.

M. Basovitch déclara que le prévenu avait voulu fouiller dans ses poussets pendant le trajet. L'accusé répondit que c'était une farce qu'il voulait lui jouer.

Traduit devant le juge Enright ce matin, l'accusé a nié l'accusation de tentative de vol portée contre lui. L'enquête a eu lieu aussitôt et jugement sera rendu demain.

CLEVELAND, Ohio, 22. — William J. White, appelé le "roi de la gomme à mâcher", est décédé aujourd'hui à l'âge de 72 ans.

PROPRIETAIRE DEPUIS 1819

La cité de Québec et une partie de la propriété Bastien.

QUEBEC, 22. — (Spécial à la "Patrie"). — Des développements importants sont survenus dans l'affaire Bastien, dans laquelle les frères Bastien, de Loretteville, réclament de la ville la somme de $500,000, parce que la construction du nouvel aqueduc de Québec a abaissé le niveau de la rivière S.-Charles au point qu'elle ne leur donne plus la force hydraulique nécessaire pour l'exploitation de leurs moulins. Depuis le jugement en leur faveur rendu par le Conseil privé, les frères Bastien ont institué des poursuites périodiques contre la cité et cette affaire a coûté jusqu'à présent près de $100,000.

Or, à un caucus des membres du conseil tenu vendredi au bureau du maire Samson, les aviseurs légaux de la cité dans cette affaire, MM. Louis S.-Laurent, Ernest Roy et J.-E. Chapleau ont annoncé qu'ils avaient découvert des titres remontant à 1819 et en vertu desquels la ville de Québec serait propriétaire d'une partie du terrain sur lequel se trouve le barrage appartenant aux frères Bastien.

Sur l'avis des avocats, le conseil va les autoriser à prendre des procédures contres les frères Bastien pour les forcer à évacuer le terrain de la ville. On prétend que cela change complètement l'aspect de la cause en amoindrissant les droits des requérants, et après ces procédures préliminaires, la ville prendra des procédures pour exproprier les moulins de ces derniers.

BEATIFICATION DE FREDERIC OZANAM

QUEBEC 22 (Du correspondant de la "Patrie").—A la séance générale de la société Saint-Vincent de Paul tenue dimanche au Patronage le président général M. C.-J. Magnan, a donné lecture d'une lettre du président de la société de Paris, soumettant le projet de l'introduction à Rome de la cause en béatification de Frédéric Ozanam, le fondateur de la société Saint-Vincent de Paul. La cause sera introduite à la cour romaine à la suggestion de Mgr Baudrillart et de plusieurs sulpiciens éminents.

Des statistiques fournies par le président sur le travail des conférences Saint-Vincent de Paul de la cité de Québec durant l'année 1922 font voir que 882 familles ont été secourues dans le cours de l'année et que 37,770 personnes ont bénéficié des aumônes de la société. Le nombre des conférences est de 35, comprenant 1,396 membres actifs, 1,388 membres honoraires et 2,265 bienfaiteurs. Il a été dépensé en 1922 $44,698.50 pour le soin des pauvres.

PRIX DE L'ECLAIRAGE POUR SHERBROOKE

SHERBROOKE, 16. — L'échevin Langis a demandé au conseil municipal pourquoi les citoyens ne jouiraient pas d'une réduction assez sensible dans le prix de l'électricité pour l'éclairage.

Une pareille réduction, dit-il, a été faite dans les principales villes du pays qui sont cependant moins en mesure de le faire que Sherbrooke. Il suggère que ce prix soit dorénavant de $5 par kilowatt-heure, moins 15 pour cent d'escompte pour paiement à court délai. Actuellement, le prix est de $6.

Cette question a été renvoyée à la commission du gaz et de l'électricité qui fera rapport au conseil la semaine prochaine.

DANS L'UNION PANAMERICAINE

OTTAWA, 22. (Presse canadienne). — Dans les milieux ministériels, on dit que le gouvernement prendra en considération la suggestion que John Barrett, ancien ambassadeur des Etats-Unis en Argentine, qui a dit que le Canada serait peut-être invité à devenir membre de l'Union panaméricaine. Le Canada va probablement accepter l'invitation, surtout pour activer son commerce avec l'Amérique du Sud.

ACCUSATIONS AUSSI GRAVES QUE PRECISES

Un député agraire accuse des compagnies de violer la loi.

LE TRAFIC DU GRAIN

EDMONTON, Alberta, 22. (Presse Canadienne.) — M. W.-C. Smith, député agraire de Redcliffe, a prononcé à la législature, jeudi, de sensationnelles accusations contre plusieurs grosses compagnies qui font le trafic du grain dans l'ouest canadien. Il a proposé, dans une résolution, que les gouvernements fédéral et provincial fassent une enquête approfondie sur le commerce du grain au Canada et cherchent les moyens d'établir un nouveau régime de vente dans le but de réduire les frais de transport et de vente.

M. Smith a lu un affidavit de M. Wm.-S. Morrison, d'Edmonton, accusant un grand nombre de compagnies, y compris la Saskatchewan Cooperative Elevator Company et l'United Grain Growers Limited d'avoir violé la loi du grain et le code criminel sur plusieurs points.

Le document déclare que l'on peut obtenir à ce sujet le témoignage du premier ministre Dunning, de l'hon. George Langley et de M. J.-A. Maharg. On lit également dans la liste le nom de M. Magill, secrétaire de la Bourse du Grain de Winnipeg.

M. Smith a lu des lettres pour corroborer l'affidavit avant d'ajourner à cet après-midi le débat sur sa résolution.

SEPT FAMILLES VICTIMES DU FEU

QUEBEC 22 (Du correspondant de la "Patrie").—Deux propriétés adjacentes, comprenant sept logements, ont été incendiées de bonne heure ce matin dans la rue de La Reine à Saint-Roch. Sept familles ont été tirées de leur sommeil par l'alarme et ont pu se sauver avec l'aide des voisins mais sans pouvoir sauver quoi que ce soit de leurs effets de ménage. Les locataires des deux maisons étaient MM. Ovila Nolin, Rosario Asselin, Pierre Smith, James Tweddell, Eugène Poulfot, Mme Vve C.-A. Bélanger, et Mme Vve Théo. L'Heureux.

Les pertes se chiffrent à près de $30,000.

ON L'ACCUSE D'UN TRIPLE MEURTRE

DUMAS, Sask., 22. (Presse canadienne) — Victor Masson a été arrêté, hier, par la police provinciale et il subira son enquête préliminaire, mardi, sous l'inculpation d'avoir fait mourir Jean Chauvelon, sa femme, et sa belle-fille, Mlle Schmidt, dont on a retrouvé les cadavres calcinés dans leur maison partiellement incendiée près de Kennedy, Saskatchewan, vendredi dernier.

JUGEMENT REMIS

OTTAWA, 22 (Du correspondant de la "Patrie"). — Le jugement de la Cour Suprême du Canada dans la cause de déqualification de M. Johnson, député progressiste de Moose-Jaw à la Chambre des Communes, qui devait être rendu, ce matin, a été renvoyé à demain.

DECES TROP NOMBREUX DE JEUNES MERES

Statistiques vitales qui ne font pas honneur à notre pays.

LES NOUVEAUX-NES

OTTAWA, 22.— (Du correspondant de la "Patrie") — D'après les statistiques de 17 pays civilisés, le Canada occupe la 17e place pour la mortalité chez les jeunes mères. C'est une honte pour notre pays remarque une brochure que publiera bientôt le ministère de la Santé. Le premier soin d'un pays est de sauver la jeune mère et son enfant. En 1921 il y a eu au Canada 257,728 naissances et 26,280 bébés sont morts avant un an soit une moyenne de 102, par mille. Le nombre de mères qui ont succombé à la naissance de leurs enfants est de 1,206, soit plus de 4 par 1,000 naissances. Cette proportion est beaucoup trop considérable pour les mères et pour les enfants. Voici les statistiques des décès chez les bébés par province:

Québec	128	par mille
Nouvelle-Ecosse	100	" "
Ontario	91	" "
Ile du P.-Edouard	83	" "
Manitoba	82	" "
Saskatchewan	80	" "
Colombie-Brit.	56	" "

Taux de la mortalité chez les mères à la naissance de leurs enfants:

Alberta	6.70	par mille
Saskatchewan	5.69	" "
Ontario	5.22	" "
Colombie-Brit.	4.78	" "
Manitoba	4.38	" "
Nouvelle-Ecosse	4.30	" "
Nouv.-Brunswick	4.09	" "
Québec	3.80	" "
Ile du P.-Edouard	3.24	" "

De toutes les provinces, c'est Québec qui a la plus grande proportion pour les décès chez les enfants et la plus favorable en ce qui concerne les mères de famille.

A la mémoire de Sir Wilfrid Laurier

QUEBEC, 22. (Spécial à la Patrie. — Un important service funèbre a été célébré hier matin à 9 heures en la chapelle du séminaire pour le repos de l'âme de sir Wilfrid Laurier. Ce service était un hommage posthume des amis de l'homme d'état regretté et une foule nombreuse y assistait. On remarquait parmi les principaux personnages présents: sir Charles Fitzpatrick, lieutenant-gouverneur, l'hon. A. Turgeon, l'hon. juge Malouin, l'hon. juge Choquette, l'hon. A. Robitaille, le Dr A. Morisset, Greffier du Conseil exécutif, et un très grand nombre de députés provinciaux et d'autres politiciens de cette ville. Le service a été chanté par Mgr M. Laflamme, curé de Notre-Dame assisté des abbés Desaulniers et Belleau. La maîtrise de Notre-Dame a fait le chant sous la direction de M. l'abbé Desmet.

La chapelle du séminaire avait été décorée de tentures de deuil pour la cérémonie funèbre.

Vous n'avez pas besoin d'un **Phonographe Cabinet**

pour briser la monotonie des longues soirées d'hiver. Le petit instrument ci-dessous en possède toutes les qualités et peut jouer n'importe quel disque. C'est un joli

Phonographe CASAVANT à $12.

d'une valeur régulière de $30.00. Vous savez que le nom CASAVANT sur un instrument, veut dire qualité, durabilité et économie.

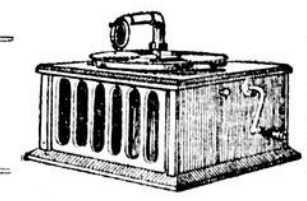

La quantité est limitée. Venez ou écrivez immédiatement.

MONTREAL NEWS BUREAU, Ch. 3, 1er étage, Edifice "La Patrie," Montréal.

La Patrie

TRAITE FRANCO-CANADIEN

La Chambre des Communes a voté après délibération la résolution préliminaire à la ratification du traité de commerce que deux de nos ministres sont allés récemment négocier avec le gouvernement de la république française. La nécessité de rétablir sur un accord précis nos relations commerciales avec la France n'est pas à démontrer. N'y eût-il d'autre raison de restaurer une convention équivalente à celle que la guerre a fait rescinder que la position défavorable dans laquelle nous nous sommes trouvés depuis quelque temps sur le marché français en regard de nos concurrents américains serait en l'occurrence décisive. D'autre part, le nouveau tarif de douanes décrété par les Etats-Unis nous a dans une très large mesure fermé le marché voisin, et nous sommes dans l'obligation de chercher d'autres débouchés à nos produits, particulièrement à nos produits agricoles, dont nous avons chaque année un énorme surplus exportable.

Depuis vingt ans, nous avons en principe reconnu les perspectives d'expansion commerciale qui nous sont offertes en France, mais nous ne nous sommes pas appliqués dans la mesure que nous aurions dû à en tirer parti. Pendant la guerre, naturellement, nos échanges avec la France ont été complètement régis par les nécessités d'ordre militaire, et nous avons fait un chiffre énorme d'exportation. Depuis l'armistice, cependant, notre commerce avec la France est graduellement rentré dans la normale, et la déflation avait l'année dernière achevé son cours. Voici quelles ont été depuis cinq ans nos transactions commerciales avec la France :

	Importations	Exportations
1918	$ 5,274,064	$201,053,676
1919	3,632,900	96,103,142
1920	10,630,865	61,108,693
1921	19,138,062	27,428,308
1922	13,467,803	8,208,228

Ainsi, nous en sommes rendus à ne faire qu'un commerce d'exportation insignifiant avec un pays à qui nous pourrions cependant vendre de vastes quantités de nos produits naturels, à la seule condition de nous entendre pour lui prendre en échange de ses produits.

On objecte que l'accord soumis par M. Fielding sera nuisible à certaines de nos industries et diminuera les recettes de la douane. Cela est vrai, mais seulement dans une mesure négligeable. Par exemple, comment peut-on établir une comparaison entre les vins français et les vins fabriqués dans la province d'Ontario ? La fabrication du vin ne saurait être comptée comme une industrie canadienne, tant elle est restreinte dans son développement et dans son opération. On peut dire que les vins d'Ontario et ceux de France ne sont pas vraiment des produits similaires, et que la concurrence de ces derniers n'est pas influencée par le tarif. D'autre part, en ce qui concerne le revenu des douanes, la légère diminution que M. Fielding prévoit est négligeable en comparaison des avantages que le pays retirera du développement de son commerce avec la France. Comment pourra d'un autre côté être influencé l'opération de la préférence anglaise, cela n'a dans les circonstances qu'une importance secondaire. C'est un but louable que de chercher à développer notre commerce dans l'empire, mais à la condition que nous y trouvions notre profit. Les considérations sentimentales n'ont pas de place dans l'orientation de notre commerce, qui doit être régie exclusivement par les considérations d'intérêt.

REPRESENTATION PROPORTIONNELLE

La Chambre des Communes a procédé hier à la discussion annuelle du système électoral dit de représentation proportionnelle et le plus intéressant du débat a été qu'il a fait voir que l'opinion publique, en tant que reflétée par la députation, est sur cette question dans un complet désarroi. Nous avons été habitués à élire nos représentants par le vote de la majorité, et lorsque le suffrage est réparti entre plusieurs candidats, à considérer comme élu celui qui a le plus grand nombre de voix. Ce mode d'élection n'est pas sous tout rapport parfait, chacun est disposé à l'admettre. Il produit occasionnellement de singulières anomalies et peut même, exceptionnellement, rendre possible l'élection d'un gouvernement par le vote de la minorité. Le système a toutefois opéré généralement d'une manière satisfaisante, de sorte que le public ne manifeste pas de forte inclination à en changer, d'autant moins qu'il ne voit pas clairement comment il se trouvera mieux de la représentation proportionnelle ou de cet autre mode qui s'en rapproche, le vote dit alternatif.

Pour illustrer la défectuosité du régime actuellement en vigueur, on montre par exemple que, dans la Chambre actuelle, les conservateurs de la Nouvelle-Ecosse et de la province de Québec n'ont pas un seul représentant, malgré que leur masse constitue une considérable proportion des suffrages. Il est arrivé souvent que la majorité du gouvernement, aux Communes, fût absolument disproportionnée au nombre total de votes en sa faveur dans l'ensemble du pays.

D'autre part, suivant le principe du gouvernement par la majorité, que tout le monde admet, le gouvernement est revêtu de la suprême autorité, sa majorité en Chambre ne fût-elle que d'une voix. A première vue, cela peut sembler fautif et dangereux ; il n'en est toutefois pas ainsi dans la pratique. L'influence du parti d'opposition dans la chambre populaire, en effet, dépend moins du nombre de députés qui siègent à la gauche du président que de l'effectif du parti d'opposition dans le peuple. Et c'est à quoi tout gouvernement doit sans cesse porter attention. Ce sont les forces oppositionnistes dans la masse de l'électorat qui au fond exercent un contrôle sur le gouvernement. De sorte que la force numérique de l'opposition à la Chambre est d'importnace secondaire. Le mieux est probablement d'avoir une opposition assez forte pour critiquer suffisamment les actes du gouvernement, mais pas assez pour le gêner sérieusement. Que le véritable contrôle soit au dehors, que le gouvernement soit tenu de porter attention à l'opinion publique plutôt qu'à ses opposants au parlement, nos élections générales l'ont fréquemment démontré. Par exemple, le gouvernement Laurier, qui avait en 1911 une majorité énorme en Chambre a été renversé par cette force extérieure. En 1921, pour s'être fié sur l'infériorité numérique de l'opposition à la Chambre, le gouvernement Meighen a eu un dur réveil au scrutin du 6 décembre.

La représentation proportionnelle a d'ardents partisans, jusqu'à ce qu'on la mette en pratique. Après, leur enthousiasme se refroidit sensiblement.

Un de ses inconvénients est d'élargir démesurément les circonscriptions électorales, qui, dans notre pays où la population est généralement clairsemée, sont déjà trop vastes.

INDUSTRIE LAITIERE

L'Association des éleveurs d'Ayrshires du Canada a tenu cette semaine dans notre ville son assemblée annuelle, dont les délibérations n'intéressent pas que ses membres. On ne se rend pas assez compte, dans le public en général, de l'importance nationale de l'oeuvre qu'accomplissent les sociétés d'éleveurs. C'est à leur travail que nous sommes dans une large mesure redevables de l'expansion de l'industrie laitière et de l'amélioration de ses méthodes qui la rendent d'année en année plus productive à la fois et plus profitable.

Une de leurs plus fécondes activités est la propagande qu'elles font pour l'amélioration des troupeaux. La société des éleveurs d'Ayrshires s'est appliquée à cette oeuvre de vulgarisation avec un zèle digne de tous les éloges, et le résultat de ce travail a été la substitution, sur des milliers de fermes, de troupeaux de race pure et profitables à des troupeaux communs dont nos cultivateurs ne retiraient aucun bénéfice.

Notre province, comme du reste les autres provinces du Dominion et aussi les Etats-Unis, a encore un long chemin à parcourir pour placer son industrie laitière sur les bases payantes où elle devrait être établie. Une proportion effarante de nos troupeaux de ferme ne sont en effet pas rémunérateurs, en ce sens que le rendement en produits laitiers ne compense qu'incomplètement pour la nourriture et les soins donnés aux troupeaux. Trop de cultivateurs, malheureusement, ne regardent que le rendement de leurs vaches laitières, sans le comparer au prix de revient, de sorte qu'ils persistent indéfiniment à garder des animaux qui en réalité, à la fin de chaque année, leur représente une prte de labeur et une perte d'argent.

Peu de cultivateurs pourraient ou oseraient, d'un seul coup, renover tout leur troupeau. Mais ils peuvent y procéder graduellement de façon que cette rénovation s'accomplisse en un certains nombre d'années. Le meilleur résultat initial se peut obtenir de l'emploi d'un reproducteur de race pure, et successivement peuvent être remplacés les animaux les moins désirables par de jeunes individus pur-sang.

Un troupeau de vaches ayrshires représente sans doute un capital bien plus considérable qu'un troupeau bâtard. Mais le cultivateur qui a le courage de placer son capital dans l'achat de vaches laitières de race pure doit-il s'en inquiéter lorsqu'il est assuré d'avance que ce placement sera éminemment rémunérateur ?

LES INVALIDES DE LA GUERRE

On est péniblement impressionné en entendant les déclarations faites devant la Commission royale des pensions militaires par un certain nombre d'invalides de la guerre. "Il est évident, dit l'un, que le gouvernement s'applique beaucoup plus à chercher à trouver que notre condition physique était mauvaise avant la guerre que maintenant". "Dans cette province, dit un autre qui a perdu la vue au front, on ne s'occupe pas des aveugles". Plusieurs invalides accusent d'indifférence à leur égard le public et les gouvernements.

Lorsque c'était le temps de recruter des combattants, nous jurions à nos jeunes gens une reconnaissance éternelle et nous nous engagions à les entourer des soins les plus attentifs s'ils revenaient blessés. Nous n'étions pas avares de promesses lorsqu'il s'agissait d'induire nos jeunes gens à s'enrôler. Sans doute, nous leur avons promis plus que nos ressources ne nous permettent de leur donner.

Mais ce que nous pouvons donner à ceux qui nous ont défendus avec un si beau dévouement, nous le leur devons sans mesquiner. Nous devons à tous nos combattants une reconnaissance sincère. Ils sont trop pour que nous puissions leur revaloir à tous, éen argent, le service qu'ils nous ont rendu, et ceux qui sont en état de le faire doivent pourvoir à leur subsistance. Ceux-là ont d'ailleurs assez de raison et de grandeur d'âme pour ne pas s'attendre que la nation les fasse vivre dans l'oisiveté. Mais aux invalides nous devons un traitement différent et il est en notre pouvoir de le leur assurer, parce que, dans leur cas, nous devons à notre tour, ne pas reculer devant les sacrifices nécessaires.

C'est ce que les pouvoirs publics cherchent à mettre en pratique. Les chiffres officiels prouvent que le Canada traite ses anciens soldats avec plus de largesse que ne sont traités ceux des autres pays auxquels nous étions associés dans la guerre. Hélas ! il nous est revenu trop d'invalides pour que nous puissions leur assurer à tous la vie facile et large que nous serions heureux de leur procurer.

Ce sera un cruel malentendu si, lorsque le pays adoucit le mieux qu'il peut le sort de ses invalides, ces derniers restent sous l'impression que leur sort nous est indifférent. Pour dissiper ce malentendu, il faut que la Commission royale qui entend les plaintes de nos vétérans ne manque pas de bien définir et de bien faire comprendre à nos anciens soldats ce que nous faisons pour eux et pourquoi nous ne pouvons faire davantage. Et d'autre part, il ne faut pas que la nation plaide pauvreté pour se dispenser de faire pour nos invalides de la guerre tout ce qu'elle est en honneur tenue de faire.

En un mot, il ne faut pas mesquiner sur les pensions sous prétexte que le paiement de ces pensions nous mettra à la gêne.

LES BUVEURS D'EAU

Les buveurs d'eau réunis à Ottawa ont résolu d'entreprendre une nouvelle campagne pour imposer la prohibition à tout le Canada.

A une grande convention qui aura lieu au mois de mai ou en juin, ils fourbiront leurs armes meurtrières.

Tout récemment, l'hon. L.-A. Taschereau déclarait que pas un gouvernement à Ottawa ne serait assez fort pour imposer ses volontés à la province de Québec qui s'est donné une loi de tempérance mitigée selon ses goûts et conforme à son esprit de liberté.

La Fédération Canadienne de Prohibition tiendra-t-elle compte de l'avertissement solennel du premier ministre de notre province ?

LE SERVICE CIVIL

La question du service civil soulevée par M. Power, député de Québec-Ouest, reviendra cette semaine sur le tapis. Malgré tout son désir de modifier la loi régissant la Commission, le gouvernement est tenu d'y aller lentement et sagement. Les progressistes considèrent que la Commission du service civil est une arche sainte qu'il serait sacrilège de toucher, et les conservateurs, bien qu'ils doivent en grande partie la défaveur dans laquelle ils sont tombés à leur impuissance de partager les dépouilles parmi leurs amis, croient que le plus sage est de laisser leurs adversaires se débrouiller comme ils le pourront. Les conservateurs de la vielle école, les vrais traditionalistes, demandent l'abolition de la Commission du service civil parce qu'elle exerce des pouvoirs qui appartiennent aux ministres et constitue une négation du gouvernement responsable. Il ne manque pas de libéraux aujourd'hui qui pensent comme eux. L'expérience a été funeste. Aux dernières élections provinciales, des comtés libéraux ont été perdus parce que les députés qui les représentent au parlement fédéral n'ont pu rien faire pour récompenser les partisans dont le dévouement est fort apprécié lorsque le clairon sonne.

La "Gazette", qui a toujours condamné l'existence des pouvoirs exorbitants de la Commision, espère que le parlement trouvera le moyen de remédier à un système que rien ne recommande et qui est à la fois encombrant et malfaisant. Elle demande que la responsabilité du gouvernement soit rétablie dans la nomination des employés publics. "Si le parlement, ajoute l'organe conservateur, ne tient pas à prendre une décision sur la proposition du major Power ou sur la suggestion alternative du premier ministre, le ministère devrait lui-même prendre l'initiative, faire des recommandations et les faire adopter par les Chambres." On dit que les commissaires actuels songent à prendre leur retraite, ce qui permettrait au gouvernement de les remplacer par des libéraux de confiance. Il est aussi question de nommer deux outrois commissaires additionnels afin de donner du sang nouveau à cet organisme important qui ne fonctionne pas au goût du parti au pouvoir et qui cause tant d'ennuis aux chercheurs de places ou de promotions.

LE RESEAU NATIONAL

L'"Evénement" est fort désappointé de la tournure que prennent les événements au sujet du réseau national. La nomination de M. Talbot comme membre du bureau de direction ne lui dit rien qui vaille et il craint que Québec ne soit sous la dépendance de Toronto ,ce qui voudrait dire que son port ne pourra obtenir les développements qui lui étaient promis. Laissons-lui la parole:

"Il est évident pour Québec que sa sujétion au point de vue ferroviaire est désagréable, injuste et impolitique. Mais sa dépendance de Toronto est le gage certain de malentendus qui nuiront énormément à l'essai loyal. La province de Québec avec ses 65 députés libéraux et ses 6 ministres n'a pas été capable de sauver son autonomie régionale en matière de chemins de fer. Les provinces maritimes ont été plus heureuses et l'Ontario, comme au plus beaux jours des tories, s'est réservé la part du lion. Ainsi donc, lorsque la population de la Rivière-du-Loup, celle de Chicoutimi ou celle de Québec auront des réclamations à offrir en rapport avec le service ferroviaire, c'est de Toronto qu'il leur faudra espérer justice. C'est de cette façon-là que le gouvernement de l'honorable M. Mackenzie-King entend faire oublier à Québec les injustices subies dans le passé ?"

Cette citation montre bien l'état d'âme du confrère. Il a cru même remarquer que Montréal commence à penser qu'une division administrative lui vaudrait mieux que les bureaux-chefs. Il considère, de plus, que si l'on a l'intelligence de tirer avantage de la coopération nationale de nos chemins de fer, de nos ports de mer et de notre marine marchande, ce sera à Québec, logiquement, qu'il faudra chercher la clef de la situation.

ELLES VALENT LEUR PESANT D'OR

Un homme du Nouveau-Brunswick ne peut dire trop de bien des Pilules de Dodd pour les Reins

Il conseille aux personnes qui souffrent de maladie des Reins de les employer.

Pine Ridge, N.-B., 16 Fév. (Spécial),—Des rapports de toutes les parties du Nouveau-Brunswick arrivent disant toute la popularité des Pilules de Dodd pour les Reins comme remède pour maladies des reins sous toutes ses formes.

Partout, quelque soit le peu d'importance de l'endroit, il se trouve au moins une personne qui est prête à déclarer qu'elle doit sa santé au grand remède canadien. M. Edward Chandler, un résident bien connu d'ici est un de ceux-là.

"J'ai employé dix boîtes de vos Pilules de Dodd pour les Reins, et ne peut trop en dire de bien", déclare M. Chandler. "Elles valent leur pesant d'or et je conseillerais à tous ceux qui souffrent de mal de reins de les employer".

Les Pilules de Dodd pour les Reins sont devenues un remède de famille parce que les gens les ont essayées et trouvées bonnes. Elles aident à combattre le rhumatisme, lumbago, diabète, dos perclus, maladie de coeur et maladies des voies urinaires, parce que tous ceux-ci sont, soit des maladies de reins ou sont causées par le défaut des reins de remplir leurs fonctions.

IMMIGRATION A OUTRANCE

Le "Monde Ouvrier" se prononce fortement contre toute immigration à outrance, parce que le chomage est encore trop considérable en ce pays.

L'organe du travail organisé croit que le but de la campagne menee par les corps publics et les chemins de fer en faveur d'une immigration plus forte, n'est pas de faire venir au Canada des agriculteurs, des fermiers et des domestiques, comme d'avoir à la disposition des capitalnes d'industrie des quantités d'ouvriers qui se feront concurrence.

"Nous savons aussi, dit-il, que dans chaque centre industriel au Canada, il y a des milliers et des milliers de sans-travail; que le chômage existe presque à l'état chronique, surtout durant les mois d'hiver; nous savons également qu'il est devenu presque impossible aujourd'hui — tant dans les districts ruraux que dans les villes — pour un ouvrier d'élever sa famille décemment et lui donner non pas le confort et le luxe mais simplement les nécessités les plus élémentaires de la vie; nous savons que c'est un quasi-crime de lèse-humanité que de chercher à faire venir ici des milliers d'ouvriers qui forcément devront grossir la grande armée des sans-travail ou remplaceront jes artisans canadiens en acceptant leurs positions à un salaire réduit."

Le "Monde Ouvrier" continue ainsi:

"L'heure est grave et le danger imminent; jusqu'à maintenant la population ouvrière de notre province surtout a toujours été citee pour sa modération et son calme, seulement il ne faudrait pas la pousser à bout de patience; il est bon de se rappeler que "ventre affamé n'a pas d'oreilles."

"Il faudrait, sans plus tarder, qu'une pression soit faite près du gouvernement par le Congrès des Métiers et du Travail du Canada pour lui faire abandonner ce fameux plan de colonisation qui n'est qu'un trompe-l'oeil et comme nous sommes membres de la Fédération Internationale du Travail, il serait bon également que celle-ci soit mise au courant de la situation exacte du marché du travail au Canada et que les membres de tous les syndicts européens soient prévenus que s'ils émigrent au Canada c'est la misère qui les attend ou du travail à salaire réduit.

"Que toutes les unions de la province de Québec passent des résolutions protestant contre ce projet d'immigration à outrance et fassent parvenir leur protestation au Congrès Ouvrier. C'est votre gagne-pain, votre existence même qui est en jeu. Agissez en conséquence, et agissez vite."

Les déclarations du ministre de l'Immigration et des autres membres du cabinet fédéral ne laissent pourtant lieu à aucune ambiguité. Le pays a besoin d'un surroît de population pour mettre en valeur ses immenses richesses naturelles, ses terres presqu'illimitées encore incultes. Mais l'on a pris la résolution de faire une sélection soignée des sujets qui viendront de l'Europe. Ce qui nous manque, ce sont des fermiers, des garçons de ferme et des domestiques. Il ne peut pas être question de faire de la réclame pour grossir les rangs du prolétariat dans les villes.

Une immigration bien dirigée, choisie avec circonspection et prudence ne saurait nuire aux meilleurs intérêts du Canada. Qu'on évite les erreurs du passé et qu'on n'ouvre la porte qu'aux colons dont nous avons un réel besoin. Toute immigration à outrance serait dangereuse.

NOTES

Pas d'embargo — Le "World" de New-York ne veut pas que les Etats-Unis mettent un embargo sur le charbon expédié au Canada. "Les Canadiens, dit-il, sont des êtres humains comme nous et ils ont même plus besoin d'anthracite que nous. Nous leur avons fourni du combustible dans le passé et nous devrons continuer de leur en procurer. Si le Delaware & Hudson transporte trop de charbon au Canada, il suffira de réduire la quantité des envois; pas n'est besoin pour cela de s'exposer à des complications internationales."

—:o:—

Divergence extraordinaire. — Sir Henry Thornton prétend que les chiffres fournis par les statisticiens du bureau des commissaires des chemins de fer sont inexacts. Au lieu de se solder par un déficit de $1,500,000, le dernier exercice accuserait un surplus de $3,000,000. Les revenus et les dépenses des voies ferrées de l'Etat doivent être pourtant chose assez facile à établir pour des comptables. Ceux du bureau des commissaires sont-ils, oui ou non, compétents? Sur quoi se base le président de l'exécutif pour nier les chiffres de l'administration? Le parlement sera sûrement saisi de cette affaire. Le "Canada", qui dit que sir Henry assiste à trop de banqueurs, nous expliquera sans doute ce qu'il en est.

—:o:—

Réhabilitation de M. Bouchard. — Le "Clairon" de S.-Hyacinthe dit que l'élection de M. Bouchard par une fote majorité est sa réhabilitation complète. "Il ne pouvait, écrit-il, désirer une plus belle revanche de toutes les misères qui lui avaient été faites par ceux qui avaient juré de le perdre par tous les moyens possibles dans l'estime de ses concitoyens, et qui avaient réussi par la calomnie et les fausses représentations, à lui faire subir une défaite temporaire aux élections de 1919. Cette victoire éclatante fera aussi disparaître certaines préventions à l'endroit de M. Bouchard, que ses ennemis avaient su faire naître dans l'esprit de quelques chefs du parti libéral à Québec et à Montréal. Cet état d'esprit a été la cause de frictions qui étaient loin d'être de nature à servir la cause du parti libéral, et qui ont nui au progrès de la ville et du comté de Saint-Hyacinthe. Les chefs du parti, quels qu'ils soient, comprendront maintenant la fausseté de toutes les calomnies qu'on leur avaient colportées contre M. Bouchard, et ils auront réalisé que toutes ces gens qui s'empressaient autour d'eux, pour discréditer notre député actuel, faisaient partî d'un complot savamment organisé."

—:o:—

Eléments peu désirables — Le "Canada-Français" de Saint-Jean fait sur le résultat des élections provinciales des commentaires que nos lecteurs ont droit de connaître. "Disons-le pour le plus grand intérêt et du public et du parti libéral, écrit le confrère, il existait dans la métropole et ailleurs, un mécontentement causé par la présence au sein du parti, d'éléments qui n'y auraient jamais dû pénétrer. Le sentiment populaire indépendant s'est soulevé contre ces éléments et il a répudié ceux qui, dans son opinion, ne méritent pas la confiance dont on les a investis dans un moment de distraction regrettable. La leçon — c'en est une à notre sens — devra profiter à ceux qui ont charge de la recueillir pour les besoins communs. Les journaux commentent à leur façon les résultats de l'élection et s'apitoient sur le sort de quelques-uns des vaincus, en cherchant des prétextes. Nous croyons avoir donné des raisons plus fortes que tous les prétextes et nous souhaitons que pour le plus grand bien de la province, aussi bien que pour celui du parti libéral, l'on s'efforce de faire disparaître les causes qui ont amené les effets que nous déplorons." Si le "Canada-Français", voulait être plus précis, ses lecteurs lui en sauraient gré sans doute. Quels sont ces éléments qui n'auraient jamais dû pénétrer dans le parti libéral?

BREFS COMMENTAIRES

A défaut de la traditionnelle hirondelle, les préparatifs de la Saint-Patrice nous annoncent le printemps.

—:o:—

La vie mesquine. — Quand nous pourrons cesser d'économiser le charbon, nous devrons nous mettre à économiser la lumière.

—:o:—

La ville a encore mille tonnes de charbon à offrir à la population pour finir l'hiver. C'est le cas de dire qu'il n'y en a pas pour la creuse dent.

—:o:—

Maintenant que la Chambre des Communes a rejeté la môtion de M. Woodsworth, il ne reste plus qu'à nous faire payer nos trois cents millions de réparations.

—:o:—

L'élargissement de la rue Sherbrooke coûtera trente-cinq millions de dollars. Et les membres de la Commission exécutive n'ont pas besoin d'y regarder autrement pour trouver le projet intéressant!

LE BUDGET FEDERAL POUR 1924 EST DE $427,511,235

Comme l'an dernier, le ministre des finances a taillé dans les dépenses de sorte que l'économie totale est de $51,660,156.

TABLEAU COMPARATIF

OTTAWA, 22. (Spécial à la Patrie.) Les prévisions budgétaires présentées hier à la Chambre par le ministre des finances se totalisent à $427,511,235.73 comparées à $479,171,391.90 l'an dernier. Il y a eu $51,660,156.17 de coupures dans les dépenses. Les économies depuis deux ans se chiffrent donc à environ deux cents millions. Le tableau suivant donnera une idée d'ailleurs du nouveau budget, si on le rapproche de celui de 1922-23.

	1923-24	1922-23
Intérêt sur la dette publique	$135,843,700.94	$138,223,470.42
Pensions	33,527,277.10	34,139,806.42
Rétablissement des soldats sur les terres	8,400,000.00	12,000,000.00
Rétablissement des soldats	12,862,000.00	15,573,500.00
Total	$190,632,978.04	$199,936,776.84
Chemins de fer et canaux (y compris prêts au Canadien National Railway)	$ 77,863,469.00	$100,948,565.00
Prêts pour construction de logements		9,550,080.00
Total	$268,496,447.04	$310,435,411.84
Laissant au gouvernement pour fins fédérales	136,882,973.69	141,787,875.06
Total	$405,379,420.73	$452,223,286.90
Dépenses imputables au capital	$ 17,782,815.00	$ 19,036,305.00
Après budget des réclamationst de guerre	4,349,000.00	7,911,800.00
Total	$427,511,235.73	$479,171,391.90

Les principales diminutions sont:

Intérêt sur la dette publique (non compris le fonds d'amortissement), $2,379,769.48; pensions, $612,529.32; travaux publics, $955,813.68; travail, $1,364,000.00; police montée, $313,825.00; établissement des soldats sur les terres, $3,600,000.00; rétablissement civil des soldats, $2,711,500.00. Les estimés totaux pour le chemin de fer national pour l'année 1923-24 est de $73,000,000 contre, l'an dernier, $97,750,000. La diminution est de $24,750,000 à comparer avec $4,360,720 l'an dernier, soit une diminution de $2,860,720. On avait prévu, l'an dernier, à un prêt pour construction de logements se totalisant à $9,550,080. Il n'y a pas d'item correspondant cette année.

Les principaux items d'augmentation dans les charges du revenu consolidé sont : l'immigration et la colonisation: $1,316,490.05; subsides aux provinces: $718,758.40 dus aux paiements statutaires sur la base du nouveau recensement, Indiens, pour éducation, $500,000; bureau de poste, $778,641.50.

Les charges au compte du capital indiquent une diminution de $1,253,490. Le capital au compte des travaux publics est augmenté de $797,000, en vertu des items ajoutés pour les édifices publics à Ottawa. Le montant ajouté au capital pour les canaux est de $3,800,000 de plus que l'an dernier par suite d'octrois additionnels au canal Welland.

Un montant de $4,349,000 est compris pour l'ajustement des réclamations de guerre, soit une diminution de $3,562,800 sur l'année précédente.

GRAND DEUIL A WOONSOCKET

M. Adélard Archambault, ancien lieut.-gouverneur et ancien maire, décédé.

SA CARRIERE

WOONSOCKET, 22. (Spécial à la Parite.) — L'hon. M. Adélard Archambault, ancient lieutenant-gouverneur de l'Etat de Rhode Island et ancien maire de Woonsocket, est mort, cette nuit, après une assez longue maladie. M. Archambault a joué un rôle considérable dans la politique américaine et fut l'un des champions de la

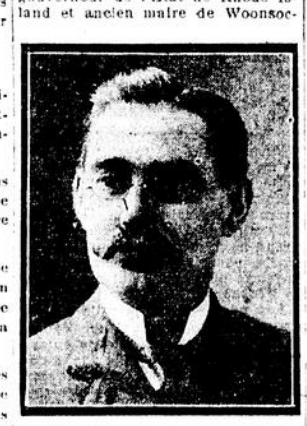

L'HONORABLE M. ADELARD ARCHAMBAULT, ancien lieutenant-gouverneur du Rhode-Island, décédé.

sa qualité de principal officier de l'Union Saint-Joseph d'Amérique. Il fut l'infatigable défenseur des nôtres et le chaleureux interprète de leurs revendications dans tous les milieux où s'exerçaient son zèle et son talent.

M. Archambault est mort dans la soixantaine. Il était né à St-Paul l'Ermite, Québec et avait fait ses études au Collège de l'Assomption. Tout jeune, il était allé s'établir à Holyoke d'abord et à Woonsocket ensuite. Reçu avocat, il exerça brillamment sa profession. Ses concitoyens l'élurent à deux reprises maire de Woonsocket. En 1905, il était nommé lieutenant-gouverneur du Rhode-Island, poste qu'il a rempli avec honneur. Il avait occupé dans les affaires plusieurs fonctions importantes. A l'heure de sa mort, il était procureur de la ville de Wonsocket. Le défunt était célibataire.

Ses funérailles auront lieu jeudi matin.

50,000 de livres de moins.

Le commerce du thé, comme tous les autres commerces, a traversé de rudes épreuves depuis la guerre. Le mauvais temps, de grèves parmi les travailleurs des plantations, et l'atmosphère incertaine de la politique ont si sérieusement contribué à réduire la dernière récolte que nous sommes en présence d'une diminution de plus de 80,000,000 de livres de thé, une quantité qui suffirait à la consommation totale du Canada pendant plus de deux ans. Le résultat inévitable a été une augmentation graduelle dans les prix, à tel point que le thé coûte aujourd'hui énormément plus cher qu'il n'a jamais coûté. Au Canada, la Compagnie de Thé Salada, notre plus grosse maison de thé, s'est trouvée dans l'obligation d'augmenter le prix de toutes ses marques pour maintenir la qualité invariable du Thé Salada.

Deuil pour Waterville

WATERVILLE, Qué, 22. (Presse canadienne). — Peter Swanson, ancien maire de Waterville, a succombé à la pneumonie, ce matin.

Vin Elixir Tonique du Dr Coderre

Dr J. Emery Coderre (1818-1888), Président de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal, Professeur de Matière Médicale et de Thérapeutique à l'Université Victoria; Docteur en Médecine à l'Université de Castledown; Docteur en Médecine de l'Univeralité Victoria.

Lorsqu'on fait une cure au Vin Elixir Tonique du Dr Coderre, le premier bénéfice qu'on éprouve est une activité plus grande de la circulation, le pouls prend de l'ampleur et de la force, le visage se colore, la peau s'anime et l'on sent un état de bien-être et de force croissante.

Le VIN ELIXIR TONIQUE du DR CODERRE est le meilleur de tous les toniques. C'est le spécifique à employer par les hommes et les femmes dont la circulation est mauvaise et dont les vaisseaux sanguins commencent à vieillir, c'est-à-dire par toutes les personnes qui approchent la quarantaine ou qui la dépassent. En assouplissant les artères et en aidant la circulation, il ramène l'appétit, les forces et la bonne digestion.

Partout où il y a symptômes de mauvaise circulation — amaigrissement rapide, palpitations de coeur, agitations, inquiétudes, insomnies, démangeaisons, maladies de la peau, prurit chronique — il y a lieu d'attendre les plus grands bienfaits du VIN ELIXIR TONIQUE du DR CODERRE.

La Compagnie Médicale du Dr Coderre, 482, rue St-Paul Ouest, Montréal.

Spécialement pour le coeur et les nerfs

LES ESPIEGLERIES DE TI-JEAN LAROUPIE

Par Gene Byrnes

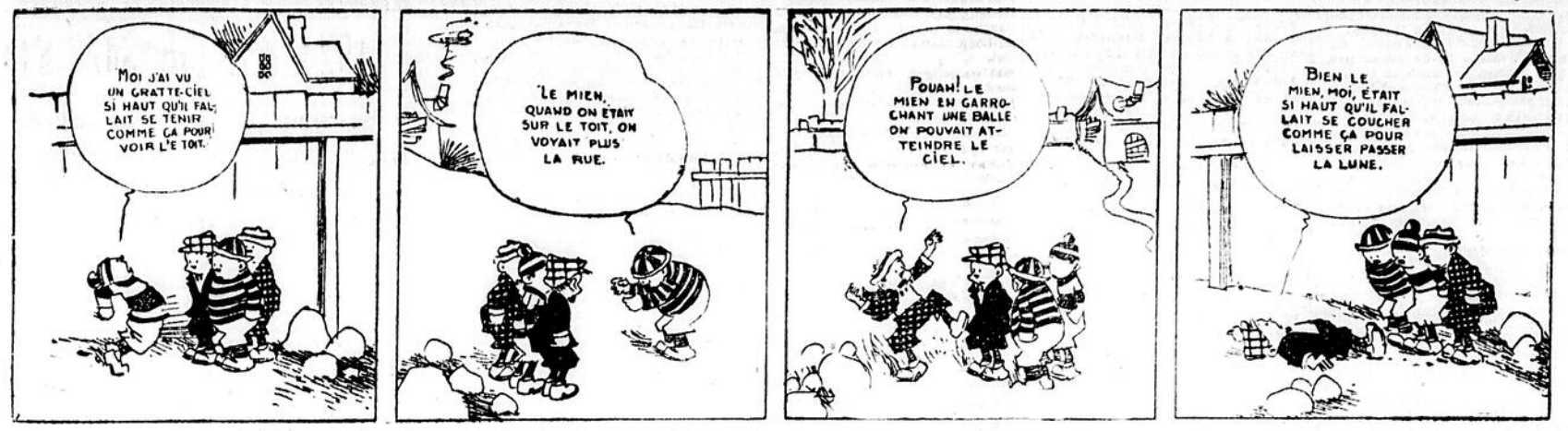

COURRIER DE STE-SOPHIE DE LEONARD

SAINTE-SOPHIE, 17.—Spécial à la Patrie). — Voici un résumé des statistiques paroissiales pour l'année 1922 : population, 1,458 âmes; communiants, 1,106; non-communiants, 352; baptêmes, 65 garçons et 35 filles; sépultures, 31à mariages, 17; familles, 269, soit une diminution de 15 familles ou 100 personnes sur 1921.

—Mme Joseph Pepin et Mlle Prudentienne Pepin, soeur et nièce de M. C. B. Poisson, père de la R. S. Charles de la Croix, étaient de passage ici, à l'occasion de cette visite, ainsi que M. et Mme Ludger Pepin, de Saint-Pierre-les-Becquets, beau-frère et belle-soeur de M. C. B. Tessier.

Par une curieuse coïncidence, les deux religieuses de Nicolet ont eu la bonne fortune de se croiser avec Soeur Anatole et Soeur Ananias, du monastère des Soeurs de la Charité de Québec, leurs cousines, en passant à Sainte-Cécile et Saint-Pierre-les-Becquets.

COURRIER DE RIVIERE-DU-LOUP

RIVIERE-DU-LOUP, 22. (Spécial à la "Patrie".) — On vient de fonder en cette ville un cercle de fermières. On a enrôlé lors d'une assemblée une quarantaine de membres. Ce cercle sera sous la direction de M. J.-N. Albert, agronome du district qui a été assisté dans la formation de cette nouvelle association par M. Ls.-M. Gagnon. Le bureau de direction se composera de Mme Joseph Lebel, présidente, Mmes Alfred Desjardins et Charles Morin, vice-présidentes, de Mmes François Viel Cyriac Pelletier, Adélard Thibault et Mlle Lachance. M. le curé de Saint-Patrice a accepté le titre d'aumônier de la nouvelle association.

—M. François Lapointe, de Montréal et autrefois de cette ville, est décédé à l'hôpital de cette ville dernièrement. Ses funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Patrice au milieu d'un grand nombre d'amis Il était le frère de M. Edgar Lapointe, gérant de la commission des liqueurs, de cette ville.

—Un bon nombre de nos concitoyens sont allés rendre les derniers devoirs à l'épouse du Dr L.-F. Dubé, de Notre-Dame-du-Lac, dont les funérailles ont eu lieu en cette paroisse ces jours derniers.

—M. Joseph Charest, entrepreneur, de cette ville, a entrepris les réparations à faire à la banque Molson, que le feu a dévasté il y a quelques semaines.

LA DEBILITE GENERALE SUIT L'INFLUENZA

Les suites sont souvent plus dangereuses que la maladie elle-même.

Aucune précaution raisonnable ne devrait être épargnée pour éviter une attaque d'influenza. La maladie elle-même est souvent fatale et ses suites, parmi ceux qui sont épargnés, rendent la vie de la victime presque toujours misérable. Demandez à presque tous ceux qui ont souffert de cette maladie comment est leur santé actuelle, la plupart vous répondront, "Depuis que j'ai eu l'influenza, je n'a jamais été tout-à-fait en santé." Cette maladie laisse derrière elle une faiblesse persistante dans les membres, la courte haleine, une mauvaise digestion, des palpitations de coeur et une sensation de fatigue après le moindre exercice. Cela est dû à l'état de pauvreté du sang dans lequel le patient se trouve après que la fièvre et l'influenza ont passé. Cet état durera tant que le sang ne sera pas reconstitué de nouveau, et pour reconstituer le sang et renforcir les nerfs, rien ne peut égaler un bon traitement aux Pilules Roses du Dr Williams. La valeur de ce remède dans les cas de ce genre est démontrée par la déclaration de M. Edward J. McGuire, de Pembroke, Ont., qui dit, "Durant l'automne de 1918, j'eus une attaque d'influenza — mais non pas sous une forme bénigne. Je restai enfermé dans ma chambre pendant trois semaines et bien que l'influenza se fut calmée je ne recouvrai pas ma santé. Comme question de fait, il me semblait que je devenais plus faible. Je n'avais plus d'appétit, était sujet à des évanouissements mes pieds et mes chevilles étaient terriblement enflés. Le médecin me dit que mon mal s'était développé en un grave cas d'anémie, et bien que je fus sous ses soins pendant plus de deux mois, je ne ressentais aucune amélioration. A cette phase de ma maladie un de mes amis me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams. Je ne consentis pas à cela, vu que je commençais à croire mon cas désespéré. Cependant je fus finalement persuadé de les essayer et après en avoir employé deux boîtes il n'y avait plus de doute qu'elles me faisaient du bien. Je continuai de prendre les pilules jusqu'à ce que j'en eus employé une douzaine de boîtes, lorsque je constatai que tout symptôme était disparu et que je jouissais de nouveau de la meilleure santé. Je retournai à mon travail et depuis ce temps j'ai toujours été en santé et je vois que je dois tout cela aux Pilules Roses du Dr Williams. Je crois que toute personne souffrant des suites de l'influenza ou de toute autre forme d'anémie, devrait faire un essai loyal de ce remède."

Vous pouvez vous procurer les Pilules Roses du Dr Williams chez tout marchand de remèdes ou par la malle à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50, de The Dr Williams' Medicine Co., Brockville Ont. (ann)

—L'eau se fait très rare dans la rivière-du-Loup et on peut craindre d'un jour à l'autre l'arrêt complet de l'énergie électrique. Déjà le service d'éclairage fait complètement défaut dans les rues. Cependant si l'arrêt complet se produit, on espère qu'il sera de peu de durée et que la situation redeviendra normale vers la fin du mois.

—La chorale de Saint-Patrice vient de se réorganiser et comptera une trentaine de membres choisis parmi nos meilleurs chanteurs. La nouvelle chorale se fera entendre pour la première fois à Saint-Patrice, à Pâques.

—Mme Isaac Lavoie est décédée cette semaine à un âge avancé. Elle était la mère de MM. Nelson, Ludger et Ulric Lavoie, de Mme A. Thibault et de Mlle Irène Lavoie. Ses funérailles ont eu lieu à Saint-Patrice.

Peu de Thé dans les Centres Distributeurs Mondiaux.

La ville de Londres, Angleterre, qui fut pendant des générations le marché mondial du thé, est en face d'une disette des plus sérieuses. La consommation mondiale s'est accrue considérablement depuis peu et de plus, l'on estime qu'il s'est produit cette année quatre-vingts millions de livres de thé de moins qu'il ne s'en consomme habituellement. Comme conséquence, les approvisionnements à Londres sont maintenant presque épuisés. Les prix sont aux plus hauts niveaux qu'ils aient jamais atteints et ils pourraient bien monter encore.

COURRIER DE JOLIETTE

JOLIETTE, 22. (Spécial à la Patrie.) — Nous avons eu récemment la visite de M. H. Thornton, président des chemins de fer nationaux. Il était accompagné de M. J. J. Sunderland, autrefois surintendant à Joliette et de M. Hudson. Ils furent reçus dans notre ville, par notre Conseil municipal et par notre Chambre de Commerce. Ces deux groupes attendaient depuis longtemps cette visite afin d'expliquer à Sir Henry Thornton les besoins de notre ville qui s'est vu enlever une industrie florissante, avec la loi qui transportait la presque totalité des usines du C. N. R., à Québec. Le président a reçu nos délégués avec une courtoisie, une amabilité dont ces derniers sont charmés. Nos citoyens ne sont pas sans escompter beaucoup de cette visite, qui fut cependant de très courte durée.

—C'est avec regret que nous apprenons la maladie sérieuse, qui retient notre concitoyen, M. Arthur Comtois, à l'hôpital Saint-Eusèbe. M. Comtois, marchand de Joliette souffre d'une affection des poumons. Nous lui souhaitons une guérison prompte et définitive.

JOLIETTE 17. — (Spécial à la "Patrie"). — Un de nos plus anciens concitoyens vient de disparaître dans la personne de M. David Therrien de cette ville. M. Therrien est décédé chez son fils M. Ernest Therrien, après quelques jours de maladie, à l'âge de 83 ans et quelques mois.

Il laisse deux filles: Mmes J. Hébert, de Montréal et J.-A. Tousignant, de Joliette. Trois fils lui survivent: Ernest, de Joliette, J.-G., d'Amos Abitibi, et Joseph, des Etats-Unis.

Les funérailles eurent lieu à la cathédrale, lundi dernier, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Eugène Martin, vicaire à la cathédrale qui chanta aussi le service. Il était assisté de diacre et de sous-diacre, dans la personne de MM. les abbés Gadoury et Chaussé, professeurs au Séminaire.

—Nous avons eu mercredi dernier, la première assemblée du nouveau conseil municipal. Tous les membres semblent plein d'entrain, et bien décidés à acheminer notre ville vers le progrès. D'aucuns craignent de lui voir renoncer aux habitudes qu'elle a jusqu'ici pratiquées. Dans tous les cas, il y a un fort mouvement en ce sens: on prétend qu'il y a de la dépense dans l'air.

—La grippe sévit chez nos concitoyens. Nous n'avons pas encore eu de mort à enregistrer, mais nos médecins semblent craindre pour la vie de quelques malades.

COURRIER DE NICOLET

NICOLET, 17. (Spécial à la "Patrie").—Dans le cours du mois dernier, est décédée à l'Hôtel-Dieu de Nicolet, Mme Thomas Heney, née Azilda Nourry, à l'âge de 72 ans et 10 mois. Son service a été chanté en la Cathédrale.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Lucien Hébert et le service fut chanté par M. le curé G. Poirier, assisté de diacre et sous-diacre.

Dans le choeur on remarquait MM. les abbés Camirand, Bellemare, Desmarais, Bourgeois, etc. Les communautés étaient largement représentées.

Conduisaient le deuil, le fils du défunt M. W.-T. Heney, de Montréal; son gendre, le docteur H. P. Smith; ses petits-fils, MM. G. Murray Heney, de Montréal, Heney et Edouard Smith, son neveu, le docteur O. Lupien, de Palntoix, Sask., sa nièce, Mlle Bernadette Nourry, ses cousins, M. Philippe Panneton, de Montréal, MM. John et Edgar O'Sraughnessey.

Les porteurs étaient MM. le notaire W. Denis, Ephrem Belcourt, le notaire O. Courchesne, Omer Camirand, M. Emmanuel Rousseau et Louis Caron, maire. De nombreux témoignages de sympathies ont été adressés à la famille. Mme Heney était depuis quinze ans, dame pensionnaire à l'Hotel-Dieu.

COURRIER DE SAINT-HYACINTHE

SAINT-HYACINTHE, 22. (Spécial à la "Patrie".) — Le bazar annuel en faveur des pauvres de l'Hôtel-Dieu, dirigé par les RR. SS. Grises de cette ville, s'est ouvert jeudi dernier par une cérémonie religieuse présidée par Mgr Z. Decelles, V.G.

Une foule nombreuse, comme par s années passées, ne manquera pas d'offrir ses obolès à cette institution de charité.

Le bazar se terminera mardi soir.

—Les propriétaires appelés à voter pour le règlement No. 331 adopté par le conseil municipal, se sont prononcés en faveur d'une exemption de taxes pour la "Canadian U. S. Knitting Co."

Le montant de la valeur foncière est de $2,000,000.00.

Les échevins ont manifesté leur plus vive satisfaction en apprenant le résultat.

—Il y avait grande abondance de bois en notre ville samedi dernier, au marché à bois. L'érable se vendait $10.00 la corde et le bois mou de $8.00 à $8.50 la corde.

COURRIER DE SHAWINIGAN

SHAWINIGAN FALLS, 17. (Spécial à la "Patrie". — Dimanche le 25 du courant, les membres des cinq succursales des Artisans Canadiens-français se réuniront à la salle du poste de pompiers No 1, dans la soirée, où il sera procédé à l'installation des officiers pour l'année courante. M. Rodolphe Bédard, président général de cette société, sera présent.

—Deux Pères Dominicains de St-Hyacinthe prêchent cette semaine une retraite pour les hommes et les jeunes gens de la paroisse Saint-Bernard. La semaine dernière, les mêmes prédicateurs prêchaient la retraite des dames et des jeunes filles.

—On rapporte qu'il y a plusieurs cas de grippe dans notre ville ; cependant aucun décès n'a encore été signalé. Tous les citoyens sont invités à être très prudents et à prendre les mesures nécessaires pour éviter de contracter cette maladie.

Il est maintenant décidé que la construction de l'église Saint-Pierre sera commencée dès les premiers jours du printemps. Le contrat pour cette église a été dernièrement accordé à MM. Filion et Frère, entrepreneurs de la cité de Montréal, dont la soumission de $229,000 était la plus basse des soumissions reçues.

COURRIER DE GRAND'MERE

GRAND'MERE, 22. (Spécial à la Patrie). — Il y a de nombreux cas de grippe ordinaire en notre ville de ce temps-ci, provenant probablement des changements subits dans la température. Heureusement cette grippe n'est pas très maligne.

—M. Joseph Pepin, marchand-épicier de Sainte-Flore, vient de louer le magasin de Dame M. A. Cossette, rue Saint-Jacques, en face du Marché, pour y continuer son commerce d'épiceries. M. Pepin quittera Sainte-Flore au premier Mai prochain pour ouvrir son magasin ici.

—Les Chevaliers de Colomb de notre ville donneront sous peu, dans leurs salles leur deuxième Euchre privé de la saison. Les Chevaliers de Colomb, seuls, et leur famille seront admis à ces parties.

—Vendredi dernier, dans la salle de l'Hôtel de Ville, la Ligue de Hockey de la Cité de Grand'Mère, donnait son premier Euchre de la saison. Il y avait foule et tout le monde s'est amusé ferme. L'orchestre Chamberland fit avec succès les frais de la musique pendant la soirée.

COURRIER DE SAINT-JEROME

S.-JEROME, 22. (Spécial à la "Patrie") — A leur dernière assemblée, les Chevaliers de Colomb ont adopté une résolution offrant leurs sympathies à M. Rodrigue Lauzon, à l'occasion de la mort de son père, M. Pierre Lauzon.

—Nous avons appris avec regret que Mlle A. S.-Charles est depuis la semaine dernière à un hôpital de Montréal, souffrant d'une grave attaque de paralysie.

COURRIER DE STRATFORD CENTRE

STRATFORD CENTRE, 17. — (Spécial à la "PATRIE"). — Mercredi dernier est décédée en cette paroisse Dame Vve Auguste Lussier, à l'âge avancé de 91 ans.

COURRIER DE S.-JEROME

SAINT-JEROME, 17 — (Spécial à la Patrie). — Nous annonçons avec regret la mort de M. Calixte Labelle, décédé le 24 janvier à l'âge de 85 ans. Nos sympathies à la famille.

—Le 31 janvier est décédé M. Alfred Giroux, à l'âge de 63 ans et quelques mois. Nos condoléances à la famille affligée.

COURRIER DE THETFORD MINES

THETFORD MINES, 17 — Spécial à "La Patrie".—Mlle Emilienne Breton fille de feu France Breton, qui a eu son diplôme d'enseignement ménager avec très grande distinction de l'Université de Montréal en juin dernier, nous quitte ces jours-ci pour entrer au noviciat des Soeurs de la Charité de Montréal.

—M. Omer Corriveau a subi la semaine dernière une opération et est actuellement en bonne voie de rétablissement.

—M. Lasecuré Houle prend un peu de mieux mais il ne peut sortir encore.

COURRIER DE POINTE-DU-LAC

LA POINTE DU LAC, 17. — Spécial à "La Patrie". — M. Félix Guay a achèté la maison de Mlle Laurendie Dufresne et va venir en mai ouvrir un restaurant à la place actuellement desservi par M. Armand Montgrain. Ce dernier en ouvrira un autre ainsi qu'un salon de coiffure au centre du village

—Il est rumeur que le Dr Doray a l'intention d'acheter la maison de M. H. Bacon, qui est voisine du bureau de poste.

—Plusieurs jeunes gens de cette paroisse doivent émigrer aux Etats-Unis.

Les journaliers sont sans ouvrage depuis quelques mois.

—Le concert de jeudi dernier au couvent a été un véritable succès. La salle était remplie.

La Chorale de la paroisse de Notre-Dame des Trois-Rivières mérite les plus grands éloges; aussi les applaudissements ne lui font pas été ménagés.

COURRIER DE SOUTH DURHAM

SOUTH DURHAM, 22. — (Spécial à la "Patrie").—Ces jours derniers, est décédée en notre paroisse Dame Philomène L'Heureux, épouse de feu Joseph Dionne, et en premier mariage de feu A. Ledoux. Son service fut chanté à Sainte-Rosalie de Bagot, où elle est décédée chez sa fille, Mme Pierre Péloquin, à l'âge de 68 ans.

Courrier de Saint-Damien de Brandon.

SAINT-DAMIEN 22 (Spécial à la "Patrie").—M. Hector Frappier est dangereusement malade d'une pneumonie.

LES OBSEQUES DE MME J.-W. PAQUIN ONT EU LIEU A SAINT-DAVID

S.-DAVID DE YAMASKA, 22.— (Spécial à la "Patrie"). — Les funérailles de Mme J.-W. Paquin dont le décès est survenu, ces jours derniers, ont eu lieu, le 9 du courant, à l'église de Saint-David d'Yamaska.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Arthur Paquin, cousin de la défunte et vicaire à Laprairie. Il célébra le service funèbre, assisté de MM. les abbés Origène Grenier et J.-M. Leclerc. La chorale paroisiale était sous la direction de M. Nérée Drolet. Les solistes furent MM. Oswald Beaudreau, le notaire Saint-Germain, Ernest Lemaire, Herman Martin, Albéric Mélançon et J.-B. Langlois. Mlle Eralda Joyal rendit la marche funèbre de Chopin et le Concerto de Mendelshon.

Conduisaient le deuil: MM. le Dr J.-W. Paquin, époux de la défunte; ses fils, Wilfrid et René; son frère, J.-E. Paquin; ses beaux-frères, Jacques et Joseph Paquin; ses neveux, Ernest et Emile Paquin, Alonzo Lambert, Josaphat Lauzières, les cousins de la défunte, le notaire Azarias Paquin, Louis, Alphonse, Fortunat et Osmond Paquin ainsi que le notaire Laporte, de Montréal. Les dames de Sainte-Anne précédaient le convoi, et les porteurs étaient MM. le notaire Georges Lemaire, J. Forest, H. Potvin, et W. Lachapelle.

On remarquait dans le cortège MM. Dr J. Garnon, de Yamaska; Dr W. Joyal, de S.-David; le notaire Saint-Germain, de Yamaska; Dr Comiré, de S.-François; Victor et Oswald Beaudry, L. Manseau, M. Lemaire, W. Robidoux, M. Bazile Lauzon, Ad. Durochre, Narcisse et Joseph Dauphiné, Alf. Picard, Alf. Chamberland, Louis Brouillard, Agénor Joyal, Jos. Delbois, P. Larivière, N. Drolet, Geo. Pétrin, Art. Drolet, Jos. Pétrin, O. Niquette, M. Delphis Joyal, M.-D. Larivière, Oscar Pépin, M. Conrad Joyal, M. Jos. Brouillard, Jos. Bastien, Venant Théroux, M. Henri Pagé, Ant. Chamberland, L. Forest, etc.

Mme Paquin laisse pour pleurer sa perte outre son époux, le Dr J.-W. Paquin, cinq enfants, Wilfrid René, Jean-Guy, Juliette et Olivette; trois frères, Zénon, Joseph Cuthbert et J.-E. Paquin; deux soeurs, religieuses à la communauté des soeurs de Sainte-Anne de Lachine, Sr Marie Valentine et Sr Marie Céleste.

FEU Mme ELIE MAYER

La rédaction de la "Patrie" est en deuil par suite de la mort de la mère de l'un de ses rédacteurs, M. Charles Mayer.

Mme Mayer s'éteignait paisiblement samedi soir, entourée des membres de sa famille éplorée, après une longue et douloureuse maladie.

Mme Mayer (Malvina Ouimet), née à Sainte-Scholastique, le 28 octobre 1858 du mariage de Léandre Ouimet et de Euphémie Bourque. Mariée à Elie Mayer, de Saint-Vincent de Paul, le 30 octobre 1883.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, quatre filles : Mme Ernest Labelle, née Elizabeth; Mme Charles Desmarais, née Rose ; Mme F.-A. Lambert, née Yvonne; et Mme Chevalier Francoeur, née Jeannette. Deux fils: MM. Eugène,

FEU Mme ELIE MAYER.

contracteur, et Charles, journaliste. Deux soeurs: Mme M. Beauchamp et Mme Jos. Mayer; deux frères: MM. J.-A. Ouimet, C.R., et Wilfrid.

A la famille en deuil et à notre confrère en particulier, nous offrons l'expression de nos sincères sympathies.

FEU M. HUBERT NOBERT

GRAND'MERE 22. (Spécial à la "Patrie".) — Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Hubert Nobert, décédé le 6 février dernier, à la résidence de son fils, M. Xavier Nobert, à l'âge de 84 ans et 11 mois. Le défunt était né à Sainte-Geneviève de Batiscan le 27 mars 1838 du mariage de M. Hubert Nobert, sr., et de dame Esther Hamelin. Il habitait Grand'Mère depuis une dizaine d'années.

Le défunt est le père de M. Alfred Nobert, de Saint-Luc, Xavier Nobert, de cette ville, et de Oscar Nobert, de Cluny, Alberta.

Le service et les funérailles ont eu lieu en l'église Saint-Paul de Grand'Mère, vendredi le 9 février dernier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger. Le service fut chanté par M. l'abbé Ar. Brunelle, vicaire, assisté des abbés Mongrain et Boucher, comme diacre et sous-diacre.

Le sporteurs furent: MM. A. Ayotte, la croix; et MM. Maurice Isabelle, Adolphe Allard, Ed. Doyon et Charles Duguay.

La chorale de Grand'Mère, aidée du choeur des élèves des Frères, fit les frais du chant. Les principaux solistes furent MM. le notaire J.-P. Lalonde et A. Simard. L'organiste Leclerc tenait l'orgue.

Nous avons remarqué dans le cortège: Une délégation des Chevaliers de Colomb de cette ville, le personnel de la "Grand'Mère Shirt Co", deux classes des élèves des Dames Ursulines et les parents suivants: M. Ferdinand Nobert, frère du défunt; ses neveux, MM. Joseph Nobert et Willie Dessureault, Mme Alferd Nobert, M. Firmin Nobert, M. Philippe Marchand et son fils Clément, M. Siméon Lacroix, Mlles Jeanne, Gabrielle et Cécile Nobert, M. Xavier Nobert, M. et Mme Jos. Nobert M. et Mme Oscar Nobert, M. Horace Nobert, M. et Mme Alf. Gélinas, etc., etc.

La manufacture "Grand'Mère Shirt Co.", de cette ville, dont M. Xavier Nobert, fils du défunt, est un des directeurs, a fermé ses portes pour la durée des funérailles.

De nombreuses offrandes de messes, de prières, témoignages de sympathies furent adressées à la famille

FEU Mme B. BENOIT

SAINT-HYACINTHE, 22. (Spécial à la "Patrie").—C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mme Emélie Côté, épouse de M. Benoit Benoit, géôlier de cette ville, décédée hier matin à l'âge de 74 ans, après trois mois de maladie. Elle laisse dans le deuil un fils, Ernest Benoit, huissier de la cour supérieure et Mlles Eva et Antoinette,

La Surdité

Une parfaite est maintenant rendue dans toute condition de surdité ou d'ouïe défectueuses causées par la surdité catarrhale, l'affaissement ou la faiblesse du tympan, le durcissement des tympans, les bruits tonitruants et de sifflements, les tympans crevés complètement ou partiellement détruits, des écoulements des oreilles, etc.

Les tympans d'oreilles Common Sense de Wilson

"Les petits téléphones sans fils" pour les oreilles ne demandent pas de remède mais remplacent efficacement ce qui manque ou est défectueux dans les tympans naturels des oreilles. Ils sont de simples dispositifs que le patient fixe facilement dans ses oreilles et qui sont invisibles, légers, commodes et confortables.

Ecrivez aujourd'hui pour notre livre GRATUIT de 168 pages sur la SURDITE, vous donnant tous les renseignements et témoignages.

WILSON EAR DRUM M.F.G. Incorporated 886 Inter-Southern Bldg., Louisville, Ky.

FUNERAILLES DE Mme LOUIS LUSSIER

RICHELIEU, 17. — Les funérailles de Madame Louis Lussier ont eu lieu le 12, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Les fils et les gendres de la défunte: MM. Louis Lussier, c.r., Alphonse Lussier, Arsène Lussier, René Lussier, Henri Raymond et Alphonse Ostiguy, étaient les porteurs.

La levée du corps a été faite par Monsieur l'abbé Cormier, curé d'Iberville, ancien curé du village Richelieu et ami très dévoué de la famille.

Le service a été chanté par M. l'abbé Dufresne, vicaire à St-Henri de Montréal neveu de la défunte, assisté de MM. les abbés Louis Raymond, du Séminaire de St-Hyacinthe, et Vézina, curé de la paroisse, comme diacre et sous-diacre.

De nombreuses offrandes de messes avaient été déposées sur la tombe.

COURRIER DE S.-DENIS SUR RICHELIEU

S.-Denis, Richelieu, 17. — (Spécial à la "Patrie". — Ces jours derniers, en la chapelle du couvent au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu les funérailles de Mme Josaphat Charron, née Louisa Huard. Le service funèbre fut chanté par Monsieur le curé Nadeau, assisté de monsieur l'abbé Loisel, comme diacre et de M. le vicaire Collette, comme sous-diacre. Les porteurs étaient MM. Napoléon Huard, Amédée Gaudette, François Archambault, Horace Archambault, Ovila Lussier, Josaphat Archambault. La défunte était âgée de 44 ans et 5 mois. Elle laissep our déplorer sa perte son épouse, Josaphat Charron, une fille Magella, 10 ans, son père et une soeur.

Feu Mme I.

FEU J.-S. BOUSQUET

THETFORD MINES, 22. (Spécial à la "Patrie"). —C'est avec regret que nouns avons appris la mort de M. Stanislas Bousquet, décédé accidentellement à Chicago le 2 février dernier à l'âge de 66 ans; il était le père de Madame Alphonse Croteau, de notre ville.

M. Bousquet, courtier et agent de change faisait partie de la plus ancienne agence financière de Chicago (Roger Bousquet & Co.) qu'il avait contribué à fonder il y a trente ans; il avait un siège à la Bourse (Chicago Stock Exchange).

Avant de s'établir à Chicago, il y a plus de trente ans, M. Bousquet avait joué un rôle important dans la finance de Montréal. Il a été associé à toutes les principales entreprises du temps, et prit une large part dans les affaires de la Banque de la Métropole.

A Chicago, il était membre des principaux clubs sociaux et de plusieurs organisations philantropiques où sa charité et son dévouement trouvaient l'occasion de se manifester surtout au bénéfice de ses compatriotes de la colonie canadienne, qui, dans plusieurs circonstances, d'ailleurs, lui manifestèrent leur reconnaissance.

La langue anglaise qu'il possédait à fond et qui lui était nécessaire à cause de la grande variété de ses entreprises, à Chicago, ne lui avait pas fait oublier le français, sa langue maternelle qu'il cultivait toujours avec amour, même sous forme de poésies charmantes. compilation de ces feuillets dis minées chez ses parents et ses a au Canada et aux Etats-Unis for rait un volume exquis.

M. Bousquet laisse pour déplo sa perte, outre sa fille, Madame A. Croteau, de Thetford Mines, s épouse, demeurant à Chicago, fils, Joseph Bousquet, associé de maison de son père, et une soe Mme Lamarre, résidant à Montré

LACHINE VEUT UN AUTRE QUAI PUBLIC

LACHINE 22 (Spécial à la "Patrie".) — Le conseil de ville, à sa séance de jeudi soir, a reçu des demandes de la part de la Saint-Vincent-de-Paul de la paroisse Saint-Sacrement et la "Benevolent Society" de Lachine. Ces associations ont exposé au conseil les nombreuses familles qu'elles ont à soulager et le manque de fonds les oblige à s'adresser aux autorités municipales pour obtenir une nouvelle subvention. Le conseil est bien disposé à faire quelque chose, mais il désire avoir un rapport détaillé des opérations de ces deux sociétés. Il est probable qu'un montant sera voté à la séance du comité de mardi prochain.

Le conseil va faire de nouvelles instances auprès du gouvernement fédéral pour obtenir la construction d'un nouveau quai public pour remplacer celui qui a été emporté par la débâcle le printemps dernier. On en profitera aussi pour obtenir le creusage du chenal entre Lachine et Caughnawaga.

Une autre démarche sera faite auprès du gouvernement provincial pour obtenir une partie du revenu de la taxe des automobiles. On sait que le grand chemin conduisant à Sainte-Anne de Bellevue traverse Lachine et que celle-ci l'entretient sur une longueur de trois milles environ à ses frais. Le gouvernement semble disposé à aider à défrayer le coût de l'entretien.

Le conseil a décidé de faire installer une cloche d'alarme sur le dôme qui surmonte l'hôtel de ville. C'est pour se conformer aux exigences des assureurs, et aussi pour la commodité des pompiers surnuméraires que la cité engage lors des incendies.

Le maire Ranger a informé le conseil que des cas de maladies sérieuses lui étaient rapportés, et que le transport à l'hôpital était urgent. Il a invité ses collègues à décider si la cité doit envoyer ces patients aux hôpitaux à ses frais et leur procurer du soulagement. La question a été référée au département d'hygiène, qui s'occupera de la chose à l'avenir.

LA GAIETE DU "TIGRE" EST RECONFORTANT

ARIS, 22. (Presse Associée.) Claude Manet, le fameux peint qui a subi une opération pour la taracte, à sa maison de Normand se rétablit graduellement grâce a traits d'esprit de Georges Clémenceau, son vieil ami. L'ancien pré dent du conseil des ministres s'rendu chez l'artiste, à Giverny, pressement pour lui tenir com gnie.

BOSTON, 15. — La cour fédérale accordé hier $78,000 de dommages propriétaires de la goélette "John-M. Wo de Lunenberg, N.-E., coulée le 22 1920, par le "Lake Elsah", près de Little Hope, N.-E.

IL N'A PLUS DE RHUMATISME

DEPUIS QU'IL A PRIS DU "FRUIT-A-TIVES", CE MERVEILLEUX MEDICAMENT A BASE DE FRUITS

Tiroir Postal 123, Parrsboro, (N.E.

"Je souffris cinq ans de rhumatisme. Je pris des remèdes, je consulta des médecins, mais le rhumatisme devint toujours.

"En 1916, je lus dans une annonce que le Fruit-a-tives arrêtait net rhumatisme. J'en pris alors pendant six mois et je n'ai plus eu de rhumatisme depuis".

JOHN E. GUILDERSON

50c la boîte: les 6, $2.50. Boîte d'essai, 25c.

Chez tous les marchands ou expédié sans frais par la poste par Fruit-a-tives, Limitée, Ottawa et Ogdensburg N. Y.

SI VOUS TOUSSEZ PRENEZ LE BAUME RHUMAL

LES BONS PRODUITS DE FRANCE

A VOS PARENTS, A VOS AMIS,

A tous ceux qui souffrent,

de Rhumes, Maux de Gorge, Laryngites, Bronchites, Catarrhes, Grippe, Influenza, Asthme, etc.

comme à tous ceux qui veulent les éviter

vous recommanderez chaudement

LES PASTILLES VALDA

Si vous en avez vous-même, ne fût-ce qu'une seule fois, éprouvé la remarquable efficacité

Fac-similé réduit de la Boite

PRIX : 60 Cts. *dans toutes les Pharmacies.*

MANQUE de FORCE, MAUVAISE DIGESTION, MAUX de REINS guéris par le

PILULES MORO POUR LES HOMMES

Le secret de la santé chez les hommes s'explique par le fonctionnement normal et régulier de l'estomac, et la plupart des maladies et faiblesses qui affligent les hommes n'ont pas d'autre origine, bien souvent, que le ralentissement des fonctions de cet organe.

En effet, quand l'estomac fonctionne mal et trop lentement, la santé se trouve tout de suite compromise. Le sang subit alors des altérations qui peuvent déterminer les plus graves maladies et dont les premiers symptômes se manifestent ordinairement par des maux de tête, aigreurs, irrégularité de l'a, pétit, suivis de faiblesse, renvois, douleurs dans les reins, oppression, lassitude, sommeil agité, gonflement d'estomac, etc.

Tous ces malaises ne s'annoncent pas en même temps, ils sont souvent précédés d'une sensation de malaise général que les malades éprouvent sans pouvoir s'en expliquer la cause.

Les Pilules Moro sont surtout recommandées aux hommes qui souffrent de cette façon. Voici deux nouvelles guérisons qu'elles ont faites:

"Je souffrais de tels maux de reins que j'avais peine à marcher. Je souffrais aussi de l'estomac et me sentais parfois tellement gonflé que ma respiration était gênée. Mes forces diminuaient et me sentais chaque jour plus faible. Ayant lu dans les journaux les succès des Pilules Moro, je les prises et j'ai bientôt constaté un changement. suis très heureux aujourd'hui de ne plus souffrir Malgré mes soixante-douze ans, ma santé est core bonne". M. Noé Désautels, 1190, rue DeLroche, Montréal.

"J'avais pris toutes sortes de médecines patetées et deux médecins avaient dit que je ne guérais pas. Je souffrais terriblement et toute nourriture que je prenais me causait des douleurs. J'étadevenu si faible que j'avais peine à me tenir bout. Un de mes amis me conseilla de prendre Pilules Moro. Tout de suite je m'en suis procuré j'ai été soulagé dès le début du traitement, pucomplètement guéri. C'est pour moi un plaisde les recommander après un aussi bon résultat M. Arthur Brière, 215, rue Dalcourt, Montréal.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous marchands de remèdes. Nous les envoyons aus par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, réception du prix, 50 sous la boite.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

FEUILLETON DE LA "PATRIE" HEBDOMADAIRE

PETITE MUSE

Par Henry Forge

I

ans la fraicheur du soir, une musique chanta.

—Petite Magda!

—Grand'père!

—Donne-moi le bras. Je veux aller jusqu'à mon piano.

—Mais vos forces, grand'père...

—Mes forces sont suivant mon tat d'esprit. Ces longues stations u fond de mon fauteuil, en face de es seules pensées, me pèsent, et es médecins qui me les ordonnent, 'exaspèrent. J'ai besoin de vibrer ncore, de faire de la musique, de eprendre mon inspiration, malgré on grand âge. Je sais bien que es jambes sont faibles, que mes oigts sur le clavier ne sont plus giles, mais si tu pouvais comprendre, ma chère petite, tout ce qui hante encore en moi... Oui, je sais ien... Pour tout le monde, le ieux Green n'existe plus; le vieux reen, c'est du passé,—une belle page peut-être,—mais on l'a tournée... il y a d'autres musiciens en ollande.

—Ne dites pas ces choses, grand'père!...

—Il faut les dire, au contraire... e suis à l'écart de la vie, dans co oin de verdure où je me suis blot-, parmi mes tulipes et mes roses, armi nos roses, Magda, puisque est notre passion à tous les deux... a maison n'est même pas dans Middelbourg; elle est dans sa banlieue omme retirée du monde au fond de Zélande. J'ai voulu cela après le hagrin que m'a fait la mort de ta ière bien-aimée; j'ai préféré vieilr tout seul près de toi, qui aimes nt ces fleurs. Ma meilleure fleur moi, c'est toi-même Magda, c'est n parfum, le parfum de ta petite me de vingt ans. Lui seul me done l'énergie pour lutter encore, uisque je ne travaille plus.

—Vous allez rouvrir votre piano, ependant, grand'père.

—Oui! pour penser... Penser en usique... Me souvenir en musique. Retrouver de la souffrance qui a vers des années qui ne sont plus, es années très chères. Je ne voudrais pas que quelqu'un m'entende, uelqu'un qui ne soit pas toi...

Et le vieillard appuya sa haute ature que courbaient les années ir l'épaule de l'enfant charmante il était comme la bénédiction de a vie.

Magda était tout pour lui, de ême qu'il était tout pour elle.

Sa jeunesse charmante cependant, sensibilité délicate de femme, son telligence éveillée, son enthouasme naturel pour la musique qui rait enveloppé son enfance passée près du pur artiste qu'était son and'père. Tout cela s'était résigné cette existence compagnarde à écart du monde.

Magda ne se plaignait jamais. oujours souriante et gaie au conaire, s'ingéniant à apporter dans tte demeure paisible, une bonne meur constante. Elle veillait à ut, dirigeant le travail d'une serante dévouée, Katli, qui était déjà du temps de sa mère.

Le vieux Green adorait cette ennt de vingt ans, aux traits régurs et doux sous ses cheveux bruns ec de grands yeux profonds d'un eu presque mauve, des yeux qui gardaient plus loin que la vie.

Elle avait tenu à porter le bont de dentelle national, le bonnet fin, si coquet, avec ses petites als sur les côtés et les belles agrafes or. Et c'était comme une auréole douceur.

Magda soutint son grand'père jus'à la vaste pièce ornée de souvers où se trouvait le piano, un pia d'un prix inestimable sur lequel reen avait composé toutes ses oees, devenues aujourd'hui classies.

Persoine d'autre que lui n'y uait.

Pour ces deux êtres penchés l'un rs l'autre,—le premier au soir de vie, le second encore à l'aube,— tte pièce, située en retrait était mme un sanctuaire où peu à peu ait été réuni tout ce qui rappelait cher passé.

C'étaient les portraits les plus pressifs des êtres aimés, ceux de elques élèves préférés qui avaient it un beau chemin de gloire, ceux amis disparus presque tous, queles-uns de ces amis très humbles, is dans le peuple, les meilleurs ut-être; enfin sur des médaillons ciens, ceux des grands maîtres de musique que Green vénérait spélement. Chopin, Beethoven, Schurt, Schumann, Mendelssohn; tous musiciens de la douleur.

Green se proclamait fièrement ur élève, ayant puisé en eux la mpréhension de l'art, la formule nt il avait fait sa formule, un art il avait étonné ses compatriotes, us habitués à la musique faite de e intense.

A son exemple, Magda avait enuré ces images d'une piété respeceuse, aimant à disposer près d'elles les plus jolies fleurs du jardin.

Personne d'autre qu'eux n'entrait dans cette pièce, pas même Katli.

La jeune fille, chaque jour, y venait en personne ranger, épousseter, nettoyer.

Et sa plus grande joie était d'entendre le vieil artiste lui demander l'appui de son bras pour aller s'asseoir dans le grand fauteuil, parmi les manuscrits de ses partitions, parmi ses livres de chevet, ou mieux encore, pour aller s'asseoir devant le piano qu'il rouvrait...

—:o:—

Justement, en cette journée là, qui était une journée radieuse de printemps, le soleil pénétrait délicieusement dans la vaste pièce par la fenêtre que tamisaient des rideaux de couleur.

Il n'y avait ainsi qu'une fenêtre, mais elle formait comme un éclairage de vitrail au milieu de l'ombre douce où tout demeurait plongé.

Et cet éclairage venait faire jouer joliment ses reflets sur la tête si fine de Magda assise près du piano, sur les ailes blanches de sa coiffe de dentelle et sur les pages qu'elle tournait.

— Te souviens-tu, petite, fit Green, de cette mélodie que j'ai commencée la semaine dernière, un soir où il faisait tant de vent, un soir si triste où nous ne dormions pas et où nous sommes descendus ici, au lieu d'aller nous reposer.

—Si je me souviens, grand'père!

Un rire clair tinta...

—Le sommeil nous avait vaincus tout de même et comme le grand vent s'était apaisé, nous sommes montés nous coucher et vous avez laissé là l'inspiration... Allez-vous la retrouver semblable, par cette après-midi lumineuse et gaie, si différente de cette heure si impressionnante, si triste ?

—Tu as peut-être raison ! fit Green...

Sur le clavier ses doigts avaient commencé à faire chanter les notes, en un prélude incertain.

A ce moment, dehors, le chien aboya, le chien Kopf qui était le bon gardien fidèle de la demeure, un malinois couleur feu.

Il connaissait tous les familiers, tous les fournisseurs.

On n'entendait sa voix que lorsqu'un nouveau venu arrivait jusqu'à la maison du vieux Green, par le petit sentier encadré de mirabelliers qui rejoignait la route.

Les arbres étaient en pleine floraison justement et le chemin fleuri de blanc était si délicieux à suivre que parfois des promeneurs, des peintres, surtout s'y égaraient.

Mais l'aboiement continuait avec insistance.

Katli frappa à la porte.

—Monsieur Green ! c'est un jeune homme qui vient de franchir la petite barrière et qui semble vouloir sonner chez nous.

—Quel jeune homme ?

—Je ne sais pas. Il est bien mis et a une bonne figure. Vingt-cinq à vingt-six ans. J'ai eu du mal à rattacher le chien qui s'obstinait après lui. Ce jeune homme vous demande. Il m'a paru géné un peu, ou plutôt ému. Sa voix même tremblait quand il a prononcé votre nom.

Green eut d'abord un mouvement de mauvaise humeur.

Quel importun venait ainsi le déranger dans le calme de sa retraite, à l'instant où il se remettait au travail ?

Du regard, il consulta sa petite-fille.

—Dois-je le recevoir ? Que puis-je pour lui ! Je suis hors du monde.

Magda doucement insista :

—S'il a tenu à venir ainsi, à faire peut-être une route longue, c'est qu'il a quelque chose d'important à demander. Et puis il est jeune. C'est peut-être un artiste plein d'espérance ! Vous vous attendrissez toujours devant la jeunesse.

Green en effet, déjà s'attendrissait.

Il ne maugréait même plus; il avait refermé simplement son piano, rajusté les boutons de sa large robe de chambre et, cherchant un appui sur l'épaule de Magda, s'apprêtait à faire accueil au visiteur, quelqu'il fût...

Celui-là était ainsi que Katli l'avait annoncé.

Grand, mince, habillé sobrement, mais avec distinction, les cheveux rejetés en arrière découvrant bien le front, les yeux très profonds, la bouche sérieuse, il se tenait, visiblement ému, sur le seuil de la maison que les roses enguirlandaient.

Son fin visage était certainement plus pâle qu'à l'ordinaire bien qu'il s'en défendît.

Cette visite devait l'impressionner, l'embarrasser...

Tout de suite, d'un coup d'oeil attentif, Green le considéra, sondant son regard clair, sérieux, voulant lire dans sa pensée.

Pourquoi cet inconnu venait-il le déranger?

Dans quel but?

Ne savait-il pas que le vieux Green vivait en solitaire, retiré de toutes les manifestations du monde, même artistiques?

Ne savait-il pas qu'un jour le vieux Green avait dit très haut sa tristesse de certaines écoles nouvelles qui amenaient à elles le succès.

Il avait suivi leurs tristes progrès en France et ailleurs.

Il les avait vues s'installer même en Hollande. A l'Opéra de la Haye, on leur avait fait fête, alors que l'Europe entière était bouleversée par la guerre.

De ce jour-là, Green avait cédé la place; il avait cessé d'enseigner. Il avait cessé de produire.

Sa musique, toute de sensibilité, devenait vieux jeu, au dire des musiciens nouveaux.

Son grand âge, d'ailleurs, justifiait cette retraite.

Alors cette visite au fond de sa retraite n'allait-elle pas être importune?

Beaucoup, avant ce jeune homme, étaient venus ainsi, des artistes, des journalistes même que Green avaient évincés avec courtoisie, mais sans donner le droit d'insister.

Peu à peu, on s'était lassé, on ne venait plus.

Magda, elle aussi, considérait le visage pâle et sérieux de ce visiteur inattendu.

En apercevant la jeune fille, celui-ci avait eu un mouvement de surprise.

Lorsque Green apparut, il s'inclina respectueusement.

—Excusez-moi, maître, balbutia-t-il d'une voix qui tremblait un peu. Je m'appelle Jorr Spits, je suis musicien et je suis sans fortune... Je voudrais pourtant donner ma mesure... Mais, je ne pense pas, je ne sens pas en musique comme beaucoup de ceux d'aujourd'hui, et ma sincérité, ma foi même sont peut-être un obstacle.

—Ce que je viens vous demander, c'est simplement de m'entendre une fois, vous qui dans vos oeuvres maîtresses, immortelles, avez si bien su traduire la souffrance humaine. Quand vous m'aurez entendu, si vous me faites ce grand honneur, vous me direz alors, si j'ai le droit d'espérer.

Green le regarda fixement:

—Espérer quoi, mon enfant?

—La gloire!

Jorr Spits avait prononcé ce mot avec force.

Ses yeux bleus, très clairs, s'étaient comme illuminés.

Puis, il avait paru gêné d'en avoir trop dit et malgré le geste de bon accueil de Green, il se tenait contre la muraille, baissant la tête, un peu confus.

Le vieil artiste lui mit la main sur l'épaule:

—Hélas! la gloire, dont vous me parlez se paie bien cher. Le savez-vous, petit? Elle se paye avec le meilleur de nous-mêmes, souvent avec les lambeaux de notre coeur.

—Je le sais, maître, cependant, de toute mon âme, j'ai confiance.

Il répéta avec force ce mot:

—De toute mon âme ..

Magda qui était restée dans l'ombre de la pièce, considérait le nouveau venu avec attention.

Chacun s'était tu...

Cette minute allait certainement être une grande minute pour le jeune artiste.

De la réponse du vieux maître dépendait peut-être toute sa carrière, toute sa vie...

Green, lentement, s'était installé au fond de son fauteuil.

A la fin, il dit:

—Mettez-vous à ce piano. Je veux bien vous entendre. Je ne devrais pas cependant, car je vis loin du monde maintenant et personne que moi ne touche à ce clavier.

—Mais vous êtes jeune, vous êtes peut-être la musique de demain, vous êtes peut-être tout un espoir. Laissez aller votre inspiration, sans gêne, sans crainte. Je ferme les yeux et j'écoute... Je serai sévère... Il faut être sévère toujours.

—:o:—

Alors, dans la fraîcheur douce du soir, une musique chanta, une musique faite de jeunesse et de clarté, mais aussi d'une sensibilité profonde, d'une tendresse infinie.

La vieille Katli, surprise par ces accords inconnus, qui ne venaient pas de son maître, s'accouda au rebord de sa fenêtre pour écouter.

Et des paysans qui passaient sur le petit chemin s'arrêtaient les uns après les autres, étonnés, vite ravis:

—Que se passe-t-il dans la maison du vieux Green?...

Magda n'avait pas bougé.

Elle avait été aperçue à peine par ce jeune homme à son arrivée.

Certainement elle ne comptait pas pour lui dans ce moment-là.

Mais à ces accents inattendus, elle était devenue très pâle. Une émotion intense l'agitait.

Qu'allait penser le grand'père devant cet incontestable talent devant cette révélation?...

Les minutes passèrent, de longues minutes d'enchantement.

Combien? Personne ne pouvait se rendre compte.

Sur les touches blanches, avec virtuosité, mais en quelque sorte avec douceur, les doigts du jeune homme déroulaient toute une suite de mélodies à la fois calmes et douloureuses.

Brusquement, il s'arrêta, comme sur un sanglot.

L'air était pur, entrant en larges souffles printaniers et parfumés par la fenêtre ouverte.

Les roses sentaient exquisement bon.

Alors le vieux Green, simplement dit, dans ce tutoiement familier où il mettait déjà de l'affection:

—Qui es-tu, petit? Qui est-tu, toi qui mets ton âme ainsi dans ton chant?

II

LE DERNIER ELEVE

Alors Jorr Spits expliqua:

Il était seul au monde et n'avait rien appris de personne.

Orphelin très jeune, abandonné à lui-même, il avait travaillé la musique sur un vieux violon et il s'était engagé dans une chorale à Middelbourg.

On avait trouvé sa voix juste.

Avec la chorale il avait été dans plusieurs villes de Hollande à Utrecht, à Rotterdam, à Amsterdam même.

Des gens avaient été bons pour lui. Un français rencontré par hasard, lui avait donné des leçons de solfège, l'avait emmené à Bruxelles, puis à Paris.

Là Jorr avait eu quelque temps un petit emploi.

Il se privait de manger pour aller à l'Opéra, à l'Opéra-Comique, tout en haut des places, entendre les belles oeuvres, si humaines, qu'on y jouait. A quoi bon revenir dans son pays où il n'avait plus de famille.

Ensuite il avait travaillé chez un fabricant de pianos.

Il avait pu apprendre toute la finesse des accords toutes les complications de la résonnance.

Il avait suivi des cours de musique le soir, dans des mairies, il avait composé des morceaux qu'il n'avait montré à personne. Il s'était même audacieusement présenté au Conservatoire de Paris, au titre étranger, pour la classe d'harmonie.

A qui se confier, lui qui n'était pas français? Dans ce monde de la musique, c'était une ruée d'ambitions, de talents, d'égoïsmes aussi

Puis le cataclisme de la guerre était venu brusquement.

Vivant en France, vivant de la France, où l'on avait été bon pour sa misère ne se devait-il pas de la défendre?

Et il l'avait fait, comme une chose très simple, quoiqu'il lui en coûtât, sacrifiant là peut-être, délibérément, sans y être obligé, tout un avenir.

A la grâce de Dieu, il arriverait ce qu'il arriverait.

S'il revenait de cette tourmente, il en rapporterait peut-être d'âpres enseignements, qui influeraient sur sa sensibilité d'artiste, lui permettraient de mieux comprendre l'étendue de la souffrance humaine.

Après deux ans de dure campagne dans la Légion étrangère il avait été blessé au côté d'une balle, dont il avait failli mourir.

Longtemps soigné dans un château qui était organisé en ambulance, il avait été encouragé par des françaises, des femmes du monde qui lui avaient donné quelques occasions de montrer son talent.

Malgré le cauchemar de ces deux années, il n'avait rien perdu de ses moyens.

Au contraire il lui semblait que tout ce qu'il avait vu, toutes ces émotions formidables, avaient rendu plus aiguë encore sa sensibilité d'artiste.

C'était comme une immense leçon de douleur.

Et, une fois guérie à peu près, on l'avait rapatrié d'office dans son pays, où il ne connaissait plus personne, mais dont il avait la nostalgie, après cette longue épreuve à l'étranger, comme la nostalgie qu'on aurait du bercement maternel.

Il était revenu à Flessingue, la grande ville la plus proche de Middelbourg, Flessingue où il avait vécu enfant.

Il était décidé à faire n'importe quoi du moment qu'il pourrait un peu travailler pour lui.

Il avait eu la chance de trouver à tenir le matin l'harmonium dans une chapelle.

Le soir, il jouait dans un cinéma et son existence modeste se trouvait à peu près assurée.

Il avait ses après-midi pour travailler et il avait pu acheter, payable par mensualités, un piano qui constituait tout le mobilier de sa petite chambre, située devant la mer, au spectacle si reposant.

Mais il ne voulait pas demeurer dans l'ombre ainsi toute sa vie à végéter.

Il voulait faire un effort, donner sa mesure. Sa vraie mesure et la donner en Hollande même, dans son pays, où toutes les places artistiques n'étaient pas accaparées comme à Paris, en Hollande où les plus humbles aimaient la musique, où le moindre village avait sa chorale, où à la Haye, comme à Amsterdam, ce n'étaient que fêtes musicales.

Il lui fallait seulement être guidé, conseillé pour faire cet effort décisif.

Et c'était pour cela qu'il était venu...

Jorr Spits avait fait ce récit tout d'une traite, sans fausse honte, sans ostentation non plus, comme une confidence naturelle.

De la même façon naturelle aussi, Green lui dit:

—Je suis très âgé, je vis à l'écart de tous; mais puisque tu es seul ainsi, que tu es pauvre, que tu as été blessé pour avoir fait ton devoir de gratitude envers le pays où tu vivais, où tu travaillais, puisque tu as du talent et que tu mérites de donner ta mesure, viens ici tant que tu voudras, tu seras mon dernier élève et je retrouverai assez de force pour te donner mes conseils et mes leçons.

—Dans six mois, il y a à la Haye, le grand concours de la "Lyre d'Or" institué pour permettre à des inconnus de se révéler. Il revient tous les cinq ans. C'est justement cette année-ci.

—Oui je sais... maître... les concurrents exécutent à leur guise un morceau de leur composition, d'une longueur donnée. Ils sont libres de le préparer, de se servir même de leur manuscrit. Le lauréat de la "Lyre d'Or" reçoit, outre un objet d'art, la commande d'une oeuvre lyrique à livrer dans l'année et qui est montée aux frais de la Reine... Mais c'est un trop beau rêve pour moi, un rêve trop haut...

—Essaye, petit... Tu as six mois devant toi pour t'entraîner. Six mois pour penser ton oeuvre. Puisque au as tes après-midi libres, tu peux venir l'après-midi. Tu travailleras ici, sur ce piano. Je veux bien faire cela pour toi. Défends la vraie musique, petit, celle qui vient non pas du cerveau mais du coeur. Je serai là pour te guider.

Très ému, le jeune homme embrassa les mains du vieillard, et il se retira, radieux d'espérance.

Green et Magda le regarderent s'éloigner par le petit sentier fleuri qui retrouvait la route de Flessingue.

Le grand'père hochait la tête.

—Il a du talent, trop de talent peut-être car il sera à la merci de ses nerfs.

Il est trop sensible. Sera-t-il maître de lui pour tenter cette grande épreuve où concourent les meilleurs jeunes musiciens de toute la Hollande? Sera-t-il maître de lui pour faire un chef-d'oeuvre un jour.

Rêveuse Magda pensait:

—Ce qu'il lui faudrait pour le soutenir, c'est un grand amour dans le coeur.

III

LE LIEN DE DOUCEUR

Magda ne se trompait pas.

Ce qu'il fallait à Jorr Spits pour le soutenir dans son long effort, c'était bien un grand amour dans le coeur.

Mais depuis qu'il était venu reprendre sa place au pays natal dans cette belle ville de Flessingue, si occupée surtout de ses pêcheurs, si loin de tout ce qui était artistique, Jorr avait vécu en solitaire, presque en sauvage.

Quelques mois auparavant, pourtant, juste à côté de lui, dans une maison voisine, comme la sienne en face de la mer, il avait vu la fenêtre s'éclairer d'une apparition délicieuse. Ce n'était pas la coiffe de dentelle du pays de Zélande, mais simplement l'auréole très blonde de cheveux couleur de soleil, telle qu'en ont les femmes de Wallonie.

Il eut vite fait, en observant un peu, de comprendre que s'était installée là une jeune belge d'une vingtaine d'années, pour faire de la broderie fine, il ignorait à la suite de quelles circonstances.

Il apprit qu'elle s'appelait Madel, qu'elle avait une grand'mère près de Middelbourg, une tante à Goes non loin de là et que c'était tout ce qui lui restait de sa famille maternelle.

Son père, qui était de Liège, était mort à la guerre.

Elle avait préféré venir là, toute seule, dans un petit logement si bien situé en face de la mer du Nord, ne quittant guère son métier de broderie et passant ses moments de répit accoudée à rêver à sa fenêtre dans l'encadrement clair de géraniums grimpants et de soucis.

D'abord, elle n'avait pas pris garde à son voisin.

Elle n'était pas de celles que les hommes occupent.

Mais les deux logements se trouvaient trop proches l'un de l'autre, pour qu'elle n'entendît pas les accords de la musique.

Tout de suite, elle avait été intéressée, trouvant là une distraction charmante presque chaque jour.

Même, le soir, en revenant de son cinéma, Jorr se mettait au piano et alors Madel se relevait pour écouter.

Il avait compris qu'il ne la gênait pas. Au contraire.

Cette musique était entre eux comme un lien mystérieux et très doux par lequel leurs âmes se rapprochaient souvent.

Une nuit, sous un admirable clair de lune, très tard, alors que la flottille qui part à la pêche aux crevettes sortait du port, incomparable spectacle, vraiment, Jorr qui avait aperçu sa jolie voisine à sa fenêtre, captivée par e tableau presque féérique, s'assit devant son piano.

Il essaya de traduire cette vision nocturne de clarté, ce départ silencieux des bateaux sur la mer d'argent.

Les notes mélodieuses se déroulaient, en harmonie avec la douceur de cette heure unique.

Et Madel ne quitta pas sa fenêtre durant qu'elles chantaient.

Depuis des semaines déjà cette sympathie existait entre les deux voisins.

Jorr n'avait pas voulu demander davantage, respectueux de cette jolie inconnue qu'il sentait sérieuse et honnête, puisqu'elle ne cessait d'être courbée sur son travail.

Il n'avait pas le droit de la déranger, en importun.

Que pouvait-il être pour elle, du reste, commençant à peine sa vie, la vraie vie, celle où le cerveau donne sa mesure?

Il n'était rien encore.

Mais la seule présence de Madel était pour lui un soutien et il avait l'intuition de ne pas lui être indifférent.

Il avait compris cela, malgré la réserve de la jeune fille.

Il l'avait trop souvent devinée, là derrière son rideau, lorsqu'il jouait, lorsqu'il composait surtout, laissant les notes traduire sa pensée.

On aurait dit qu'ils s'écoutaient, qu'ils se guettaient l'un, l'autre, sans pourtant jamais s'être parlé.

Une seule personne était au courant de ce roman silencieux, si différent des autres romans, c'était Hans Harlek, l'ami de Jorr, peut-être son seul ami, musicien comme lui.

Musicien d'ailleurs un peu arrivé déjà, car il était chef d'orchestre au Kursaal Cinéma où Jorr se rendait chaque soir.

Hans Harlek avait à peu près le même âge. Mais c'était un gros garçon courtaud, de large figure, disant la santé et la joie de vivre.

Il avait volontiers le mot pour rire, et prenait avec un optimisme indéracinable les vicissitudes de la destinée.

Extrêmement doué, lui aussi, sous le rapport de la musique, ayant pu suivre, quelque temps à Amsterdam des leçons au Conservatoire Royal, où il avait réussi à se faire inscrire comme auditeur libre, il était venu se retirer à Flessingue où il avait de la famille, afin de mettre la dernière main, assurait-il, à des travaux importants qui, quelque jour, feraient de lui une révélation, non seulement aux yeux de la Hollande, mais du monde entier.

Ayant une extrême facilité à composer, Hans Harlek avait de vastes ambitions dont la moindre était tout simplement de rénover la musique.

—Elle a le tort, disait-il, de n'être que l'expression de la douleur, ou alors elle n'exprime la joie que par des moyens grossiers, des flonflons d'opérette, qui ne sont en rien la traduction d'un état heureux ou joyeux.

Sa musique, à lui, avait la prétention de réaliser simplement et sans artifice, ce qu'il appelait "la lumière de l'âme".

Et il estimait que c'était là, — surtout après le terrible bouleversement de la guerre — la musique de l'avenir, celle qui était appelée à devenir classique, celle qui infailliblement allait faire de lui un des plus grands musiciens du siècle nouveau.

En attendant, comme la vie avait des nécessités et que Hans Harlek était terriblement buveur et amateur de bonne chère, il avait trouvé, pour équilibrer son budget, ce poste de chef d'orchestre qui lui assurait le nombre de florins nécessaires à ses besoins, du moins immédiats.

Il aimait Jorr justement par le contraste de leurs caractères. Et leurs deux jeunesses s'étaient associées, dans un même enthousiasme d'art, bien qu'ils comprissent cet art de façon toute différente.

Ils avaient à ce propos, des discussions interminables, ne voulant, ni l'un ni l'autre, se faire des concessions.

Hans, lui aussi, se préparait au concours de la Lyre d'Or, convaincu qu'il avait les plus grandes chances.

Il n'avait, d'ailleurs, montré aucune irritation lorsque Jorr qui ne lui cachait rien, lui avait dit son dessein de se présenter aussi.

Au contraire, il voyait là, en se mesurant avec son ami, l'éclatante démonstration de sa supériorité artistique.

Non qu'il déniât à Jorr son talent:

Tu es le seul que j'admets, mon vieux, parmi tous ceux qui mettent la tristesse de vivre en harmonie.

Toi encore, tu trouves moyen de fourrer là dedans une espèce de sincérité devant laquelle, je m'incline, sans l'apprécier outre mesure. Mais tu restes douloureux "mélodiquement" même sans t'en douter, et quand tu veux raconter à la jolie voisine ce que tu as dans le coeur pour elle, on dirait, ma parole, que ton coeur sanglote en musique.

—Ce n'est pas cela l'amour, sapristi, l'amour, voyons, c'est du soleil, c'est de la lumière et il n'y a plus harmonieuse symphonie que la lumière !

Mais Jorr n'était pas conquis par ces théories.

Il citait à son ami les grands auteurs dont les oeuvres magistrales étaient nées incontestablement de la douleur.

—La douleur ! allons donc ! ripostait Hans. Je ne travaille jamais mieux, moi, que lorsque j'ai bien dîné, avec de bons camarades et que j'ai une bonne pipe à fumer. Tu m'en reparleras, mon vieux, dans quelques semaines, quand nous nous attaquerons ensemble au concours de la Lyre d'Or.

Je te préviens que pour m'entraîner les derniers temps, je vais mener la bonne vie.

Je prends un congé au cinéma et je mange mes économies, afin de m'offrir du plaisir tant que je pourrai.

C'est cela qui me donnera du ton et tu pourras toujours t'aligner, toi et ta musique psychologique.

Vois-tu Jorr, tu n'es qu'un nigaud. Quand on a la chance d'avoir comme voisine une beauté parfaitement blonde et parfaitement honnête ainsi qu'est la jolie Madel, on doit avoir l'âme ensoleillée et ne composer que des mélodies ensoleillées. Ou alors, je ne comprends plus, mais plus du tout...

Il n'y a que par là que tu aurais une chance contre moi si tu savais t'y prendre.

Ah! mâtin! si j'avais dans le coeur une connaissance de ce goût là... quels chef-d'oeuvre j'aurais au bout des doigts!

Je n'ai malheureusement pas la chance. Je n'intéresse que des serveuses de brasserie et qu'une vaste dame, amplement veuve et qui a juré de m'épouser. Ce devrait être là pour moi des raisons d'amertume.

—Au lieu de cette amertume, je n'ai que de la gaîeté dans ce que je compose. Ah! mon pauvre Jorr, c'est qu'incontestablement, je suis un artiste supérieur, supérieur même à toi... le dernier élève du grand maître Klaus Mickel Hermann Green.

Car Jorr n'avait pas caché à son ami sa visite au vieux musicien.

Hans avait haussé les épaules.

—A quoi bon!... Tu perdras ce que tu peux avoir de personnalité. Je respecte cet aïeul, mais il est d'une autre époque. Il n'a pas compris le progrès en marche, même en musique. Je veux bien reconnaître qu'il a montré de l'oreille et du savoir faire là où tant d'autres se sont cassés les reins.

C'est du reste, un glorieux débris, qui a son nom dans les dictionnaires et sa place marquée dans le musée royal de la Haye.

J'ajoute qu'il a, dans le pays où il finit de vieillir, la réputaion d'un brave homme qui aime bien les roses, dont il s'entoure avec passion.

De plus, il possède une petite fille qui est ravissante et ne fait que du bien aux environs. Une vraie perle; hé! hé! ami Jorr, les leçons ne vont pas manquer d'attraits chez le vieux Green et Madel n'a qu'à bien se tenir.

—:o:—

Depuis cette appréciation sur le maître éminent qui l'avait si bien accueilli, Jorr évitait de parler à son ami de ses leçons.

Non pas tant peut-être à cause de Green, qu'à cause des réflexions qu'il tenait à éviter sur Magda.

Elles lui étaient, elles ne pouvaient que lui être désagréables.

Tout à la pensée de Madel, dont le cher roman parfumait sa vie, il ne pouvait considérer la petite fille du maître que comme une charmante et accueillante hôtesse, lors de ses visites.

Magda se montrait à son égard, gracieuse et douce.

Les soins qu'elle devait, avec vigilance et attention, donner sans cesse à son grand'père, l'obligeait presque à être là pendant les leçons.

Mais elle se tenait dans le fond de la pièce, silencieuse, un livre devant elle, ne prenant pas part à ce qui se disait.

Ces leçons d'ailleurs, consistaient le plus souvent, dans un échange d'idées et d'impressions, échange extrêmement précieux car Green avait sur la musique et sur la sensibilité de la musique des théories infiniment délicates et qui ne pouvaient être pour le jeune artiste que du meilleur enseignement.

Green aimait entendre Jorr parler à son tour, expliquer ce qui lui aussi sentait.

Et parfois, quittant le piano qui, durant ces longues causeries, vibrait souvent sous les doigts de l'un ou de l'autre, les deux hommes allaient continuer la conversation dehors parmi les rosiers en fleurs.

Alors seulement, Magda, moins réservée, se sentant plus libre, venait sans façon prendre part à cette conversation, apporter dans les discussions graves, l'opinion claire, de sa raison féminine, au goût très sûr, mûrie même avant l'âge et l'optimisme de ses vingt ans.

IV

LA GRANDE EPREUVE

—Katli, où as-tu mis ma canne à pommeau d'argent?

—Mais vous l'avez, Monsieur, à côté de vous!

—Katli, as-tu bien rattaché les boucles de mes souliers vernis. Je ne les ai pas mis, les coquins, depuis huit ou neuf années et je comptais ne les remettre qu'au mariage de Magda.

—Et voilà, grand'père, que vous allez vous chausser comme à un gala.

Vous avez bien raison de vous faire beau, ajouta la jeune fille en finissant de boucler une petite valise à main.

—Dame! la Reine sera présente à ce concours de la "Lyre d'Or" et plusieurs ministres aussi, je crois bien.

—Et tous les musiciens fameux de la Hollande; ce sont eux qui seront surpris de vous voir ainsi sortir de votre retraite.

—Ce vieux Green qu'on croyait mort! Car, ils me croient mort, je le sais!

—C'est bien, ce que vous faites là, grand'père!

—A vrai dire, les voyages ne me chantent guère, j'ai les jambes usées et ces changements de trains, ça secoue ma vieille carcasse d'une façon qui ne me va pas du tout. Heureusement Magda que j'aurai ton bras pour me soutenir.

Et vois-tu, cette cérémonie de la 'Lyre d'Or', ce concours suprême d toute la belle jeunesse artiste de notre pays, cette émulation que l'on permet de se manifester librement, de venir de toutes les parties de la Hollande, cela m'émeut plus que je ne saurais le dire.

Ceux qui m'intéresseront, Magda, ce ne seront pas les hommes arrivés, ceux de ma génération, ou ceux de la génération qui a suivi, ce sont ceux de demain, ceux dont les rêves d'art n'ont pas encore pu se fixer.

Des natures comme celle de Jorr Spits m'attendrissent malgré moi. Et Dieu sait si le vieux sauvage que je suis devenu est rebelle à l'attendrissement.

Il est gentil, ce petit Jorr, avec ses yeux francs, sa bouche sérieuse, et la mâle volonté de ses décisions de bon travail. Je suis heureux de cette occasion solennelle, de l'accompagner à ce coucours de le présenter moi-même, puisque la tradition veut que les candidats montent sur l'estrade accompagnés par leur père ou par leur maître.

Il n'a plus personne et sa blessure mérite qu'il ait un bras sur lequel il puisse s'appuyer, car je sais bien qu'il sera très ému, et quand on est ému les jambes ne soit pas solides.

Tu ne dis rien, Magda,. Toi aussi, n'est-ce pas, tu le trouve gentil ?

La jeune fille ne répondit pas.

Elle achevait de mettre en ordre un tiroir qui venait d'être dérangé pour les derniers préparatifs de ce départ qui allait durer deux jours.

C'était une véritable expédition que de se rendre ainsi de Middelbourg à la Haye où avait lieu le concours, dans la salle des fêtes du Conservatoire.

Gren répéta:

—N'est-ce pas, Magda, que Jorr est gentil !

Brusquement, en pâlissant un peu elle répondit:

—Ce n'est pas lui qui m'attire, grand'père, c'est son talent.

—Tu crois à ce talent ?

—Oui j'y crois, plus peut-être que toi encore.

—Tu le juges avec ta grande autorité d'artiste. Moi, je le juge avec ma sensibilité de femme.

—Tout en demeurant à l'écard pendant qu'il travaillait ici, j'entendais.

—Et par moments — pas toutes les fois— je dis bien "par moments, peuté-tre quand Jorr Spits était — comment dire cela— sous une influence particulière, sous une impression... ses compositions musicales avaient une intensité extraordinaire.

—Tu as dis le mot juste, enfant.. Par moments. Et c'est ce qui m'effraye dans ce gentil garçon trop nerveux, trop sensible.

J'ai peur de ses nerfs, j'ai paur de cette sensibilité excessive. Je me demande si elle ne le trahira pas, au moment même où il aura justement besoin de demeurer bien maître de lui.

—Il s'abandonne trop dans ce qu'il improvise et il improvise continuellement.

—On dirait que l'inspiration bouillonne en lui, sans qu'il prenne le temps de la fixer, de composer vraiment.

—Je sais que pour le concours de la "Lyre d'Or", il a recommencé vin fois et sur ce qu'il a jeté hâtivement sur ses feuillets de musique — ce qu'il n'a pas voulu, avec obstination, me faire entendre, craignant mon jugement,— reste quelque chose d'imprécis, d'ndécis, qui peut le trahir.

—A moins, au contraire, grand'père, que d'un coup d'aile son beau talent prenne l'envolée.

—J'aime bien ta confiance. La jeunesse soutient la jeunesse, a foi en elle.

—Et sans doute, avez-vous raison.

—En tout cas, la partie tentée est pleine d'aléa car ils sont douze concurrents.

Il y a notamment son ami Hans Harlek, de Flessingue aussi. Décidément la vieille ville est à l'honneur. Deux Wconcurrents sur douze à elle seule ! Ce Hans Harlek est un mâtin et qui connait la musique.

—Magda faisait la moue.:

—Hans Harlek, à ce que nous a dit son ami, n'a pas dégrisé depuis huit jours. Il prépare son concours dans les tavernes et prend son inspiration vraisemblablement parmi les serveuses de brasserie.

—Peut-être, mais ce Hans que Jorr m'a amené plusieurs fois et qui, malgré ses défauts, me semble un honnête garçon, ira loin s'il veut s'en donner la peine et il s'en donnera la peine.

—Il y a un abîme entre ce qu'il fait et ce que fait Jorr. Sa musique est étincelante, diaprée, vivante. C'est du talent aussi, cela!

Magda simplement dit:

—Du moins grand talent!

—:o:—

Ce fut un solennel et touchant spectacle que l'entrée de maître Green, dans la salle des fêtes du Conservatoire royal de la Haye.

Les trois mille personnes qui s'y pressaient, véritable élite de la société hollandaise, se levèrent sur un geste de déférence de la Reine elle-même.

Green donnait résolument le bras à Jorr Spits, son élève.

Magda suivait le grand-père, prête à prendre son bras quand le jeune concurrent aurait gagné sa place sur l'estrade auprès de ses camarades.

Les gens se montraient du doigt ce vieux musicien, dont le nom était célèbre, bien qu'il parût être d'une époque ancienne et que l'on ne reprît guère ses oeuvres, dans les théâtres et même dans les concerts.

Il fut installé en place d'honneur au milieu des grands personnages.

Beaucoup le questionnaient:

—Quel est donc ce jeune homme à qui vous avez fait cet honneur insigne? Les journaux n'en ont pas parlé. Flessingue est loin et l'on est mal renseigné à la Haye sur ce qui s'y passe en dehors des allées et venues des navires.

Mais le jury venait de prendre place, devant la loge royale.

Les doctes professeurs du Conservatoire et les directeurs des grands théâtres de musique du Royaume formaient ce jury qui allait décerner la "Lyre d'Or".

L'épreuve était très simple.

Les concurrents, au nombre de douze, précédemment sélectionnés sur une centaine de candidats, allaient exécuter à leur guise un morceau inédit, de leur composition, d'une longueur donnée.

Ils étaient libres de se servir de leur manuscrit.

On voulait avant tout une inspiration personnelle.

Simplement à la fin de l'exécution et non au début, ils annonceraient un titre pour préciser, pour symboliser la pensée qu'ils avaient ainsi voulu rendre.

L'ordre des exécutants était tiré au sort par ville.

Jorr Spits s'était assis à côté de Hans Harlek et d'une délégation de camarades venus de Flessingue comme eux.

Une tradition voulait, en effet, que les concurrents de la "Lyre d'Or" fussent accompagnés par ceux qu'ils avaient, dans leur propre ville, dépassés en talent.

Sans rancune, ces camarades leur formaient une sorte de cortège régional.

Ne s'agissait-il pas de l'honneur de leur province.

Avec quelle fierté, en cas de succès, ils porteraient sur leurs épaules, le triomphateur.

(A suivre)

ES PILULES LAXA-LIVER DE MILBURN, LE GRAND REGULATEUR DU FOIE

La fonction du foie est de prépare du secréter a bile et d'agir comme tre du sang, en éliminant toutes ses puretés et ses poisons.

Conséquemment quand le foie est actif et cesse de secréter la bile en antité suffisante la constipation s'en it ainsi que tous les autres affections foie.

Mme H. D. Hutchinson, Peterbogh, Ont., écrit: "J'ai employé vos ules Laxa-Liver de Milburn et elles ont fait beaucoup de bien.

"Le foie me causait beaucoup de oubles; j'étais étourdie avec une sation de fatigue continuelle et ne sentais pas disposée à faire quoie ce soit, sauf mon train de ménage essayai tout, mais vos pilules me parent avoir un meilleur effet que tout que j'aie jamais employé."

Prix 25c la fiole, chez tous les marands ou expédié par la poste sur ception du montant par The T. lburn Co., Limited, Toronto. Ont. 2

"J'avais des Palpitations de Coeur et des Attaques de Faiblesse"

Mme L. Whiting, 202 King St. West, Brockville, Ont., écrit:

"Je souffrais beaucoup des nerfs et de l'estomac et semblait complètement épuisée. Parfois le coeur me battait et palpitait tellement que j'avais des attaques de faiblesse dans le creux de l'estomac et je croyais que je ne reviendrais jamais en santé. J'avais presqu'abandonné tout espoir quand une amie me conseilla de prendre la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs. Je cessai d'en prendre que lorsque j'en eus pris vingt-cinq boites. Elle a fait des merveilles pour moi et je veux la recommander à tout le monde."

NOURRITURE DU Dr CHASE POUR LES NERFS

50c la boite, chez tous les marchands, ou d'Edmanson, Bates & Co. Ltd., Toronto. 8

Rundle's None-Such Liniment

Efficace, pénétrant et adoucissant, ce remède éprouvé par le temps soulage rapidement les toux et rhumes dangereux. Pour connaître ses autres usages, lisez le mode d'emploi qui accompagne chaque bouteille, MAINTENANT.

Faites-en usage aujourd'hui.

Pourquoi Est-ce

que tant de maladies qui semblent déjouer le savoir de grands médecins répondent à l'influence d'un simple remède de famille, tel que le

NOVORO

Du DR. PIERRE

C'est parce que ce remède va directement à la racine du mal; l'impureté du système. Il est fabriqué d'herbes et de racines pures et salutaires, et a été en usage depuis plus de cent ans

Ce n'est pas une médecine de droguiste, mais est fournie directement par le Laboratoire de

DR. PETER FAHRNEY & SONS CO.

2501 Washington Blvd. CHICAGO, ILL.

(Délivré libre de tous droits au Canada)

UNE PAIRE d'AMIS

Fente! Fente! Toute la ville vous connait maintenant!

COEURS ENFLAMMES

SIXIEME PARTIE.

JEAN! JEAN! La fenêtre de ta chambre est ouverte!

Et je sais où il y a une échelle!

Quelle chance que la fenêtre soit ouverte! C'est ce qui nous sauve!

Quelle chance nous avons d'avoir une ÉCHELLE! C'est ce qui va nous sauver!

Quelle chance que j'ai pensé où était l'échelle! C'est ce qui nous a sauvés!

Voici un habit pour toi, Tibi Collerette! Et en voilà un pour toi, vaurien. Et si vous ne me les rapportez pas, vous aurez affaire à moi! Vous allez voir!

Tout ce qu'il me faut, ce sont des bas des chaussures, des jarretières, une chemise, un gilet, un faux-col, une cravate, une casquette et un paletot.

Je ne pensais pas que tu t'habillais avec si peu de chose.

Tu ne pourrais pas trouver autre chose pour moi! C'est si juste que ca guinde quand je respire!

Vous n'avez rien à dire. Vous êtes bien chanceux d'avoir ce que vous avez! Et si vous parlez trop, je vais tout vous enlever!

Tibi, tu as l'air d'une saucisse de Bologne dans cet accoutrement!

Les chaussures me vont bien! Maintenant, donne-moi un habit bien grand! Je ne m'occupe pas beaucoup de la mode, mais il n'y a rien que j'aime mieux que le confort!

Tu ferais bien mieux d'aller lui chercher l'habit de ton PERE, Jean!

Et peut-être serait-il encore trop juste pour Tibi Collerette!

Je suis fâché de ne pas avoir autre chose à vous prêter.

Voudrais-tu dire qu'il faut que nous rentrions chez nous habillés de cette manière?

Parbleu! ce n'est pas beaucoup mieux qu'AVANT!

Dépêchez-vous les gars! Il faut finir avant que maman rentre!

Penses-tu que je vais retourner tel que je suis dans le moment! Pour qui me prends-tu donc?

Je ne m'en irai pas tant que je ne serai pas mieux habillé que cela!

Tu es d'un CHIC! Je te dis!

C'est bon pour toi de rire des autres, Jean! Mais si tu pensais que c'est comique pour NOUS, tu te trompes, mon cher!

Tu ne rirais pas tant que cela quand nous n'avions rien sur le dos! Si ta mère te donnait un peu d'huile de ricin, toi, je crois que tu serais moins gai que tu l'es!

Assez, assez! les enfants. J'ai une bonne idée qui fera votre affaire!

Tu fais bien le fanfaron maintenant que tu es chez toi et maintenant que tu ne t'es pas fait prendre par ta mère!

Si tu étais obligé de rentrer chez vous, comme nous peut-être crierais-tu plus fort que nous.

TUESDAY 15

OUCH!

Je ne pouvais faire autrement! Ce n'est qu'une épingle de sûreté!

C'est une bonne idée que tu as eue, Jean! Autrement, nous n'aurions jamais pu nous rendre chez nous!

C'est vraiment honteux de voir de si jeunes enfants prendre part à de si longues courses!

Regardez donc le gros bonhomme comment il court! C'est une vraie comédie!

Je crois qu'ils sont les gagnants! On ne voit pas en effet aucun autre coureur!

Je pense comme vous. Ces deux jeunesses doivent être certains de la course.

15 16

A SUIVRE LA SEMAINE PROCHAINE.

LES AVENTURES DE TIMOTHÉE

DROITS RESERVES 7 OCTOBRE 1920

PAR ARTHUR LEMAY

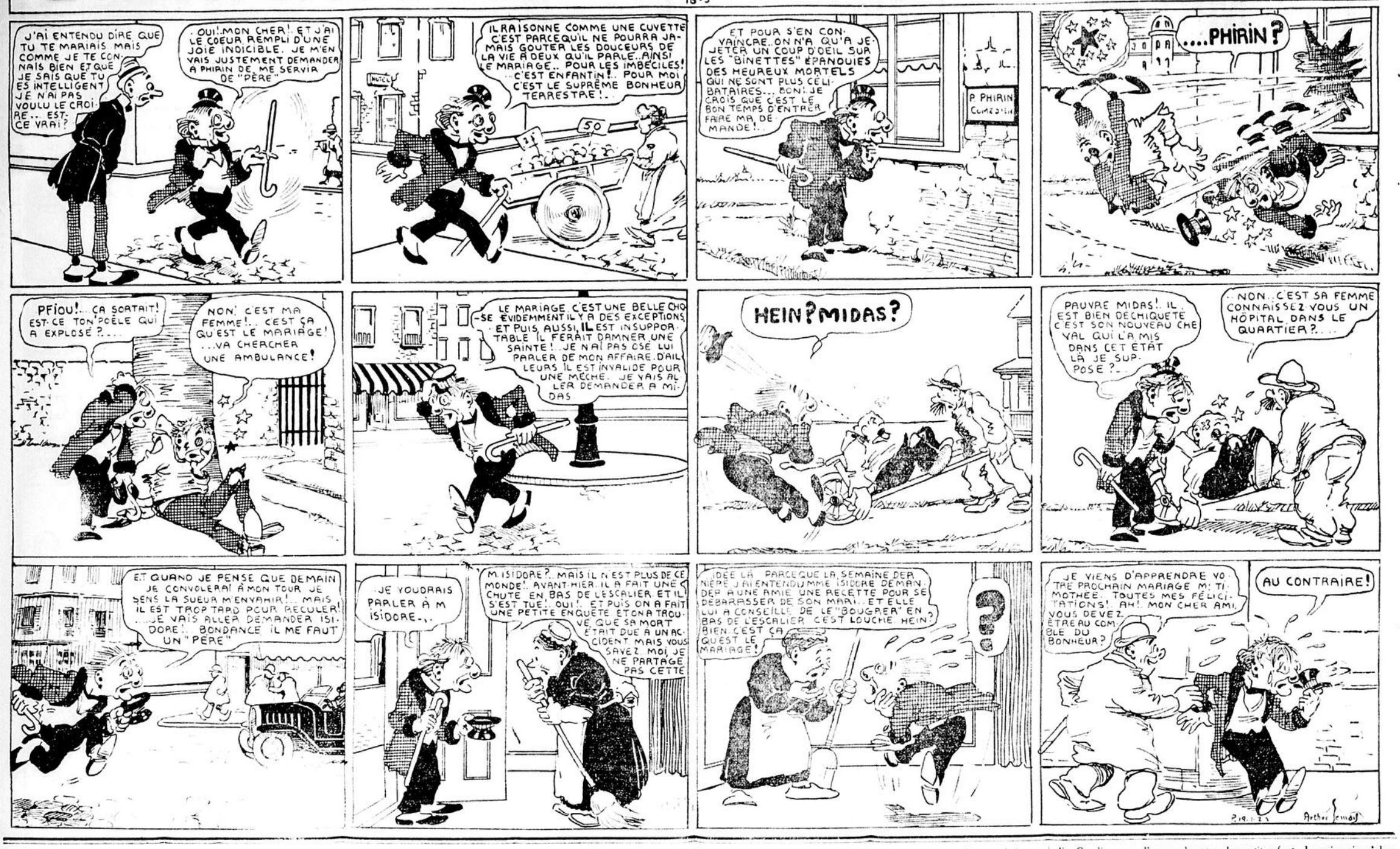

LES CAUSES CÉLÈBRES

LE POISON DE LA CALOMNIE

Un procès pour diffamation de caractère qui passionna la population de Québec à cause des personalités intéressées dans le litige.

PAUVRESSE VS MILLIONNAIRE

Le roman de James Patton et de Miss Caroline Ferguson et son retentissant et navrant épilogue.

La diffamation, a dit un auteur, accomplit dans l'ordre moral ce que le poison accomplit dans l'ordre physique. C'est un moyen d'attaque contre lequel il est virtuellement impossible de se défendre. A la plupart des poisons on a découvert des antidotes; il n'en existe pas contre la calomnie. Et c'est parce que la calomnie a le même caractère qu'un empoisonnement que la population de Québec suivit en 1853 avec un intense intérêt les péripéties d'un procès intenté par Caroline J. Ferguson contre John Gilmour, pour diffamation de caractère. Il est vrai que la disparité de condition des parties en cause et un roman tragique qui était à l'origine du litige contribuaient à piquer la curiosité du public. Caroline Ferguson était en effet une petite institutrice, presque une servante et une pauvresse; John Gilmour était colossalement riche, et par suite puissant. Suivant une ordinaire inclination populaire, les Québécois furent transportés d'admiration pour l'audace dont la jeune fille faisait preuve en engageant une lutte aussi inégale, et, dès avant l'instruction, leurs sympathies lui étaient acquises.

Caroline Ferguson était née à Québec et avait perdu son père lorsqu'elle était encore au berceau. Elle avait été élevée plutôt durement par sa mère de sorte que son enfance n'avait pas été heureuse. Comme la veuve était pauvre, c'est un oncle de la fillette, qui demeurait à Montréal, qui avait procuré les ressources pour l'envoyer à l'école, et, comme elle était bien douée et studieuse, elle avait, à seize ans, acquis ce que l'on considérait à cette époque comme une solide et complète instruction. L'affinement qu'avait produit en elle son éducation la rendait toutefois plus que jamais incomprise par sa mère, et, la vie commune devenant intolérable, elle résolut avant d'avoir atteint sa dix-septième année, de se soustraire aux mauvais traitements maternels en allant demander l'hospitalité à son oncle de Montréal. Elle y resta un an, puis revint à Québec où elle comptait trouver un moyen de gagner sa vie. Elle vécut quelques années tantôt à Montréal et tantôt à Québec, prise dans la lutte pour la subsistance. Ce qu'elle trouva de meilleur pendant cette période difficile fut un emploi d'institutrice à l'école de Christieville, dans le comté d'Argenteuil.

—:o:—

Allan Gilmour & Company et Duncan Patton & Company étaient à cette époque comptés parmi les plus importantes firmes commerciales de Québec et faisaient un colossal volume d'affaires dans l'exploitation de concessions forestières. Les deux maisons avaient des intérêts liés. Duncan Patton, chef de la compagnie Patton, était un des directeurs de la compagnie Gilmour, et John Gilmour, chef de la compagnie Gilmour, était directeur dans la compagnie Patton. Les bureaux de la compagnie Gilmour étaient à Québec; ceux de la compagnie Patton étaient à Indian Cove, à Pointe Levy.

Duncan Patton avait un fils, James, qui était entré en 1846—à seize ans—à l'emploi de la compagnie Gilmour et y tenait en 1851 un emploi important, vu qu'on s'était naturellement appliqué à l'initier au commerce du bois afin qu'il pût, lorsque le temps serait venu, succéder à son père.

Au mois d'octobre 1851, Duncan Patton, qui habitait à Levis, cherchait une jeune personne recommandable qu'il désirait placer auprès de sa fille, âgée d'une quinzaine d'années, dans le double rôle de précepteure et de compagne. A ce moment, Caroline Ferguson, à la recherche d'une situation, fit insérer dans un journal de Québec une annonce offrant ses services comme gouvernante. L'annonce tomba sous les yeux de Duncan Patton qui, avec l'assurance particulière aux riches, écrivit sommairement au journal qu'on lui envoyât cette jeune fille.

Caroline Ferguson se présenta le lendemain, fournit des recommandations satisfaisantes et fut agréée. Il fut convenu qu'elle resterait chez les Duncan jusqu'au 1er mai 1852.

Or, James Duncan, qui était alors âgé de vingt et un ans, ne demeurait pas en ce temps-là chez son père, dont il avait encouru la disgrâce et qui le boudait, ne lui adressant la parole que par nécessité. Il logeait à Indian Cove, chez un employé de Duncan Patton & Co. préposé au triage du bois. Il venait toutefois à la maison paternelle prendre en famille le dîner du dimanche. Deux ou trois semaines après l'entrée de Miss Ferguson, il reçut de la jeune fille une lettre dans laquelle elle lui conseillait de réintégrer le foyer paternel. Soit que le mécontentement de Duncan Patton se fut dissipé avec le temps, soit que le fils eût une autre raison de passer outre, il fut docile à cet avis, et de ce moment, James Patton et Caroline Ferguson se virent quotidiennement et, comme il était naturel à leur âge et en de telles circonstances, ils se sentirent attirés l'un vers l'autre. Ils s'aimèrent en secret avec toute l'ardeur de ce qui était peut-être, pour lui ainsi que pour elle, un premier amour, et ils furent d'autant plus à l'aise pour envelopper leur idylle de mystère que Duncan Patton parti le 22 décembre pour l'Angleterre — un voyage qui, à cette époque, impliquait une absence prolongée. Le père ne revint à la vérité qu'au milieu d'avril 1852, et il ne lui fallut pas longtemps pour découvrir non seulement que son fils et la jeune gouvernante étaient passionnément épris, mais qu'ils avaient aussi échangé des gages irrévocables.

Duncan Patton fut tenté de chasser ignominieusement la jeune fille, mais s'en abstint en réalisant que son engagement devait finir dans deux semaines. Il exerça pendant cette quinzaine une si rigoureuse surveillance que Caroline Ferguson désira s'en aller le samedi avant le 1er mai, et ne consentit à rester que sur la prière de James.

Le 1er de mai, la jeune fille partit, avec la promesse que le jeune homme tenait toujours pour valide qu'il l'épouserait, en se passant au besoin du consentement paternel. Elle vécut à Québec où James Patton continua longtemps de la visiter, puis il advint que la flamme de l'inconstant se refroidit et Caroline Ferguson finit par réaliser qu'elle était abandonnée.

Ce n'est toutefois que vers la Noël de 1852 que la jeune fille apprit que John Gilmour avait dit d'elle des choses qui avaient eu pour effet de lui ravir la tendresse de James Patton. Et c'est peu après qu'elle décida de revendiquer son honneur en poursuivant le riche marchand de bois devant les tribunaux, pour diffamation de caractère. Estimant qu'elle avait souffert un immense préjudice et ayant affaire à un riche, elle réclamait £10,000 de dommages-intérêts de John Gilmour, et elle poursuivait en même temps James Patton pour rupture de promesse de mariage.

—:o:—

Cette dernière affaire était pendante lorsque fut instruite devant la cour supérieure de Québec, présidée par le juge Caron, la cause de Caroline J. Ferguson vs John Gilmour. Indirectement intéressés, les Patton s'étaient naturellement mis avec Gilmour pour préparer la défense, l'aîné ayant même procuré des témoins à décharge. La salle d'audience fut trop étroite pour contenir la foule qui se pressait à ce sensationnel procès, mais pour ceux qui ne purent y trouver place le "Morning Chronicle" publia *in extenso* toute la procédure.

Et le public apprit que les propos diffamatoires reprochés à Gilmour provenait d'une conversation qu'il avait eue dans son bureau avec un employé nommé George Railton. James Patton était alors absent de son travail depuis une dizaine de jours, et Gilmour était désireux de le retrouver. Il demanda à Railton d'aller chercher le jeune homme, lui intimant de ne pas reparaître sans lui au bureau. Le nom de Miss Ferguson ayant été mentionné, Gilmour dit que cette passion de James Patton était une affaire malheureuse.

—Mais, suggéra Railton, si M. Patton aime cette jeune fille, il ferait mieux de l'épouser.

Gilmour dit alors que c'est ce qu'il ne fallait pas, que Caroline Ferguson était une femme de mauvaises mœurs qui avait été entretenue à Montréal par un homme.

Railton, qui était un employé de confiance, n'avait par la suite répété ces propos à personne. Ce jour-là, il partit pour accomplir sa mission, et trouva effectivement James Patton aux pieds de l'objet de sa flamme.

James Patton, malgré que défendeur dans une autre instance, fut amené comme témoin contre Gilmour, et comme à l'époque de ce procès, il ne se consumait plus d'amour et que l'intérêt reprenait ses droits, il fut ce qu'on est convenu d'appeler au palais un témoin récalcitrant. Il admit cependant avoir follement aimé la jeune fille et admit que, dans des lettres, il avait pu faire, une seule fois, allusion à un mariage, mais il déclara que Gilmour ne lui avait jamais rien dit de nature à porter atteinte à l'honneur de Miss Ferguson.

La poursuite produisit alors les lettres du jeune homme, dont il reconnut l'authenticité, et qui, malgré que la liasse en fût volumineuse, furent toutes lues au tribunal. La chronique du temps nous apprend que cette lecture provoqua par moments une grande hilarité chez le juge, les avocats et les jurés, aussi bien que dans l'assistance. Certains passages peuvent servir dans ce récit à montrer la profondeur des sentiments que Caroline Ferguson avait inspirés à son inconstant adorateur:

—:o:—

Ma chère, chère Caroline, oui, ce doit être toi que j'ai vue hier marchant dans la direction de Beaumont. Je n'ai pu que t'entrevoir, à travers un bouquet d'arbres. Tu n'as pas d'idée, Carry, de l'effet que ça m'a produit: je tremblais comme pris d'un accès de fièvre. Quand je revins de ma surprise, je courus au bout du quai et je te regardai jusqu'à ce que tu te perdisses dans l'éloignement, et, lorsque tu es disparue, j'ai senti mon coeur se gonfler. Ma très chère Caroline, tu es à moi, n'est-ce pas? Je sais que ta réponse est affirmative. Je suis si heureux que tu sois venue habiter de ce côté. Je n'irai plus en ville, si ce n'est avec ta permission. Caroline, je sais que tu vas t'ennuyer, mais il faudra supporter cela pour l'amour de moi. Je te verrai souvent. Adieu, mon adorée. Tout à toi, James.

P.S.—J'inclus un baiser; prends garde qu'il ne s'échappe.

—:o:—

Ma bien-aimée Caroline, je n'aimerai jamais que toi, je suis un amant fidèle qui ne te décevra jamais, Caroline, j'ai fait une chute malheureuse hier et je crains de m'être fait mal. On a envoyé chercher une emplâtre que l'on m'a collée dans le dos... Dis-moi dans ta lettre où nous nous rencontrerons, car, Caroline, je ne suis heureux que près de toi... Adieu, ma bien-aimée; au revoir.

—:o:—

Chère Caroline, pourquoi es-tu triste? Recouvre ton sourire, très chère, cela me rend si malheureux de te voir mélancolique! Caroline, ne doute pas de mon amour. Je t'appartiens pour toujours! Oui, rien ne pourra jamais nous séparer.

—:o:—

Chère Caroline, je suis bien malheureux. Caroline, tu as entendu, au dîner, ma mère dire que si je venais à mourir, je n'aurais personne pour verser des pleurs sur moi. Caroline, en entendant ces paroles, j'aurais voulu me jeter dans tes bras et verser des larmes amères. Et j'aurais répondu: Oui, voici une qui pleurerait sur moi, ou mieux encore, mourrait avec moi, n'est-ce pas, Caroline? Caroline, je ne puis survivre à notre séparation..... Tu dois voir dès maintenant le grand changement qui s'est opéré en moi. Je ne suis plus le James heureux et gai que tu admirais naguère. Caroline, regarde mes joues creusées, mes yeux éteints: je suis l'image de la douleur! O cruel, cruel sort, qui sépare deux coeurs aimants comme les nôtres! La seule joie que je désire maintenant, c'est d'expirer entre tes bras en murmurant ton nom. Ma bien-aimée Caroline, sois certaine que je n'aimerai jamais personne autre. Tu es mon premier et mon unique amour, et dans la bonne et la mauvaise fortune, tu seras toujours présente à mon souvenir. Caroline, je ne t'abandonnerai jamais, ou sinon, je veux que Dieu m'abandonne! Caroline, mon père me parle si sévèrement que, s'il ne me témoigne plus de bonté, je courrai à toi pour te faire mienne. Caroline, ne m'oublieras-tu pas toujours? Caroline, tu briserais mon coeur en en aimant un autre. Caroline, je ne puis en écrire davantage; mes yeux sont obscurcis par les larmes, ma main tremble et refuse de tenir plus longtemps la plume. Ton malheureux, James.

—:o:—

Chère Caroline, si tu m'aimes, ne pars pas samedi, mais attends quelques jours jusqu'au 1er de mai. Fais cela pour l'amour de moi et tu ne le regretteras pas, Caroline, je suis à toi pour toujours. Mon père m'a ordonné de quitter la maison où il dit m'avoir gardé seulement par charité. Si je partais maintenant, Caroline, tu sais qu'il ne paierait pas mes dettes et qu'il ne me donnerait pas d'argent pour m'en aller. Caroline, aussitôt qu'il m'aura donné de l'argent, j'irai te parler, avec toi jusqu'au dernier farthing. Oh! Caroline, ne dis pas qu'après ton départ d'ici, nous ne nous reverrons plus. Je te supplie, Caroline, pour l'amour de notre cher petit enfant, de ne jamais m'abandonner ni m'oublier. Je n'en puis dire davantage, Caroline, mon coeur est trop plein.

—:o:—

Caroline, si tu savais seulement quelle angoisse tu m'as causée cette semaine, ton coeur sensible s'apitoierait sur moi. Par la pensée vois ma figure torturée, inconsolable, pendant que des larmes salées roulent sur mes joues fanées! Et toute cette douleur est au sujet de toi. Ah! Carry, ne juge pas qu'il est indigne d'un homme de pleurer; les larmes adoucissent les palpitations de mon âme et soulagent mon coeur presque brisé...

—:o:—

Caroline, je t'aime trop pour fleureter avec toute autre femme, je suis un des amoureux les plus fidèles qui soient. Je ne te tromperai jamais, non, par le Ciel! jamais. Et tu es mienne, et je suis à toi jusqu'à la mort... J'ai embrassé ton portrait mille fois depuis ton départ et je t'envoie aussi une douzaine de baisers. Sur mon âme, Caroline, j'ai embrassé ton nom à une demi-douzaine d'endroits, dans cette lettre.

—:o:—

Dans des pages et des pages et des pages, James Patton chantait ainsi sans cesse son refrain d'amour. La liasse ne contenait toutefois aucune lettre postérieure à son refroidissement. Mais il y en avait une où il apprenait à la jeune fille que M. Gilmour lui avait offert une superbe situation, avec un gros salaire, à certaines conditions, dont l'une était qu'il cessât de la voir. Et James Patton annonçait que le sujet serait discuté à leur prochaine rencontre.

Duncan Patton fut naturellement un autre témoin peu disposé à incriminer son associé et ami. Il admit qu'il avait un grand nombre de fois parlé de la malheureuse passion de son fils à John Gilmour, mais, disait-il, ce dernier se contentait de hocher la tête, et, quand il ne hochait pas la tête, il ne disait rien.

Malgré une éloquente plaidoirie de l'avocat de la défense, M. Stuart, qui fut plus tard juge, le jury trouva concluante la preuve du tort grave causé à Caroline Ferguson et lui accorda £600 de dommages-intérêts.

Comme les annales judiciaires ne mentionnent pas ce qu'il advint de la poursuite intentée contre James Patton, on aurait peut-être raison de présumer que, après l'insuccès de la défense de Gilmour, cette autre affaire fut réglée hors de cour.

ELECTIONS CHEZ LES FEMMES LIBERALES

OTTAWA, 22. (Du correspondant de la "Patrie".) — L'association des femmes libérales de l'est d'Ontario, réunie à Ottawa, a fait hier l'élection de ses officières: présidente, Mme Norman-F. Wilson; vice-présidentes: Mlle Béatrice Belcourt, madame A. Haydon et Mlle Robin Dowlin; trésorière, madame H. Thoburn; secrétaires-archiviste: Mlle H. Doherty; secrétaire-correspondante: Mme J.-A. Cameron; secrétaire-littéraire: madame P.-B Dumoulin.

COFFRET POUR ÉCOLIER GRATIS

Contenant plume à réservoir, crayons, canif, porte-plume, gomme à effacer, ou vendant 10 paquets de Bluine à 15c la paquet. Écrivez aujourd'hui.
BLUINE MFG. CO., 947 Mill St., Concord Junction, Mass., U.S.A. 8-23

MÈRES! ALLAITEZ VOS BÉBÉS

et par cela bâtissez commencez bien leur vie. Il a été prouvé par l'autorité du gouvernement anglais que les bébés nourris au lait maternel ont quinze fois autant de chances de vivre jusqu'à l'âge adulte que les bébés nourris à la bouteille. Bien plus, les bébés nourris au lait maternel sont exempts d'indigestion et de cette fatigante maladie, la diarrhée infantile, tandis qu'ils sont aussi moins sujets à contracter des maladies infectieuses et des voies respiratoires. Par conséquent vous devriez allaiter votre bébé si vous le pouvez et VOUS LE POUVEZ SI VOUS LE DÉSIREZ car Lactagol vous donnera tout l'aide nécessaire. Les médecins, les gardes-malades diplômées et les centres de Bien-Être pour l'Enfance ont prouvé que Lactagol augmente abondamment le débit du lait et qu'en même temps il améliore tellement ses qualités nutritives que vous pouvez satisfaire amplement à l'appétit du bébé gratifiant. Lactagol en outre vous nourrit et renforcit tellement que vous êtes capable de continuer d'allaiter le temps voulu sans fatigue, inconvénient ou trop de grands efforts.

AVEC L'AIDE DE LACTAGOL

les mères autrefois incapables d'allaiter leurs bébés, ont découvert capables de donner à leurs plus jeunes enfants cette inestimable nourriture. Si par conséquent votre lait est rare et trop pauvre pour satisfaire l'appétit du bébé ou si vous vous sentez épuisée par l'effort d'allaiter, envoyez de suite chercher Lactagol qui vous rendra capable de continuer d'allaiter votre bébé sans fatigue et sans effort.

Lactagol est vendu par la plupart des pharmaciens et des marchands, à 75c $1.50 et $2.50 ou envoyé franco par la malle par l'agent canadien.

W. J. OLD, 41b rue du Parlement, TORONTO, Canada. Seuls Fabricants T. E. PEARSON & CO. LTD., Manufacturiers et Chimistes, MELCHAM, Ang. LOW 1m

LA PREDICATION DU CAREME A NOTRE-DAME

LE R. P. SANSON

LE R. P. SANSON

Une éloquence ardente et virile qui ne croit pas indigne de soi les ornements d'un style ample et varié ; une diction limpide sur un timbre sonore et clair; un maintien qui impose par sa simplicité et l'élégance naturelle du geste; une vaste documentation greffée à une doctrine précise; l'absence complète de pathos, de sentimentalisme et de pose. Voilà ce pendant plus d'une heure l'auditoire immense qui se pressait hier à Notre-Dame a goûté et admiré chez le R. P. Pierre Sanson.

L'orateur nous est arrivé, précédé d'une réputation solidement établie. Les fidèles, qui s'étaient rendus hier de tous les points de la ville pour l'entendre, ont ratifié de leur avis unanime le bien-fondé de la renommée. Malgré la longueur du discours, l'assistance est restée suspendue à l'éloquence du conférencier. Il s'est montré de ceux auxquels on ne résiste pas.

Le R. P. Sanson a parlé de la paix: il a exposé le sujet, défini la paix comme le resplendissement de la vertu qui est elle-même la conformité à l'ordre moral appuyé sur Dieu et voulu de lui. Il a fait toucher du doigt le vide et l'illusion du pacifisme laïque et l'odieuse ineptie de ce qu'on appelle la paix armée. S'appuyant à la fois sur l'Evangile et sur le bon sens, il a prouvé que seule la sainte Eglise avait l'héritage du Prince de la paix. Enfin il a préparé l'exposition de l'encyclique du pape Pie XI sur la paix des nations, qui sera le thème de la station quadragésimale.

Le P. Sanson a salué le peuple canadien-français et la compagnie de Saint-Sulpice en des termes sincèrement émus. Il a parlé du rôle des catholiques canadiens dans le grand oeuvre de la paix. Pour toutes les bonnes paroles qu'il a eues à notre adresse, les journaux, interprètes du public, se doivent de le remercier et de lui souhaiter un apostolat fécond parmi nous.

La parole de Dieu qui sort d'une bouche française aussi éloquente que celle du P. Sanson porte toujours chez les nôtres des fruits de salut. Voici un résumé de cette remarquable allocution:

La société contemporaine sachant par expérience ce qu'est la guerre professe à l'égard de la paix un culte d'autant plus grand qu'il a été ravivé au creuset de l'épreuve. Mais si tous les hommes souhaitent que de la grande catastrophe mondiale sorte un monde meilleur et une ère de paix, ils sont tous obligés de reconnaître qu'il n'y a point de paix.

Comme tous ceux qui réfléchissent et posent la question que se posait déjà Victor Hugo, au lendemain de la guerre de 1870:

Mal d'un siècle en travail où tout se décompose,
Quel en est le remède et quel en est la cause ?

La cause du désarroi dans lequel se trouve le monde, dit le R. P. Sanson, il faut la chercher dans le fait que la société moderne, ainsi que le prodigue de la parole évangélique, s'est éloignée du Christ.

Le remède, il est dans la proclamation du règne de Jésus-Christ sur les consciences. Or, au nom du Christ, le pape Pie XI vient d'adresser une encyclique à la société moderne à propos de la paix du monde, message dans lequel il nous indique les conditions essentielles de la paix véritable.

Le R. P. Sanson consacrera sa première conférence à étudier les conditions et à montrer que seule la doctrine du Christ en permet le respect et la réalisation. Ensuite, il dira la puissance dont disposent ses auditeurs pour hâter la floraison de la paix dans le monde.

"Mais auparavant, dit le R. P. Sanson, qu'il me soit permis d'évoquer les liens spéciaux qui m'unissent à vous et de dire combien profonde est ma joie de retrouver ici trois de mes grandes affections.

D'abord, ma province, la Normandie, dont tant de familles ont transplanté au Canada les traditions de travail, de vertu, d'honneur et de foi.

La compagnie de Saint-Sulpice ensuite, à laquelle je suis redevable de ma formation sacerdotale. Si au cours de ce carême je parviens — et c'est mon unique ambition — à sanctifier vos âmes, c'est aux fils de M. Olier qu'en reviendra le mérite; car ce sont eux qui, pendant cinq ans, au séminaire de Paris m'ont appris par leurs leçons et leur exemple comment un prêtre doit aimer et servir Jésus-Christ, le Souverain Prêtre.

Je lisais dernièrement dans une de vos revues, les lignes suivantes:

"Si vous voulez savoir la valeur d'un clergé, ne lui demandez pas combien il a de diplômes et de parchemins, combien de livres il imprime, quelles propriétés il administre; regardez quel peuple il a formé. Si le peuple est pétri de religion, instruit de ses obligations familiales et civiques, s'il donne sans compter son obole à toutes les oeuvres de charité et de zèle, ses fils et ses filles pour le service de Dieu et de la société chrétienne — soyez sûrs que ce peuple a de vrais prêtres et un vrai clergé."

Dans ce portrait, tu peux te reconnaître avec une légitime fierté, ô peuple canadien, mais de toutes les vertus qui donc a développé les germes sinon pour une large mesure les prêtres de Saint-Sulpice dont les mains sacerdotales ont façonné tant d'âmes parmi vous?

Nous, de l'autre côté de l'Atlantique, nous devons à Saint-Sulpice un clergé qui, à la fin du XVIIIe siècle, sous le couperet de la guillotine, au commencement du XIXe siècle sous les écroulements de la séparation, a tenu bon, fidèle à son devoir, payant de sa ruine matérielle sa liberté spirituelle et sauvant ainsi du même coup, et son honneur et la foi catholique de la fille ainée de l'Eglise.

Oui, en vérité enfants de France et enfants du Canada, nous devons nous écrier dans un même élan de reconnaissance: "Honneur et gloire à la Compagnie des Prêtres de Saint-Sulpice!"

Le nom de la France vient de jaillir à mes lèvres et si vous saviez comme on est heureux de le prononcer sur une terre je ne dirai pas si "étrangère", mais lointaine. Cette France vous l'aimez vous Canadiens: elle est pour vous, suivant une expression d'une profonde justesse "la Mère-Patrie". Son génie, tout de lumière, de délicatesse, de générosité a passé dans vos coeurs. Pour venir à vous j'ai quitté la France, et voici qu'au milieu de vous, je me retrouve en France. Comme cela m'est doux!

Au reste, vous le savez, le véritable Français allie à merveille en lui-même l'amour de la France et l'amour de l'Humanité entière. En d'autres termes il aime la France chrétiennement. Il l'aime d'un amour qui profite à tous ses frères de tous les pays du monde, en le portant à chercher, non dans l'asservissement des autres patries, mais dans une affectueuse collaboration avec elles la gloire et le royaume de la science.

En dépit de certaines pages de son histoire passée, en dépit surtout des calomnies qu'une propagande impudente s'acharne à répandre contre elle la France est essentiellement pacifique. Aussi, en vous exposant à vous, qui êtes la Nouvelle-France, les conditions de la paix véritable, j'ai le sentiment réconfortant d'être en une étroite communion d'âmes avec vous et de vous apporter, dans ma faible mais sincère parole, un côté véritable de l'âme de la Vieille France.

De la paix, la véritable définition a été donnée par saint Augustin. C'est "la tranquillité de l'ordre." Or, si nous pénétrons jusqu'au coeur de cet ordre tranquille nous voyons qu'il implique deux éléments, la justice, la charité; la justice qui ne peut être réalisée que dans la mesure où les hommes viennent à bout de la cupidité "source de tous les maux", selon l'Apôtre, la charité formulée par le Christ dans son commandement nouveau: Aimez-vous les uns les autres. Le conférencier étudie successivement ces deux éléments et montre les caractères qui déprécient la paix selon "le monde" et la paix "selon le Christ."

Le monde ne se soucie nullement des exigences de la justice quand il cherche à établir la paix de l'individu avec lui-même. "Fortune, bien-être, jouissance, voilà l'ordre, s'écrie-t-il, voilà la paix." Comment dès lors s'étonner si des calamités viennent flageller les désordres de ceux que Gratry nommait si justement "des hommes de proie" ou "des hommes de joie."

Il ne s'en soucie pas davantage dans l'ordre national ou international: il déclare posséder une puissance capable plus que la justice de produire la paix et de la protéger; c'est la force, non point la force conduite selon les règles de l'équité mais la force sans autre loi qu'elle-même. Préconisant la force le monde quand rien apparemment ne bouge plus dans l'univers s'écrie: c'est la paix!

Non, objecte le Père Sanson, ce n'est point la paix, et il le prouve en montrant à quels résultats aboutissent et l'autocratie militariste dont "la paix armée" est l'effet, et l'autocratie révolutionnaire dont la loi de crainte est la formule, l'arbitraire violent et sanglant le moyen.

Si donc, conclut le conférencier, l'on veut que l'injustice réciproque cesse d'armer les nations et les classes sociales et de les jeter les une sur les autres, il faut revenir à l'Evangile et à ses garanties dont l'efficacité, étant donné l'inclination de notre nature au mal, demeure relative sans doute mais certaine, et en tous cas exclusive. C'est précisément ce que veut nous faire entendre Pie XI quand il dit dans son Encyclique: "Vous désirez la paix: Dieu le veut, mais dans le monde chrétien la paix ne peut s'établir que par des moyens chrétiens. Parce que vous avez été éloignés du Christ, vous avez été consumés."

Si la paix est fille de la justice sous ses deux formes, justice à l'égard de Dieu, justice à l'égard du prochain, cette justice elle-même est fille d'une mère qui porte un nom sublime: la charité dont le Christ sur la montagne fit le grand commandement de la Loi Nouvelle.

Mais à ce commandement Jésus a ajouté deux choses sans lesquelles le précepte évangélique eût sans doute été grossir les trésors de la littérature, la collection des inutiles sentences. C'est d'abord une doctrine qui le justifie et l'impose: en rattachant l'homme à Dieu, Jésus affirma la dignité humaine; en rattachant l'homme à l'homme, son frère en Dieu, il instaura la fraternité chrétienne fondée sur cette parenté divine. C'est ensuite un modèle qui explique et commente le précepte. Quand nous contemplons le Sauveur sur sa Croix, nous apprenons non seulement comment Dieu nous aima et nous pardonna mais encore comment nous devons nous-mêmes aimer et pardonner. Le conférencier rapporte ici l'histoire de saint Jean Gualbert qui au moment où il se disposait à tuer le meurtrier de son frère, voyant le coupable étendre les bras en forme de croix, sacrifia sa vengeance et lui dit: "Va; le Christ a pardonné à ses bourreaux, je te pardonne"; fait historique mais symolique aussi exprimant terriblement ce que la Croix du Christ a opéré dans le monde.

"Ainsi, dit le prédicateur, la charité puisée à sa source véritable et féconde, l'amour en Jésus-Christ, homme universel et symbole réel de l'unité que forment les hommes, l'amour qui ne sépare point ce que Dieu a uni à savoir: le divin Père pour l'honorer, les fils pour les traiter en frères, le temps pour s'y conduire en voyageurs secourables, l'éternité pour y aboutir en l'unité d'une famille joyeuse, voilà le second élément essentiel de la paix entre les hommes.

Et il conclut ainsi la première partie de sa conférence.

"Pacifistes qui courez les congrès croyant que la paix du monde dépend des formules juridiques, si vous avez un moyen de tuer le péché dans le coeur des hommes, de les moraliser, de leur inspirer le culte de la justice et de l'amour, employez-le, c'est le bon; mai j'en connais un qui a fait ses preuves: c'est de leur prêcher l'Evangile, l'Evangile dont l'Eglise est la gardienne et l'interprète, l'Eglise qui dans sa débâcle évidente de toutes les influences internationales est, comme certains penseurs modernes le reconnaissent loyalement, "la seule internationale qui tienne", l'Eglise qui à travers les siècles demeure, comme le disaient nos vieux Pontifes, "l'âme des nations."

Dans la seconde partie de sa conférence le P. Sanson, après avoir affirmé que notre pays étant appelé à établir dans l'Amérique "un foyer de plus en plus imposant d'idéalisme catholique", il doit avoir l'ambition de travailler à hâter cette sublime floraison de la paix dans le monde, indique à quelles conditions il y parviendra.

C'est d'abord en vivant toujours plus de la vie de la foi. Le conférencier se trouve ainsi à définir la vie de la foi d'après saint Paul. "Considérée dans son mouvement et dans son avenir, dit-il, c'est une transformation qui s'opère dans la manière d'être, et, comme toute transformation ici-bas, en même temps qu'elle est une naissance elle est une mort : c'est la lutte de l'homme nouveau contre le vieil homme, selon l'expression même de l'Evangile: d'où résulte une double souffrance: la souffrance du vieil homme qui meurt alors qu'il ne veut pas mourir et la souffrance de l'homme nouveau qui ne vient pas à bout d'être ce qu'il voudrait être; aussi arriva-t-il que les meilleurs d'entre les meilleurs tombent sur le chemin en criant leur misère, ainsi que l'ont fait un saint Paul, un saint Augustin, un Pascal, un Newman, mais ce n'est que pour reprendre un élan plus vigoureux, car, au fond de leur âme, il y a la paix.

La seconde condition, c'est de travailler à faire de notre cité la ville idéale dont parlait le P. Gratry et où tous les habitants s'aimaient, c'est de pratiquer le plus généreusement possible "l'amitié nationale". Saint Paul en a donné la formule quand il a dit: "Portez les fardeaux les uns des autres."

Sans doute il l'entendait d'une aide mutuelle avant tout, mais son conseil s'étend jusqu'aux pensées et jusqu'aux volontés divergentes.

Si les hommes étaient fidèles à ce véritable esprit de charité ils se rappelleraient qu'aucun être humain n'a le droit d'ériger en règle universelle ses opinions personnelles et que le Père Céleste trouvant bon que les conceptions des tendances divines se développent côte à côte, ses enfants ne sauraient le trouver mauvais.

Après avoir annoncé qu'il consacrera ses trois conférences suivantes à étudier les obstacles que la société contemporaine apporte à la paix du Christ, le P. Sanson termine sur un mot d'espérance.

Notre Eglise, dit-il, répète à chaque veille de Noël : "C'est demain que sera enlevée l'iniquité de la terre." Son affirmation s'explique. Quiconque croit de toute son âme à la vertu régénératrice de l'Evangile peut espérer qu'un jour viendra où un soulèvement irrésistible arrachera l'humanité à ses discordes sanglantes.

"Les siècles page à page épellent l'Evangile.
Vous n'y lisiez qu'un mot et vous en lirez mille.
Vos enfants plus hardis y liront plus avant."

Les chutes successives de l'humanité ne sauraient décourager le Fils de Dieu qui l'aima au point de vouloir mourir pour elle. Le Christ ne désarmera point contre le monde en armes. Son esprit ne cessera jamais d'organiser la mobilisation des consciences en vue de la justice, de proclamer la levée en masse des coeurs pour la fraternité. C'est au nom du Christ que parle le Pape Pie XI. Ecoutons-le quand il nous dit: "Faites la paix du Christ par le règne du Christ." Chacun dans notre milieu et selon nos moyens, vivons et agissons de telle sorte que les barrières tombent, que les chaînes se brisent, que les haines disparaissent, que les coeurs se rapprochent, que la paix s'établisse non point selon le monde par l'empire de la force, mais selon le Christ, par le respect de la justice et le culte de la charité.

COURRIER DE STANBRIDGE EST

STANBRIDGE EST, 22 (Spécial à la "Patrie"). — M. Irving Casey est décédé après quelques jours de maladie. Il laisse son épouse et trois enfants.

—M. Will. Wright est aussi décédé après une longue maladie. Il laisse son épouse et quatre enfants.

—M. Charles Short est décédé subitement à l'âge de 84 ans. Il laisse son épouse et plusieurs enfants.

—Des élections municipales ont eu lieu dernièrement. M. A. Phelps a été réélu maire de notre village, et MM. Fred. Laraway et Jean Montagne, conseillers.

—Mme Mac. Harris est décédée la semaine dernière après une longue maladie. Elle laisse son mari et plusieurs enfants.

—M. et Mme C. Soule ont eu la douleur de perdre une de leurs fillettes, après deux jours de maladie seulement.

ON FETE S. G. MGR BERNARD

Le 18e anniversaire épiscopal de l'évêque de Saint-Hyacinthe.

S.-HYACINTHE, 22. (Du correspondant de la "Patrie".) — A l'occasion du dix-huitième anniversaire d'épiscopat de Sa Grandeur Mgr Bernard, une grande fête religieuse avait lieu jeudi à la cathédrale au milieu d'une nombreuse assistance composée de fidèles mais tout particulièrement du personnel enseignant du Séminaire et de ses élèves, des religieuses de la Maison Mère ainsi que l'Ecole Normale et les élèves de ces deux institutions, le personnel du couvent de Lorette, des académies Girouard et Prince et autres écoles de cette ville dont le nombre des élèves est estimé à 2,000.

M. le chanoine Bernard, curé de Sorel, frère de Sa Grandeur, officiait à la messe. Au choeur, on remarquait un grand nombre de prêtres et de dignitaires ecclésiastiques. Le chant de Solesmes sous la direction de M. l'abbé Jodoin, du Séminaire, a été rendu par les élèves et l'accompagnement à l'orgue, par M. Samuel Letendre. Monseigneur occupait le trône d'honneur assisté de Mgr Decelles, V.G., et Mgr le chanoine Sénécal, curé de la Cathédrale. Hier, les élèves avaient congé à l'occasion de cette fête. Mgr Bernard est âgé de 75 ans. Hier, les membres du clergé présentaient leurs hommages au héros de cette fête.

C'EST MONTREAL QUI A VERSE LE PLUS AU TRESOR

La taxe des ventes au cours de l'année dernière, perçue dans les villes dont la pjopulation est de cent mille âmes et plus a rapporté la somme suivante:

Montréal	$16,265,019
Ottawa.	1,046,811
Toronto	15,996,953
Hamilton	3,318,522
Winnipeg	3,511,598
Vancouver.	2,758,414

Dans ces différentes villes, il y a eu des retardataires à rencontrer cette obligation envers le trésor fédéral. En voici le nombre:

Montréal	1058
Ottawa	38
Toronto	276
Hamilton	71
Winnipeg	152
Vancouver	221

Le gouvernement a intenté des poursuites pour recouvrer la taxe dans certains cas:

Montréal	169
Ottawa.	12
Toronto	82
Hamilton	9
Winnipeg	13
Vancouver	24

HOMMAGES A DEUX DISPARUS

JOLIETTE, 22.— (Spécial à la "Patrie".) — Les funérailles de M. Arthur Chartier, décédé à l'âge de 24 ans chez son père, M. Nestor Chartier, ont eu lieu à la cathédrale lundi dernier.

Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Olivier Ferland, vicaire à la cathédrale, assisté des abbés Rodolphe Ducharme et Aimé Pietme, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient MM. Albert Coderre, Arthur Saint-Jean, Joseph Parent et Albert Saint-Jean. Portaient les coins du poêle, MM. Jules Burgy, Edouard Gauthier, Moïse Jolicoeur et Emilien Ferland.

Feu Arsène Chartier laisse dans le deuil, en outre de son père et de sa mère, ses deux frères, MM. Noé et Adélard Chartier. Nos sympathies.

—La clôture des Quarante-Heures au séminaire se fit mardi dernier avec beaucoup de solennité. L'office était présidé par Mgr Eustache Dugas, V.G., curé de la paroisse Saint-Pierre, assisté de diacre et de sous-diacre. La chorale avait préparé un joli programme sous la direction du Rév. Père Hurtubise, C.S.V.

—Le docteur Wilfrid Gaudet, de la rue Saint-Denis, Montréal, était en visite dans sa famille, mardi dernier.

—MM. Jean et Lucien Trottier, étudiants au séminaire sont revenus à l'Alma Mater, après quelques jours de repos à l'hôpital Saint-Eusèbe.

—Dernièrement avaient lieu à la cathédrale, les funérailles de M. Jos. Gareau, rentier, décédé en cette ville, à l'âge de 84 ans.

—Mardi dernier, plusieurs de nos concitoyens assistaient à un grand euchre organisé par les Dames de la paroisse au profit de leur église. L'assistance était considérable et les recettes furent des plus satisfaisantes.

Le Musée des Beaux Arts de Québec aux plaines d'Abraham

QUEBEC, 22.— (Du correspondant de la "Patrie") — Des citoyens de cette ville vont avoir une entrevue prochainement avec les membres de la commission des Beaux-Arts pour lui recommander l'installation du musée des beaux-arts, qui doit être fondé à Québec, sur la place du marché Montcalm. Il est aussi question de l'établir sur les Plaines d'Abraham et de faire servir à cette fin la prison de Québec, dont l'édifice se prêterait bien à la création d'un musée. Dans ce cas, une autre prison serait construite dans une autre partie de la ville. Le gouvernement fédéral à qui appartient le site du marché Montcalm serait prêt à le céder pour la somme de $25,000.

DES OBLIGATIONS MUNICIPALES SONT ACHETEES A 99.07

Le greffier en chancellerie commence à recevoir les rapports officiels.

QUEBEC 22. (Du correspondant de la "Patrie"). — Le greffier de la Couronne en chancellerie, M. L.-P. Geoffrion, a commencé à recevoir les retours des élections provinciales. Il en a été reçu jusqu'à date quatorze, et les élus sont proclamés cette semaine dans la Gazette Officielle, ces élus sont: MM. Sauvé, Deux-Montagnes; Patenaude, Jacques-Cartier; Renaud, Laval; Tourville, Maskinongé; Hushion, Montréal (Sainte-Anne) ; Bercovitch, S.-Louis ; Lafleur, Verdun; Hamel, Portnuef; Faucher, Québec-Centre ; Madden, Québec-Ouest; Bertrand, S.-Sauveur; Mercier, Trois-Rivières; Pilon, Vaudreuil; Smart, Westmount. Les quatorze comtés dont le résultat officiel est connu, ont donné un totol de 31,691 votes à l'opposition et de 26,150 au gouvernement, soit une majorité de 5,531 à M. Sauvé. Dans cette liste sont compris da plupart des comtés remportés par l'opposition à Québec et à Montréal.

SAINT-JEAN, 15. — A la séance régulière mensuelle du conseil municipal jeudi soir, les soumissions pour l'achat des obligations de la cité ont été ouvertes et la plus élevée a été acceptée.

Voici les noms des soumissionnaires et le montant affecté: Ier McLeod, Yong & Weir, $98.07;; Versailles, Vidricaire & Boulais, $98.12; René Leclerc, $99.07; Hanson Bros, 98.70; Corporation Obligations Municipales, $98.77; L.-G. Beaubien & Cie, $98.81; Wood, Gundy & Garneau, $98.637; Geo. Beaucoleil & Garvis, 98.83; Crédit Canadien $95.50. La soumission René Leclerc a $99.07; a été acceptée pour $150,000, soit $85,000 payable en 10 ans et $65,000 payables en 5 ans.

Le conseiller A.-G. Racicot a été nommé président des élections municipales. La nomination a lieu le 19 février, la votation, le 26 courant.

M. I. VAUTRIN DEVIENT UN FONCTIONNAIRE

QUEBEC 22 (Du correspondant de la "Patrie").—MM. Irénée Vautrin, architecte, le Dr J. Décarie et M. René Bauset, de Montréal, ont été nommés membres de la commission pour l'érection civile des paroisses du district de Montréal. Les autres nominations suivantes ont été faites à la dernière réunion du cabinet. Le Dr V.-A. Vézina, de S.-Alexandre, et le Dr Octave Lacroix, de Trois-Pistoles, ont été nommés coroners-conjoints pour le district de Kamouraska.

M. F.-G. Stuart Verge, de Carleton, a été nommé régistrateur pour la 2ème division de Bonaventure. MM. Antonio Savard de Chicoutimi, et Percy Martin, de St-Félicien, ont été nommés protonotaires-conjoints et greffiers de la Paix pour le district de Chicoutimi. Le cabinet a aussi procédé à la réorganisation de la Cour de Magistrat dans les comtés de Matapédia et de Papineau.

L'OTTAWA MESURE A CERTAINS ENDROITS UN MILLE DE PROFONDEUR

OTTAWA, 22. —(Presse Canadienne.) — La rivière Ottawa a une profondeur de 1 mille à certains endroits. C'est ce que vient de déclarer le R. George Bousfield, membre du Club des Arts et des Lettres d'Ottawa. Cette déclaration a été faite au cours d'une conférence devant les étudiants de la Bibliothèque Carnegie. Le conférencier devait développer cette idée que les Canadiens regardent avec trop de dedain les beautés de notre pays pour aller contempler les beautés étrangères.

L'HEURE AVANCEE LES FAIT RECULER

QUEBEC, 22. (Spécial à la "Patrie") — L'adoption de l'économie de la lumière du jour au cours de l'été prochain va probablement donner lieu à une vive discussion à Québec. M. C.-A. Langevin, agent général des passagors du Pacifique Canadien a soulevé la question, vendredi, en écrivant au conseil de ville pour l'aviser que l'horaire d'été du Pacifique Canadien sera en vigueur du 29 avril au 30 septembre et lui demander si ces dates lui conviendraient au cas où la ville adopterait cet été l'avance de l'heure.

L'échevin Collier va soumettre au conseil une résolution pour remettre en vigueur cette année l'avance de l'heure. Il y a beaucoup d'opposition à la chose, vu l'impossibilité d'obtenir une mesure uniforme, et la proposition va soulever de fortes divergences d'opinions.

NEIGE A SHERBROOKE

SHERBROOKE, 22. —La neige ne manque certes pas à Sherbrooke, comme d'ailleurs dans les autres villes de la province à ce qu'il paraît. Il en est tombé plus d'un pied depuis une couple de jours. De nombreuses équipes d'hommes sont encore à l'oeuvre pour déblayer les principales rues où passent les tramways. C'est une aubaine pour les sans-travail.

SAINT-JEAN, N.-B., 15. — Les représentants organisés de la tempérance rencontreront le premier ministre et les membres de la législature, à Fredericton, le 21 mars.

TOUTE LA FAMILLE AVAIT DE MAUVAIS RHUMES

"Avez-vous jamais remarqué que si un membre de la famille contracte un rhume, il se communique généralement à tous les autres membres de la famille ?"

Plusieurs personnes lorsqu'elles contractent un rhume, n'y font pas attention, pensant peut-être qu'il s'en ira de lui-même dans une journée ou deux. C'est une grande erreur car avant qu'elles s'en aperçoivent il est rendu aux poumons.

Négligez jamais les premiers symptômes; procurez-vous une bouteille de

Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood

et voyez combien rapidement votre rhume disparaîtra.

Mme A. Coghlan, Magnolia, Altagérit: "L'hiver dernier nous avons tous eu de mauvais rhumes dans notre famille et je ne savais pas quoi faire. Quelques amis me conseillèrent d'essayer le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Je sortis et je m'en procurai une couple de bouteilles et en peu de temps nos rhumes étaient disparus. Maintenant nous en gardons toujours une bouteille à la portée de la main dans le cas ou l'un d'entre nous contracterait un rhume."

Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood, 35c et 60c la bouteille, préparé seulement par The T. Milburn Co. Limited, Toronto, Ont. 2

LES RESULTATS DE L'ELECTION

Qualité Supérieure
Saveur Délicieuse
Prix Raisonnables
et très Economiques
—telle est la combinaison qui fait du
"SALADA"
le thé de "tout le monde".

LES FUNERAILLES DE M. PATRICK FLYLAND

SAINTE-BRIGIDE DES SAULTS, 22. (Spécial à la "Patrie".) —Ces jours derniers avaient lieu les funérailles de M. Patrick Flyland, au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis.

M. Flyland était comptable à la banque Molson, succursale du boulevard Saint-Laurent, Montréal. C'est M. le curé Lafond qui a chanté le service.

Les porteurs étaient: MM. M. Dumoulin, Arthur Dionne, A. Turcotte et Bruno Turcotte.

Le deuil était conduit par le père du défunt, M. Walter Benoit.

Dans l'assistance, on remarquait: MM. Philippe Cloutier, Edmond Benoit, Thomas Flyland, Albert, Charles et Henry Bruno, James Flyland, L.-O. Sullivan, John Flyland, E. Flyland, Joseph et Bruno Beauchemin, Eugène Benoit, L. Lussier, etc.

L'EXECUTIF DE NOS RESEAUX NATIONAUX

OTTAWA, 16 (Spécial à la "Patrie"). — Le gouvernement dit à M. MacLaren qu'après consultation avec sir Henry Thornton, il a été décidé de commencer les opérations du bureau de direction des chemins de fer nationaux, avec des représentants de districts plutôt que des représentants de provinces. Après cet essai, si l'on juge nécessaire d'augmenter le personnel du bureau de direction, le gouvernement n'hésitera pas à le faire, tel que lui permet la loi.

CONSTRUCTION D'UN VASTE HOPITAL DANS LA VILLE DE QUEBEC

QUEBEC, 22.— (Du correspondant de la "Patrie"). — Les promoteurs du nouvel hôpital de la paroisse du S.-Sacrement, qui sera le plus grand hôpital de Québec et comptera plus de 600 lits, ont confié à un expert la préparation des plans du nouvel édifice. Ces plans seront prêts dans quelques semaines et pourvoiront à l'érection d'un hôpital d'une valeur de plus de $600,000 qui sera l'un des plus modernes et des mieux organisés du pays. Le terrain sur lequel sera érigé l'hôpital a une superficie de six cent mille pieds. On croit que l'inauguration de la nouvelle institution aura lieu dans l'automne de 1924 ou au commencement de 1925. Les travaux commenceront au printemps pour se poursuivre sans interruption jusqu'à ce que l'entreprise soit complétée.

La paroisse du S.-Sacrement, la plus jeune des paroisses de la ville et celle qui se développe le plus rapidement, verra aussi surgir chez elle, au cours de l'année prochaine, deux autres édifices considérables. L'annexe de l'hôpital Laval sera commencée au printemps; les fondations sont déjà terminées et on n'attend que la fin de l'hiver pour procéder à l'érection de l'édifice. Cette entreprise coûtera $200,000. L'Université Laval va aussi entreprendre, au mois de mai prochain, l'érection de la nouvelle école de chimie projetée, qui sera un autre édifice de proportions considérables où seront transportées l'école de chimie de même que l'école forestière et la faculté d'arpentage. On estime que cette construction coûtera au moins $500,000. C'est donc une valeur de près de $1,500,000 de construction qui viendra accroître le développement de cette localité que l'on appele le nouveau Québec.

LA DOULEUR DE LA SCIATIQUE SOULAGEE RAPIDEMENT PAR LA NERVILINE

Pour apporter un soulagement rapide à la victime de la sciatique, le meilleur remède est l'application fréquente de Nerviline. Des milliers ont éprouvé sa valeur. Chaque goutte de Nerviline appliquée pénètre profondément. Les nerfs irrités sont calmés et la douleur disparaît. En quelqu'endroit que soient les rhumatisme, névralgie, lumbago ou sensibilité des nerfs, le plus prompt soulagement provient toujours de l'emploi de la Nerviline. 35c chez tous les marchands. 13

TI-NOIR DESJARDINS ENVOYE AUX ASSISES

OTTAWA, 22. (Spécial à la "Patrie"). — Ti-noir Desjardins a été condamné à subir son procès aux assises criminelles pour avoir grièvement blessé M. Xavier Gauvreau, de Hull, en le frappant avec son auto.

VILLAGE DETRUIT

BARNET, Vermont, 15. (Presse Canadienne.) — Le petit village de McIndoe-Falls, situé sur les bords de la rivière Connecticut, a été partiellement détruit par un incendie la nuit dernière. Les magasins surtout ont été rasés. Les pertes sont évaluées à $100,000.

L'HIVER EST DUR POUR LE BEBE

Nos hivers canadiens sont excessivement dangereux pour la santé du bébé. La température est souvent si rigoureuse que la mère ne peut sortir avec le bébé pour lui faire prendre l'air. Il en résulte que le bébé reste enfermé dans des chambres surchauffées et mal ventilées, prend le rhume, devient maussade et irritable. Les Pastilles Baby's Own devraient être données pour conserver le tout petit en santé. Elles sont un doux laxatif qui règle l'estomac et les intestins et empêche ainsi les rhumes. Les Pastilles sont vendues par les marchands de remèdes ou par la malle à 25 cents la boîte de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont. (ann)

Farine
RÉGAL

Pour préparer des Pâtisseries légères
Dont vous serez justement fières,
Rien n'égale
LA FARINE REGAL

Sacs de 7 lbs, 14 lbs, 24 lbs, 49 lbs et 98 lbs.

St. Lawrence Flour Mills Co. Ltd. Montreal

Mme Raoul Jetté, de Woonsocket R. I., nous dit que les remèdes de son médecin n'avaient aucun effet et qu'elle doit la santé aux

PILULES ROUGES

Mme Martin Tucci, de Montréal, a consulté les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, qui l'ont guérie avec les Pilules Rouges.

Mme RAOUL JETTE
738 Social, Woonsocket, R.I.

J'étais à bout de force après le moindre travail; une petite contrariété me portait à pleurer; j'avais des tristesses, des moments de mélancolie insurmontable. Toutes sortes de malaises m'incommodaient. La nuit et aussi le jour, si je persistais à vouloir travailler, j'avais des transpirations abondantes. Les remèdes que mon médecin m'avait prescrits n'amélioraient aucunement mon état; j'ai pris ensuite des Pilules Rouges qui ont eu de meilleurs effets. En quelques semaines elles ont beaucoup augmenté mes forces; je me suis ensuite promptement rétablie. — Mme Raoul Jetté, 738 Social, Woonsocket, R.I.

J'ai souffert pendant plusieurs années de mauvaise digestion, de douleurs dans le côté droit et de terribles maux de tête. J'ai consulté plusieurs médecins, mais ne me sentant pas mieux, je désespérais de ma guérison. Une amie m'engagea à aller consulter les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et je lui suis aujourd'hui bien reconnaissante de son conseil. Les effets que j'ai retirés de l'emploi des Pilules Rouges qui me furent prescrites furent merveilleux. Aujourd'hui je suis beaucoup plus forte que je n'ai jamais été et je ne souffre d'aucune façon. — Mme Martin Tucci, 1898A rue Henri Julien, Montréal.

Les mères de famille font prendre les Pilules Rouges à leurs fillettes pour leur assurer une bonne formation.

Les femmes qui souffrent de maladies internes, d'anémie trouvent leur guérison dans l'emploi des Pilules Rouges. Au retour de l'âge, elles doivent recourir aux Pilules Rouges pour aider le sang à se bien placer et pour éviter les maladies les plus dangereuses.

CONSULTATIONS GRATUITES — Les médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine donnent des consultations gratuites à toutes les femmes qui viennent les voir ou qui leur écrivent.

Les Pilules Rouges se vendent 50 centins la boite. Tous les pharmaciens et les marchands de remèdes les ont. Cependant si quelqu'un ne pouvait les trouver dans sa localité, nous les lui enverrons sur réception du prix

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE Ltée. 274 rue St-Denis, Montréal.

COIN DE POLICHINELLE

COMPERE LE RAT

"D'où viens-tu, mon compère le rat ?
—Je viens de grignoter, dans la cave,
Des carottes et des betteraves.
Et je suis joyeux, luisant et gras.
—Bon appétit, compère le Rat."

"D'où viens-tu, mon compère le Rat,
L'oeil brillant, la moustache en bataille ?
—Dans la grange, il y a de la paille,
Du blé, du riz, de l'orge et cetera !
—Bon appétit, compère le Rat ! "

"D'où viens-tu, mon compère le Rat,
Hérissé, tout couvert de poussière ?
—Dans l'étude d'un ancien notaire,
J'ai dévoré quarante-deux contrats !
—Quel beau festin, compère le Rat ! "

"D'où viens-tu, mon compère le Rat,
L'air malade et la mine si noire ?
—J'ai croqué, dans le fond d'une armoire,
Les discours d'un célèbre avocat.
—Tu en mourras... compère le Rat."

DECOUPAGE

Découpez les neuf cases de ce damier pour reconstituer une silhouette en les replaçant de la manière voulue.

(Solution samedi prochain)

L'Enfance de Ste Geneviève

En l'an de grâce 429, Germain, évêque d'Auxerre, et Loup, prélat du diocèse de Troyes, en Champagne, partirent pour la Grande-Bretagne.

Députés par l'église des Gaules catholiques, ils allaient combattre l'hérésie de Pelage, et porter, au nom du Seigneur, la bonne parole de justice et de pitié.

Leur réputation était si grande, que partout, sur leur passage, les populations campagnardes accouraient au-devant d'eux.

Les habitants de Nanterre ayant appris qu'ils allaient traverser les bois voisins de leur ville, leur envoyèrent une députation afin de les supplier de modifier de quelques points leur itinéraire, et de séjourner entre leurs murs pour le moins un jour et une nuit.

Les saints voyageurs daignèrent accepter cette invitation, et, au jour fixé, débarquèrent auprès de la cité hospitalière.

La population tout entière s'apprêtait à les recevoir. Groupée en masse autour de l'enceinte, elle attendait l'annonce des hérauts placés au sommet des tours de guette. Dès leur premier cri, elle se rangea sur deux rangs, et clergé en tête, silencieuse et recueillie, se porta à leur rencontre en chantant des cantiques.

Leurs prédications terminées, les pèlerins songèrent au repos. Leurs logements étaient préparés chez un riche cultivateur du pays, qui habitait au pied du Mont-Valérien.

Il s'appelait Sévère.

Aidé de sa femme Géronce, il fit les honneurs de sa maison aux hôtes que la Providence lui envoyait, et se préparait à les escorter jusqu'à leurs appartements, lorsqu'ils aperçurent, sagement assise au coin de l'âtre géant, une toute petite fille de six à sept ans qui les regardait avec admiration.

—Quelle est cette enfant ? demanda Germain

—Ma fille, seigneur, mon unique héritière. C'est une pauvrette douce, silencieuse et réfléchie. Mais hélas ! elle est toujours tremblante de fièvre, se développe mal et paraît si chétive, que nous redoutons à tout instant d'avoir à la pleurer bientôt.

L'évêque d'Auxerre ne répondit point, mais se dirigeant vers la mignonne qui le contemplait émerveillée:

—Comment t'appelles-tu, petite? demanda-t-il.

—Geneviève, seigneur !

—Pourquoi restes-tu à l'écart?

—Je n'osais approcher...

—Je te fais donc bien peur?

—Oh! non, seigneur ! pour paraissez bon et patient, mais je suis trop peu de chose pour m'unir à tous ceux qui vous fêtent.

Etonné de cette réponse, le prélat regarda l'enfant.

Elle était grande pour son âge, un peu frêle, peut-être, mais gracieuse et jolie. Une douceur angélique irradiait de son visage. Une foi rayonnante émanait d'elle, à un tel point que le bienheureux en fut pénétré.

—Je suis heureux de t'avoir remarquée, Geneviève, reprit Germain... Dis-moi sincèrement ce que tu désires, et je te l'offrirai.

—Oh! seigneur, répondit l'enfant de sa voix cristalline, je ne souhaite qu'une seule chose au monde! Je voudrais embrasser l'état religieux, et consacrer ma vie entière à célébrer le culte du Tout-Puissant... Malheureusement mes parents s'opposent à ma vocation... et je n'aurai jamais le courage de leur désobéir.

Saisi d'étonnement, et aussi d'enthousiasme pour cette foi si simplement confessée, le prélat s'approcha de Sévère.

—Mon fils, lui dit-il, pourquoi vous opposez-vous aux desseins de votre fille? Si j'en crois une voix intérieure, c'est Dieu qui l'a placée sur ma route. Croyez-moi, ne mettez plus obstacle à son ardeur religieuse. Elle est née pour réaliser de grandes choses... Soyez généreux envers elle, et vous serez béni!

—Cependant, seigneur, il m'est pénible de renoncer à la voir! J'aurais été heureux de la marier à l'héritier d'un de mes voisins... et...

—Dieu en a décidé autrement, mon fils. Lui résister serait coupable... Réfléchissez avant de refuser, et demain matin, avant mon départ, amenez-la-moi.

Les braves gens n'osèrent enfreindre les ordres du saint. Le jour suivant, à l'aube, ils conduisirent Geneviève jusqu'à l'embarcadère où les pèlerins s'apprêtaient à prendre place.

Germain adressa à l'enfant de nouvelles questions. Elle répondit avec son élan habituel. De plus en plus satisfait, et tout à fait convaincu de la sincérité de sa vocation, le prélat l'attira vers lui, la baisa au front, puis imposant les mains, il la bénit.

Alors, et comme preuve de cette consécration, il lui remit une petite médaille de cuivre, frappée d'une croix.

—Suspens-la autour de ton cou, enfant, lui dit-il, et ne t'en sépare jamais! C'est désormais l'unique bijou qui te soit permis. C'est le seul qui convienne aux servantes du Seigneur, parmi lesquelles tu brûles de te faire admettre.

Puis, reprenant son bâton de voyage, il sauta dans sa barque, et s'éloigna, au milieu des bénédictions de la foule assemblée.

Dès lors, l'existence de la petite fille changea.

Fière de sa consécration, elle multiplia ses prières, soumit son corps aux jeûnes et aux mortifications, distribua tout ce qu'elle put

aux pauvres, visita les malades et les prisonniers, veilla les défunts.

Mais ses parents n'acceptaient pas cette façon de vivre.

Les paroles du saint missionnaire n'avaient laissé en leur coeur qu'une impression fugace. Oublieux de leurs promesses, ils revinrent à leurs projets mondains, employant tour à tour les prières, les menaces et les coups pour la contraindre à obéir.

Leur résistance fut vaine.

L'enfant avait grandi. Elle était devenue une superbe fillette de treize ans. Forte de sa foi inébranlable, elle considérait les obstacles qui entravaient son ardeur chrétienne comme autant d'épreuves.

Baisant la main qui la frappait, elle continuait à s'avancer dans la carrière de dévouement qu'elle avait invinciblement choisie.

Accoutumée au silence, elle vivait retirée dans une mansarde, comme dans une cellule, et ne sortait du logis que pour la prière.

Cependant, un jour vint où il lui fut impossible de surmonter les persécutions dont les siens l'entouraient. Cédant aux conseils de son directeur, elle se réfugia à Lutèce, chez sa marraine, et recevant des mains de Velleus, évêque de Chartres, le voile symbolique des fiancées de Jésus, elle se livra sans obstacles aux âpres, mais sublimes voies de la pénitence et du renoncement.

—:o:—

Dès lors, elle mena la vie la plus austère.

Aux pires mortifications, elle ajoutait une humilité profonde, une foi illuminée, une charité exclusive.

Elle couchait sur le plancher, se nourrissait de fèves et de pain d'orge, et dépensait tout son patrimoine en aumônes.

Sa réputation de sainteté franchit la limite des Gaules, traversa les mers. Les églises, les palais, les chaumières retentirent de son nom.

Patriote exaltée, elle sauva Lutèce du contact impie de la horde barbare. Grâce à ses exhortations, les Gaulois affolés se réunirent pour lutter contre les armées d'Attila. C'est à sa ferveur, à son ardeur invincible, à sa parole embrasée que les citoyens de la capitale durent de ne pas se disperser et de sauver du désastre et de la ruine l'humble bourgade qui devait devenir la plus belle cité du monde.

Patronne de Paris, elle continue à être, de la part des Parisiens, l'objet d'un culte respectueux. Tous les ans, au moment de sa fête, qui est célébrée le 3 janvier, la châsse qui renferme ses reliques est visitée par plusieurs milliers de pèlerins recueillis et confiants en sa tutélaire protection.

Evitez désormais d'écorcher les boiseries avec votre marteau.

Lorsqu'on enfonce des clous près d'une boiserie, il faut une grande habileté pour éviter d'érafler le bois avec le marteau.

Un moyen très simple, et qui permet en outre d'opérer sans prendre de précautions spéciales, consiste à entourer la tête du marteau d'un tampon, ou mieux d'une lanière de

caoutchouc. Elle comporte comme un tampon protecteur qui évite toutes les éraflures. Elle est assez légère et peu encombrante pour ne pas changer l'équilibre du marteau ou modifier sensiblement ses dimensions.

LES JOLIS JEUX

LA PETITE FERMIERE

Chaque fillette étant assise en rang ou demi-cercle, une autre fillette passe, disant à chacune:

—La petite fermière monte sa basse-cour, son jardin potager et son parterre, que lui donnerez-vous ?

Celle qui questionne fait en même temps avec ses mains le geste ou de quelque animal qui court ; on doit alors répondre le nom d'un animal domestique à quatre pattes), ou bien en levant les bras d'un animal qui vole (répondre le nom d'un volatile de basse-cour), ou le geste d'éplucher des légumes (répondre le nom d'un légume), ou celui d'assembler un bouquet (répondre un nom de fleur).

Celle qui se trompe en répondant donne un gage.

Pour la pénitence des gages, je signale ici un cas où elle serait peu connue, la pénitence amusante et ancienne de la Saintonge de la "bourrique" ou mieux de l'ânesse chargée.

On bande les yeux de celle qui doit faire l'ânesse, et on lui met sur les bras un objet dont elle doit dire le nom; si elle se trompe, on ajoute un autre objet et ainsi toujours jusqu'à ce qu'elle ait devine la chose dont on la charge.

CHARADE

Mon pied évite mon premier
Pronom personnel est mon second
Terre dans la mer est mon entier.

Solution samedi prochain.

LOGOGRIPHE

Avec ma tête et ma queue
Chez le fermier vous me trouvez.
Otez ma tête et ma queue
Chez le banquier vous me trouvez

(Solution samedi prochain)

—:o:—

Solution de la devinette: l'obscurité.

—:o:—

Solution du proverbe brouillé: Aide-toi et le Ciel t'aidera.

—:o:—

Solution de l'énigme: noisette.

—:o:—

Solution de l'Originalité: Pauvre petite Pierre Picard, prends patience pour pouvoir prendre plusieurs pauvres petits poissons pour Pâques prochain.

—:o:—

Solution de la phrase pointée: Aimons nos ennemis.

CASSE TETE

M	A	L	A	N
R	I	D	A	Z
D	I	N	O	N
L	O	V	E	L
D	E	J	U	N

Il faut changer de place entre elles les voyelles de ces carrés pour trouver cinq noms de villes de France.

(Solution samedi prochain)

PLIAGE

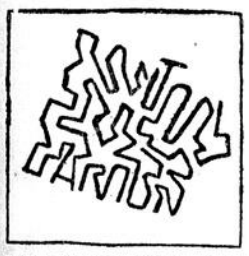

Il faut plier ce carré de papier de façon à trouver le nom d'un homme célèbre.

(Solution samedi prochain)

COMMENT LES SIAMOIS EVITENT LES NAUFRAGES

Nul métier plus que celui du marin ne comporte de risques et d'alèas.

Le marin sait qu'une fois au large il sera à la merci des vents et des flots et que, s'ils se liguent contre lui, toute sa science et toute son énergie ne le sauveront pas. Il en faut si peu pour perdre le plus puissant navire: que la chaine du gouvernail casse et, si la côte est proche, le vaisseau sera poussé sur les écueils avant que l'avarie ait été réparée.

Aussi, tous les navigateurs, depuis les plus savants jusqu'aux plus barbares, comprennent combien leur sort est incertain. Depuis l'antiquité la plus reculée jusqu'à nos jours, le lancement à l'eau d'un bateau— que ce soit un frêle canot ou un puissant paquebot — a été l'objet d'une cérémonie propitiatoire destinée à porter chance au nouvel esquif, grand ou petit.

En Europe, l'on procède généralement au "baptême" du navire. Des prêtres appellent sur lui la bénédiction du ciel, tandis que le parrain — ou plus généralement la marraine — brise une bouteille de champagne en la fracassant contre l'étrave du nouveau bâtiment.

Les Siamois, eux, se livrent à des cérémonies plus compliquées avant de confier aux flots un nouveau bateau.

Leurs jonques et sampans, en effet, sont construits en bois. Or, les Siamois sont intimement et fermement persuadés que, dans chaque arbre, vit une sorte de fée, laquelle fée, lorsqu'on coupe le végétal qui lui sert de demeure, devient une simple vagabonde, à la recherche d'un domicile. Et elle n'est pas contente, cela se comprend.

Aussi pourrait-on craindre que les effets de sa colère se fassent sentir sur le malheureux bateau construit avec le bois de l'arbre qui lui servait d'appartement. Il faut donc, avant de confier le bateau à l'océan, calmer la fée — qui est puissante et vindicative — et se la rendre favorable. Et il s'agit, le plus souvent d'apaiser, non pas une seule fée, mais plusieurs, attendu que plusieurs arbres sont employés dans la construction de la plus modeste jonque.

Avant de lancer jonque ou sampan, l'on procède donc à une curieuse cérémonie. Un prêtre bouddhiste place devant l'étrave du nouveau bâtiment une sorte de guéridon supportant diverses offrandes destinées aux fées qui vivaient dans les arbres ayant servi à la construction du bateau. Généralement, ces offrandes se composent d'une tête de sanglier bouillie, de fleurs et de fruits.

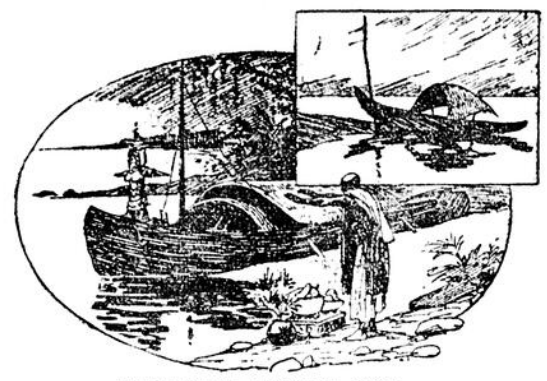

Il récite ensuite une longue prière...

Le prêtre de Boudha offre fleurs et victuailles aux fées en appliquant les mains sur toutes les planches ou poutres formant la coque et le pont du bateau. Il récite ensuite une longue prière, dans laquelle il prie les fées de protéger la nouvelle jonque et de bien vouloir, à l'avenir, être domicile à bord.

L'on espère ainsi que les fées, une fois installées dans les planches du bateau, s'arrangeront pour que ce dernier ne se jette pas sur les rochers. Ce qui est dans leur propre intérêt, si elles ne veulent pas être de nouveau obligées de chercher domicile!

La cérémonie terminée, le prêtre partage avec les invités les victuailles offertes aux fées et le bateau est lancé à l'eau.

Désormais, il sera certain d'éviter les naufrages... à moins que les fées dégoûtées de l'équipage, ne l'abandonnent, ce qui arrive quelquefois, autrement les navires siamois seraient éternels.

La Pièce insaisissable

Placez au milieu de votre main, étendue à plat, une pièce de monnaie, par exemple une pièce de 10 centimes. Priez un de vos amis de prendre une brosse, et annoncez-lui que la pièce sera pour lui s'il parvient à l'enlever en vous brossant l'intérieur de la main.

Votre ami s'escrime de son mieux; mais il se fatigue inutilement, car la pièce ne bouge pas plus de votre main que si elle y était fixée avec de la colle. Il lui est interdit, bien entendu, de frapper

violemment votre main avec la brosse. L'effet immédiat serait de faire tomber la pièce par terre. Il doit se contenter de faire exactement comme s'il brossait un habit.

Je suis sûr de rencontrer, une fois de plus, bien des incrédules en indiquant cette amusante expérience, je ne bornerai à leur dire ce que me toujours essayez.

MOTS EN LOSANGE

Voyelle
Adverbe
Oh ! on s'instruit
Entourée d'eau
Voyelle

Solution samedi prochain.

Charade Fantaisiste

Un grimpeur. Une préposition
Une tuile très fine. Mon tout fut décapité.

Solution samedi prochain.

METAGRAMME

Je suis une habitation de modeste apparence. Changez mon coeur je deviens un ustensile de cuisine fidèle compagnon de la crémaillère.

DEVINETTE

Je suis parfois couvert de poils de bête et pourtant je ne suis point bête; j'enseigne et ne suis point maître; je ne parle pas et je fais parler tout le monde. Qui suis-je?

(Solution samedi prochain)

MOTS CARRES

Montane de la Palestine.
Profession.
Ville d'Angleterre.
Petit de l'ancienne Champagne

(Solution samedi prochain)

PETITE CORRESPONDANCE

REINE DE MAI: Je suis heureuse de savoir d'abord une petite fille que j'aimais beaucoup et que je n'oubliais très bien parce qu'elle fut une des plus fidèles correspondantes du Coin des enfants. A l'époque déjà lointaine où Tante Nine la dirigeait. Je transmets tes messages affectueux à qui de droit. Et les petites frères et soeurs que deviennent-ils? Sont-ils toujours très sages?

GEORGETTE: — Je vous enverrai la carte que vous me demandez, si gentiment. Au coin il y a une page réservée aux petites abonnées. Pour les cousins et cousines sont contents d'aider à ses débuts. Ecrivez souvent, chère mignonne, vous savez qu'il en arrange de vos nouvelles avec impatience. Que proposerez-vous à la page des jeux? Dites-moi cela dans votre prochaine lettre et je t'enverrai que vous aimiez de jeux en plus et de page qui vous est réservée. Les devoirs doivent être faits à chaque époque.

BEBE ROSE: — J'aurai votre message à Tante Jette. Elle sera touchée à l'affection que vous lui portez. Je ne puis répondre à votre question concernant Suzanne, mais je demande pour la prochaine correspondance à cette mère de quels prénoms elle parle.

PETITE CANADIENNE: Voilà un excellent nom qui me plaît beaucoup, et je suis chez que la petite fille qui l'a choisi est bien gentille. Je vous remercie de tout ce que vous me dites sur le compte de votre maman. Elle est bien véritable. Vous aimez les jeux d'esprit? Nous en publierons souvent. A bientôt, n'est-ce pas?

RUDOLPH WALLACE: — Vous habitez une ville charmante, tranquille et jolie. Je vous envie. Non, ce n'est pas Tante Jette qui a la la fièvre en ce moment. Pensez-si gentiment votre absence de son départ, mais elle est tout de même une grande amie qui vous comprend très bien. Il ne faut pas mettre du temps, c'est à peu près le seul défaut qui nous fait connaître un peu sous inertime, un jolie faire le satisfaction; si, qui bientôt une grande tristesse se mêle à cette joie. Il faut l'accepter comme une vieille amie, et l'espérer qu'on a parlé un bon souvenir de moi. Il ne faut pas abandonner le Coin. Vous y serez toujours accueilli avec plaisir.

INCOMPREHENSIBLE: — Voilà qui n'est pas encourageant! Comment savoir si nous serons ainsi au bon puisque vous ne vous laissez pas deviner? Il faut revenir souvent, n'est-ce pas? Nous verrons bien si je ne réussirai pas à vous comprendre".

TIT-LION: — Soyez le bienvenu! C'est très gentil de venir au Coin où tous vous feront bon accueil. Il y avait longtemps que vous désiriez faire partie de notre grande famille; vous vous êtes enfin décidé et vous ne le regrettez pas.

AHMED: — Un amical bonjour à la chère nièce de Tante Yette. L'envoi paraîtra bientôt, j'espère.

BLONDINETTE: — Je suis désolée, mignonne, mais les petits lassés ne pourront être publiés. Pour vous consoler de ce désappointement je tâcherai de trouver un petit coin pour la poésie et les devinettes.

FEE DES REVES: — Cette charmante nièce ne m'en voudra pas trop et je lui dis que son dessin n'est pas tout à fait assez bien pour être publié. Il faut autant que possible envoyer quelque chose d'original, et de nouveau.

SPERANZA: — Merci chère petite de vos souhaits. J'espère que vous aimerez aussi un tout petit peu celle qui remplacera la tante qui vient de vous laisser et à qui vous donnez tant l'affection. Je suis contente qu'Aurèa—Blondinette ait aimé son prix et je lui souhaite d'en gagner d'autres. Vous seriez gentille de copier bien soigneusement les envois que vous faites au Coin, afin de ne pas faire trop de fautes. Cela simplifiera beaucoup le travail de votre tante et lui permettra de consacrer plus de temps à l'embellissement de la page.

ROSE AMBREE: — Tante Yette sera touchée vraiment de savoir jusqu'à quel point vous la regrettez. Soyez sûre, petite fille, qu'il y aura toujours ici une grande amie, heureuse de donner de la joie aux enfants qui viennent à elle en toute confiance.

ETINCELLE: — Voilà une ancienne correspondante que je suis très contente de saluer. Je vois que cette nièce a de la fidélité et le persévérance deux qualités que l'on doit essayer d'acquérir quand on ne les a pas et que l'on ne doit pas négliger de cultiver quand on les a. Votre lettre est très gentille. Vous ne vous doutez pas qu'elle a été lue par quelqu'un qui vous connaît bien, et qui vous remercie les sentiments que vous exprimez à l'égard de la nouvelle. Comment n'aurait-elle pas beaucoup d'affection pour une petite fille qui lui fait si gracieusement accueil?

REINE D'ITALIE: — La petite soeur fera désormais partie de la grande famille, je ne suis pas encore assez au courant des correspondantes du Coin pour vous dire si elle peut prendre ce pseudonyme de "Petite Paysanne", mais je suppose que s'il appartient déjà à une autre fillette, celle-ci me le dira dès la semaine prochaine. Si personne ne le réclame, elle pourra le considérer comme sien. Continuez à bien travailler et vous atteindrez votre but. Les envois sont gentils. Merci.

ANDRE MORENCY: Le dessin paraîtra pendant la semaine. A bientôt.

CENDRILLON: Voilà une lettre bien sobre et qui repose les yeux. On a tout de suite une impression agréable. Si les enfants se rendaient compte que c'est une grave imprudence que d'écrire des lettres pratiquement illisibles, s'habitueraient de bonne heure à soigner leur correspondance. Votre chagrin du départ de Tante Yette est touchant et je suis sûre qu'elle vous gardera toujours un affectueux souvenir. Il n'y aurait aucun moyen de changer sa décision, dans la vie on est souvent obligé d'agir contre son coeur ou son désir... mais il faut le faire avec autant de joie que possible. Ce que vous dites ensuite n'est pas très indulgent et ne prouve pas votre chagrin. Je suis contente que Tante Yette n'ait pas lu ces lignes car je crois qu'elle en eut été peinée. Ne m'en voulez pas trop de ma petite gronderie, mais dites-vous qu'ayant pendant plus de deux ans dirigé la page, je connais bien les enfants et je veux leur bonheur. Il faut promettre que vous accueillerez gentiment la personne qui dans quelques temps sera chargée de vous amuser, vous distraire et vous conseiller.

REINE JOYEUSE: Soyez la bienvenue, chère petite. Je vois que vos amis ont fait de la propagande auprès de vous. Elles seront heureuses de vous retrouver ici.

LYS DES ALPES: Le dessin est joli. Il y a actuellement encombrement et je ne sais quand il paraîtra.

PETIT ECOLIER: Bonjour, petit ami. Vous êtes toujours fidèle au coin à ce que je vois. Je vous en félicite.

TIT OURS: Voilà un ours qui me semble charmant et que je ne craindrait pas trop. La poésie est très gentille et sera certainement publiée. Elle fera grand plaisir à Tante Yette qui la lira dans la page.

BEAUCERONNE: J'aime beaucoup ces petites filles de la Beauce. Toutes celles que j'ai rencontrées étaient gentilles, douces, polies, affables, fidèle de la fillette, quoi! Mais vous vous êtes trompée dans le portrait que vous tracez de Tante Yette. Celle-ci avait les yeux et les cheveux noirs, je ferai votre message.

PETIT POISSON: Votre soeur me dit que vous étiez très contente de votre prix. J'en suis heureuse. Quel âge a ce petit poisson?... qui deviendra grand, hélas! C'est un belle lettre que vous m'avez écrit là.

BEBE BLANC: Le "bec à pincettes" est rendu de grand coeur au cher bébé que j'aime déjà de tout mon coeur.

MARGUERITE CARRIERE: Il faut faire les dessins à encre noire. Je suis contente de vous retrouver fidèle au coin.

CENDRILLON: Je lis votre seconde lettre que je ne veux pas laisser sans réponse. Comme vous le regretterez, ce départ est bien définitif du moins pour le moment. La devise choisie par vous est très belle; puissiez-vous y être fidèle. Je vous souhaite beaucoup de succès dans vos examens.

INCOMPREHENSIBLE: Pour les communications il s'agit tout simplement d'écrire sur un feuillet séparé les messages que vous destinez à vos camarades, lisiblement que possible. Vous ne devez pas envoyer plus de 3 communications à la fois. Beaucoup d'enfants se plaignent du manque d'intérêt général de cette rubrique, je crois donc qu'il y aurait avantage à la modifier un peu. Nous en reparlerons dans quelque temps. Je suivrai attentivement la page vous serez à ce moment-là. Je demande pour vous l'adresse de Tante Marie de Vos élèves. Les lettres ne sont pas destinées à votre [illegible]

GERTRUDE MOUSSEAU: Merci de vos envois.

MAZURETTE: Tante Jette sera ravie de savoir que le prix vous a fait plaisir. Une caresse de ma part, toujours que ce soit à moi que revient le plaisir de vous souhaiter la bienvenue.

MERCEDES: Ne soyez pas trop désappointée du changement chère petite, et soyez assurée qu'il y aura toujours de une personne prête de tout son coeur à grande de vos cousins et de toutes de ce que répondre à votre dernière question. Jeal-Marie, Oscar, chantecler mieux l'été que l'hiver) Angel à Charles I. Mirzah, Tilloup, Petit Zobine, Odette, Fleur d'amour, Cricquet des Bois, Glace à Tous, Cri-cri, Coeur d'amour, Charles I. Mirzah, Tilloup, Michelle, Marie la brune, Sweet Blanche, Marie la brune à tous les cousins et cousines, de la même à Micheline, Maury, Mirzah, Glace, Gisèle à Lys Sauvage, Shirley, Odette, Vieux Philosophe, Suzy à Rose, Petit Sphinx, Fleur d'amour, Chiffonnette, Mirzah, Tilloup, Maury, Cendrillon, Passant, Etoile de France, Charme des bois, Ame d'artiste, Bretonin, Roi du Roy, aime à Coeur Français, Tilloup Jeune, Etoile, Lajetée, Lutèce, Mesançon, Reine de Mai à Tilloup, Coeur français, Lilette, Lucienne Melançon, Fia de Rome à Hirondelle et [illegible] à un effet fait [illegible] respect et sympathie pour le pays qui a été [illegible] par de son anniversaire Joie de vivre, France, de la même à tous qui [illegible] pendant ces [illegible] Beaucoup ne à tirole, [illegible] [illegible] (lettre 7) Betsy Il ne faut [illegible]

N. B.— Les noms [illegible] très gentils de [illegible] pendant quelques jours [illegible] [illegible] quiques. Il n'y a [illegible] personne pour [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] très importante [illegible] on doit s'en occuper.

TILOUP

Comme vous demandez

Très gentil petit cousin
Indispensable à notre coin.
L'amitié nous unit à vous.
Oh ! restez longtemps parmi nous.
Un cousin tel que vous êtes
Peut faire honneur à tante Jette.

Criquet des Bois

CROQUIS

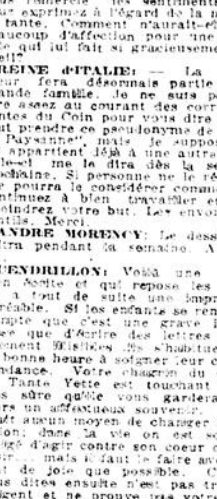

Dessin de Flora B

PADEREWSKI

Paderewski
(Gouhole)

LE PETIT ARTISTE

Jacquot qui vient d'être malade occupe les bonnes heures de la convalescence en modelant toute une petite ménagerie.

PETITE MARQUISE

Dessin de Louise Reynau.

COMMUNICATIONS

Il y a actuellement beaucoup d'encombrement dans ce coin. Pour éviter les choses et de satisfaire autant que possible, tout le monde, messages seront abrégés, et seulement ceux d'un intérêt général seront publier en entier. Sous peu afin de rendre cette rubrique vraiment intéressante pour tous les lecteurs du coin, nous inaugurerons un nouveau système, qui rencontrera l'approbation de tous les enfants. T. N.

Affectueux messages, bonjour amical, chaudes poignées de mains de la Reine du Mai à Tilloup, Etoile de Lys, Tante Jette, dont nous regrettons le départ; Cendrillon aux cousins et cousines, particulièrement à Ame d'Artiste, Tilloup, Petit Loup, Petit Ours, Cendrillon aux Fleur d'Amour, Chiffonnette, Suzy, Marie, Beatrice et Marcelle, Rose Ambrée à Pierrot, Pervenche, Petit Henri, Ahmed, Lucienne Melançon, Fia chez, Vieux Philosophe, Tante Nine, Mélançon, G. Vingt Ans, la Canadienne, Petit Loup, Suzy, Marcel, Lucienne, Fille de Bretagne, Etoile de France, Rose des Champs, Petit Pierrot, Rose Effeuillée, Rose Rosette, Rose d'Or, Ame d'Artiste, Espoir, Marie de Florac, Violette, Maury, Marcel, Petit Joseph Wallace, Oscar de Tante Jette, Charmante, Bretonin, toutes les amies et à Michèle, toutes les fans de Pierrot, le Marcel de Vermont, Passante, Turquoise, Marie, Rudolph Wallace, d'Odette à Charlette, Suzanne Beauronne, Gilles, Léna, Gisèle, Gondolle de Venise, Eau dormante et Vingt Ans, Suzel, Joie de Maman, Blanca, Lucienne Melançon à Coeur Français, Suzanne, Tit Lou, Coeur Français à Maubert, Tit Loup, Ame Rose et fenêtre, Rosalie, Les Iris, Iris pâle, Fleur d'Amour, Tilloup, Maury, Shirley, Charlinthe, Magali, Suzy, Rosel, Joie de maman à Ame d'artiste, Jacklet, Aigue Perse à Coeur Français, Mélançon, Reine de Mai à Tilloup, Coeur français, Lilette, Lucienne Melançon, Fia de Rome à Hirondelle et [illegible] à un effet fait [illegible] respect et sympathie pour le pays qui a été [illegible] par de son anniversaire Joie de vivre, France, de la même à tous qui [illegible] pendant ces [illegible] Beaucoup ne à tirole, [illegible] [illegible] (lettre 7) Betsy Il ne faut [illegible]

"LE COEUR"

Le coeur est un vase fragile et délicat qui contient un baume qui s'évapore en un parfum délicieux par l'effet d'un feu précieux qu'on appelle l'Amour.

Quand ce parfum qui brûle ne grise pas un autre coeur ami, la douleur indomptable envahit ce coeur malheureux et remplace le doux arôme

Bientôt le coeur déborde et laisse écouler sa vie dans une désolation et il n'est pas secouru par le retour sincère de l'autre qui l'a fait tant souffrir, et meurt d'ennui et de douleur, n'important avec lui qu'un deux [illegible]

Malheureux le coeur qui saigne, mais plus malheureux encore le coeur qui en fait saigner un autre...

Etienne Crivin.

L'ACCENT

Un Allemand, un jour s'animait à la conversation française, dans un salon et voulait proposer lui aussi sa charade.

Mon premier, il est un petit z'oiseau de la basse-cour, mon deuxième, il est un petit z'oiseau de la basse-cour, mon quatrième, il est encore un petit z'oiseau de la basse-cour, mon cinquième il est aussi un petit z'oiseau de la basse-cour et mon sixième, il est toujours un petit z'oiseau de la basse-cour. Mon tout, il est une plante qu'on se sert dans la cuisine

Et comme personne ne trouvait le tout. Il déclara, c'est cinquante-six poulettes).

CUEILLETTE

Envoi de Gilberte aux yeux bleus.

L'intelligence et le souvenir ont le même prisme: l'Idéalisme!

Le coeur reçoit des et souvent le malheur

Les grâces est le voile les défauts et souvent la nature des qualités. La langue est souvent le plus faux témoin du coeur.

LES PETITS MAILLOTS

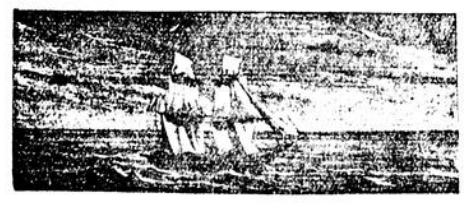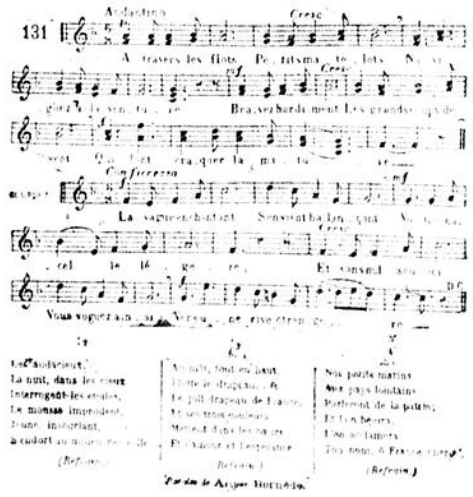

LE JEU de DAMES

LES DAMIERS DE MONTREAL

Le Damier St.-Henri, 120, rue Rose-de-Lima.
Le Damier les Etoiles, 569, rue Gilford.
Le Damier Maisonneuve, 440, rue Bourbonnière.
Le Damier Villeray, 3369, rue St-Hubert.
Le Damier National, 80, rue Cherrier.
Le Damier Champlain, 43, rue Dufresne.
Le Damier Sacré-Coeur, 521, rue Maisonneuve.
Le Damier Social Ste-Marie, 1139, rue Ste-Catherine est.

—:o:—

DEMAIN RENCONTRES DE LA CLASSE A.

Les Etoiles vs St-Henri.
Ste-Marie vs National.

CLASSE C.

Villeray vs Ste-Marie.
St-Henri vs Champlain.
Les Etoiles vs Maisonneuve.
National vs Sacré-Coeur.

A MM. J. Desjardins, J.-B. Samson, Problèmes reçus. Merci.. A bientôt pour publication.

A. M. J.-C. (Correspondant.)

Vous voulez savoir quel était le nombre de parties de dames qui devaient être jouées entre les champions de l'Europe et les joueurs de dames Montréalais participant au grand tournoi de 1914, en vue de l'établissement d'un championnat des joueurs de dames du monde. Le nombre de parties entre chaque concurrent était limité à vingt, dix sur le damier de quarante, et dix sur le damier de soixante. Les vainqueurs devaient être le groupe qui remporterait le plus grand nombre de points, c'est-à-dire il devaient être proclamés les véritables champions des joueurs de dames du monde. De même pour régler la question de savoir lequel des trois joueurs de dames canadiens, avait été reconnu comme étant le vrai champion des joueurs de dames du monde. Advenant la victoire des trois joueurs canadiens, contre les trois joueurs de l'Europe, le mode qui devait désigner l'un quelconque des trois joueurs de dames canadiens, comme étant le champion des joueurs de dames du monde, était précisément celui qui aurait fait la meilleure figure d'enregistrer le plus de points contre ses opposants de l'Europe.

PROBLEME FRANÇAIS No 253
Par M. LEOPOLD PARADIS, fils.
Noires, 10 pièces.

Blanches, 11 pièces.
Les blanches jouent et gagnent

—:o:—

PROBLEME JEU FRANÇAIS No 254
Par M. DAMASE CARRIER, Lévis.
Noires, 9 pièces; 1 dame

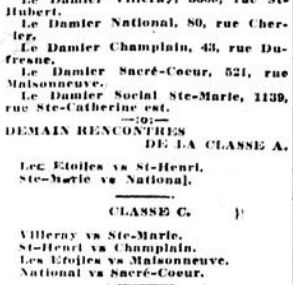

Blanches, 9 pièces.
Les blanches jouent et gagnent.

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 946
Dédié à M. S. A. des F. en remerciement par M. Art. POIRIER, Verdun.
Noires, 9 pièces.

Blanches, 10 pièces.
Les blanches jouent et gagnent.

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 947
Par M. NAP. BROCHU, Lévis.
Noires, 9 pièces; 2 dames

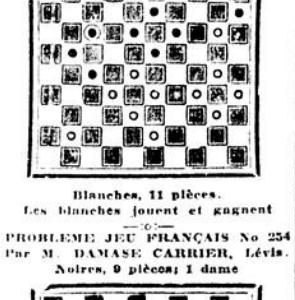

Blanches, 16 pièces.
Commencent et gagnent

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 948
Par M. N. CONTANT, Montréal.
Noires, 11 pièces.

Blanches, 8 pièces.

—:o:—

A M. A. P. B.—Vous êtes désolé de ce que certaines personnes n'aucient pas compris plus vite l'importance d'une pareille entreprise. Le bien voyez-vous, ne se pratique pas toujours par qui le veut bien.

A M. O. W.—Il n'y a pas lieu, d'après nous, d'être trop pessimiste. Dites comme les grands de la terre, qu'il faut appuyer plus tôt sur la note de l'optimisme si nous voulons que les courages soient à la hauteur de tous nos efforts, sans quoi c'est la défaillance de toutes nos énergies. Autrement, ne vaudrait-il pas mieux renoncer à la lutte ? La persistance en toute chose, n'a jamais découragé, même les moins persévérants.

A M. B. D. G.—Non, nous sommes d'avis contraire, pas de moyen terme et encore moins faire usage d'émollient vis-à-vis des questions d'importance capitale pour l'avenir de notre jeu.

Nous croyons même que la cause damique mérite que l'on fasse un peu litière du trop grand amour propre entretenu dans certains milieux. C'est le chiendent que tous devraient à coeur de déraciner. Extirpons-le jusque dans les moindres racines, afin qu'il ne relève jamais la tête.

PROBLEME CANADIEN No 940.
Par MM. U. LAROCQUE et A. TAILLEFER.
Noires, 9 pièces; 1 dame

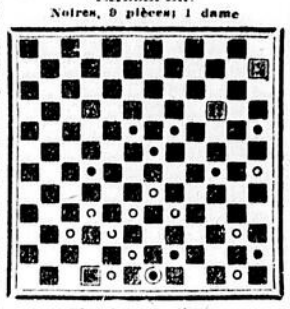

Blanches, 11 pièces.
Les blanches jouent et gagnent.

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 930
Coup en jouant.
Par M CHARLES POISSON, Sainte-Sophie de Lévrard.
Noires 19 pièces.

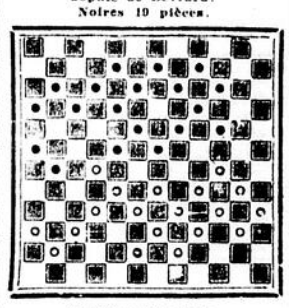

Blanches, 19 pièces.
Les blanches jouent et gagnent.

—:o:—

LE CHAMPIONNAT DU CANADA

Une rumeur veut que M. Chartrand, joueur de dames distingué du damier de Saint-Henri, lancerait un défi à M. Ottina, pour le titre de champion des joueurs de dames du Canada.!

Espérons que la rumeur dit vrai.—Les jeunes s'affirment, quoi.!

A M. R. O. P.—Nous regrettons avec vous ce contretemps, et pas plus tard que la semaine prochaine, vous recevrez ce que vous demanderez.

A M. N. H.— Oh ! mille fois non, si l'on croit par là, surprendre notre bonne foi, l'on se trompe très étrangement. C'est le contre sens des déductions tirées d'un projet mal compris, qui fourvoit et leurre certains hommes mal intentionnés. Plaignons-les plutôt que de les condamner.

A M. C. S. Paul.—Vous n'avez pas tort de le penser. Les soupçons foisonnent à bouche que veux-tu. N'empêche que petit train va loin.

A Monsieur L.-O. Maillé,
La "Patrie",

Cher monsieur:

Devant une assistance de 125 à 150 personnes, le club No. Ste-Marie a organisé une jolie fête. Quatre grandes rencontres eurent lieu. Classe A. Messieurs L. Ottina et W. Lafrancq ont joué une superbe partie qui se termina nulle. Classe B: M. L. Gagnon a été l'heureux gagnant, il a joué contre son ami M. J.-B. Desrochers. Classe C: M. F. Labelle, voyant que M. L. Gagnon gagnait, prit cet exemple, et gagna contre M. C. Laudry. Classe D: Messieurs A. Benoetie et P. Gagnon, qui deviendront plus tard des Ottina et des Lafrance, ont joué une superbe partie nulle dont les spectateurs ont été étonnés.

Après les rencontres nous avons, procédé à un tirage de plusieurs articles.

Il y eut un prix de présence: une poche de pointes offerte par M. D. Chartrand, gagnée par M. C. Gélineau.

1—Statue donnée par M. L. Gagnon, gagnée par O. Giroux.
2—Cendrier offert par J. C. Carrière, gagné par H. Perrault.
3—Manuel Roby offert par le club gagné par H. Rouleau.
4—Boîte de chocolats offerte par M. J.-C. Gélineau, gagnée par N. Morency.
5—Manuel Roby offert par N. D. Boucher, gagné par le No 349.
6—Set de Dames donné par P. Gauthier, gagné par E. Roussin.
7—Beurrier donné par C. Masson, gagné par H. Gagnon.
8—Damier donné par le club gagné par A. Ricard.
9—Boîte de crayons offerte par A. Ready, gagnée par L. Gagnon.
10—Manuel Roby offert par l'auteur, gagné par A. Beaudet.
11—Col offert par Mme L. Laplante, gagné par No 671.
12—Sac à tabac donné par A. Ready, gagné par No 290.
13—5 paquets de tabac offerts par la maison Forest Frères gagnés par H. Chelo.
14—5 paquets de tabac offerts par la maison Forest Frères, gagnés par J. A. Allard.
15—Ceinture offerte par A. Ready, gagnée par E. Jacques.
16—100 cartes de visite offertes par M. l'Archevêque, gagnées par le No 240.

Les personnes qui possèdent les numéros non réclamés devront passer au Social Ste-Marie, 1139 Ste-Catherine, Montréal.

(Signé) A. READY,
Prés. du S. Ste-Marie.

—:o:—

CHEZ LES FRANCO-AMERICAINS

Le Chicoutimi est victorieux encore une fois, et cela contre le St.-Jean-Baptiste, par le score de 5 1-2 à 1 1-2 alors même que le score est très élevé pour les vainqueurs, la plupart des parties ont été très contestées. J. N. Authier, en prenant une chance livre un coup, mais il réussit à faire nul contre P. Paquereau.

Le père Beauregard avait pris l'avantage si vite qu'il se croyait déjà certain de sa victoire, mais N. Tétrault lui fit perdre la partie.

O. Laberge force la position au désavantage de A. Meilleur.

B. Laberge, capitaine de l'équipe, ne voulant pas donner mauvais exemple à ses hommes remporta la victoire sur A. Beauchamp.

P. Allix gagné sur A. Tremblay, après 3 heures de combat.

Jos Péloquin vs Jos. Goulet, ce dernier perd la chance d'annuller.

J. B. Dietrich prit l'avantage au début contre D. Brodeur.

St-Jean-B.		Chicoutimi
J.-N. Authier	½	Paquereau ½
E. Beauregard	0	N. Tétrault 1
A. Meilleur	0	O. Laberge 1
P. Allix	1	A. Tremblay 0
Jos. Goulet	0	Jos. Péloquin 1
A. Beauchamp	0	B. Laberge 1
D. Brodeur	0	J. B. Dietrich 1
Total	1½	Total 5½

—:o:—

PARTIES SIMULTANEES AVEC LE CHAMPION

Ceux qui désirent jouer dans les parties simultanées contre Willie Beauregard, champion d'Amérique, sont priés d'apporter leur damier à la Y. M. C. A., Springfield, Mass., le 22 février après-midi (Washington's birthday), des prix seront offerts à ceux qui feront même partie nulle.

—:o:—

Solutions des problèmes parus samedi le 10 février 1923.

PROBLEME FRANCAIS No 251

31 à 27	27 à 7
11 à 31	37 à 31
34 à 31	31 à Dame.

PROBLEME FRANCAIS No 252

25 à 20	46 à 48
33 à 29	37 à 31
31 à 11	26 à 39
50 à 39 gag.	

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 941

BLANCHES	NOIRES
60 à 53	48 à 60
60 à 53	59 à 48
23 à 17	12 à 36
37 à 32	26 à 37
38 à 32	37 à 26
44 à 37	31 à 44
50 à 37	39 à 28
40 à 35	20 à 44
35 à 11	05 à 11
66 à 54 gagne reste 2 pions.	

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 942

BLANCHES	NOIRES
44 à 38	31 à 33
68 à 62	57 à 68
69 à 49	68 à 22
53 à 48	42 à 51
39 à 34	27 à 53
49 à 17 gag.	

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 943

52 à 46	55 à 68
46 à 40	68 à 35
69 à 62	35 à 68
47 à 40	68 à 35
53 à 47	42 à 49
63 à 57	50 à 52
64 à 50	35 à 04
70 à 35	

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 944

42 à 36; 38 à 33; 50 à 44; 40 à 34; 52 à 46; 64 à 59; 66 à 60; 56 à 29; 41 à 4; 4 à 30 gagne.

—:o:—

PROBLEME CANADIEN No 945

12 à 6; 40 à 29; 47 à 41; 53 à 29; 54 à 48; 63 à 58; 56 à 49; 38 à 32; 48 à 41; 60 à 40; 45 à 23; 6 à 43; 55 à 8; 65 à 59; 72 à 20 gagné.

Complètement rétabli. "Durant trois mois j'avais été très malade avec des douleurs dans tout le corps. Mes membres étient engourdis", écrit M. N. P. Anderson, de Silverhill, Ala. "J'ai été traité par plusieurs médecins et ai essayé différentes médecines sans résultat. On me disait que mes ennuis étaient dus à mon grand âge. J'ai soixante-huit ans, et que rien ne pouvait être fait pour moi. J'ai pris six bouteilles du Novoro du Dr Pierre, et mes forces et ma santé sont maintenant complètement rétablies". Ce remède herbeux est le meilleur reconstituant, il agit sur le foie et les reins, régularise les intestins, facilite la digestion et reconstruit le système entier. Ce n'est pas une médecine de pharmacien, elle est fournie par des agents spéciaux. Pour plus de renseignements, écrire Dr Peter Fahrney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de droits au Canada.

LA PART DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Des crédits au montant de de $2,256,419 lui sont votés.

AUGMENTATION

OTTAWA, 22. — (Spécial à la "Patrie"). — Le Manitoba est cette année la seule province qui ne recevra pas un plus grand nombre de crédits du gouvernement. Le montant total des subsides aux provinces; s'élève à $12,209,618.88, soit une augmentation de $718,-758,04 sur l'an dernier.

Ce montant de douze millions se répartit comme suit:

Ontario, $2,642,611.68, augmentation de $246.232.80.

Québec, $2,256,419.88, augmentation de $286,789.60.

Nouvelle Ecosse, $661,866,06, augmentation de $25,199.20.

Nouveau Brunswick, $666,765.76 augmentation de $28,789.60.

Colombie Anglaise, $738,816.66, augmentation de $115,681.60.

Ile du Prince Edouard, $381,-931,88, sans changement.

Alberta, $1,628,638.30, augmentation de $7,563,20.

Saskatchewan, $1,763,883, augmentation de $10,808.

Manitoba, $1,468,685,76, contre $1,470.991,36 en 1913.

DANS LE QUEBEC

Parmi les crédits destinés à la province de Québec dans les nouvelles prévisions budgétaires, nous relevons les suivantes: améliorations au quai de Batiscan $925; réparations au quai, village de Beloeil $700; prolongement et réparations au quai de Bersimis $8,600; améliorations au quai de Berthierville $6,000; réparations au quai et reconstruction à Bryant's Landing $2,700; réparations au quai du Cap-Chat, $1,000; réparations au quai de Carleton $1950; réparations au quai du Cap de la Madeleine $3—335; réparations au quai du ap St-Ignace $2,500; abri et réparations du quai à Caughnawaga $875; séparations du quai et reconstruction de hangars à Shicoutimi $29500; reconstruction de l'accostage au quai de Contrecoeur $5,500; réparations au quai de Cross Point $3,030; réparations du quai à la Descente-des-Femmes, $2,700; réparations au quai de Desjardins, $765; réparations du quai de Douglastow $1,500; réparations au quai de East Templeton $1,429; réparations au quai de Fabre $600; améliorations au quai de la Pointe-au-Père $5,500; réparations au quai de Fasset $2,000; réparations au quai de Fort Williams $950.; réparations au quai de la Rivière-du-Renard, $1,900; améliorations au quai de Georgeville $2,100; prolongement du quai à la Grande-Rivière $29,000; réparations des hangars et du quai et prolongement du parapet à Grindstone, Ile de la Madeleine, $2,050; réparations du quai de Grand-Méchins $1,350 ; réparations au quai de Grondines, $50,000; réparations au quai de la station de quarantaine de la Grosse-Ile $1,250; réparations au quai de Grosse-Roche, $3,500; réparations et améliorations générales aux ports et sur les rivières $75,000; réparations au quai d'Iberville $8,500; quai à la Malbaie $1 200; reconstruction du quai et des approches à Lavaltrie $2,300; reconstruction du quai à Lanoraie $5,500; réparations au quai aux Eboulements $1,200; réparations au quai de l'Islet $23,500; amélioration dans le port de Matane $100,000; réparations au quai de Mille Vaches $2,500; réparations au quai de Montebello $8,500; réparations aux quais de Montmagny $1.250; réparations au quai de New Carlisle $1,200; réparations au quai de Newport $700; réparations au quai de Peribonka $4,650; réparations au quai de Perkins Landing $800; réparations au quai et améliorations à Riche-Point $1 500; réparations au quai de la Pointe aux Esquimaux $2,850; réparations au quai de la Pointe-au-Pic, (Murray Bay) $18,000; réparations au quai et améliorations à Pointe-à-Me, Iles de la Madeleine $5,850; réparations au quai de la Pointe-aux-Trembles $15,200; réparations à la jetée, Pointe Shea, Amherst, Iles de la Madeleine $5,000; réparations du quai de Repentigny $3,400; reconstruction du quai de Rimouski $20,-000; écluse et digue, reconstruction des murs de protection à la Rivière du Lièvre $10,000; réparations du quai, Rivière Ouuelle, $5,600; réparations au quai de Roberval $4,000; réparations au quai de Sainte-Anne de Beaupré $2,350; réparations au quai de Sainte-Anne de Chicoutimi $8,500; reconstruction d'une jetée à Sainte-Anne des Monts $11,000; réparations au quai de Sainte-Anne de la Pocatière $2,150; réparations au quai et améliorations des approches à Saint-Antoine sur Richelieu $1 000; réparations au quai de Saint-Alexis $8,000; réparations au quai de Saint-André $870; reconstruction du quai de Saint-Charles $1,300; réparations au quai de Saint-Charles de Caplan $1,775; réparations au quai de Saint-Godfroiy $3,100; réparations au quai de Saint-Jean d'Orléans $2,250; réparations au quai de Saint-Jean Port Joli $1,150; réparations pour compléter le quai de Saint-Laurent d'Orléans $1,500; réparations au quai de Saint-Michel de Bellechasse $16,000; réparations au quai de Saint-Nicolas $900:, reconstruction du quai de Saint-Omer $6,600; reconstruction des approches du quai de Saint-Sulpice $2.100; réparations au quai des Sept Iles $3,000; réparations aux quais de Trois-Pistoles $800; réparations au quai de Ville-Marie $1,450; améliorations, réparations, etc., aux immeubles du gouvernement fédéral $80,000; réparations à la station de quarantaine de la Grosse le $5,500; pour les magasins d'artillerie de Montréal $26,000 ; pour l'achat de l'immeuble Lavut transformé en Station postale G à Montréal $26.500; pour parachever le bassin Champlain, dans le port de Québec, $96,000; pour les ports de Québec, Natashquan, Harrington et autres ports sur la rive nord du Saint-Laurent, $85,000; pour les ports de Québec ou de Montréal et de Gaspé ou les ports de la rive sud du golfe Saint-Laurent, $30,000; pour le dragage du chenal du Saint-Laurent, $613,000; pour la continuation des opérations des chantiers de Sorel, $125,000.

LE RAPPORT DETAILLE DE L'HON. JACOB NICOL

Dans son estimé du revenu pour l'année fiscale qui doit se terminer le 30 juin, 1924, et dans son estimé des dépenses, l'hon. Jacob Nicol, trésorier provincial, n'a pas fait d'allusions à une augmentation des subsides fédéraux pour la province à cause de l'accroissement de la population.

Les chiffres d'Ottawa indiquent que la province recevra une somme additionnelle de $286.789 ce qui fait un total de $2.256.419. A la dernière session, les estimés au sujet de l'éducation étaient d'un quart de million. On accordera $40 000 au développement des pêcheries et $100.000 aux écoles forestières.

Les principales lois de la dernière session ont été au sujet de la voirie provinciale..

La législature accepta, en principe qu'un million de plus soit accordé à l'entretien des routes. A la première session de 1922, on vota $230.000 aux collèges classiques et $8408,000 aux écoles techniques de Hull et Trois-Rivières, à l'Ecole Polytechnique, $200.000 pour le Palais de Justice de Saint-Jérôme, $300.000 pour améliorer celui de Québec, $650 000 pour le développement hydraulique.

Le Gouvernement compte beaucoup sur le revenu de la Commission des Liqueurs, pour combler le déficit qui ne sauraient manquer d'occasionner ces dépenses.

POUR IMPOSER LE REPOS DOMINICAL

QUEBEC, 16. — (Du correspondant de la "Patrie"). — Le cercle catholique des voyageurs de Québec a décidé à sa dernière réunion de lancer une grande campagne contre le travail du dimanche.

Les voyageurs veulent inaugurer ce mouvement, afin d'aider à mener à bonne fin le travail entrepris en ce sens par monsignor Lapointe, de Chicoutimi, qui depuis plusieurs années lutte pour faire cesser le travail, surtout dans les pulperies, le jour du Seigneur.

Un comité a été formé pour préparer le plan de la campagne, qui sera menée par les voyageurs comme l'a été celle contre le blasphème.

Essen, 19. Les autorités municipales d'Essen ont décidé de suspendre tout travail pour protester contre l'arrestation du lord-maire Schoefer.

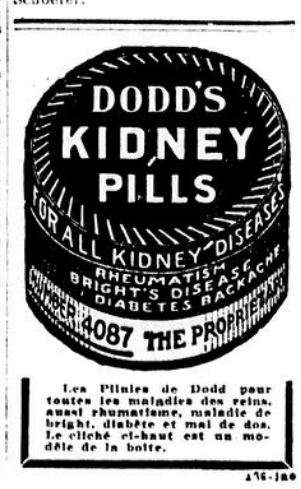

Les Pilules de Dodd pour toutes les maladies des reins, aussi rhumatisme, maladie de bright, diabète et mal de dos. Le cliché ci-haut est un modèle de la boîte.

4-16-1-20

POESIE DE LA TERRE : LES BLES QUI CHANTENT

La chanson des blés, comme on l'entend en France où le rendement insuffisant des cultures pose à la nation un problème angoissant.

NOTRE TERRE IMPRODUCTIVE

Comment le sort du colon est préférable à celui de l'ouvrier des villes, toujours exposé aux conséquences des réactions industrielles.

Le ministre de l'Agriculture de France a ouvert récemment la semaine nationale du blé, dont l'objet principal était de rechercher les meilleurs moyens de produire en France le plus de blé possible en même temps que de fournir à la nation les plus beaux blés. Après les épreuves de la guerre, notre ancienne mère-patrie est préoccupée de sa production de blé insuffisante, qui l'oblige à acheter son pain sur les marchés étrangers. La récolte de l'année dernière ayant été médiocre, le gouvernement a même été obligé de décréter des mesures d'économie, afin de restreindre autant que possible les nécessités d'importation, et la France est réduite à manger, au lieu du pain savoureux auquel elle est habituée, un pain rendu gris par une trop généreuse mouture. Et, à l'occasion de cette semaine du blé, M. Fernand Laudet, membre de l'Institut, écrit dans l'"Eclair" ce sublime éloge du blé, "qui depuis des siècles a été l'objet de la sollicitude et de l'amour de l'humanité:

"Les natifs de la capitale, qui n'ont ouvert leurs jeunes yeux que sur l'herbe des squares où les vagues terrains des fortifications ne peuvent assurément comprendre l'adoration du blé. Il en va autrement de ceux qui sont nés aux champs; ceux-là tressailleront toujours à la vue des gerbes, des andains et des meules et, quand un écrivain ou un artiste, un Brizeux ou un Breton, leur donnera la vivante image des moissons d'or, ils goûteront la joie que l'on éprouve à revoir le portrait d'un ami. .....

Heureux ceux qui connurent enfants la griserie des blés, qui, aux matins d'automne, tandis que les bergeronnettes sautillent dans les sillons, ont suivi le semeur scandant, les jetées dans la terre fumante, puis, quelques semaines après, ont caressé le velours des herbes vertes et ont contemplé plus tard les buissons flamboyants. Heureux ceux qui se sont cachés dans ces taillis rugueux et capiteux, à travers les bleuets et les coquelicots, jusqu'au jour où la faux sifflante a couché les andains, et où la batteuse ronflante a fait couler comme un métal fondu la liqueur vermeille tombant goutte à goutte, grain à grain, dans les amphores de frêne, jusqu'au jour où ils ont plongé avec volupté leurs mains dans la matière toute chaude, toute frémissante, qui sort des entrailles de la terre et va donner la vie aux hommes."

En notre province, nous ne connaissons pas l'angoisse des peuples que leur sol ne nourrit pas. La terre de la province de Québec produit plus qu'à notre suffisance. Mais nous pouvons ressentir un autre regret, et c'est de laisser de si vastes étendues de nos terres improductives. Outre la poésie que nous respireront à mettre ces terres en culture et à les faire fructifier, nous y trouverons la richesse.

Il y aura toujours des pays avides de nous acheter le surplus de notre production de froment, de sorte que nous pouvons sans crainte obéir à l'appel de la terre: l'agriculture est la seule carrière qui ne saurait être encombrée.

A la classe laborieuse, par suite, la terre offre la plus invitante carrière, parce qu'elle lui garantit, outre la subsistance généreuse, une absolue sécurité. Pas de période de chômage sur la terre, et par suite, pas de périodes de privations cruelles au foyer.

L'ouvrier des villes, lui, connaît des hauts et des bas. Il est depuis la guerre aux prises avec des conditions qui paralysent l'industrie, et il a connu l'année dernière des heures tragiques. Depuis, la situation s'est améliorée, mais lentement, et toutes les anxiétés de l'ouvrier urbain ne sont pas encore disipées.

Un publiciste du ministère de la Colonisation a fait voir le contraste saisissant entre le sort de l'ouvrier des villes le sort du colon. Nous croyons faire oeuvre utile en mettant ce tableau sous les yeux de nos lecteurs:

LES FRUITS DU TRAVAIL DE L'OUVRIER

Prenons un jeune ouvrier de la ville, industrieux, laborieux et sobre. Il lutte courageusement pour la vie. Il a une bonne place et gagne un gros salaire. Marié, il élève une nombreuse famille, à la canadienne. Les enfants, à la ville, cela coûte cher: il en faut des piastres pour les nourrir, les habiller, les chausser, les faire instruire. Presque tout y a passé quand en plus il a payé son loyer, le chauffage, l'éclairage, les taxes et les autres dépenses de la maison. S'il survient de l'extraordinaire, du chômage, de la maladie, de la mortalité, les maigres économies fondent vite et l'ère des dettes, du découragement, puis de la misère commence.

Que l'ouvrier songe bien à ceci: Plus il vieillit, plus il perd de la valeur, moins il gagne; viennent années où il a perdu toute sa capacité de travail, et cependant malgré son dur labeur, il n'a pas assez gagné pour être à l'abri de la misère sur ses vieux jours. En somme, il a dépensé sa vie à travailler sans profit pour lui. Les fruits de son travail, il les a consumés au jour le jour. Sur 1.000 ouvriers qui meurent, il n'y en a peut-être pas 5 qui laissent quelque chose en héritage. Combien y en a-t-il qui sont propriétaires?

Pauvre mercenaire, si tu avais dépensé la même somme de labeur, versé autant de sueurs sur une bonne terre, quel beau bien tu posséderais aujourd'hui!

Elles doivent être tristes les réflexions que font au soir de leur pénible existence l'ouvrier et sa fidèle compagne! Tous deux. Ils sont courbés sous le poids d'une vie de rudes travaux, leurs membres sont usés; les infirmités, la vieillesse ont dompté leur courage et leur énergie; ils sont là, non seulement les mains vides, mais avec des dettes.

C'est la triste histoire du plus grand nombre des ouvriers des villes.

On a beau dire que l'ouvrier est heureux, qu'il fait de l'argent, qu'il vit en monsieur, il n'en est pas moins vrai que plus de la moitié des travailleurs meurent pauvres, et finissent souvent leurs jours à l'hospice.

Vous qui lisez ces lignes, en connaissez-vous beaucoup d'ouvriers, qui ont fait fortune et qui laissent des héritages?

LES FRUITS DU TRAVAIL DU COLON

Voyons maintenant à l'oeuvre un jeune colon sur une terre en bois debout. Il débute avec un coeur vaillant, deux bons bras, une hache, une poche de provisions et quelques piastres dans son gousset. Chaque coup de hache, chaque coup de pioche, chaque coup de charrue, chaque sueur, sont comptés à son crédit. Il est bientôt étonné et réjoui à la vue de ce que lui rapporte les fruits de son travail. Il récolte d'abord pour nourrir sa famille et ses animaux.

Déjà il se sent libre et indépendant. Lui aussi, il a fondé un foyer prospère. A mesure que sa famille augmente, la production aussi augmente, et à tel point que le voilà avec un surplus. Il vend de ses produits; c'est déjà l'aisance qui commence pour lui. Les jours durs sont finis. Ses nombreux enfants ne lui sont pas à charge, au contraire; plus il en a, plus il s'aperçoit qu'il est riche. Il lui en coûte peu pour les nourrir et les vêtir. Leur travail, joint au sien, lui permet d'agrandir ses champs, d'améliorer sa culture, d'élever plus de bestiaux. Et pas de soucis, pas de menace de chômage, pas de crise à redouter. Peu importe à l'habitant que le prix du pain, du lait, de la viande, des oeufs, du bois et du charbon augmente toujours. Il a son caveau et son grenier remplis de provisions, son abri plein de bois. La terre ne chôme jamais, elle lui fournit tout en abondance. Heureux producteur, qui ne craint pas la famine! Il est le premier servi, et c'est son surplus qui va à la ville. Et le terrien comme l'ouvrier vieillit, mais son travail a été productif pour lui et les siens. Plus il a travaillé pendant sa vie, plus il possède maintenant. Sa vieillesse sera heureuse, paisible, sans amertume. Et quand il meurt, qu'elle consolation pour lui de laisser à sa famille un beau bien en héritage. Sa femme et ses enfants sont à l'abri de la misère sur la terre qu'il a défrichée, dans la maison qu'il a construite. Par la vertu de son travail et de ses sueurs, la terre en bois debout est devenue une belle ferme: il n'a pas peiné en vain; il peut dormir en paix son dernier sommeil; il a été utile à sa famille, à sa patrie.

Oui, honneur à toi, petit défricheur! comme l'a dit si bien un des nôtres: De tes coups de hache et de tes coups de charrue est né le Canada français!

La terre attire des bras.

Cette vie indépendante et confortable qui est la vie du colon, souverain du petit domaine qu'il a secondé de son labeur, tous ceux qui végètent dans les villes peuvent se l'assurer à eux-mêmes, et, généralement, au prix de moindres sacrifices. Car notre province est exceptionnellement riche en terres fertiles qui n'attendent que des bras pour produire, et les colons, de nos jours, sont l'objet de tant de sollicitudes de la part de nos gouvernants qu'ils ne connaissent pas les privations qu'ont eu à souffrir leurs devanciers. l'isolement, le manque d'écoles et de chemins, les droits ruraux du marchand de bois, etc.

QUI DOIT SE FAIRE COLON ?

M. Lessard posait aussi cette question au Congrès de Chicoutimi, et la réponse qu'il y apportait est aussi vraie et juste aujourd'hui.

Où se trouvent-ils donc nos futurs colons ? Où irons-nous les chercher? Mais dans notre province puisque nous en avons en quantité, puisqu'ils nous échappent. Nous voulons faire de la colonisation une question religieuse, nationale, de survivance et de développement. Adressons-nous aux nôtres sans frapper d'ostracisme les étrangers à notre langue et à notre foi songeons d'abord aux nôtres, c'est un droit et un devoir de charité bien ordonné.

C'est d'abord dans les vieilles paroisses. Toutes les bonnes terres sont prises, parfois même les méchantes. C'est là que le coulage s'opère sur une plus grande échelle. C'est là que la ville va puiser le plus grand nombre de ses citoyens, souvent de ses victimes. Les fils sont nombreux. L'un hérite de la terre paternelle, les autres vont au collège, puis s'établissent en ville, car en fait, sinon en principe, l'instruction pousse vers les centres populeux.

Ou bien, dans ces mêmes vieilles paroisses, un chef de famille possède une terre, bonne, très bonne si vous voulez, mais pas suffisamment étendue, en égard à son amour du travail, et au nombre de ses enfants. Il voudrait l'agrandir pour son bénéfice immédiat, et celui futur de ses fils. Qu'il vende, et s'en aille là où il pourra avoir plus grand et procurer aux siens des établissements voisins.

Encore, c'est un cultivateur plus le nom que de fait possédant une terre assez étendue, mais tellement peu fébrile qu'elle n'aurait jamais été être ouverte à la culture. Encore un qui devrait vendre et partir vers une région nouvelle où il dépensera son labeur sur un sol fertile.

Puis, dans les régions de colonisation elles-mêmes, il y a moyen de faire du recrutement. Là aussi, les familles sont nombreuses ; la même mentalité d'orgueil et d'ambitions paternels existe quelque peu, les mêmes causes et les mêmes attraits poussant vers les villes, ne sont pas inconnus (ni sans effet.) Il s'agirait, un canton rempli, d'en ouvrir d'autres et d'y inviter le surplus des paroisses déjà faites. C'est là peut-être qu'existent les meilleurs colons.

Il y a enfin l'ouvrier des villes, qui ne trouve dans son labeur que juste la subsistance et qu'inquiète l'avenir de ses enfants. A l'heure actuelle, des milliers d'ouvriers dans nos cités, manquent même de travail et les pouvoirs publics sont obligés de leur distribuer des secours pour les défendre ainsi que leurs familles contre la faim.

Combien de ces malheureux, originaires de la campagne regrettent aujourd'hui d'avoir déserté la terre? Combien souhaitent pour leurs fils un sort plus heureux que le leur, exempt de ces contre-coups que produisent à leur foyer les réactions industrielles, exempt de cette constante appréhension du lendemain?

Ces braves ouvriers-là devraient avoir l'énergie de revenir à la terre. Il ne leur faut pas absolument de capital. S'ils en ont, ce sera mieux s'ils n'en ont que très peu, ce sera encore bien; s'ils ne possèdent presque rien, ils peuvent encore aller dénicher un lot de terre et après des débuts plus pénibles, ils acquerront à coup sûr l'aisance, comme tous les autres qui étaient dans les mêmes conditions de fortune, et qui sont aujourd'hui propriétaires de belles fermes en culture. Ils s'assureront dès le commencement une existence indépendante, et jetteront pour leurs enfants, sinon pour eux-mêmes, les bases de la seule fortune qui soit solide, la seule que rien ne peut détruire: celle du sol fécondé par le noble et vaillant labeur de l'agriculteur.

OUVRIERS BLESSES

TROIS-RIVIERES, 22. — Deux ouvriers ont été blessés à dix heures cet avant-midi par une explosion de dynamite qui s'est produite à la Gabelles près de Shawinigan Falls, où la "S.-Maurice Power Company" fait le barrage de la rivière S.-Maurice.

Les Enfants

qui une fois se sont fait appliquer du Zam-Buk n'oublient jamais comment il soulage et guérit leurs maux. Les mères sages n'emploient jamais autre chose. Un peu de Zam-Buk herbeux—un bandage fait de presque n'importe quel linge propre—et plus de larmes ni d'inquiétude. Zam-Buk est si pur et si raffiné qu'il est le vrai cicatriseur pour n'importe quelle sorte de blessure, écorchure ou douleur.

Demandent

Mme J. E. Ilerwith, de Carnduff, Sask., écrit: "Mon petit garçon se coupa le bout du doigt et cela semblait être un cas pour le médecin. En tout cas, j'appliquai du Zam-Buk pour arrêter la douleur et le sang et cela donna tant de soulagement à l'enfant que je continuai le traitement. N'employant que du Zam-Buk je pansai le doigt chaque jour et la blessure se cicatrisa et guérit parfaitement".

Zam-Buk

Met fin à la douleur
50c la boîte, 3 pour $1.25.
Dans tous les magasins et pharmacies.

SIROP DE GOUDRON ET D'EXTRAIT DE FOIE DE MORUE DE Mathieu CASSE LA TOUX

Gros flacons—En vente partout
CIE J. L. MATHIEU, Prop. SHERBROOKE, P.Q.
Fabricant aussi des *Poudres Nervines de Mathieu*, le meilleur remède contre les Maux de Tête, la Névralgie, et les Rhumes Fiévreux.
4-21

TABAC HACHÉ (CUT PLUG)

ROYAL NAVY

Satisfait toujours

En paquets 15¢

En boîtes métalliques d'une ½lb. 80¢

DOMAINE DU CULTIVATEUR

NOUVELLES METHODES DE CULTURE DANS L'ALBERTA SUD

Quand les Provinces de l'Alberta et de la Saskachewan furent constituées en 1905, l'agriculture n'était pas encore devenue générale dans la partie sud de ces provinces, mais le fait était déjà établi qu'à certaines périodes cette région bénéficierait par l'irrigation, ce qui résulta dans la construction du projet initial, celui de l'Albert Railway and Irrigation Company's System, aux environs de Lethbridge, et de plusieurs autres projets moindre dans ce même district, ainsi que dans le district de Maple Creek, dans la Saskatchewan.

Le succès de la culture irriguée, et le besoin urgent d'assurer une production intensive dans cette région, attira l'attention de la grande compagnie ferroviaire qu'est le Pacifique Canadien, qui développa un immense bloc de 3,000,000 d'acres à l'est de Calgary, Alberta, que l'on désigne sous le nom du Bloc Irrigué du Pacifique Canadien. Aujourd'hui une grande partie de ce terrain est en culture et l'on y pratique la culture irriguée d'après les méthodes les plus modernes. Une autre compagnie importante, la Canada Land and Irigation Company, Vauxhall, Alberta, a fait placer 200,000 acres sous irrigation. Tout récemment les fermiers de l'Alberta Sud se sont groupés en association, et ils ont conclu les arrangements nécessaires, avec le Gouvernement Provincial de l'Alberta, pour émettre des débentures pour défrayer les dépenses nécessaires pour amener l'eau sur 100,000 acres de leur terrain. Les travaux de construction marchent rapidement et l'on s'attend que l'eau, pour fins d'irrigation, sera livrée aux consommateurs au commencement de la saison de 1923.

Les conditions essentielles à l'établissement d'un projet d'irrigation, celles d'avoir de l'eau en abondance et à une distance raisonnable pour assurer sa livraison à un coût modéré aux fermiers-irrigationistes, ne se rencontrent pas, cependant, dans tous les districts. Il est donc impérieux que les meilleures métohdes de culture, pour aider la production d'une récolte dans une saison de sécheresse, soient employées dans ces districts. Durant les deux dernières décades les fermiers et les stations expérimentales, de la partie centrale du continent de l'Amérique Septentrionale, tant du côté américain qu'ici au Canada, ont recueilli beaucoup de renseignements, qui ont permis de coloniser d'immenses étendues de terrain et de produire des récoltes énormes de grains.

La méthode originale de Culture à Sec (Dry Farming), comme on l'appelait, était de bien labourer la tourbe, d'employer la herse, à disques et à roulettes, et en dernier lieu un rouleau pour pulvériser le sol. "Employez la herse et le rouleau" et faites du labour d'été tous les deux ans était le dicton populaire. Cette méthode aida à la production d'une récolte dans une saison de sécheresse, mais la culture constante du sol par le labour d'été, jointe à la négligence de certains fermiers de garder un troupeau d'animaux, et d'ensemencer du terrain en foin ou en pâturage pour renouveller l'humus dans le sol,—pour donner du corps à la terre, suivant une expression du terroir,—rendait le sol trop meuble. Ce sol, pulvérisé comme il le devenait, était charroyé par le vent, causant des dommages incalculables, ces tourbillons, ou poudreries gâtaient justement le résultat que le fermier visait d'atteindre en en faisant du labour d'été, au lieu de conserver l'humidité dans son sous-sol il l'exposait aux rayons du soleil. Les fermiers progressifs et les stations gouvernementales ont fait des recherches incessantes pour découvrir une méthode de culture qui conserverait l'humidité dans le sol, et, il faut bon de dire, que beaucoup de progrès a été fait de ce côté.

Dans le District de Crowfoot, Alberta, un groupe de fermiers connu sous le nom The Crowfoot Farming Company ont obtenu une récolte moyenne de vingt-deux (22) boisseaux l'acre pour les dix années qui viennent de s'écouler. Cette récolte moyenne varie de trois boisseaux l'acre dans les années de sécheresse à cinquante-sept (57) boisseaux dans les meilleures saisons. Ce résultat a été obtenu par les méthodes de culture à sec (Dry Farming).

H.-W. Keay, de Jenner, Alberta, a employé une méthode de culture similaire, mais se faisant un devoir de repasser sur son labour immédiatement après une pluie dans le but de former une couche de surface et de conserver l'humidité dans le sous-sol. Il sème son grain de semence de l'est à l'ouest, avec une semeuse mécanique, à une profondeur d'environ trois pouces. Quand son grain est levé de deux à trois pouces il profite d'une journée quand le temps est couvert d'un brouillard pour herser en travers de son champ, arrêtant la marche des mauvaises herbes, stimulant la croissance du grain et conservant l'humidité en rendant la surface du sol plus libre.

M. Keay ne connait pas ce que c'est que de perdre une récolte, pour raisons de sécheresse, et ses récoltes de blé accusent un rendement de huit minots, la moindre—ceci comprenait une pièce de soixante acres ensemensé sur le chaume qui diminue le rendement moyen—à soixante-dix (70), la plus élevée, sur une pièce de vingt-cinq acres et sous des conditions exceptionnelles. Pour une période de dix ans sa récolte annuelle moyenne a été de vingt-trois (23) à vingt-cinq (25) boisseaux l'acre. Suivant son opinion si cette méthode est suivie à la lettre elle donnera d'excellents résultats.

M. Keay a établi certaines règles pour l'usage de sa méthode de culture: Labourez profondément; roulez et hersez, mais ne rendez pas la surface du sol trop fine, il vaut mieux la laisser en mottes, grumeleuse afin d'empêcher la poudrerie ne cultivez pas trop grand de terrain, faites bien votre ouvrage; servez-vous du grain de semence de votre propre localité; baignez votre grain de semence pour la protégr contre les plantes parasiste, etc.; semez environ trois pouces et demi de profondeur, un minot à l'acre de l'est à l'ouest; passez la herse en travers de votre champ après un orage mais seulement quand le temps est couvert jusqu'à ce que le grain ait atteint une hauteur de trois à cinq pouces, et tous les huit ou dix ans ensemencez en foin ou en pacage, pour renouveller l'humus dans le sol et pour prévenir les dommages causés par le vent.

La méthode la plus récente, qui semble avoir du mérite et qui dans ce sens est opposée aux autres, est celle de Rufus K. Bohannon de Sibbald, tout près de la frontière est de l'Alberta. M. Bohannon se fixa dans ce district en 1910, et après avoir fait usage des méthodes de culture en usage, il essuya des revers sous la forme de pauvres récoltes et l'invasion de mauvaises herbes sur son terrain, il se décida de mettre la charrue de côté pour se servir d'un cultivateur. Le cultivateur avec pointes à pattes d'oie, dont il se sert, est le même instrument aratoir dont se servent les fermiers de l'est du Canada et des vieux centres des Etats-Unis, depuis nombre d'années, pour cultiver et enrayer la marche des mauvaises hrbes. M. Bohannon a mis sa charrue à l'écart, excepté bien entendu quand il s'agit de labourer de la tourbe—faire du cassage—ou une prairie en foin ou en pâturage, et il se sert exclusivement du cultivateur pour travailler sa terre.

Il est d'opinion que chaque fois que vous labourez avec la charrue vous exposez de la terre humide au soleil et retournez une couche de terre sèche et du chaume, qui forme une barrière et empêche l'humidité du sous-sol de venir abreuver les racines du grain, tandis que le cultivateur fait simplement remuer la surface du sol, détruit les mauvaises herbes, ne dérange pas la couche de surface et garde l'humidité dans le sous-sol.

La preuve que cette méthode possède de grands mérites c'est que M. Bohannon a réussi à nettoyer sa ferme, que les mauvaises herbes infestaient, et il n'mploie cette méthode que depuis six ans. Ses bâtiments de ferme sont peinturés et en bon état, et ses récoltes, cultivant sa terme alternativement tous les deux ans, lui ont donne un rendement moyen de vingt-cinq boisseaux l'acre. Cette année sa récolte lui a donné trente-trois (33) boisseaux l'acre, tandis que ses voisins, avec les méthodes ordinaires, récoltèrent de six à huit boisseaux. Il ne doit pas un sou à personne et il a une somme assez rondelette en banque.

Il cultive quatre à cinq fois durant la saison, alternant de direction à chaque fois qu'il accomplit du travail sur sa ferme, remuant le sol, conservant l'humidité et détruisant les mauvaises herbes. Cette méthode possède le grand avantage de ne pas exposer le sous-sol aux rayons du soleil, comme on fait en labourant avec une charrue. Les graines de mauvaises herbes ne sont pas enterrées aussi profondément qu'avec le labour d'une charrue, ce qui leur permet de germer beaucoup plus vite et d'être détruite la prochaine fois que l'on cultive le terrain. Le cultivateur demande beaucoup moins de traction que la charrue et comme conséquence, il coûte moins cher, sans compter qu'il couvre une plus grande superficie que la cahrrue a chaque opération. Le succès remporté par M. Benhannon, durant les dernières années, comparé à la condition de ses voisins, mérite certainement que l'on essaye sa méthode.

En effet, des gros fermiers, qui cultivent de très grandes étendues dans des régions semi-arides, sont à s'enquérir des méthodes de M. Bohannon, et il est certain que nombre d'autres fermiers emboiteront le pas aussitôt que les résultats seront mieux connus. Qui sait s'il n'y a pas dans ce système le germe d'une méthode de culture qui augmentera par des millions de boisseaux la production agricole de l'ouest.

Culture du Fraisier. — Pour réussir il est essentiel de planter tôt.

Une expérience intéressante, très riche en renseignements utiles, a été entreprise en 1919, pour connaître la possibilité d'une corrélation entre la date de la formation du stolon ou coulant et la production. Une autre phase de cette expérience doit jeter de la lumière sur la question de savoir s'il est avantageux d'employer pour la transplantation les coulants les plus âgés.

On a longtemps recommandé d'établir les fraisières au commencement du printemps. Malheureusement l'idée s'est répandue que la plantation au commencement d'août est la meilleure. Cependant l'étude soigneuse des résultats dont nous faisons ici rapport devrait corriger cette idée, car s'il est possible, en plantant tard, d'obtenir une aussi bonne densité de plants qu'en plantant tôt, la production l'année suivante ne peut manquer d'être beaucoup plus faible que la production donnée par une même fraisière dans un parterre où les fraisiers de souche ont été plantés au commencement de la saison. L'analyse de cette expérience fera ressortir encore plus clairement ce point.

MARCHE DE L'EXPERIENCE

En 1919 nous avons planté à espacements de cinq pieds, en lignes espacées de six pieds, un certain nombre de plants de fraisiers de la variété Parson's Beauty. Les stolons ou coulants de chaque plante-mère ont été tenus séparés et nous avons tenu note de la position de chaque stolon et de la date à laquelle il s'est enraciné. Nous y sommes arrivés en mettant un tuteur à chaque stolon à mesure qu'il se formait, et en lui donnant un numéro de série et une date. Nous avions ainsi à la fin de 1919 un grand nombre de plants de fraisiers au sujet desquels nous possédons les renseignements précis [illegible] date de formation ou d'enracinement (2) parent, (3) [illegible] parent. Par exemple, le parent 56 a émis un stolon qui s'est enraciné le 14 juillet. Ce plant a reçu le numéro 56-1 et la date de sa formation, savoir, [illegible] a été indiquée sur son étiquette. Le numéro 56 est le numéro de la plante-mère. 56-1 a émis plus tard un stolon qui a reçu le numéro 56-1-1 et ainsi de suite.

Cette épreuve a été divisée en deux sections. Dans un cas, tous ces jeunes plants ayant des dates connues de formation et de généalogie ont été arrachés et transplantés. Dans l'autre cas, nous leur avons permis de continuer à pousser dans leur situation originale et nous avons tenu note du nombre de fruits produits par chaque stolon séparément dans la première saison.

RESULTATS

[illegible] de cette partie de l'expérience où l'on a permis aux stolons de rester dans leur position originale. Nous trouvons qu'il y a une corrélation nette entre la date du stolon enraciné et le nombre de fruits qu'il a produits. Les stolons qui se sont formés assez tard que le 20 octobre ont produit, en moyenne, cinq fruits seulement, tandis que les stolons formés vers la mi-août ont produit une moyenne de seize fruits. Ceci est démontré graphiquement dans la légende No 1. Les stolons formés beaucoup plus tôt que cette date n'ont produit que neuf à dix fruits. Apparemment la raison pour laquelle ces stolons formés extrêmement tôt ont peu produit, c'est que ce sont les parents d'un grand nombre de stolons, et comme les parents originaux, ils ont perdu leur énergie. Le nombre de ces pauvres producteurs précoces est relativement faible, ainsi qu'on peut le voir en examinant le tableau No 2 qui indique le pourcentage de stolons formés aux différentes dates. En examinant ce tableau et la photographie dans la légende No 1, on voit que la période la plus avantageuse pour la formation des stolons est entre la dernière partie de juillet et la fin de septembre. Quoiqu'un tiers des stolons se soient formés en octobre ils n'ont produits que 19.6 pour cent de la récolte, lesquels, comparés aux 34 pour cent de la récolte produite par 25 pour cent des stolons qui se sont formés en août, démontrent la grande valeur de la plantation précoce et des bons soins au commencement de la saison.

Ce même point est présenté sous une forme un peu différente dans la légende No 3 qui est une gravure montrant la relation de rendement entre ce que l'on appelle les différentes générations de stolons. C'est-à-dire les stolons émis les premiers par la plante-mère sont appelés première génération ceux qui en proviennent à leur tour sont appelés deuxième génération, etc.

L'écart dans les rendements est un peu différent, parce qu'il y a naturellement un peu d'empiètement c'est-à-dire tous les plants de la première génération ne sont pas nécessairement les premiers à s'enraciner.

La valeur pratique de ces résultats est apparente; elle démontre que la plantation faite tôt et les bons soins pendant la première partie de la saison sont de la plus haute importance dans la production économique des fraises. Les planteurs, et surtout ceux qui se servent du vieux système de rangs nattés, devraient donner une attention spéciale à cette question. Deux plantations ayant en novembre une densité de plants à peu près égale peuvent donner des différences énormes de production l'année suivante, si l'une a une grosse densité de plants enracinés de bonne heure tandis que l'autre est composée principalement de stolons qui se sont formés tard. Si l'on peut obtenir une densité à peu près complète pour le premier septembre ou la mi-septembre, il vaudrait mieux, à partir de cette date couper les plants dernièrement formés afin de donner aux premiers enracinés toutes les occasions voulues pour développer des collets pour l'année suivante. Il faut éviter autant que possible de planter tard, car on obtiendra presque sûrement un faible rendement de fruits, quoiqu'il y ait une densité parfaite de plants.

Production de Nouvelles Variétés de Pommiers.

La production de nouvelles variétés de pommiers est toujours une partie importante de nos travaux, car nous sommes d'avis qu'il y aurait un grand besoin de meilleures variétés pour les conditions spéciales de climat que l'on rencontre au Canada. Dans cette création de pommes, nous ne perdons jamais de vue les besoins des provinces des Prairies, car les conditions spéciales climatiques qui s'y rencontrent exigent les variétés les plus rustiques possibles. La station expérimentale de morden, Man., a rassemblé peut-être la meilleure collection de pommiers et de pommetiers rustiques qu'il soit possible de se procurer; beaucoup d'entre eux ont été créés à Ottawa. Quelques arbres ont rapporté à Morden en 1921 et ceux que nous jegeons avoir le plus d'avenir seront multipliés et distribués pour l'essai sur la Prairie.

Ce sont peut-être ces parties du Canada où l'industrie des fruits a pris un développement important qui ont le plus besoin de meilleures pommes d'hiver; toutes les variétés qui se cultivent présentent des défauts sérieux, et il serait bien nécessaire de les améliorer. Il y aurait aussi grandement besoin de pommes rustiques d'hiver de bonne qualité pour ces parties du Canada où le climat est assez semblable à celui d'Ottawa. C'est en vue de rendre service aux districts de ce genre qu'une bonne partie de nos recherches a été entreprise à Ottawa en ces vingt-cinq dernières années. Pour montrer les progrès qui ont été accomplis, nous pouvons dire que lorsque les travaux ont été commencés il n'y avait que cinq variétés de pommes d'hiver, toutes de qualité inférieure, que l'on pouvait appeler rustiques à Ottawa, tandis que maintenant, à la suite de travaux d'amélioration, il y a plus de 200 variétés de fruits rustiques dont le fruit se conserve tout l'hiver. Nous trions ces pommes tous les ans et nous comptons trouver parmi elles et parmi beaucoup d'autres qui viennent, les espèces d'hiver tant désirées.

Nous avons créé à Ottawa beaucoup d'excellentes variétés de pommes d'été et d'automne, dont quelques-unes ont été cultivées assez longtemps pour que nous puissions les multiplier et les introduire. Elles sont maintenant offertes en vente par le service de l'horticulture, qui continuera à les vendre tant que les pépiniéristes n'en auront pas un stock suffisant. Ces variétés sont les Melba, Joyce, Patricia et Pedro. Nous multiplions également pour la vente un sauvageon d'hiver de la Wealthy, appelé Mendel.

Les variétés de pommes qui se trouvent aujourd'hui dans le commerce sont surtout des variétés de fortune, obtenues en ces trois derniers siècles. Des sauvageons poussaient parfois le long des clôtures ou sur le talus des chemins; parfois on les plantait. Ceux qui donnaient les plus beaux espoirs ont été multipliés et c'est ainsi que ces variétés importantes sont ajoutées maintenant à la liste des espèces recommandées. Il existe aujourd'hui beaucoup d'amateurs qui pratiquent systématiquement la culture de nouveaux pommiers, et nous croyons qu'il se fera beaucoup plus de changements dans la liste des variétés recherchées au cours des cinquante ans prochains qu'il n'y en a eu au cours des cinquante ans passés.

A Ottawa nous avons employé comme parents au moins soixante et onze variétés, et le nombre de combinaisons faites de ces espèces a été de deux cent un. Les variétés qui suivent ont donné des fruits, au total 33: Reinette dorée américaine, Anis, Anisim, Antonovka, Baxter, Bethel, Duchesse de Oldenbourg, Dyer, Fameuse, Forêt, Gano, La Victoire, Beauté de Langford, Lawver, Lowland Raspberry, McIntosh, McMahon, Malinda, Milwaukee, Newton, North Western Greening, Northern Spy, St-Laurent, Salome, Scott d'hiver, Shiawassee, Stone, Swayzie, Walbridge, Walton, Wealthy, Rose d'hiver, St-Laurent d'hiver.

LE PRIX DES LEGUMES A ENCORE DIMINUE A LA PLACE BONSECOURS

Les maraichers offraient peu de produits à la place Bonsecours jeudi dernier.

Le boeuf et les légumes étaient ce que l'on offrait le plus.

Le boeuf est relativement bon marché, il se vend 5 sous la livre quartier d'avant, et 8 sous celui d'arrière.

Les légumes se vendaient très bien, parce que le prix a encore diminué depuis la semaine dernière; ainsi les navets se détaillaient 50 sous le sac; les carottes, 50 sous le sac; les panais 90 sous le sac; le oignons $1.00 le sac. Les choux ont subi une hausse; les maraichers les vendaient jusqu'à $2.00 le baril. Les fèves blanches sont à l'ordre du jour, on peut se les procurer, et elles sont belles, à raison de 5 sous la livre.

Les amateurs de tabac peuvent s'en procurer à un prix minime, parce qu'il est en quantité. Quelque nous ayons une température très froide, les visiteurs étaient nombreux et les produits s'entevalent bien.

L'ASSEMBLEE DES ELEVEURS D'AYRSHIRES

LES DIRECTEURS DE L'ASSOCIATION DES ELEVEURS D'AYRSHIRES EN CONGRES A MONTREAL. Assis, de droite à gauche: MM. A.-J. McKee, G. McMillan, président; W.-S. Stephen, secrétaire; G.-J. Clément et H.-C. Hamill. Debout: MM. G.-J. Fish, H. McPherson, M. Sainte-Marie, W. Braid, J.-L. Stansell, M.P., Frank Byrne, J.-H. Black, E.-A. Wells. (Cliché de l'artiste de la PATRIE).

LES ELEVEURS D'AYRSHIRES EN CONGRES

Ils se rassemblent ce matin au Queen's pour entendre des rapports.

VIVE PROPAGANDE

Jeudi matin s'est ouvert le congrès des éleveurs d'Ayrshires du Canada à l'hôtel Queen's. Un nombre de membres fort restreint se sont rendus à la convocation du président. Le congrès a lieu dans la salle à déjeuner de l'hôtel Queen's. Deux délégués fraternels américains assistent aux délibérations: ce sont MM. Geo. W. Stockwell, de Boston et C.-L. Burlingham, secrétaire de l'association américaine des éleveurs d'Ayrshires à Brandon, Vt.

La séance de ce matin a consisté surtout en la présentation des rapports du président, du secrétaire, du propagandiste et du trésorier. Diverses résolutions ont été soumises en fin de séance, la principale à l'effet d'obtenir que chaque fourgon à bestiaux à destination d'une exposition soit en charge de deux hommes transportés gratuitement par les compagnies.

DISCOURS DU PRESIDENT

Le président M. Gilbert McMillan a ouvert la séance par un discours dont voici les passages les plus significatifs:

"Nous nous rassemblons cette année devant une situation qui n'est pas brillante sous tous les rapports. La situation présente de l'Europe est mauvaise. Elle affecte l'industrie de la Grande-Bretagne, de sorte qu'elle a un effet déprimant sur le principal marché où nous exportons nos denrées agricoles. D'un autre côté la concurrence sur ce marché a été considérablement intensifiée.

"Notre position financière ne saurait être jugée complètement satisfaisante. Quoique notre bilan montre à peu près un état d'équilibre. Un examen plus attentif nous révèle que notre actif improductif a augmenté d'environ $600, tandis que notre passif courant s'est accru de plus de $1,000. Nous ne pouvons grossir nos revenus qu'en augmentant nos affaires.

"Nous avons 1,009 membres qui payent leurs contributions contre 1,686 inscrits. Nous vous exhortons à accorder à cette situation toute votre considération.

"Les expositions tenues pendant l'année ont été modérément encourageées. Les éleveurs ont perdu un peu de leur enthousiasme à cause du coût élevé des transports et des autres dépenses.

DANS L'OUEST

"Nous avons eu récemment l'occasion d'observer une autre branche de notre activité. Les constatations ne sont pas très encourageantes. Il s'agit de la place accordée à la race ayrshire sur les fermes du gouvernement dans les provinces de l'Ouest. Elle est comme suit: Colombie-Britannique, races laitières, 128 têtes, ayrshires, 18; Alberta, animaux de boucherie 109, races laitières 126, ayrshires, 2; Saskatchewan, animaux de boucherie 79, races laitières, 111, ayrshires, 36.

"Je crois donc que nous avons ici des conditions qui ne rendent nullement justice à la race ayrshire, surtout dans les régions nouvelles où les institutions du gouvernement sont susceptibles d'exercer une influence décisive sur les immigrants.

"L'avenir de la "Revue" est un autre problème qui doit réclamer notre attention. A moins qu'elle ne reçoive un plus grand appui des éleveurs son avenir est loin d'être assurée.

"En terminant j'adresse le plus pressant appel à tous nos membres qui ont à coeur le succès de la race ayrshire. Nos officiers ne feront pas un travail aussi efficace que tous les membres unis par une même sympathie. Le meilleur propagateur de l'ayrshire est celui qui produit et vend des animaux représentatifs de la race. L'ayrshire peut faire son succès, si celui qui en fait l'élevage lui en fournit l'occasion.

RAPPORT DU SECRETAIRE

Il nous est agréable, a dit M. W.-S. Stephen, de rapporter progrès dans toutes les branches de l'activité de notre société. Nous avons eu 133 membres nouveaux portant le total à 1,685. Le nombre des enregistrements a été de 143, le nombre total étant de 4,219. Nous n'avons accordé un octroi qu'à la Royal Winter Fair, mais les éleveurs locaux ont été assez loyaux pour envoyer une bonne représentation aux expositions régionales. Le nombre d'entrées l'année dernière a été le plus considérable que l'on ait vu, soit 1,011 vaches et génisses. Les clubs d'éleveurs sont maintenant au nombre de 18 dont 5 dans la province de Québec. Il y a de plus 8 clubs d'éleveurs de génisses. Le nombre des fermes inscrites s'élève maintenant à 534, etc.

LE PROPAGANDISTE

Le propagandiste de l'association a également fait son rapport. Nous constatons que la manoeuvre d'extension et de sollicitation a été suivie durant la dernière période dans l'est canadien, comprenant les provinces de l'Ontario, de Québec, du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de l'ile du Prince-Edouard et du Cap Breton. Les éleveurs actifs sollicités sont au nombre de 166, les éleveurs inactifs de 51; les éleveurs inactifs (renouvellement) sont au nombre de 37, inactifs (résignataires) 2; éleveurs en perspective (pleins d'espoir), 158; importants, 281. Il y a eu 2,600 brochures distribuées, etc. Ceci couvre bien imparfaitement le travail d'extension et de reconstruction fait pendant l'année. Si nous considérons la position et la nature de notre travail, encore à l'état embryonnaire, les résultats obtenus dans certains centres ont été très encourageants.

LES FINANCES

D'après le rapport financier, les recettes de l'association pour l'année finissant le 31 décembre 1922, ont été de $27,538.42, de même que les dépenses. L'actif est de $12,473.02. L'actif net au premier janvier 1923 était de $10,676.21. Cet état est vérifié par MM. J.-P. Cavers et W.-C. Tully.

L'enregistrement par province donne à la province d'Ontario 1500 membres, à la province du Manitoba, 52 membres, à la Saskatchewan 91; à l'Alberta 155; à la Colombie 175; à Québec 2530; au Nouveau-Brunswick, 136; à la Nouvelle-Ecosse, 195; à l'île du Prince-Edouard, 68; à Terreneuve, 4; aux Etats-Unis, 29; soit un total de 4,940 membres.

LE MARCHE CHAMPLAIN

QUEBEC 22 (Du correspondant de la "Patrie".) — Le maire Samson a déclaré que la ville de Québec est prête à céder au gouvernement provincial le site du marché Montcalm pour l'établissement du Musée des Beaux Arts.

EXPOSITION POUR ENCOURAGER CHEZ NOUS L'AGRICULTURE

L'exposition des grains de semence qui a eu lieu samedi dernier, à Pointe-Claire, sous les auspices de la société agricole du comté de Jacques-Cartier fut très intéressante. Les prix en argent au montant de $126 ont été répartis comme suit:

Classe "A" — Avoine.—1er prix Hyacinthe Legault, $6.00; 2e, Napoléon Cardinal, $5.00; 3e, Joseph Legault, $4.00; 4e, Alfred Trottier, $3.00; 5e, Daniel Legault, $2.00.

Classe "B". — Avoine Bannière. — 1er prix, Joseph Legault, fils, $4.00; 2e, Alfred Trottier, $2.50; 3e, Daniel Legault, $1.00.

Avoine, autre variété que Bannière. — 1er prix, Hyacinthe Legault, $4.00; 2e, Napoléon Trottier, $3.00; 3e, Daniel Legault, $2.00; 4e, Trefflé Boileau, $1.00.

Blé du printemps, Fife Rouge et Fife Blanc. — 1er prix, Hyacinthe Legault, $4.00; 2e, Siméon Legault, $3.00; 3e, Pacifique Carrière, $2.00; 4e, Daniel Legault, $1.00.

Blé du printemps; toute autre variété que Fife. — 1er prix, Hyacinthe Lageult, $4.00.

Patates blanches. — 1er prix, Napoléon Cardinal, $4.00; 2e, Pacifique Carrière, $3.50; 3e, Alfred Trottier, $3.00; 4e, Daniel Legault, $2.00; 5e, Hyacinthe Legault, $1.00.

Patates rouges. — 1er prix, Siméon Legault, $4.00; 2e, Napoléon Cardinal, $3.00; 3e, Trefflé Boileau, $2.00; 4e, Pacifique Carrière, $1.00.

Orge, toute variété. — 1er prix, Hyacinthe Legault, $4.00.

Sarrasin, toute variété. — 1er prix, Pacifique Carrière, $4.00; 2e, Hyacinthe Legault, $3.00; 3e, Alfred Trottier, $2.00; 4e, Napoléon Trottier, $1.00.

Pois, toute variété. — 1er prix, Joseph Legault, fils, $4.00; 2e, Trefflé Boileau, $3.00; 3e, Mme veuve Henri Legault, $2.00.

Blé-d'Inde en épis. — 1er prix, Napoléon Cardinal, $4.00; 2e, Alfred Trottier, $3.00; 3e, Pacifique Carrière, $2.00; 4e, Joseph Legault, fils, $1.00.

Trèfle. — 1er prix, Mme veuve Henri Legault, $4.00.

Fèves. — 1er prix, Joseph Legault, fils, $4.00; 2e, Mme veuve Henri Legault, $3.00.

Mil. — 1er prix, Joseph Legault (Ant.), $4.00; 2e, Alfred Trottier, $3.00.

LIMITE DE VITESSE POUR AUTOS ABOLIE

WINNIPEG, 22.— (Presse Canadienne) — Le comité des amendements de la législature a adopté un amendement, hier, à la loi des automobiles, abolissant la limite de vitesse mais par lequel un automobiliste accusé d'avoir conduit sa voiture à une vitesse dangereuse, devra prouver qu'il ne filait pas à une allure déraisonnable, considérant l'état du chemin. Une loi semblable existe en Grande-Bretagne.

BILL INTERESSANT

WASHINGTON, 22. (Presse Associée). — La commission du budget a commencé à étudier le bill exemptant les sujets canadiens travaillant aux Etats-Unis de payer un impôt sur le revenu au gouvernement américain.

ABSORBINE
TRADE MARK REG.U.S.PAT.OFF

réduit les articulations enflammées, enflées, meurtrissures, protubérances molles, guérit les furoncles, occiput blessé, "quittor," fistule, ou toute plaie infectée rapidement parce que c'est un antiseptique et germicide positifs. Agréable à employer; ne donne pas d'ampoules et ne fait pas tomber les poils et vous pouvez employer le cheval. $2.50 la bouteille.

Livre 7 R gratuit.

ABSORBINE, JR., liniment antiseptique pour les personnes, soulage les veines enflées, douloureuses, le goitre, les efforts, les contusions, arrête la douleur et l'inflammation. Prix $1.25 la bouteille, chez les marchands ou livrée. Autres informations en écrivant. Bonne bouteille d'essai pour 10c en timbres.

W. F. YOUNG, Inc.
250 Edifice Lyman, - Montréal, Can.

FARMERS FRIEND FENCING FROM FACTORY TO FARM — CLOTURE SARNIA — FARMERS FRIEND FENCING FROM FACTORY TO FARM

Complètement garantie; argent remis si non satisfait. Nous expédions rapidement, transport payé, à toute gare de chemin de fer dans le vieil Ontario. Ecrivez pour prix spéciaux pour Québec, les Provinces Maritimes et le Nouvel Ontario.

CLOTURE PESANTE SARNIA

Fabriquée entièrement selon l'étalon du gouvernement, No. 9 en solide fil d'acier galvanisé, rouleaux de 20, 30 et 40 perches.

Style No.	Prix la Perche	Description	Espacements de niveaux en pouces.
5-40-0	.33	5 fils-40 pouces- 9 étais	10-10-10-10
6-40-0	.38 ½	6 fils-40 pouces- 9 étais	7-7-8-9-9
7-40-0	.42	7 fils-40 pouces- 9 étais	5-6-6-7-7 ½-8½
7-48-0	.44 ½	7 fils-48 pouces- 9 étais	5-6-7-9-10-11
8-40-S	.51 ½	8 fils-40 pouces-12 étais	5-5-6-6-6-6-6
8-48	.54 ½	8 fils 48 pouces-12 étais	4-5-6-7-8-9-9
9-48-0	.54 ½	9 fils-48 pouces- 9 étais	3-4-5-5-6-8-8-9
9-49-0-S	.54 ½	9 fils-48 pouces- 9 étais	6-6-6-6-6-6-6-6
9-48	.59	9 fils-48 pouces-12 étais	3-4-5-5-6-8-8-9
9-48-S	.59	9 fils-48 pouces-12 étais	6-6-6-6-6-6-6-6
10-48	.63 ½	10 fils-48 pouces-12 étais	3-3 ½-4 ½-5-5 ½-6-6-7-7 ½
0-10-48	.70	10 fils-48 pouces-15 étais	3-3 ½-4 ½-5-5 ½-6-6-7-7 ½

(0-10-48 mis en rouleaux de 20 et 30 perches seulement)

CLOTURE MOYENNE SARNIA

Fabriquée entièrement en fils No. 9 en haut et en bas, fils intermédiaires et fixes, étalon du gouvernement, en rouleaux de 20, 30 et 40 perches.

Style No.	Prix la perche	Description	Espacements de niveaux en pouces.
6-40-16	.29 ½	6 fils-40 pouces-16 étais	7-7-8-9-9
7-26-16	.30	7 fils-26 pouces-16 étais	3-3 ½-3 ½-4 ¾-5 ½-6
7-42-16	.33	7 fils-42 pouces-16 étais	6-6-7-7-8-8
8-34-16	.35	8 fils-34 pouces-16 étais	3-3 ½-3 ½-4 ¾-5 ½-6-8
9-42-16	.38 ½	9 fils-42 pouces-16 étais	3-3 ½-3 ½-4 ¾-5 ½-6-8-8
10-50-16	.44	10 fils-50 pouces-16 étais	3-3 ½-3 ½-4 ¾-5 ½-6-8-8
14-48-16	.55	14 fils-48 pouces-16 étais	3-3-3-3-3-3-3 ½-4-4 ½-4 ½-5-5 ½

CLOTURE SARNIA POUR BASSE-COUR ET PORCHERIE

Fabriquée en fil No. 9, haut et bas. Fils intermédiaires et d'étais No. 14, étalon du gouvernement, 18-50 et 20-60 en rouleaux de 10, 20 et 30 perches. 10-36 rouleaux de 20 et 30 perches seulement.

Style No.	Prix la perche	Description	Espacements de niveaux en pouces.
18-50	.66	18 fils-50 pouces-24 étais	1⅛-1⅛-1⅛-1⅛-1⅜-1⅝-2-2⅛-2⅛-3-3⅛-4-4⅛-4⅛-5-5-5
20-60	.71 ½	20 fils-60 pouces-24 étais	1⅛-1⅛-1⅛-1⅛-1⅛-1⅜-2-2⅛-2⅛-3-3⅛-4-4⅛-4⅛-5-5-5-5-5
10-36	.44	10 fils-36 pouces-33 étais	2-2-3-3⅛-4-4⅛-5-6-6

Les prix sur les fils à ballots, les clôtures pour pelouse, les barrières pour pelouse et basse-cour, aussi les clôtures de 72 pcs. pour basse-cour, sur demande.

ACCESSOIRES

Fil barbelé, 2 parties, 5 pouces, rouleaux de 80 vgs. (79 lbs.)	$4.05	Fil pour attacher, souple, No. 9, par 25 llivresle, rouleau	$1.25
Fil barbelé, 4 parties, 6 pouces, rouleaux de 80 vgs. (86 lbs.)	$4.30	Fil à ressort, en paq. de 100 lbs.	$4.50
Fil barbelé, 4 parties, 4 pouces, rouleaux de 80 vgs. (97 lbs.)	$4.70	Déployeur de broche, un seul trait puissant, chaîne de 16 pds.	$8.00
Crampons galvanisés, 1 ¾ pouce, en sacs de 15 livres	$ .80	Poteaux de clôture en acier, barre U. 7 pds. 3 pcs., pesantour 10 lbs.	$ .65
Crampons galvanisés, 1 ¾ pouce, en sacs de 25 livres	$1.30		

PORTES DE FERMES

Porte de chemin, 3 pds. x 48 pcs.	$3.25	Porte de sortie, 12 pds. x 48 pcs.	$6.75
Porte de chemin, 3 ½ pds. x 48 pcs.	$3.60	Porte de sortie, 13 pds. x 48 pcs.	$7.10
Porte de sortie, 8 pds. x 48 pcs.	$5.10	Porte de sortie, 14 pds. x 48 pcs.	$7.50
Porte de sortie, 10 pds. x 48 pcs.	$5.60	Porte de sortie, 14 pds. x 48 pcs.	$8.10

Ecrivez-nous pour vos plans de clôture—vous obtenez pleine valeur et un véritable service de clôture.

Ecrivez à nos bureaux à 502 Keewayden Bldg., Winpeg, Man., pour les prix de l'Ouest Canadien.

Sarnia Fence Co., Ltd.
Sarnia, Ontario

Un grand nombre de
MALADIES DES CHEVAUX
sont rapidement guéries par
LE LINIMENT EGYPTIEN
DE DOUGLAS

C'est le meilleur liniment curatif qu'il est toujours bon d'avoir sous la main. Il guérit la teigne, les foulures, les entorses, les contusions. IL ARRETE INSTANTANEMENT TOUTE PERTE DE SANG ET PREVIENT L'EMPOISONNEMENT DU SANG. Ayez-en toujours chez vous.

Chez tous les Marchands et dans les Pharmacies.

Fabriqué seulement par
DOUGLAS & CIE NAPANEE, ONT.

A—o—w—j—n—o.

Pionniers d'Amérique pour les Remèdes de Chiens

Livre sur les Maladies Canines et Comment Nourrir les Chiens

Envoyé gratis par l'auteur à toute adresse.

H. CLAY GLOVER, CO. INC.
129 West 24th Street, New-York.

Machineries pour la Construction des Chemins

Tracteurs-Rouleaux Niveleurs, Etc., Etc.

Canadian Farm Machinery Corp. Ltd.
122, RUE SAINT-ANTOINE 16-jno MONTREAL

Erables Improductifs

Des millions d'érables attendent de produire des millions de gallons de sucre d'érable pour ceux qui se donneront la peine de travailler durant quelques semaines pendant la saison de l'entaille des érables. Des millions de dollars peuvent facilement être gagnés, car la provision est moindre que la demande. Si votre érablière n'est pas exploitée ou seulement en partie exploitée, vous pouvez avoir votre part dans cet argent en installant un "EVAPORATEUR GRIMM "CHAMPION" dans votre érablière et être assuré du succès en récoltant la meilleure qualité de sucre et de sirop d'érable à très bon marché. Le plus vite vous commencerez, le plus tôt vous serez prêt. Pourquoi pas maintenant? Ecrivez

GRIMM MFG. CO. LTD. 66 RUE WELLINGTON, MONTREAL

TOLE GAUFREE Pour Couvertures et Lambrissages

Cette gravure montre la manière de construire une grange avec la couverture et les côtés en tôle gaufrée. Notez l'économie du bois. Si vous bâtissez une nouvelle grange, un hangar ou un entrepôt cela vous paiera de vous servir de notre tôle gaufrée.

Nous avons maintenant un stock de tôle gaufrée, ainsi que coffre, arrêtier, démarreur, flashing, gouttière, cloux, palatres, ventilateurs et tôle galvanisée unie, etc.

Envoyez-nous les dimensions de la couverture ou des côtés de la bâtisse que vous désirez couvrir et nous vous coterons des prix très raisonnables

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE P-25

AGENTS DEMANDÉS

Nous avons besoin d'agents dans certains districts. Charpentiers, Ferblantiers, Agents pour les machines agricoles ou marchands devraient écrire pour toute autre information à ce sujet au Département No. 5 A.

The Metal Shingle & Siding Co., Limited
Coin Ste-Catherine et Delorimier. Montréal.

fev-1-8-15-22-Mars-1-8-15

$24.95 A L'ESSAI

American

ECREMEUSE

Une solide proposition pour envoyer une écrémeuse nouvelle, bien faite, facile à manoeuvrer et écrémant parfaitement, pour seulement $24.95. Ecrème exactement le lait chaud ou froid. Fait de la crème épaisse ou légère. Le bol est une merveille hygiénique facile à nettoyer. Différente de la vignette, qui démontre des machines de plus grande capacité. Voyez notre facile

Méthode de paiements mensuels

Expéditions faites promptement de Winnipeg, Man., Toronto, Ont., et St-Jean, N.B. Que la laiterie soit grande ou petite, écrivez pour avoir un élégant catalogue gratuit et une méthode de paiements faciles.

American Separator Co.,
Box 3220 Bainbridge, N.Y.

15 1, 8, 15, 22

GRATUIT Mon nouveau livre sur les Arrache-souches

Vous enseigne la manière de défricher le terrain pour de plus grosses récoltes.

PLUS RAPIDE—MEILLEUR MARCHE—PLUS FACILE

Envoyez le coupon ci-dessous et je vous enverrai GRATUITEMENT et à mes FRAIS mon nouveau livre sur les arrache-souches. Il décrit en détail l'arrache-souches "Kirstin" opéré par UN SEUL HOMME. Il vous dit pourquoi il pèse moins, coûte moins, et cependant a plus de vitesse, puissance et force et dure plus longtemps. UN SEUL HOMME arrache les souches les plus solides. Rapide, bon marché, facile. Rembourse vite son prix en travail économisé. Plus GROSSES RECOLTES. Plus-value du terrain, et continue à gagner de l'argent pendant de longues années. Demandez le livre aujourd'hui.

K-13 Arrache-souches Kirstin Pour un seul Homme

UN SEUL HOMME ARRACHE LES PLUS GROSSES SOUCHES.

A un nouveau et merveilleux principe de levier. Quelques livres sur la poignée exercent une pression de plusieurs tonnes sur la souche. Arrache toutes les souches, qu'elles soient grosses, petites, vertes, pourries, coupées trop bas ou avec de longues racines. Arrache aussi les arbres, les haies et les buissons. Arrache les souches les plus difficiles en quelques minutes et à un coût minime. Pas besoin de chevaux ou d'aide extra. Pas besoin de creuser ou de couper, pas d'autres dépenses. Plusieurs vitesses—la première les ébranle, la plus haute les fait sauter. Méthode patentée de resserrer le cable détendu. Economise le temps, le cable et la machine. L'arracheur est entièrement fait d'un acier fin très fort. Garanti de trois ans contre la casse, que ce soit la faute du fabricant ou non.

Essayez-le 30 Jours Gratuitement

N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT.

Tout ce que je vous demande c'est le privilège de vous envoyer le Kirstin pour que vous L'ESSAYIEZ PENDANT 30 JOURS SUR VOS SOUCHES. Essayez-le de toutes les façons. Rendez-vous compte de la facilité avec laquelle un seul homme l'opère. Prouvez tout ce que j'avance. Si vous êtes satisfait après 30 jours d'essai, gardez-le. Si non, renvoyez-le à mes frais. Vous ne risquez pas un sou. Quatre manières faciles de payer. Le gros LIVRE explique TOUT.

Demandez mon Livre GRATUIT! Le livre décrit l'embrayure Kirstin pour un homme, le modèle de tambour Kirstin, pour un homme, le modèle Kirstin pour un cheval. Aussi l'offre spéciale aux agents. Son envoi du point le plus rapproché économise le temps et les frais de transport. Demandez le livre gratuit—Aujourd'hui—Ecrivez à:

Les plus grands fabricants du monde d'arrache-souches.

A. J. KIRSTIN CANADIAN Co.
525, Rue Dennis, Sault Ste-Marie, Ont.

LISEZ CETTE LETTRE

Je me fais un plaisir de recommander l'arrache-souches Kirstin à tous ceux qui désirent une machine rapide et digne de confiance. Je me suis servi de la mienne pour toutes sortes d'ouvrages et elle est idéale pour tendre les clôtures. Nous avons arraché 800 souches en 5 jours à 5c la pièce. La moitié des souches étaient brûlées, à ras du sol, et malgré que quelques-unes étaient de 2 pieds de diamètre, nous les avons arrachées sans difficulté.

(Signé) B. D. Kelly, Fort Stewart, Ont.

Pas besoin d'aide, un seul homme fait toutle travail. Le manque de main-d'oeuvre ne vous empêche plus d'arracher les plus dures souches. Le Kirstin résout votre problème. C'est le meilleur remède et le meilleur marché pour le problème des champs pleins de souches. Demandez le livre.

Envoyez le Coupon Aujourd'hui

A. J. KIRSTIN CANADIAN COMPANY
525 rue Dennis, Sault Ste-Marie, Ont.

Messieurs: Sans obligation de ma part, veuillez m'envoyer votre nouveau catalogue d'arrache-souches, et votre offre spéciale aux agents.

Nom............
P. O............
PROV............

REVUE DE LA FINANCE, DES MARCHES, ET DU COMMERCE DES OBLIGATIONS

ACTION ET ACTIONNAIRE

Quelle est la véritable signification de ces deux mots.

Le terme "action" s'applique au titre représentatif d'une "part d'association", de capital, dans une société à fonds social.

Il y a plusieurs sortes d'actions, comme nous le verrons bientôt. Avant d'acheter un titre de ce genre on doit donc bien se renseigner sur sa nature, ce qu'il présente en réalité et les droits qui s'y rattachent.

Les titres émis—stock certificates—sont d'une "valeur nominale uniforme. Ce "nominal"—"face value"—est ordinairement de $100.00 par action; mais on en voit aussi de $1, $5, $10 ou plus. On émet surtout ces "coupures" dans les affaires hautement spéculatives de mines, pétrole, ou autres, pour rendre la participation plus facile à l'épargne populaire.

Si une valeur se vend à vil prix, il ne s'en suit certes pas que ce soit une valeur à "bon marché" et à mettre en portefeuille. Et réciproquement, la valeur d'un titre haut côté peut être grandement surfaite.

Pour cette raison, on ne doit pas confondre, comme il arrive si souvent, le "nominal" qui est le "pair" d'un titre avec la "valeur marchande", du même qui est l'appréciation publique de ce que peut être sa "valeur présente" ou "réelle". Un titre de $100.00 peut fort bien ne pas valoir le papier sur lequel il est imprimé. Tout dépend de la situation de la compagnie qui l'émet.

Il existe aujourd'hui des titres émis sans valeur nominale déterminée—no par value—.L'idée est précisément d'éviter la dangereuse confusion dont nous venons de parler. C'est en ramenant la valeur au capital engagé dans l'affaire et à ses perspectives. Le sens du mot "nominal" qui revient sans cesse ne peut échapper au lecteur attentif.

Le possesseur ou, si l'on veut, le "détenteur" d'une ou plusieurs actions, est un "actionnaire". L'actif social est la propriété commune des actionnaires. S'intéresser dans une entreprise, c'est se rendre acquéreur d'une fraction quelconque de son capital émis. Sauf pour les banques, où la responsabilité est double en vertu d'une loi spéciale, celui qui souscrit ou achète une action n'engage que la somme à verser ou sa mise. D'où la désignation obligatoire des "compagnies à responsabilité limitée".

L'actionnaire est plus qu'un simple prêteur. Il a une participation dans l'entreprise où il a engagé ses fonds. Par son droit de suffrage, il a voix délibérative aux assemblées générales ordinaires et extraordinaires qui sont convoquées. L'actionnaire a donc intérêt à se faire "représenter" à ces assemblées. C'est son droit et c'est aussi son devoir, puisqu'il aura l'occasion d'entendre les renseignements et les explications du conseil d'administration, de délibérer sur les comptes ou les propositions qui seront soumises, d'approuver ou de critiquer les projets d'avenir, de prendre part, par son vote, à l'élection des administrateurs. A cela on voit que l'actionnaire est, jusqu'à un certain point, un "associé". Il ne saurait raisonnablement s'immiscer dans la gestion même de l'affaire, mais il a voix au chapitre.

REVUE DES MARCHES

MARCHE DE S.-HYACINTHE

Grains:—Orge, par minot 95c; Blé, par minot $1.20; Pois, par minot $3.50, Avoine, par minot 60c; Sarrazin, par minot 95c; Blé-d'Inde, par minot $1.05, Fèves, par minot $1.25.

LEGUMES ET FRUITS— Patates, le minot 90c et $1.10; Pommes, le baril $4, $5, $6, $7; Betteraves, .05c; Carottes 5c; Oignons, la livre 5c; Oignons, le paquet 50c; Ail, la douzaine 25c; Fèves, la pinte 15c; Navets, le minot 50c.

VOLAILLES ET GIBIER—Poulets, 35c et 38c; Dindes 25c; Poules 35c.

VIANDES—Lard, par 100 livres $18, $20; Lard, par livre 20, 22, 24c; Lard salé, par livre 20, 22c; Boeuf, par 100 livres $8, $10, $12; Boeuf par livre, quartier de devant 8, 10, 12c; Boeuf par livre, quartier de derrière 12, 14, 25c; Veau, à la livre 18, 20, 25c; Agneau, la livre 25, 30c; Mouton, la livre 18, 25c; Jambon et bacon, la livre 28, 37, 38c.

LAITERIE ET DIVERS— Beurre de ferme 48c; Beurre de crèmerie 50c; Fromage 28c; Oeufs, en caisse 48c; Oeufs frais 55c; Saindoux 20c; Sucre, la livre 25c; Sirop, le galon $1.50; Miel en gâteaux, la livre 25c; Laine en écheveau, la livre $1.00; Savon, la livre 10c; Peaux vertes, la livre 10c; Peaux salées la livre 12c; Peaux de veau, la pièce $1.25; Peaux d'Agneaux, la pièce 65c.

MOULEE—Moulée de maïs les 100 livres $2.05; Son de blé $1.40; Gru $1.50

FOIN—Foin pressé, à la tonne $9, $12; Foin, non pressé, à la tonne $2.50 à $9.50.

BOIS—Bois mou, la corde $7.50 à $9; Bois franc, la corde $9, $10, $11.

MARCHE DE S.-JEROME

GRAINS: — Orge, par minot: 1.70; blé, par minot: 2.00; pois, par minot: 3.00; avoine, par minot: .60; sarrazin, par minot: .95; blé-d'Inde, par minot: .40.

LEGUMES ET FRUITS: — Patates, le minot: .75; betteraves, .65; carottes: .65; oignons, la livre: .05; oignons, le paquet: — ail, la douzaine: .25; fèves la pinte: .15; navets, le minot: .50.

VOLAILLES ET GIBIER: — Poulets: .30; .35; poules: .30.

VIANDES: — Lard, par 100 livres 15.00; lard, par livre: .15; .18; .20; .22; lard salé, par livre: .22; boeuf, par 100 livres: 9.00; boeuf, par livre quartier de devant: .5; .11; .20; .22; boeuf par livre, quartier de derrière: .10; .20; .22; veau, à la livre: .25; .30; agneau, la livre: .30; mouton, la livre: .18; .20; .25; jambon et bacon, la livre: .35; .40.

LAITERIES et DIVERS: — Beurre de ferme: .40; beurre de crèmerie: .45; fromage: .25; oeufs, en caisse: .55; oeufs frais: .60; saindoux: .20, sucre, la livre: .20; sirop le gallon: 1.75; miel en gâteaux, la livre: .25; laine en écheveaux, la livre: 1.00; savon, le livre: .05; peaux vertes, la livre: .13; peaux salées, la livre: .13; peaux de veau, la pièce: .75, peaux d'agneaux, la pièce: .25c.

MOULEE: — Moulée de maïs, les 100 livres: 2.00; son de blé: 1.50; gru 1.50.

FOIN: — Foin pressé, à la tonne: 12.00; foin non pressé, à la tonne: 9.00;

BOIS: — Bois mou, la corde: 8.00; bois franc, la corde: 10.00.

MARCHE DE SAINT-JEAN

GRAINS: Orge, par minot $1.30; Blé, par minot $2.40; Pois, par minot $3.60; Avoine, par minot .55; Sarrazin, par minot $1.30; Blé-d'Inde, par minot $1.50; Fèves, par minot $3.60.

FARINES: le cent $3.50.

LEGUMES ET FRUITS: Patates, le minot .70; Pommes le baril $3.00 et $5.00; Betteraves minot .70; Carottes, minot .70; Oignons, la livre .05; Oignons, le minot $1.50; Ail, la douzaine .15; Fèves, la pinte .15; Salade, la douzaine $2.00; Persil, le paquet .05; Radis, le paquet .05; Navets, le minot .70.

VOLAILLES et GIBIER: Poulets couple $2.00 et $3.00; Dindes, couple $3.00; Poules, couple $3.00; Canards, couple $3.00; Oies, couple $5.00.

VIANDES: Lard, par 100 livres $17; Lard, par livre .20; Lard salé par livre .20; Boeuf, par 100 livres $5.00; Boeuf, par livre, quartier de devant .06; quartier derrière .09; Veau à la livre .16 et .20; Agneau, la livre .15 et .20; Mouton, la livre .15; Jambon et bacon, la livre .35.

LAITERIES ET DIVERS: Beurre de ferme .40; Beurre de crèmerie .45; Fromage .25; Oeufs, en caisse .50; Oeufs, frais .60; Saindoux .25; Sucre, la livre .20; Sirop, le gallon $2; Miel en gâteaux, la livre .20 et .25; Laine en écheveaux, la livre $1.00; Savon, la livre .05.

MOULEE: Moulée de maïs les 100 livres $1.30; Son de blé $1.50; Gru $1.55.

FOIN: Foin pressé, à la tonne $13; Foin, non pressé à la tonne $12.00.

BOIS: Bois mou, la corde $10; Bois franc, la corde $12.

MARCHE DE SOREL

GRAINS: Orge, par minot $2.50; Blé, par minot $2.50; Pois, par minot $3.00; Avoine, par minot .45; Sarrazin par minot .05; Blé-d'Inde, par minot $1.00; Fèves, par minot .05.

LEGUMES ET FRUITS: Patates, le minot .60; Betteraves, le minot .65; Carottes, le minot .66; Oignons, la livre .65; Ail, la douzaine .25; Fèves la pinte .05; Navets, le minot .60.

VOLAILLES ET GIBIER: Poulets .25 à 28 la livre; Poules 25 à 28 la lb.

VIANDES: Lard, par 100 livres $14.50; Lard, par livre 17 à 18; Lard salé, par livre 22; Boeuf, par 100 livres $9.00; Boeuf par livre, quartier de devant 5, 10, 15, 20, 22; quartier de derrière, même prix; Veau, à la livre 15; Agneau, la livre 28 à 30; Mouton, la livre 18 à 20, 22; Jambon et Bacon la livre 35 et 40.

LAITERIES ET DIVERS: Beurre de ferme 38; Beurre de crèmerie 42; Fromage 28; Oeufs, en caisse 40; Oeufs, frais 50; Saindoux 22; Sucre, la livre 20; Sirop, le gallon 20; Miel en gâteaux, la livre .25; Laine en écheveaux, la livre $1.00 à $1.25; Savon, la livre .05; Peaux vertes, la livre .13; Peaux salées, la livre .13; Peaux de veau, la pièce .75; Peaux d'agneaux, la pièce .25.

MOULEE: Moulée de maïs les 100 livres $2.00; Son de blé $1.80; Gru $1.95.

BOIS: Bois mou, la corde $8.00; Bois franc, la corde $10 et $12.

LEGUMES ET FRUITS SONT A LA HAUSSE

Voici les prix actuels au marché Bonsecours.

LEGUMES ET FRUITS

Chiffres fournis par O. Voisard, 163 rue des Commissaires Est, sujets aux variations du marché—Prix du gros.

Patates, $1.10 et $1.15 le sac de 80 livres.
Navets de Sainte-Foye, Québec, $1.25 la poche.
Carottes à $1.00 la poche.
Céleri de Floride, à $5.25 le crate.
Oignons rouges, $2.00 les 100 livres.
Oignons canadiens, $1.00 les 70 livres.
Oignons espagnols, grosse crat. de 120 livres, $4.00.
Atocas, 75c le gallon.
Citron de Messine, nouveaux, $4.00 la boîte de 300.
Pamplemousses, $4.50 la boîte.
Raisin Vert No 1, le keg, $9.
Pommes McIntosh, No 1, $9, le baril.
Pommes Grenning No 1, $6 le baril.
Pommes McIntosh No 1, $3 la boîte.
Pommes No 1, Baldwin, $6.50.
Pommes No 2, Baldwin, $5.50.
Pommes Route, No 1, $8.00.
Pommes Route No 2, $6.50.
Choux, $2.00 le baril; Panais $1.50 la poche, Betterave, $1.50 la poche et $1.75.

OEUFS, BEURRE, FROMAGE

Chiffres fournis par M. R. Ethier, négociant, 47 Marché Bonsecours, sujets aux variations du marché.—Prix du détail.

Pois blancs, 8c; pois verts, 9c; fèves blanches, 8c.
Oeufs choisis, 40c.
Oeufs strictement frais, 50c.
Beurre de cuisine, 40c.
Beurre de crèmerie, 48 et 49c.
Fromage doux 32c.
Fromage fort, 35c.
Oka, 50c.
Kraft, 38c.
Roquefort, 65c.
Gruyère—portion — 70c la boîte 65c la livre.
Camembert militaire, 50c la livre.
Camembert—portion—65c la boîte.
Hollande—Gouda, la livre, 60c.
Brie portion — 35c.
Neufchatel — portion — 10c.
Italien, 45c la livre.

VIANDES

Chiffres fournis par M. Bourassa, boucher, marché Bonsecours, pour viandes de tout premier choix. Pour du détail.

Fesse de veau de lait, 33c.
Longe de porc frais, la livre 32c.
Lard gras, la livre 27c.
Lard salé, la livre, 27c.
Saucisse, la livre, 30c.
Bacon la "belle fermière" 48c.
Bacon non tranché, la livre, 35c.
Bacon en tranches, la livre, 43c.
Sirloin Roast, 43c.
P. H. Steak, 40 à 43c.
Côtelettes de veau de lait, la livre, 50 cents.
Agneau, quartier de derrière, 137 cts quartier de devant, 20 et 22c.
Queue de boeuf, la livre 15c.
Boeuf salé, poitrine, la livre, 15c; crope, 28c.
Rondes de boeuf, 27c.
Rognons de boeuf, la livre 25c.
Filet de gelée, la livre, 70c.
Rognons d'agneau, la douzaine, $1.50.
Cervelles de veau, 15c chacune.
Langues salées, la livre 38c.
Filet de porc, la livre 65 à 70c.
Tête de veau, 15c la livre.
Pattes de veau, 15c la livre.
Jambon, la livre, 30c.

QUEBEC EMPRUNTE POUR SES ECOLES

QUEBEC, 20. — (Spécial à la "PATRIE"). — La commission scolaire catholique de Québec a décidé hier soir de faire une émission d'obligations de $700,000 à 5 1-2 pour cent les obligations seront offertes en vente par tranche de $200,000 ou de $100,000 au pair au comptoir de la Banque de Montréal.

RAPPORT ANNUEL DE LA SHAWINIGAN POW.

Le rapport annuel que présente aujourd'hui à ses actionnaires la Shawinigan Water and Power Company montre un état financier qui est en avance sur celui de l'année dernière et qui continue les progrès constants de cette compagnie depuis 19 ans. Les recettes brutes et nettes ont augmenté. Les gains nets équivalent à 7.98 pour cent du capital de $20,000,000. En 1921, ces gains étaient de 7.95 % et de 8.04 en 1920.

En 1922, les gains bruts ont été de $4,629,641 contre $4,224,045 en 1921 et $3,943,359 en 1920. Il y a eu augmentation des dépenses en 1922 à $1,676,580 contre $1,365,050 en 1921. Cette augmentation s'explique par la plus grande quantité de pouvoir acheté soit $925,950 en 1922 contre $653,832 en 1921. Les dépenses d'opération ont cependant été diminuées de $216,811 en 1921 à $199,998 en 1922.

Toutes dépenses payées, il reste une balance de $2,953,061 contre $2,838,995 en 1921. Les intérêts sur les obligations se chiffrent à $1,155,778 et la balance est donc de $1,797,283. En soustrayant $200,000 pour la dépréciation les gains nets sont donc de $1,597,283 contre $1,580,812 en 1921 et $1,609,042 en 1920.

Le dividende à 7 % absorbe $1,400,000, la balance est donc de $197,203, à laquelle il faut ajouter celle rapportée en 1921 de $145,593, ce qui donne un total de $342,876. De ce total, il faut enlever $50,000 pour le fonds de réserve et d'amortissement; $20,000 pour réserve des primes d'assurances; $5,000 au fonds de pension des employés, ce qui laisse un surplus (sujet à la déduction de la taxe sur le revenu) de $267,876 comparé à $155,405 en 1921.

Le compte de profits et pertes pour trois ans est le suivant.

	1922	1921	1920
Bruts	$4,629,641	$4,224,045	$3,943,350
Dépenses	1,676,580	1,385,050	1,417,815
Balance	$2,953,061	$2,838,905	$2,525,543
Intérêts	1,155,778	1,048,182	715,501
Balance	$1,707,283	$1,790,812	$1,809,042
Dépréc	200,000	200,000	200,000
Gains net	$1,507,283	$1,580,812	$1,609,042
Dividende	1,400,000	1,400,000	1,400,000
Balance	$197,283	$190,812	$209,042
Bal. ant	145,593x	30,503	30,550
A réserve	75,000	75,000	75,000
Total	$342,876	$230,495	$239,593
Surplus	$267,876a	$155,405	$39,593

xAprès ajustement.
aSujet à taxe sur le revenu.

Le bilan se lit comme suit.

	1922	1921	1920
	$	$	$
Propriété	16,678,821	15,835,437	14,288,102
Machineries	6,100,227	5,113,582	4,239,700
Lignes	6,526,817	6,331,172	4,680,919
Equipement	496,229	532,163	484,868
Frais d'ex.	85,469	58,186	77,960
Placement	13,112,757	13,477,717	12,540,060
Comp rec.	1,679,926	1,892,300	2,129,113
Prêts à dem	50,000	47,000	770,000
Argent	651,258	906,290	355,845
Totaux	45,381,508	44,193,850	39,566,569
PASSIF			
Cap. Act.	20,000,000	20,000,000	20,000,000
Oblig	19,363,500	14,220,500	9,825,500
Billets		3,985,000	4,000,000
Comp pay	325,246	651,386	403,298
Int. et div. pay	761,470	783,667	625,000
Rés. pour taxes			225,000
Fond d'a..	2,615,479	2,617,903	3,028,652
Rés. dép..	2,101,035	1,740,125	1,385,615
Fonds pen	45,000	39,775	35,000
Surplus	267,878x	155,406x	39,593
Totaux	45,381,508	44,103,850	39,566,569

xSujet à taxe.

Dans ses remarques, le président, J. E. Aldred, fait constater aux actionnaires que la compagnie, vu la facilité de l'argent, avait racheté $3,985,000 de billets 7 ½ % échéant en 1926 en les convertissant en obligations première hypothèque 6% obligations payables en or (Série B).

Un amendement à la charte de la compagnie lui permet de porter son capital à $40,000,000.

Les développements de l'industrie du papier ont eu leur effet sur la compagnie qui vend plus de pouvoir. La compagnie a augmenté sa production de 40,000 c.v. La St-Maurice Power développera aussi la chûte des Grès. La Gabelle et les rapides des Forges ce qui ajoutera 150,000 c.v. La Shawinigan contrôlant la St-Maurice Power.

LES ARRIVAGES ONT RETARDE, MARCHE NUL

On a reçu, sur les marchés locaux ce matin, neuf wagons de bêtes à cornes de notre province et 3 wagons de Winnipeg. Les deux arrivages consistaient en animaux de qualité moyenne; de plus comme les arrivages de bestiaux de notre province se sont faits tard dans la matinée le marché a été lent. Des bêtes à cornes, les ventes se sont confinées à des vaches communes qui ont touché $3.00. Les conserves $1.50 à $2.00. Une demi douzaine de boeufs communs ont obtenu de $3. à $3.40. Il y avait peu de veaux et ils ont obtenus, pour les bons, $11. Les communs ont eu $10.00. Il est arrivé peu de porcs et les ventes se sont faites entre $11.25 et $11.50 pesés en dehors du wagon. Les truies $8.50 à $9.75 suivant la qualité.

Une Nouvelle Emission des plus Attrayantes

La Compagnie Crédit-Canada Limitée, annonce qu'il va mettre prochainement sur le marché, une nouvelle émission qui, au point de vue de l'épargnant, est unique. Pour cette période de quatre années se terminant le 31 décembre 1922, cette compagnie a réalisé 2040 p.c. net, déduction faite de toutes les dépenses, y compris les salaires, les frais d'administration, etc. Cela fait donc un moyenne annuelle de 510 p.c. sur le capital.

Cette émission a plusieurs caractéristiques intéressantes. De plus, pour protéger les actionnaires, la Compagnie s'est engagée à placer sur des obligations fédérales et municipales ou sur des émission industrielles bien garanties ou autres valeurs dont la réputation est bien établie, un montant égal au capital souscrit. Cette garantie veut dire que le placement va être absolument sûr.

GRAVE INCENDIE A NORTH STUKELEY

North Stuckely, 17. (Spécial à la "Patrie".) Vendredi dernier, durant l'avant-midi, un incendie dont l'origine est inconnu, a réduit en cendres la la maison de M. Omer Lussier, habitant le onzième rang de cette paroisse.

LE POISSON

La consommation résoudra le problème de nos pécheries.

Maintenant que le carême est commencé il est bon de parler du poisson.

Si on remonte le cours de l'histoire, on voit que le commerce du poisson en Europe s'est développé avec l'institution du carême au deuxième siècle de l'histoire chrétienne. Pendant les carêmes sévères de ce temps-là, le poisson était pratiquement le seul aliment permis. Les pays latins, la France, l'Espagne, le Portugal, l'Italie et même la Grèce, se mirent alors à importer de la morue et du hareng des pays du nord.

Ces deux poissons ont toujours été les plus populaires pour deux raisons : l'approvisionnement en est facile et ce sont ceux qui plaisent le plus au palais. Autrefois, on appelait le hareng "le poisson du pauvre" parce qu'il se débitait à bon marché, qu'il était très prolifique et nourrissant. La morue venait ensuite et pour les mêmes raisons.

Ce commerce qui se faisait en France sur une grande échelle avait donné aux découvreurs de notre pays l'idée d'exploiter nos pêcheries dès les premières années de la colonie. Ils avaient entrevue des posibilités économiques sérieuses dans nos pêcheries. On constate en effet que les concessions de pêcheries furent faites dès le début du pays. Il est sans doute facile de comprendre que ces premiers essais ne furent pas très fructueux parce que les communications étaient excessivement difficiles et la consommation très faible comme la population. Depuis, les temps sont bien changés quoique la consommation du poisson dans la province de Québec ne soit pas aussi considérable qu'on pourrait l'espérer. Il y a, cependant, une amélioration très sensible si nous comparons avec cette époque et si nous tenons compte de la différence de population. On peut dire que depuis l'amélioration des systèmes de transport, c'est-à-dire depuis l'époque où le poisson frais et gelé a supplanté en quelque sorte les poissons en saumure, dans le sel, et séché.

La consommation a augmenté par sauts et par bonds. Si l'on se plaint du fait que la consommation du poisson dans notre province n'est pas ce qu'elle devrait être c'est parce que nous comparons cette consommation à celle d'autres pays qui ont progressé plus vite que nous sous ce rapport.

D'après les statistiques, nous constatons que le canadien mange, par tête, 21 livres de poisson par année, l'habitant des Etats-Unis, 19 livres, et dans les Isles Britanniques, 60 livres.

Si, dans le Québec, nous pouvions augmenter la consommation à ce chiffre, notre problème des pêcheries serait résolu. En effet, la base, le pivôt sur lesquels tourne le développement de l'industrie de la pêch dans notre province, c'st la consommation.

Encourager la consommation, en montrer les bénéfices tant au point de vue hygiéniques qu'économique c'est résoudre le problème des pêcheries, problème que notre gouvernement étudiera bientôt.

A tous les points de vue, la consommation plus grande de poisson serait un grand pas de fait en avant.

LE SAUMON FUME

Ce commerce avec l'Allemagne nous a été enlevé.

Le commerce de saumon légèrement fumé était assez considérable entre les Etats-Unis et l'Allemagne avant la guerre et nos firmes canadiennes commençaient aussi à prendre leur part de ce commerce. L'Allemagne importait ce saumon légèremnt fumé, avant la guerre, et désirerait continuer à l'importer afin de le fumer complètement. A part la grande consommation qui se fait du saumon ainsi préparé dans ce pays, les Allemands l'exportaient eux-mêmes dans d'autres contrées.

Les firmes de Hambourg expédiaient aussi du saumon légèrement fumé en Russie et en d'autres contrées où l'industrie du saumon fumée est très bien vue.

Les expéditions de saumon peu fumé, des côtes du Pacifique situées dans l'Amérique du Nord commencèrent en 1896. Ce commerce prit bientôt des proportions considérables; on en exporta jusqu'à 13,000 tierçons en une seule année.

Depuis la guerre, il y a eu peu de transactions faites en ce qui concerne ce commerce. Le change dépécrié a fait du saumon fumé une marchandise trop dispendieuse pour la consommation générale. Pendant l'année 1921 les importations allemandes de ce saumon ne se sont cchiffrées qu'à cinq ou six cents tierçons. On dit que, pendant l'année 1922, les importations ont encore été plus faibles. Depuis le commencement de la guerre, il ne s'est presque pas importé de saumon venant de la Colombie-Anglaise parce que les prix demandés sont beaucoup plus élevés que ceux des commerçants de la Californie. Le saumon de la Chûte Sacramento est la variété la plus demandée par les Allemands parce que ses prix sont d'environ 16 centins la livre f.a.b. Quelques côtés de première qualité se sont vendus jusqu'à 21 centins la livre.

Des commerçants allemands ont importé une petite quantité de saumon de Puget Sound, récemment, au prix de 22 cents mais la transaction n'a pas été brillante parce que le prix en était trop élevé.

Il n'y a que les gros côtés de saumon qui puissent être exportés en Allemagne pour être fumés; il ne faut pas qu'il y ait plus de 89 côtés pour un tierçon de 825 livres; c'est le plus petit nombre possible.

On dit que par suite de la hausse des prix en marcs, la consommation du saumon fumé a été réduite à sa plus simple expression en Allemagne. Les fuemeurs de saumon ont essayé de trouver un substitut à ce poisson et un autre à chaire colorée qui ressemble un peu au saumon a fait son apparition sur les marchés.

Il se fait encore un petit commerce d'exportation de saumon fumé de l'Allemagne en France, en Suisse, en Tcheco Slovachie et même aux Etat-Unis, mais tant que l'Allemagne et la Russie ne pourront pas importer et consommer quelque chose comme avant la guerre et aux mêmes conditions, nos exportations de saumon légèrement fumé seront nécessairement très restreintes.

LE BETAIL ETAIT DE QUALITE INFERIEURE

Durant la semaine finissant le 17 février, les arrivages de bêtes à cornes sur nos deux marchés à Montréal se sont chiffrés à environ 1,000 têtes. En général la qualité des offres n'a pas été aussi bonne que d'habitude, ce qui a eu pour effet de faire enregistrer une légère baisse des prix qui a varié entre 15c à 20c par 100 livres. Un char complet de bouvillons (steers) de l'Ontario d'assez bonne qualité et pesant une moyenne d'environ 1,250 livres, ont trouvé preneur au plus haut prix du marché, c'est-à-dire à $6.75 par 100 livres. Quelques chars complets de steers venant de l'Ouest et pesant une moyenne d'environ 1,200 livres ont trouvé preneur à des prix qui ont varié entre $6.25 à $6.50. Plusieurs lots de boeufs de boucherie pesant une moyenne d'environ 950 livres ont aussi trouvé preneur à des prix qui ont varié de $5.75 à $6.25 par 100 livres. Les prix pour ceux de qualité un peu plus commune ont varié entre $3.50 à $5.50 par 100 lbs. Quelques vaches très bien conformées et très bien finies ont trouvé preneur à des prix qui ont varié entre $4.75 à $5.00 par 100 livres. Celles de qualité plus commune ont varié entre $2.50 à $4.00 et les vaches très maigres ainsi que les vaches de désossage ont été vendues à des prix qui ont varié entre $1.75 à $2.25 par 100 livres. Les prix pour les taureaux ont varié entre $2.75 à $5.00 par 100 livres suivant la qualité, la pesanteur, leur conformation et surtout leur fini.

WELLAND, 17. — Feu Charles E. Harris, maître-plombier, de Fort Eric, laisse une fortune de $15,500.

McCormick-Deering 15-30

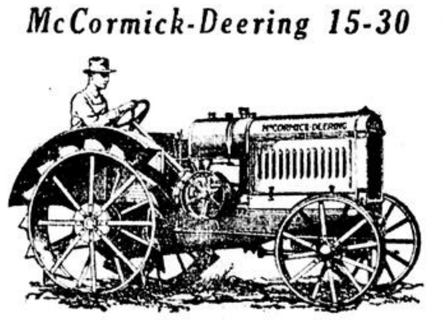

Un Tracteur à Trois Charrues avec Coussinets à Billes et à Rouleaux

DANS la McCormick-Deering 15-30, la Harvester Company a fabriqué un tracteur donnant le meilleur service et d'un entretien peu dispendieux. Les qualités de ce tracteur sont le résultat d'une grande expérience agricole acquise par 18 ans de fabrication de tracteurs. Les coussinets à billes et à rouleaux ont été employés aux parties de grande vitesse ou de très forte usure et toutes les autres parties sont fabriquées avec autant de soins. Ce tracteur moderne d'un fonctionnement uniforme rencontre les nombreuses demandes de force motrice de la ferme actuelle.

Le dessin pratique et la facilité de direction font du McCormick-Deering 15-30 un idéal tracteur à trois charrues. Il développe aussi beaucoup de force motrice pour faire une grande variété de travaux exigeant la transmission (battage, remplissage de silos, décortication et hachage, le broyage des grains, etc.), son fonctionnement uniforme et sa grande vitesse en font un article de premier ordre pour toutes sortes de travaux de tirage.

Vous voudrez vous renseigner davantage sur ce plus nouveau tracteur McCormick-Deering. Demandez des renseignements complets au marchand de McCormick-Deering ou écrivez-nous pour avoir notre nouveau catalogue.

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY
OF CANADA LTD
HAMILTON CANADA

16 succursales et 3000 marchands au Canada.

OU ET COMMENT SE FERA L'EXPORTATION DES BETES A CORNES

Parmi les ports de mer qui seront utilisés pour débarquer les bestiaux canadiens, en Grande-Bretagne, on compte Glasgow, Aberdeen, Birkenhead, Bristol, Southampton, Newcastle-on-Tyne, Manchester et Cardiff. Il n'y a cependant pas encore eu de déclaration officielle de la part du Ministère de l'Agriculture en Angleterre.

Le gouvernement du Dominion se prépare, de son côté, à rencontrer les besoins d'expédition par nos ports canadiens de telle sorte que chaque enclos à bestiaux aura une section spéciale indépendante des sections des exportations ordinaires; on verra aussi à organiser une méthode parfaite pour le pesage des ferrets, on installera une inspection vétérinaire, etc.

Les exportateurs canadiens représentés par la United Farmers Co-operative Company, la United Grain Growers Ltd, la Live Stock Commission Men et la Live Stock Brokers, ont demandé au Département de l'Agriculture d'établir un système en vertu duquel les fermiers seront aidés pour exporter une classe de bêtes à cornes telle que le développement de notre commerce d'animaux d'élevage soit sauvegardé.

Le Département de l'Agriculture est aussi en pourparlers avec les compagnies de transport afin de préparer l'espace nécessaire et obtenir des prix raisonnables.

Pour être assurés d'un marché très avantageux en Grande-Bretagne, on doit bien se mettre en tête que les exportations doivent se faire de bons bouvillons ne pesant pas moins de 1000 livres et n'ayant pas plus de 3 ans d'âge. De plus si l'exportation ne se fait pas pour une qualité uniforme, ce commerce ne se développera pas suffisamment pour être payant.

LA LAURENTIDE POWER AUGMENTE SON REVENU

L'état financier de la Laurentide Power Company indique des profits de $670,806 toutes charges payées mais avant les dividendes. Au 31 décembre 1922 les gains de cette compagnie étaient de 6.38 pour cent du stock capital. En 1921, les gains ont été équivalents à 5.17 du stock capital soit $570,741. Leur revenu total de 1922 est de $1,349,030 contre $1,237,561 en 1921; les dépenses ont été respectivement de $199,367 en 1922 et de $200,541 en 1921.

Le rapport actuel est fait sur une base de vente de 125,000 C.V.; ce n'est que dans les six derniers mois de l'ennée que ce chiffre a été atteint. Jusqu'au 1er juillet il n'était que de 117,500. Le total des dividendes s'est chiffré à $525,000 contre $420,000 en 1921 et cela est du à l'augmentation de ce dividende de 4 à 5 au commencement de l'année dernière.

Dans le bilan, la valeur de la propriété est portée à $19,878,036, comparativement à $19,604,045, en 1921. Les comptes recevables ont baissé considérablement en 1922 à $177,541 contre $364,804 en 1921. L'argent en caisse se chiffre au montant de $74,976, et le fonds d'amortissement a été augmenté de $101,828. La réserve a été augmentée de $100,000. Le rapport indique que la compagnie est dans un bon état de production.

ACTIF

	1922	1921	1920
	$	$	$
Immeub.	19,878,036	19,604,045	18,886,435
Instal.	70,385	67,618	59,144
Cpte rec.	117,541	364,804	59,843
Placem.	....	....	100,000
F. d'am.	338,610	236,782	153,803
Ar. en c.	186,121	261,097	....
Inti acc.	....	....	916
P. et per.	3,947	6,999	12,54[illegible]
Total	$20,654,640	20,541,345	19,272,682

PASSIF

	1922	1921	1920
	$	$	$
Capital	10,500,500	10,5000,000	10,500,000
Oblig.	8,920,000	8,920,000	7,500,000
C. pay.	426,792	467,904	530,189
Réserve	738,610	636,782	523,803
Soutiré	....	....	215,318
P. et P.	69,238	16,659	3,342
Total	$20,654,640	20,541,345	19,272,682

Dans ces remarques aux actionnaires, le président M. J.-E. Aldred dit en substance :

"La seconde des deux installations qui approchait complétion lors du dernier rapport a été en opération presque continuellement avec les sept autres pendant l'année dernière ce qui a porté le total de notre capacité productive d'électricité à 165,000 C.V. Cela nous permet de satisfaire à tous nos contrats et laisse à la compagnie une installation disponible ce qui nous permet de tenir nos usines en parfait ordre de réparations. La maison du pouvoir est terminée complètement et nous avons assez d'espace dans cette usine pour y placer une neuvième installation si le cas en devenait nécessaire.

"L'usine a fonctionnée à sa capacité toute l'année et nous n'avons eu à déplorer aucun accident sérieux ni d'interruption de la fourniture d'énergie".

POLOGNE ET RUSSIE

MOSCOU, 22. La Pologne désire reprendre les pourparler en vue de conclure un accord commercial avec la Russie. Les représentants des deux nations se réuniraient à Moscou, le 26 février.

LE RENDEMENT DES FOURRURES MONTE

Ottawa, 20.—La valeur des fourrures obtenues au Canada l'année dernière a été de $16,458,621 augmentation de $6,307,027 sur l'année précédente ou une moyenne de 62 pour cent. Les trappeurs et chasseurs ont obtenu 4,321,830 peaux. Les peaux du castor ont augmenté de 164,656, à 231,645 et la valeur de $2,686,472 à $4,258,579, rat musqué $4,687,818, martre $1,212,603, renard argenté $732,674, renard blanc $700,124, loutre $373,694. Dans la province de Québec la valeur des fourrures qui était de $2,$61,853 a été portée à $3,326,626, l'année dernière.

ARGENT A PRETER

Cultivateurs! Empruntez chez nous à 6 pour cent d'intérêt ou confiez-nous la vente de votre terre "Crédit Immobilier Franco-Canadien, 76 St-Jacques, Montréal. 14—N

BALANCES, réservoirs, presses, moteurs, couteaux à viandes, machines à glace, bouilloires, chaudrons, comptoirs. B. Kieker, 1865 Papineau. 25-1an

EDUCATION

BREVETS, médecine, droit, art dentaire, pharmacie, optique. Préparation par deux gradués de Laval. Cours jour et soir. Collège Elite, 1 Carré St-Louis, Montréal. Est 2639. Succursale de l'ouest 295 Ste-Catherine ouest. 35-1an

DIVERS

Onguent merveilleux de Mme A. Bourelle. Traite maladies de la peau, eczéma, hémorroïdes, mal de barbe, rifle, blessures, brûlures, panaris, tour d'ongle, 40 cents; aucun cas incurable. Résidence, St-Chrysostôme, Co. Châteauguay, Québec. 14-5

AGENTS DEMANDES

AGENT cultivateur demandé, dans chaque paroisse, pour faire des prêts et aussi prendre des terres en vente. S'adresser "Crédit Immobilier", 76, St-Jacques, Montréal. 8n

HOMMES DEMANDES

VENDEURS — Nous payons toutes les semaines, et nous offrons un emploi permanent dans la vente de nos arbres, racines entières, arrachées à la commande du client. Arbres magnifiques. Département de services gratis. Nous vous enseignons et nous vous fournissons un équipement gratuitement. Bonne chance pour faire de l'argent. Luke Frères, pépiniéristes, Montréal. 14-8-22 mars 8-22

TERRES A VENDRE

TERRES DU PACIFIQUE CANADIEN

Vous pouvez maintenant devenir possesseur d'une ferme sur la grande plaine fertile de l'Ouest canadien, sur les landes ombreuses dans la région des parcs, où sur les fermes irriguées, qui rendent richesse et bonheur à certains individus, qui, il n'y a pas si longtemps, étaient peut-être des voisins qui travaillaient sans relache mais avec aucun succès. Un sol riche, un climat salubre. D'excellentes écoles, églises, des amusements variés, rendent la vie du fermier attrayante et agréable.

Termes:—10 p. c. comptant, la balance dans vingt-ans. Termes spéciaux aux colons résidents.

Pour renseignements et détails, adressez-vous à: C.-L. Norwood, Agent des Terres, Pacifique Canadien, gare Windsor, Montréal. 14-8fs.

BaumeCaustique de Gombault

Le Remède Modèle

Pour l'homme et le cheval

Comme remède pour le cheval, ses qualités curatives ont été reconnues pendant plusieurs années dans les cas de courbe, suros, jarrets couronnés, foulures de tendons, éparvin, forme et autres tumeurs du corps.

Un antiseptique parfait
Calmant et Soulageant

Pour le traitement du rhumatisme, des foulures, de la névralgie, du lumbago, du mal de gorge, de la raideur des articulations, coupures et contusions, il est très efficace. $1.50 la bouteille, chez les pharmaciens, ou envoyé par colis postal sur réception du prix.

The Lawrence-Williams Co. Toronto, Ont.

LUMIERE BLANCHE GRATIS!

Supérieure au Gaz et à l'Electricité

Rendez votre maison plus claire et plus gaie et ECONOMISEZ LA MOITIE sur l'huile. Des expériences par le gouvernement et les principales universités ont démontré que cette merveilleuse nouvelle lampe Aladdin est près de cinq fois aussi efficace que les meilleures lampes à mèche ronde. ELLE BRULE PENDANT 70 HEURES AVEC UN GALLON DE PETROLE. Pas d'odeur, ni bruit, ni fumée, pas de pompage; facile à employer, ne fera pas explosion. Elle a gagné une MEDAILLE D'OR et elle est garantie.

Ayez la vôtre GRATUITEMENT
Nous désirons un qui l'emploie dans chaque localité et à qui les clients peuvent s'adresser — de cette manière vous pourrez avoir votre lampe sans débourser. Soyez le premier à écrire rapidement pour l'OFFRE D'ESSAI GRATUIT DE 10 JOURS et apprenez comment en avoir une GRATUITEMENT.

Faites de l'Argent dans vos Moments de Loisir ou Toujours

Essayez-la GRATUITEMENT pendant 10 soirées

Prouvez par vous-même et sans aucun risque que cette remarquable lumière blanche est sans égale. Si vous n'êtes pas complètement satisfait, retournez-la à nos frais. $1000 DE RECOMPENSE seront données à quiconque nous montrera une lampe à l'huile égale sous tous rapports à cette nouvelle lampe Aladdin.

Aucune expérience antérieure nécessaire. Plusieurs travaillants dans leurs moments de loisir gagnent $50 par mois, ceux qui travaillent tout le temps de $200 à $500. Notre système de livraison d'essai rend cela facile. AUCUN ARGENT NECESSAIRE. Nous vous préparons. Echantillons envoyés pour essai de dix jours et DONNES GRATUITEMENT quand vous devenez un agent.

THE MANTLE LAMP COMPANY, 471 Edifice Aladdin, Montréal ou Winnipeg.
La plus forte manufacture de lampes au pétrole à manchon de l'univers.
Aussi entrepôts à Chicago, Philadelphie, Portland, Ore., Londres, Angleterre.
14—8-22

BREVETS D'INVENTION

En tous pays. Demandez le GUIDE DE L'INVENTEUR qui sera envoyé gratis. MARION & MARION 264 rue Université Montréal.

Record qui mérite votre confiance

Seriez-vous prêt à placer vos fonds dans une compagnie qui a établi le record suivant:

Elle a réalisé 2040% **net**, déductions faites de **toutes** les dépenses, y compris les salaires, les frais d'administration, etc., au cours de cette période de 4 années se terminant le 31 décembre, 1922—C'est là une moyenne de 510% par année sur le capital.

Cette compagnie a maintenant l'intention de mettre à exécution un plan d'expansion soigneusement élaboré dans le but d'augmenter son chiffre d'affaires—pour ce faire, une nouvelle émission va être mise sur le marché sous peu.

Si vous voulez avoir des **informations préliminaires**, écrivez aujourd'hui ou passez à nos bureaux—nous vous donnerons tous les détails.

C'est là une chance de placement qui est vraiement unique. Vous vous devez à vous-même d'obtenir toutes les informations et d'examiner ensuite cette affaire à son mérite. Il faut agir immédiatement.

CREDIT-CANADA, LIMITEE

Etablie en 1910

145, rue St-Jacques
Montréal

MAIN 2545-2520
MAIN 4735-4736

Hon. H. B. RAINVILLE,
Président.

Découpez et mallez

CREDIT-CANADA, LIMITEE
145, rue St-Jacques, Montreal,

Voulez-vous m'adresser, sans obligation de ma part, le prospectus de votre nouvelle émission et tous les détails explicatifs.

Nom ______________ Adresse ______________

LE FOYER DE

La Patrie

(Le Cultivateur)

Le journal le plus complet, le plus intéressant et le plus instructif pour les cultivateurs est

La PATRIE HEBDOMADAIRE

(Le Cultivateur)

Publiée tous les jeudis par La Cie de Publication de la Patrie, Limitée, Montréal, Canada.

Abonnement.—Pour le Canada: Un an, $1.50; six mois 75c; pour les Etats-Unis, $2.00 par année; six mois, $1.00. Strictement payable d'avance.

AUX LECTEURS

"LA PATRIE" Hebdomadaire est le seul journal de langue française à Montréal dont la rédaction s'est spécialisée théoriquement et pratiquement dans tous les domaines de l'agriculture moderne.

"LA PATRIE" est le seul journal français au Canada qui s'occupe du bien-être des cultivateurs, de leurs progrès, de leurs moindres efforts et de l'importance qu'ils prennent chaque jour dans la Province de Québec; en un mot, de tout ce qui les intéresse.

"LA PATRIE" est leur organe. Elle publie régulièrement chaque semaine la photographie des cultivateurs Canadiens-français qui font honneur à leur race. Elle publie aussi la photographie des granges modèles ainsi que des dépendances appartenant aux cultivateurs de la Province de Québec.

"LA PATRIE" est un journal indispensable pour tout cultivateur qui veut améliorer son troupeau et ses méthodes de culture et d'élevage.

"LA PATRIE" Hebdomadaire s'intéresse aussi aux questions sociales et politiques, mais avec toute la réserve que lui commande le respect des opinions individuelles; son service parfait d'informations universelles lui permet de présenter chaque semaine à ses lecteurs les grands événements qui se déroulent de par le monde. Elle publie en outre, pour l'amusement et l'instruction des enfants, une page illustrée qui provoque un profond intérêt. D'autre part, ses feuilletons sont choisis avec soin parmi les oeuvres qui se recommandent davantage par leur moralité et leur forme littéraire.

AIDEZ à la DIFFUSION de la "PATRIE" Hebdomadaire en la faisant connaître et lire par vos parents, vos voisins et vos amis!

Le rédacteur agricole invite les cultivateurs à lui communiquer le résultat de leurs expériences par écrit, ou de vive voix en venant lui rendre visite lorsqu'ils sont de passage à Montréal.

A tous les abonnés, à tous les lecteurs, la plus cordiale bienvenue.

UN CUIRASSE AERIEN POUR L'ANGLETERRE

Un vaste hydro-avion au service de la flotte britannique.

EN CONSTRUCTION

Southampton, Angleterre, 22. — (Presse Associée.) Le ministère de l'aviation fait construire en ce moment un hydroplane qui sera le premier "Cuirassé aérien" de la Grande Bretagne. Cette machine restera toujours à flot et sera illuminée à l'électricité. On y adjoindra un cabestan capable de faire agir un ancre de 125 livres pour tenir l'hydroavion en place sur l'eau. Il y aura deux cloisons transversales étanchés entre lesquelles cinq hommes pourront se livrer au sommeil.

Au haut de la coque, on bâtira une structure divisée en trois compartiments, dont l'un servira à l'officier commandant, l'autre aux canonniers et le troisième au pilote. Le navire aérien pèsera près de dix-neuf mille livres, compris l'équipage, le combustible et deux torpilles dont chacune pèsera trois mille livres.

Ces torpilles seront installées sous les ailes inférieures et lancées au moyen d'un nouveau type de poulie. L'embarcation portera aussi 5 mitrailleuses. La machine pourra s'élever rapidement dans les airs et fuir la bordée des canons de marine après avoir fait attaque contre les vaisseaux de guerre.

ILS VOLENT LE CONSOMMATEUR

Une accusation des mineurs de la Pennsylvanie contre les producteurs.

UN MEMOIRE

WASHINGTON, 22. (Presse associée). — Les producteurs d'anthracite américain, grâce à un monopole extorquent aux consommateurs au moins $3.61 la tonne, dit un mémoire présenté aujourd'hui, à la commission houillière par l'union des mineurs de la Pennsylvanie.

Le mémoire recommande à la commission d'obliger les compagnies à se servir de systèmes de comptabilité uniformes, parce qu'elle découvrira la fraude de cette manière. Elle lui conseille d'étudier aussi des méthodes qui permettraient à des individus d'entreprendre l'extraction du charbon pour produire du combustible et non des profits.

UN MALHEUREUX PRIVE DE RAISON

QUEBEC, 22.— (Du correspondant de la "Patrie".) — Un jeune homme âgé d'environ 25 ans et qui a donné son nom Caseault, est actuellement sous la garde de la police du poste central de l'Hôtel de Ville où il s'est présenté hier et a tenu un langage incohérent qui indique qu'il a perdu l'usage de la raison. Le pauvre malheureux attendait avant-hier à la porte du bureau du juge en chef Lemieux, et comme un messager lui demandait ce qu'il désirait, il répondit qu'il voulait voir le juge en chef parce que sa soeur avait retrouvé Blanche Garneau et devait se rendre avec elle à la cour. Il répéta les mêmes déclarations et bien d'autres incohérences de langage qui induisirent le chef de police à le garder sous la surveillance des policiers en attendant qu'on ait retracé sa famille et pris des mesures pour l'interner.

Mgr BERNARD FAIT DES NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Saint-Hyacinthe 22 (Spécial à la "Patrie.) Sa Grandeur Mgr Bernard a fait les changements ecclésiastiques suivants: M. le curé Cléophas Lacoste, de Saint-Marcel va à Sainte-Angèle de Monnoir en remplacement de feu le curé Arsène Benoit; M. le curé H. Lecours, de St-Alphonse de Granby va à Saint-Marcel; M. le vicaire Ovila Delval, d'Iberville va à Saint-Alphonse de Granby; M. le vicaire Napoléon Ménard, de l'Ange Gardien est nommé vicaire à Iberville; M. le vicaire Eugène Goulet, vicaire à la Cathédrale, est nommé vicaire à l'Ange-Gardien.

PROTESTATIONS DE CES JEUNES FILLES

Ottawa 22 (Spécial à la Patrie.) Les jeunes filles du service de charité à l'hôtel de ville sont indignées de l'allusion de certains commissaires à l'effet qu'il y avait trop de familiarité déplacée et manque de discipline dans ce personnel. Dans une lettre collective, elles demandent au bureau de contrôle de faire des excuses ou de prouver les accusations. La lettre fut lue et aucune décision n'a été prise.

LE SACRE DE S. G. MGR ROSS

QUEBEC, 20—(Spécial à la "Patrie") — Sa Grandeur Mgr Ross, évêque-élu de Gaspé, prendra possession de son siège épiscopal dimanche prochain, 25. Le sacre du nouvel évêque n'aura lieu que le 1er mai dans la cathédrale de Rimouski.

UNE ODYSSEE MYSTERIEUSE ET TRAGIQUE

Le cadavre mutilé d'un chasseur est retrouvé dans une solitude.

DANS LES TENEBRES

MAKAMIK comté de Pontiac 22. —(Spécial à la "Patrie"). — Deux chasseurs, MM. Alex. Côté et Ernest Houle, partis de Makamik l'automne dernier, ont éprouvé de lamentables aventures qui se sont terminées par la mort tragique de l'un d'eux. Campés à 190 milles au nord d'Amos, dans une lande stérile, n'ayant pu abattre que quelques rares pièces de petit gibier, ils ont été en proie aux affres de la famine et de la maladie. M. Houle, craignant pour sa vie, quitta à regret son compagnon convalescent qui était encore trop faible pour l'accompagner. Il était si déprimé qu'il lui fallut un mois pour parcourir la route du retour. Encore est-il bon de dire qu'il n'aurait jamais eu la force de faire le trajet, s'il n'avait fait, providentiellement, la rencontre d'un camp anglais, à 30 milles de son point de départ.

Dès son arrivée à Makamik, il raconta la pénible odyssée du camarade qu'il avait dû abandonner seul dans la solitude. On se hâta d'organiser une expédition de secours. Hélas, il était trop tard. Lorsque le détachement arriva aux abords de la cabane, elle fit la macabre découverte d'un cadavre transpercé d'une balle, gisant sur la terre battue. Le projectile paraissait provenir de l'arme du malheureux jeune homme.

Plusieurs croient que déprimé par la solitude, le froid et la famine, le jeune Côté se laissa gagner par le découragement et qu'il fut incité à commettre son acte de désespéré. Néanmoins, les circonstances de sa mort sont encore mystérieuses et l'on est autorisé à se demander s'il est bien sûr qu'il n'y avait personne à son chevet lorsqu'il est mort.

A LA MEMOIRE DE SIR WILFRID LAURIER

OTTAWA, 22. — (Spécial à la "Patrie"). — La députation libérale de Québec a fait chanter, hier matin, le quatrième service anniversaire de sir Wilfrid Laurier à la basilique d'Ottawa. Mgr L.-N. Campeau, vicaire-général, officiait, assisté de MM. les abbés Courte et Gagnon, diacre et sous-diacre. La chorale paroissiale était sous la direction de M. J.-F. Champagne. L'honorable M. MacKenzie King était présent ainsi que sir Lomer Gouin, les honorables MM. R. Lemieux, Dr Béland, Jacques Bureau, Ernest Lapointe, J.-A. Robb, M. Robert Laurier, neveu de sir Wilfrid et autres.

UNE ALERTE A NIAGARA

NIAGARA FALLS, 21.— (Presse Associé).—La nouvelle qu'un homme était cramponné à un morceau de glace à deux milles des chûtes a causé un grand émoi hier. Des centaines de personnes s'attroupèrent sur la rive. Il est vrai qu'il s'agissait d'un homme de Grand Island, J. Gueste, mais il traversait la rivière en chaloupe, sans danger, à trois milles des chûtes.

LES ARMES DE L'EVEQUE DE GASPE

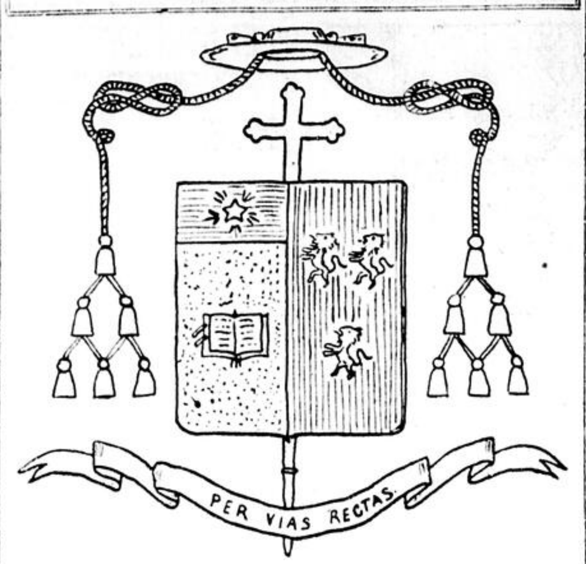

Légende des armes de S. G. Monseigneur F.-X. Ross, premier évêque de Gaspé, qui prendra possession de son siège épiscopal dimanche prochain. Parti: au premier d'or a un évangile au naturel, et au chef d'azur chargé d'une étoile d'argent rayonnante; au deuxième de gueules à trois lions d'or à queue léopardée.

DES OUVRIERS PACIFISTES QUI REFUSENT DE FAIRE DES OBUS

PARIS, 21. (Du correspondant de la "Patrie"). — Une usine de Paris ayant reçu dernièrement une commande de 70.000 obus de 37, début, paraît-il, d'une commande de 700,000, les ouvriers ajusteurs ont refusé absolument de faire les calibres pour ces obus. Ils l'ont déclaré et ont quitté la maison, disant qu'ils ne voulaient pas travailler à la préparation de la prochaine guerre.

LES GROUPES DU PARLEMENT

Les avocats parmi les députés provinciaux sont les plus nombreux.

LES ELECTIONS

QUEBEC, 22. (Spécial à la "Patrie".) — Douze nouveaux rapports d'élections ont été reçus par le greffier de la couronne en chancellerie, M. L.-P. Geoffrion. Ces rapports joints aux autres reçus antérieurement donnent un total de 86,097 votes au gouvernement et 74,592 à l'opposition, soit une majorité ministérielle de 11,500 voix. La nouvelle assemblée législative comprendra 18 avocat, 11 médecins, 6 notaires, 10 cultivateurs, 11 industriels, 5 commerçants, 9 marchands, 2 journalistes, 1 courtier, 3 entrepreneurs, 2 dentistes, 2 agents d'assurances, 1 arpenteur, 1 comptable et 2 rentiers.

SOUMISSIONS QUI ONT DE QUOI SURPRENDRE

QUEBEC, 22. — (Spécial à la "PATRIE"). — Les soumissions reçues par la commission des Eaux Courantes pour la construction du Barrage du Lac-Kenogami vont nécessiter une étude approfondie de la part des ingénieurs de la commission, à qui elles ont été référées, car on dit qu'il y a un écart de $450,000 entre la plus haute et la plus basse des soumissions. Les soumissionnaires sont: William-I. Bishop Co, William Arcoll Co, Foundation Company, Nova Scotia Construction Co, Atlas Construction Co., Doheny Quinlan and Robertson, Fraser Brase Co, Newton Bakin Co.

Les ingénieurs feront rapport à la commission samedi et celle-ci recommandera alors la soumission la plus avantageuse au gouvernement qui accordera lui-même le contrat.

IL EST DEFENDU DANS L'UTAH DE FUMER EN PUBLIC

SALT LAKE CITY Utah, 22. — (Presse Associée). — Trois citoyens éminents ont été arrêtés dans un restaurant de la basse ville, hier, pour avoir violé la loi interdisant de fumer la cigarette en public. Ernest Maberger, membre du comité républicain national pour l'Utah et candidat républicain au Sénat à la dernière élection; Edward E. House, membre de l'American Smelting & Refining Company; et John C. Lynch, riche financier, sont les individus en question. Un mandat a été par la suite lancé contre A.-N. McKay, gérant général de la "Salt Lake Tribune".

Nomination

WINDSOR, ONT., 17. — M. M. A. F. Healey, libéral, et le col. Sidney C. Robinson, conservateur, candidats à la prochaine élection de North Essex, ont été mis en nomination hier.

LA JUSTICE SE HATE LENTEMENT

PARIS, 21. (Du correspondant de la "Patrie"). — Il se plaide en ce moment à Paris une cause qui remonte à 1870. C'est au sujet de réquisitions faites pendant la guerre franco-prussienne, au montant de 8,000 francs que le village Saint-Germain-les-Coucy refuse de payer aux héritiers de l'habitant qui fit les prestations. C'est là un exemple de lenteur administrative assez piquant.

MORT DE DON DE BRAGANCE

Ce prince, prétendant au trône du Portugal, avait épousé Anita Stewart.

A NEW-YORK

NEW-YORK, 22. (Presse Associée.) — Le prince Don Miguel de Bragance, fils aîné de Don Miguel de Bragance, prétendant au trône du Portugal, a succombé, ici, aujourd'hui à la pneumonie.

Le prince, qui était âgé de 45 ans, vint en ce pays dernièrement pour gagner sa vie en vendant de l'assurance au nom d'une compagnie contrôlée par les parents de sa femme, Anita Stewart, à New-York.

Son mariage avec Mlle Stewart fut célébré en Ecosse, en 1909. On disait alors que la mariée avait reçu une dot de $2,000,000 de sa mère Mme James Henry Smith, qui avait obtenu son divorce d'avec William Henry Stewart.

Trois enfants leur sont nés, la princesse Elizabeth, le prince Jean et le prince Miguel. Celui-ci n'a que sept ans.

Le prince Miguel de Bragance naquit à Reichenau, en Autriche, et porta le titre de duc de Vizeu que lui conféra son père, qui vit encore. Pendant la grande guerre, le prince fut capitaine de cavalerie dans les armées de Prusse et de Saxe. Il était petit-fils du roi Miguel, de Portugal, qui régna de 1828 à 1834.

Lors de son mariage, l'empereur François-Joseph, d'Autriche, avait anobli Mlle Stewart e ului donnant le titre de princesse.

L'ELECTION DANS LE COMTE DE MONTCALM

S.-ESPRIT, 22. — (Spécial à la "Patrie". — Voici la majorité donnée à M. J.-F. Daniel, le député libéral réélu dans le comté de Montcalm:

Sainte-Julienne	222
Saint-Esprit	226
Saint-Jacques	18
Sainte-Marie-Salomé	37
Saint-Liguori	87
Rawdon	158
Chertsey	162
Saint-Emile	22
La Mercie	22
Saint-Donat	100
Saint-Calixte	118
Total	1220

QUEBEC, 22.— (Du correspondant de la "Patrie") — Les souscriptions pour la reconstruction de la Basilique se chiffrent actuellement à $75,000. La collecte à domicile dans la paroisse Notre-Dame se poursuit avec succès.

ECHEVIN A S.-JEAN

M. JOHN PRESCOTT, acclamé conseiller au siège No 1 de la cité de S.-Jean (Qué.)

MASSON LES A TUES POUR LEUR ARGENT

L'horrible récit du meurtre des Chauvelons et de Mademoiselle Schmidt.

DES AVEUX?

DUMAS, Sask. 22. (Presse Associée.) — Selon la police, Victor Masson aurait avoué avoir commis le triple meurtre dont il est accusé. Il a été arrêté ces jours derniers après la mort de M. et Mme Jean Chauvelon et Mlle Marie Schmidt. Ses prétendus aveux seront soumis à l'enquête, demain matin.

"J'ai tué ces gens parce que j'avais besoin d'argent", aurait dit Masson aux policiers.

Masson admet, paraît-il, s'être rendu chez les Chauvelons pour emprunter trente piastres. Il voulait cet argent pour payer des comptes. Une discussion s'éleva entre lui et Chauvelon dans la grange, dit la police, et Masson étrangla Chauvelon avec un câble. Il lui broya ensuite le crâne avec un instrument contondant. Masson se serait ensuite rendu à la maison et aurait tué Mme Chauvelon et Marie. Il aurait alors pillé l'habitution et la cave et réuni plusieurs objets dans une valise pour les transporter à sa cabane. Il se serait emparé aussi d'une somme de $600. Le meurtrier aurait ensuite étendu les cadavres de ses victimes sur le plancher, aurait versé du pétrole dessus et mis le feu à la maison.

LE "QUEST" VA ENCORE SERVIR

Il serait acheté par le capitaine Bernier pour notre gouvernement.

EN ANGLETERRE

QUEBEC, 22. (Spécial à la "Patrie"). — Le capitaine J.-E. Bernier, le fameux explorateur des régions arctiques est arrivé dimanche à St-Jean N.-B., et est parti pour Ottawa où il rencontrera le ministre de la Marine au sujet de la mission dont il avait été chargé en Europe. Le capitaine Bernier est allé en Angleterre pour acheter un autre navire afin de faire de nouvelles expéditions dans les régions polaires. Il a arrêté son choix, dit-on, sur le "Quest" qui a servi aux expéditions de Shakleton, et son retour immédiat a pour but de renseigner le gouvernement sur la valeur de ce navire avant l'achat définitif. Il est plus que probable que le fameux navigateur retournera en Europe pour ramener le navire à Québec.

CEUX QUI ONT DEUX EMPLOIS

On veut à Québec quils en cèdent un aux sans-travail.

DELEGATION

QUEBEC, 22. — (Spécial à la "Patrie"). — Le Conseil Central National des Métiers du District a protesté hier soir, contre l'emploi à l'Exposition Provinciale de Québec d'employés civils ou municipaux qui profitent de cette circonstances pour cumuler deux emplois au détriment de ceux qui n'ont pas de travail. Le conseil a décidé d'envoyer une délégation auprès des autorités provinciales et municipales pour leur demander que seules les personnes sans travail soient employées à l'Exposition Provinciale.

Le Conseil a recommandé au ministère du Travail, MM. François Lessard, Arthur Tremblay, Raoul Bédard et J.-E. Beaumont, pour la position d'inspecteur des établissements industriels laissée vacante par la mort de M. Gaudiose Hébert, en demandant que le titulaire soit un membre du Conseil Central.

QUESTIONS QUE VA POSER M. BOURASSA

OTTAWA, 21. — (Presse Canadienne). — M. J.-B. Bourassa, député libéral de Lévis, donne avis qu'il va demander combien de maîtres de poste ont été congédiés dans le comté de Lévis du 1er juillet 1911 au 1er janvier 1922, quels sont les noms de ces personnes et les motifs de leur disgrâce, si l'on a tenu des enquêtes avant de se dispenser de leurs services et quel a été le résultat de ces enquêtes.

ELLE AVAIT TROP DE NEZ

NEW-YORK, 21.—(Presse Associée). — Mlle Florence M. Glover, ballerine au Metropolitan, a obtenu, hier, $25,000, d'une maison qui avait signé un contrat pour réduire le nez de la demoiselle à un point où il aurait été conforme aux modèles de beauté décrits par les experts. La ballerine prétend qu'on l'a défigurée et qu'on a paralysé sa lèvre supérieure.

ECHEVIN A S.-JEAN

M. PHILIPPE CLOUTIER, acclamé conseiller au siège No 2 de la cité de S.-Jean (Qué.)

CELUI QUI A DESOBEI EST CHASSE

Les autorités françaises dans la Ruhr recourent toujours aux expulsions.

LES CONDAMNATIONS

DUSSELDORF, 22. (Presse Canadienne) — A la fin de la sixième semaine d'occupation les Français ont recours presque exclusivement aux expulsions pour bien faire comprendre aux Allemands qu'il faut obéir aux ordres du général Degoutte. Les Allemands, de leur côté, ont adopté la grève de protestation pour exprimer leur indignation.

L'expulsion du bourgmestre Kotten, de Dusseldorf, suivant de près celle du Dr Gruetzner, a fait sensation. La plupart des ouvriers de la ville ont déclaré la grève. Il n'y avait que les employés de tramways et ceux des usines d'énergie qui travaillaient, hier soir.

A Mayence, l'arrestation du directeur des postes et télégraphes, a donné lieu à une grève des employés de ce service. Les troupes ont occupé l'édifice. Plusieurs administrateurs de chemins de fer dans le district de Mayence ont été condamnés à la prison pour avoir encouragé les grèves et avoir désobéi aux autorités d'occupation.

Des dépêches d'Essen mandent que le général Fournier a l'intention de faire exercer la police de la Ruhr par les gendarmes municipaux et qu'il a décrété la dissolution de la Schutzpolizei.

Les Français ont expulsé le maire de Dortmund, parce qu'il a refusé d'exécuter des ordres.

UN CONSORTIUM

BERLIN, 21—(Presse Associée) — On déclare officiellement que les conversations, entre le ministère des finances et les représentants de plusieurs banques allemandes au sujet d'un emprunt intérieur de deux cent millions de marks-or ont abouti à un accord visant à la formation d'un consortium qui émettra des bons du Trésor pour trois ans, que le public pourra acheter en monnaie étrangère. Cet emprunt qui représente une somme de $50,000,000 sera garanti par la Reichsbank.

Majorité de M. Sauvé dans Deux-Montagnes

Voici le résultat officiel de la dernière élection provinciale dans le comté des Deux-Montagnes. M. Sauvé a pris la majorité dans toutes les paroisses, moins celle de Saint-Canut où M. Décary a pris une majorité de huit votes, après le rejet de deux bulletins marqués pour le chef de l'opposition, le choix étant au-dessus du nom.

	Majorités de M. Sauvé.
Sainte-Scholastique	91
Sains-Eustache	119
Saint-Benoit	156
Oka	151
Saint-Joseph-du-Lac	94
Saint-Augustin	81
Sainte-Monique	68
Saint-Placide	80
Saint-Hermas	13
Saint-Colomban	2
	855
Majorité de M. Décary à Saint-Canut	8
Majorité totale pour M. Sauvé	847

UNE FEMME QUI EST ACCUSEE DE MEURTRE

PORTAGE-LA-PRAIRIE, Man., 22. (Presse Canadienne.) — Une femme âgée de 76 ans, Mme Joseph Campbell, subira son procès aux assises du printemps pour avoir, dit l'accusation, tenté de faire mourir son mari le 29 janvier dernier, en mettant de la strychnine dans sa soupe. Le constable Morgan, de la police provinciale, a déclaré avoir découvert une bouteille de poison dans la maison.

IMPOSANTES OBSEQUES

OTTAWA 22 (Du correspondant de la Patrie). — Le pompier Jos. Maloney victime d'un assassinat, a été enterré, hier après-midi. Une garde d'honneur composée de pompiers et d'hommes de police a accompagné la dépouille mortelle jusqu'au cimetière. Plus de deux mille personnes ont été témoins des funérailles. Le cercueil était placé sur une voiture de la brigade du feu. A l'église St-Joseph le libéra a été chanté par le R.P. Cornell, O.M.I.

DECES

ALARIE — Lundi matin, le 12 février, à l'hôpital de la rue Water, est décédée Mlle Célina Alarie, après une courte maladie.

ARCHAMBAULT — A Montréal, le 14 février 1923, à l'âge de trois ans, est décédée Georgette, enfant bien-aimée d'Edwin Archambault et d'Alphonsine Gauthier, No 311 rue Drolet.

AUGER — A St-Malo, le 16 février 1923, à l'âge de 71 ans, est décédé sieur Israel Auger, calfat, époux de dame Mathilda Arcand.

ALLAIRE — A Beaupré, le 14 fev. 1923, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Abel Allaire, époux de dame Delphine Taillon.

AUBERTIN—A Montréal, le 16 fév. 1923, à l'âge de 17 jours, est décédé Joseph-Eugène-Jean-Paul, enfant bien aimé d'Auguste Aubertin et Eglantine Laporte.

AUBIN—A St-Stanislas Kostka, le 19 février 1923, à l'âge de 70 ans, est décédé subitement, Alphonse Aubin, époux d'Emma Chevrefils.

BANNON — A Montréal, le 11 février 1923, à l'âge de 14 mois, est décédé Jean-Paul, Bannon, fils de M. Thomas Bannon et Marie-Louise Larocque.

BERTRAND — A Montréal, le 15 février 1923, à l'âge de 23 ans et 7 mois, est décédé Louis Bertrand, fils de M. et Mme Napoléon Bertrand.

BONNEVILLE — A Montréal, le 16 février 1923, à l'Hôpital des Incurables est décédée et inhumée Bernadette Bonneville, à l'âge de 2? ans et 4 mois.

BERNIER — St-Michel, Bellechasse, Collette Bernier, fille de M. Ernest Bernier, pilote, décédée le 16 courant à l'âge de 9 ans.

BROUSSEAU — A Saint-Barthélemi, le 12 février 1923, à l'âge de 81 ans, est décédé Louis Brousseau, époux de Louise Rousseau.

BOIVIN-COOKE — A Montréal, le 12 février 1923, à l'âge de 25 ans 2 mois, est décédée Aline Cook, épouse bien-aimée de Ulric Boivin.

BROSSEAU—Révérende Soeur Jean-Joseph, des Soeurs de la Providence, à Montréal le 13 courant, à l'âge de 44 ans, 6 mois, est décédée Léona Brosseau, fille de feu Hercule Brosseau.

BEAUDOIN—A Montréal, le 17 fév. 1923, à l'âge de 69 ans, 11 mois, est décédé André Beaudoin, anciennement boulanger, époux de Valérie Labrecque.

BEYRIES—A Montréal, le 18 février 1923, à l'âge de 72 ans et 5 mois, est décédé Jean-Baptiste Beyries, ancien jardinier, époux de Marie Lafond.

BEAUDET—A Sainte-Emilie de Lotbinière, le 18 février 1923, à l'âge de 71 ans, est décédée Dame Aimé Beaudet.

COUTU — A Montréal le 12 février 1923, à l'âge de 16 ans et 1 mois, est décédée Thérèse Coutu.

CLEMENT — A Alfred, Ont., le 14 courant, à l'âge de 67 ans, est décédé Dosithé Clément, époux bien-aimé de Isaura Quesnel.

CLOUTIER — A L'Ancienne-Lorette, le 11 février 1923, à l'âge de 16 ans et 6 mois, est décédée Mlle Rosa Cloutier, fille de M. Adélard Cloutier, conducteur de malle.

COTE — A Chambly-Canton, le 15 février 1923, à l'âge de 70 ans et 10 mois, est décédé François Côté, époux de Sophie Larouche, et père du maire de Chambly.

CHAPLEAU—A Montréal, le 16 fév. 1923, à l'âge de 69 ans, est décédée Mlle Hélène Chapleau, soeur de feu l'hon. Sir J.-A. Chapleau.

COURSOL — A Montréal, le 16 février 1923, à l'âge de 86 ans, est décédé Isidore Coursol, époux d'Adélaïde Forget.

COURVAL — A Lachenaie, le 16 février 1923, à l'âge de 86 ans, est décédé Isidore Courval, époux d'Adélaïde Forget.

DESCHENES—A Montréal, le 15 fév. 1923, à l'âge de 13 ans, et 5 mois, est décédée Jeanne Deschênes, fille de Léon Deschênes.

DEMONTIGNY—A Montréal, le 15 courant, à l'âge de 81 ans, est décédée chez les Soeurs Grises, Emélitine Lalonde, veuve en premières noces de Jean-Baptiste Prieur, et en secondes noces, de Pierre Chevalier T. Demontigny.

DUFFY — A Montréal, le 14 février 1923 à l'âge de 1 an, et 8 mois, est décédé Jean-Baptiste, enfant bien-aimé de Ferdinand Duffy, et d'Albertine Dupras, au No 561 rue Maisonneuve.

DULUDE—A Boucherville, le 16 fév 1923, à l'âge de 93 ans, est décédé Pierre Dulude dit Huet, époux de Philomène Desmarteau.

DELANEY — A Montréal le 14 courant à l'âge de 1 an, est décédée Pauline Irène, enfant bien-aimé de Albert Delaney et de Josaphanie Aumons.

DUMAS — A S.-François de Montmagny, le 11 février 1923, à l'âge de 81 ans, est décédé Hyppolite Dumas, rentier.

DORVAL — A Montréal, le 12 février 1923, à l'âge de 18 ans, 9 mois et 15 jours, est décédé Juliette Dorval, enfant bienaimé de M. et Mme François Dorval.

DESAUTELS—A Montréal, le 14 fév. 1923, à l'âge de 3 mois, est décédé Joseph-Albert-Henri, enfant bien-aimé d'Etienne Désautels et d'Alma Fortin.

DESROCHERS—A Tétreaultville, le 14 février 1923, à l'âge de 45 ans, est décédée Hélène Gravel, épouse de L. Desrochers, épicier-boucher.

DESORMIERS — A Saint-Esprit, le 15 février 1923, à l'âge de 62 ans, 9 mois, est décédée Madame Alfred Désormiers, née Eulalie Bélanger.

DEMERS — A Montréal, le 14 février 1923, à l'âge de 76 ans, est décédée Eveline Demers, fille de feu Edouard Demers, en son vivant, trésorier de la Cité de Montréal.

DROLET—A Québec, le 14 février 1923, est décédé [illegible] à l'âge de 69 ans, M. Eugène Drolet, tailleur, époux de dame Clara Wheeler.

DE VILLERS—A Stadacona, le 14 février 1923, est décédée à la résidence de son gendre, M. T. Giroux, comptable du service forestier, département des terres et forêts, Mme Victoria Langlet De Villers, née à Beauvais (France).

DUCLOS — A Sainte-Thérèse, le 15 courant à l'âge de 15 ans, est décédée Marthe Duclos, fille de M. Michel Duclos.

DAIGLE—A Dupuis, Abitibi, Qué, le 18 courant, à l'âge de 29 ans, est décédée Mme J.-A. Daigle, née Antoinette Langlois. Un libéra sera chanté cet après-midi à Dupuis, ensuite le corps sera transporté à Québec et sera exposé au No 52 Dartigny.

DUVAL—A Québec, le 17 février 1923, à l'âge de 63 ans, est décédé sieur Pierre Duval, surintendant du télégraphe d'alarme, époux de Joséphine Poliquin.

DENIS—A Montréal, le 19 février 1923, à l'âge de 38 ans, est décédée Marie-Louise Larivée, épouse en 1ères noces d'Albert Guilmette, 2èmes noces, de Joseph Denis.

DUSSEAULT—A Ville-Emard, le 19 février 1923, à l'âge de 86 ans et 13 jours, est décédé Joseph Dusseault, époux de feu Marie Lapierre.

ETHIER — A Montréal, le 14 courant, à l'âge de 22 ans, est décédé accidentellement Paul-Emile Ethier, couvreur, fils de M. Paul Ethier, et Alexina Mathieu, au No 543 Cartier.

FOUCRAULT — A Montréal, le 16 février 1923, à l'âge de 78 ans, est décédée Apoline Lavoie, épouse de feu Vital Foucrault. Les funérailles ont eu lieu.

FRANCOEUR—A Montréal, le 13 février 1923, à l'âge de 79 ans, est décédé Elie Francoeur, époux de Domithilde Labelle.

GRAVEL—A Montréal, le 13 février 1923, à l'âge de 71 ans, 1 mois, est décédé Jean-Baptiste Gravel, époux d'Exilda Mercier.

GADBOIS — A Montréal, le 16 février 1923, à l'âge de 38 ans et deux jours, est décédé Emile Gadbois, employé des postes, époux de Délia Blouin. Les funérailles ont eu lieu.

GAGNON — A St-Pierre, Ile d'Orléans le 15 février 1923 à l'âge de 79 ans 2 mois, est décédée dame Emire Ferland, épouse de sieur Louis Gagnon. Les funérailles ont eu lieu.

GOSSELIN — A Montréal, le 12 février 1923, à l'âge de 42 ans et 9 mois, est décédé Elmond Gosselin, époux de M.-Louise Côté.

DECES

GAGNON — A l'hôpital St-Paul, le 11 février 1923, à l'âge de 4 ans et 8 mois, est décédé Gérard, fils de Clément Gagnon et d'Hélène Gaboury.

GERVAIS — A Contrecoeur, le 12 février 1923, à l'âge de 72 ans, est décédé Alfred-Edmond Gervais, époux de Vitaline Morin.

GUAY—Au Sault-au-Récollet, le 15 courant, à l'âge de 38 ans, est décédée Anna Guay, épouse de feu Donal Bélisle.

GAGNON—A Québec, le 15 février 1923, à l'âge de 71 ans, 11 mois, est décédé Thomas Gagnon, employé civil, époux de dame Clara Cardinal.

GUAY — A Montréal le 19 courant à l'âge de 66 ans, est décédé Pierre Jacques Guay.

HAMEL—A St-Janvier, le 18 fév. 1923, à l'âge de 68 ans, 6 mois, est décédée Médule Forget, épouse de Joseph Hamel.

HOFFMAN — A Québec, le 16 fév. 1923, à l'âge de 32 ans 2 mois, est décédée Mlle Maria Hoffman, fille de feu Nazaire Hoffman.

HURTEAU—A Contrecoeur, le 13 février 1923, à l'âge de 21 ans, est décédée Colombe Hurteau, fille bien-aimée d'Arthur Hurteau, et de Marie-Louise Gendron.

HUET dit DULUDE—A Montréal, le 13 février, à l'âge de 43 ans, est décédée Sophie-Albertine Huet dit Dulude.

HUARD—A Loretteville, le 14 fév. 1923 à l'âge de 77 ans, 2 mois, est décédée dame Vitaline Gagnon, épouse de F.-X. Huard.

HURTEAU — A Montréal le 15 février 1923, à l'âge de 71 ans et 3 mois est décédée Eliose Leduc, épouse bienaimée de feu Alfred Hurteau.

IMBLEAU — A Bordeaux, le 16 février 1923 à l'âge de 75 ans, est décédée à la résidence de son fils, 6385 rue Valmont, Bordeaux, Mme Vve Charles Imbleau, née Mathilde Forest.

JOLY — A Montréal, le 16 février 1923, à l'âge de 33 ans, 9 mois et 12 jours est décédé Ovila Joly, époux de Rose-Alma-Dulude.

JANVIER — A Stadacona, le 16 février 1923, est décédée Dame St-Hilaire épouse de Alfred Janvier, à l'âge de 1 mois.

JOBIN—A Montréal le 18 février 1923, à l'âge de 46 ans, 8 mois, est décédé André Jobin, employé civil, époux de Joséphine Durand.

LALONDE—A Montréal, le 16 fév. 1923, à l'âge de 16 ans, 8 mois, et 17 jours, est décédée Aurore, enfant bien aimée de Trefflé Lalonde, au No 2193 rue Bordeaux.

LAROSE—A Montréal, le 18 février 1923, à l'âge de 5 semaines, est décédé Jossaphat-Samuel, fils de Samuel Larose et de Laura Demers.

LARUE — A Montréal le 17 fév. 1923 à l'âge de 37 ans est décédée Christiana Turgeon épouse de Richard-S. Larue, représentant de Ogilvie Flour Mills. Au No 572 rue Parc Lafontaine.

LAVIGNE — A Saint-Lazare de Vaudreuil, le 11 février 1923, à l'âge de 9 mois, est décédée Berthe, enfant bien-aimée de Napoléon et de Joséphine Cousineau.

LEGAULT — A Sainte-Geneviève, Comté Jacques-Cartier, le 13 février 1923, à l'âge de 93 ans et 6 mois, est décédée Adéline Laniel, épouse de feu Marc Legault.

LAPOINTE — A Saint-Arsène, le 11 février 1923, à l'âge de 72 ans, est décédée Célina Lebel, épouse de feu Georges Lapointe.

LEVESQUE — A Beauport, le 12 février 1923, à l'âge de 2 ans, est décédé Herman-Berchmans, enfant bien aimé de M. Charles-Joseph Lévesque, agent de publicité au "Soleil".

LUSSIER — A Beloeil Ville, le 15 février 1923, à l'âge de 30 ans et 6 mois, est décédée Aurora Barsalou, épouse de Aldège Lussier.

LAREAULT—A Montréal, le 15 fév. 1923, à l'âge de 63 ans, 7 mois, est décédé Cassidy Lareault, ancien hôtelier, époux de feu Eugénie Rivest.

LABRANCHE—A St-Louis-de-Courville, le 15 février 1923, à l'âge de 51 ans et 4 mois, est décédée Dame Malvina Martel, épouse de Jean-Baptiste Labranche.

LANGLOIS — A Verchères, le 18 février 1923, à l'âge de 21 ans et 6 mois, est décédée Gertrude, fille d'Alexandre Langlois de Varennes.

LAUZON — A Sainte-Geneviève de Pierrefonds, le 15 février 1923, à l'âge de 62 ans, 10 mois, est décédée Madame Georgiana Neveu, épouse de feu Ludger Lauzon.

LENOIR ROLLAND — A Montréal, le 16 février 1923, à l'âge de [illegible] ans et 10 mois, est décédé Alphonse Lenoir Rolland, époux de Eva Shelley.

LEFEBVRE—A Montréal, le 17 fév. 1923, à l'âge de 69 ans et 11 mois, est décédé M. Félix Lefebvre, No 708 Ave. Coloniale.

LAPOINTE—A Montréal, le 17 fév. 1923, à l'âge de 3 mois et 14 jours, est décédée au No 1182 Delorimier, Annette, enfant bien-aimée d'Isaïe Lapointe et d'Ernestine Parent.

MARCIL — A Montréal, le 13 février 1923, à l'âge de 12 ans, est décédé Albert-Conrad Marcil, fils de feu John Marcil.

MARTEL — A Loretteville, le 15 février 1923, à l'âge de 12 ans 11 mois, est décédé Maurice Martel, fils de M. E.-Alexandre Martel et de Antoinette Stanfield.

McGINTY—A Montréal, le 14 février 1923, est décédée Philomène Laurent dit Lortie, veuve de feu John McGinty.

MAYRAND — A Montréal, le 15 courant, à l'âge de 82 ans, est décédé M. Siméon Mayrand, époux de feue Denise Rousseau.

MEUNIER — A Montréal, le 16 février 1923, à l'âge de 62 ans, est décédée Marie Hotte, épouse de feu Amédée Meunier.

McCREADY — A Verdun, le 16 février 1923, à l'âge de 3 ans et 7 mois est décédée Aline McCready, fille bien-aimée d'Edouard McCready et d'Imelda Goyette, No 388 rue [illegible], Verdun.

MAYER—A Montréal, le 17 février 1923 à l'âge de 64 ans et 3 mois, est décédée Malvina Ouimet, épouse de Elie Mayer, entrepreneur.

MERRILL — A l'Hôtel-Dieu le 20 février à l'âge de 68 ans 10 mois, est décédé Dr Gustave-Henri Merrill, époux de feue Marie-Louise Sharing.

OUIMET— A Ste-Rose, le 14 février 1923, à l'âge de 59 ans et 3 mois, est décédé M. Charles Ouimet, époux en premières noces de Marie-Louise Ouimet, en secondes noces de Zuéma Ouimet.

PREVOST—Au Sault-au-Récollet, le 11 février 1923, à l'âge de 76 ans et 7 mois, est décédée Marie-Elmire Lanthier, épouse de feu Théodore Prévost.

PAYMENT — A Sainte-Geneviève, le 15 février 1923, à l'âge de 23 ans, est décédée Elda Payment, fille bien-aimée de Joseph Payement.

PAQUIN — A Montréal, le 16 février 1923, à l'âge de 3 mois, est décédée Claire Paquin, enfant de Théodore Paquin et Eva Beaulieu, 112 rue Beaudry.

PRIMEAU— A Montréal, le 17 fév. 1923, à l'âge de 14 mois et 15 jours, est décédé Jacques, enfant bien-aimé de Charles Primeau, employé de tramways, No 708 Frontenac.

REGIMBALD—A Montréal, le 14 février 1923, à l'âge de 25 ans, est décédée Irène Robidas, épouse bien-aimée de M. Armand Regimbald.

RAYMOND — A Montréal, le 14 février 1923, à l'âge de 77 ans, 7 mois, est décédée Philomène Lemieux, épouse d'Isaac Raymond.

ROCHON — A Montréal le 15 février 1923 à l'âge de 2 ans et 3 mois, est décédée Marie-Mercédès-Georgette Rochon, enfant adoptive d'Henri Rochon, Emp. Civil, 1542 Saint-Hubert.

SANSCHAGRIN—A Lauzon, le 14 février 1923, à l'âge de 56 ans, est décédée dame Lumina Brulotte, épouse de Basile Sanschagrin.

SIROIS—A Montréal, le 16 février courant, à l'âge de 68 ans, 4 mois, est décédée madame Ferdinand Sirois, née Joséphine Drouin.

TRAYES — Le 14 février 1923, Mary Ann Gaudrie, 73 ans, épouse bien-aimée de feu John Brook Trayes autrefois journaliste de Port Hope, Ontario.

TRUDEAU — A l'Hospice Gamelin, le 15 courant à l'âge de 86 ans, 4 mois et 19 jours, est décédée Dame Henriette Bazinet, veuve de feu Moïse Trudeau.

TALBOT — M. Joachim Talbot avocat, c.r., décédé, dimanche, à l'âge de 46 ans.